NEUCHATEL J. A.

FAN

NEUCHATEL — No 244 (22 PAGES) UN NUMÉRO 40 CENTIMES MARDI 20 OCTOBRE 1970

FEUILLE D'AVIS DE NEUCHATEL

PARAIT TOUS LES JOURS. EXCEPTÉ LE DIMANCHE
RUE SAINT-MAURICE - TÉLÉPHONE 038 5 65 01
LE PLUS ANCIEN JOURNAL DE LANGUE FRANÇAISE • FONDÉ EN 1738

FAN

Page Jura-Vaud :

Ejecté de son tracteur, un jeune homme est tué à Oron-le-Châtel

APRÈS L'ODIEUX ASSASSINAT DE M. LAPORTE

La vie de Richard Cross ne tient qu'à un fil...

QU'ADVIENDRA-T-IL SI LA POLICE BOUGE ?

MONTRÉAL (AFP). — Tandis que le monde entier s'indigne de l'assassinat du ministre québécois du travail par le F.L.Q., le suspense continue à Montréal, car une vie d'homme reste en jeu. Le plus ancien otage aux mains du F.L.Q., le conseiller commercial britannique James-Richard Cross, a fait savoir dimanche par lettre, ainsi que nous l'avons annoncé, qu'il risquait toujours la mort si la police tentait de retrouver ses ravisseurs. Et l'on sait désormais que les menaces du F.L.Q. doivent être prises au sérieux.

Les lettres de M. Cross adressées à sa femme et à la police, avaient moins pour but de la rassurer sur son sort que de démentir l'annonce de sa mort donnée comme certaine dans la nuit de samedi à dimanche peu après celle de M. Laporte.

Si la police « bouge », M. Cross sera abattu. Ces dernières 24 heures ont constitué pour le diplomate une atroce épreuve morale, on peut le penser. Ayant eu connaissance par la radio de l'exécution de M. Laporte (et la sienne), il pouvait se demander s'il n'allait pas subir le même sort dans les minutes suivantes.

EXIGENCES

M. Cross n'est pas aux mains de la même cellule du FLQ que le ministre. Les conditions que ses ravisseurs posent aux autorités canadiennes sont limitées à deux points — 7 pour l'autre cellule. Première condition : la libération de 23 prisonniers dits « politiques » ; seconde condition : la délivrance à ces prisonniers de sauf-conduits pour le pays de leur choix.

Les gouvernements du Canada et du Québec profondément frappés par la détermination du FLQ, peuvent-ils aujourd'hui donner satisfaction au mouvement terroriste ?

Si le gouvernement sait les membres du FLQ prêts à mettre leurs menaces à exécution, ceux-ci n'ignorent pas que les autorités canadiennes et québécoises ne peuvent se déjuger sans perdre la face aux yeux de l'opinion.

MESURES DE SÉCURITÉ

Des mesures renforcées de sécurité sont appliquées depuis dimanche par « Air Canada » sur toutes les lignes intérieures canadiennes pour prévenir toute éventuelle action des terroristes. Cela s'applique notamment aux avions au départ et à l'arrivée à Montréal.

Un porte-parole a précisé que tous les bagages à main des passagers seront fouillés avant l'embarquement ainsi que tous les avions à leur arrivée et à leur départ.

(Lire également en dernière page)

La vieille maman de M. Laporte vient de reconnaître le corps de son fils au palais de justice de Montréal. (Téléphoto AP)

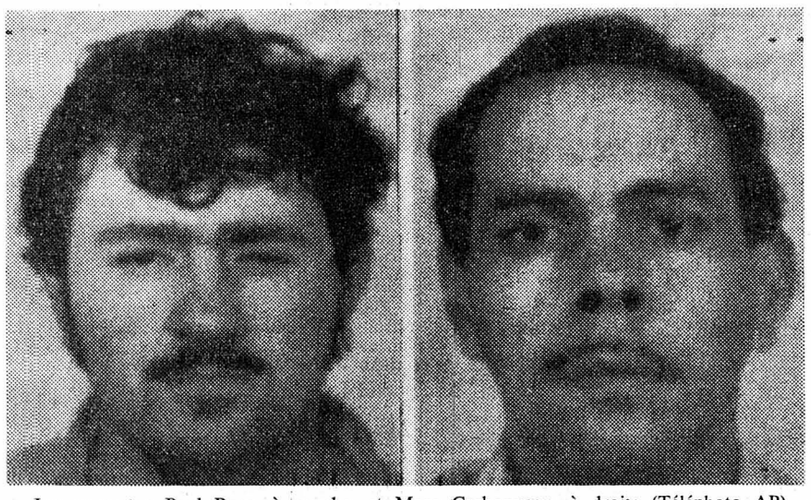

Les suspects : Paul Rose, à gauche, et Marc Carbonneau, à droite (Téléphoto AP)

LES IDÉES ET LES FAITS

LE SECOND SOUFFLE DE CHABAN-DELMAS

En passant par l'épreuve parlementaire, M. Chaban-Delmas a pris un second souffle. Il a d'ailleurs brillamment réussi son examen puisqu'il a obtenu 382 voix contre 89. Sans doute ne courait-il aucun risque puisque l'UDR détient à l'Assemblée la majorité absolue et qu'à celle-ci s'ajoutent les voix des indépendants de M. Giscard d'Estaing et des centristes de M. Duhamel.

Tout de même, le chiffre obtenu par la gauche est assez dérisoire. Il s'explique par les dissensions qui persistent et qui s'aggravent chez elle. Les socialistes voudraient, avant les élections municipales, faire des avances aux communistes sans pour autant tomber sous leur coupe. Avec les radicaux, le cas du secrétaire général de ce parti et nouveau député de Nancy, J.-J. S.-S., qui s'est brouillé avec le leader socialiste Alain Savary, à cause de ses opinions pro-centristes, a posé le problème de l'apparentement. La plupart des treize radicaux de l'Assemblée ont rompu celui-ci avec l'ancien groupe SFIO.

Bref, la gauche parlementaire, comme toute la gauche politique française, se montre plus impuissante que jamais. C'est ce qui a permis à M. Chaban-Delmas, fort au surplus de son succès dans son fief de Bordeaux et de l'ascendant qu'il a exercé sur les élus de l'UDR au congrès de Chamonix, de reprendre solidement en main les rênes gouvernementales et même d'associer plus étroitement le parlement à la conduite des affaires, ce qui était loin d'être le cas au temps du général De Gaulle. Alors qu'il n'était pas tenu, aux termes de la constitution, de solliciter la question de confiance, il est significatif qu'il ait tenu à le faire.

De son programme solidement charpenté, qui ne contient pas moins de 55 points, nous ne pouvons que dégager certains aspects. La « nouvelle société », pour reprendre le mot cher au premier ministre, est axée bien entendu sur la question sociale.

Il s'agit en premier lieu de transformer les relations professionnelles. Par quels moyens ? De simples conventions collectives de travail, il faut aboutir à de véritables institutions paritaires dont le but sera finalement une participation plus active des cadres des employés et des ouvriers à l'entreprise et à ses bénéfices. A cet effet, le gouvernement songe à créer des Chambres sociales. Il entend aussi revaloriser les syndicats, mais en souhaitant leur dépolitisation, ce qui sera difficile à obtenir au vu de l'attitude de la CGT inféodée au communisme.

Une vaste partie du programme est consacrée à l'équipement de la nation qui est en retard par rapport à d'autres pays : industrie, agriculture, artisanat, aménagement du territoire seront touchés. L'équipement implique deux postulats : d'une part, une formation professionnelle beaucoup plus poussée dans tous les métiers. D'autre part, une décongestion et une décentralisation administrative au niveau des localités, des agglomérations et des départements. Mais M. Chaban-Delmas n'a pas repris le terme — et l'idée — de régionalisation, c'est-à-dire d'entités plus vastes, historiques, géographiques et économiques à même de secouer la pesanteur de Paris. Et on le regrettera. Mais c'est le secret de Polichinelle que M. Pompidou, sur ce thème, n'a pas les mêmes vues que son prédécesseur. Et M. Chaban-Delmas a dû s'incliner.

Ce qui a amené, dans le débat, un des « leaders » de l'opposition, M. Gaston Defferre, à poser une question insidieuse : qu'arrive-t-il quand le président de la République et le chef du gouvernement sont en désaccord ? Le premier ministre a répondu vertement : Celui-ci doit jouir de la confiance totale du chef de l'Etat ou il doit résigner ses fonctions. Ainsi le veut l'ordre institué par la Cinquième République. On en déduira que, pour l'ensemble du programme exposé, M. Pompidou « couvre » entièrement M. Chaban-Delmas.

René BRAICHET

Ne manque plus que le lasso !

La mode se lance à l'assaut des plaines d'Argentine : à la façon gaucho, voici une combinaison londonienne de Selina, avec fermeture-éclair sur le devant et le bas du pantalon bordé de poney noir...

A SAINT-HUBERT, NON LOIN DE MONTRÉAL

La police aurait trouvé le repaire des assassins

SAINT-HUBERT (province de Québec) (AP). — La police croit avoir découvert la cachette où les membres du F.L.Q. ont détenu M. Pierre Laporte avant de l'exécuter.

Des policiers se sont rendus dans un bungalow abandonné où des traces de sang ont été découvertes. Il est situé à Saint-Hubert, petite localité qui se trouve à 13 km au sud de Montréal. Des artificiers les accompagnaient pour s'assurer que la maison n'était pas dynamitée.

« Nous pensons que c'est là que M. Laporte a été détenu », a déclaré le sergent Lisacek, qui dirigeait l'enquête.

C'est à huit cent mètres seulement de cet endroit que le corps de M. Laporte avait été découvert aux premières heures de la journée de dimanche.

Le sergent Lisacek a déclaré que la maison de la rue Armstrong se trouvait dans un « très grand désordre » et que des os de poulet jonchaient le sol.

« Disons simplement que ce que nous trouverons ici nous aidera dans notre enquête », a-t-il ajouté.

Peu après, il y a eu plusieurs explosions dans la maison, mais le sergent a expliqué :

« Nous avons utilisé de petites charges pour faire tomber les portes dans l'éventualité où elles seraient piégées. »

La police pense que les ravisseurs n'ont pas utilisé la porte principale du bâtiment, ce qui leur a permis de passer inaperçus pendant une semaine.

PRÉCAUTIONS

Quatre ou cinq maisons voisines ont été évacuées lorsque la police a établi un cordon autour du bâtiment et a fait appel aux artificiers de l'armée. Une voiture de pompiers a été également dépêchée sur les lieux.

Le sergent Lisacek a déclaré que la police avait été avisée par un voisin que l'un des deux hommes recherchés pour les enlèvements de James Cross et de Pierre Laporte pourraient se trouver dans la maison. La description et les photographies des deux suspects, Paul Rose, 27 ans, et Marc Carbonneau, 37 ans, avaient été diffusées dimanche, quelques heures après la découverte du corps de M. Laporte.

ALLÉES ET VENUES

Le sergent a ajouté que l'on pensait que Rose avait pu se trouver dans la maison de Saint-Hubert.

Il a déclaré aux reporters :

« Une lumière était allumée lorsque je suis arrivé. J'ai frappé à la porte, mais il n'y a pas eu de réponse. J'ai enfoncé deux portes. On est obligé de faire cela, parce qu'il peut y avoir quelqu'un derrière la porte et qu'il peut tirer.

Un voisin, M. Stanley Gardner, a déclaré qu'il avait aperçu des allées et venues d'étrangers récemment. Il a ajouté que les occupants de la maison étaient des hommes et une jeune femme qui avaient « des allures de hippies » et qui avaient « plus de voitures et d'amis qu'on en a d'ordinaire. »

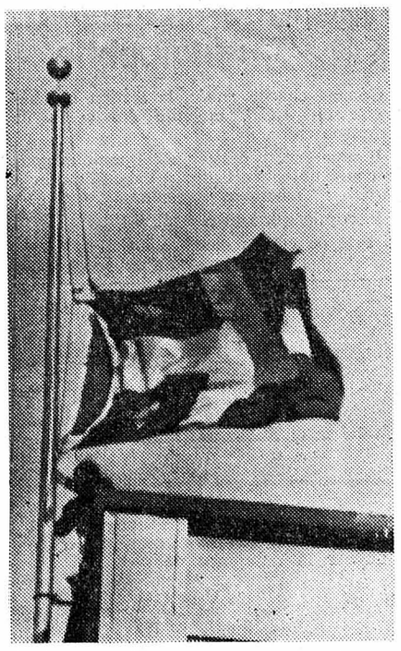

Le Québec vit sous son drapeau en berne. (Téléphoto AP)

Le budget de la Confédération pour 1971

Les huit milliards et demi de dépenses sont dépassés

• Un milliard pour les routes • Déficit : 57 millions

De notre correspondant de Berne :

Comme on l'annonçait, il y a deux semaines environ, le budget de la Confédération pour 1971 se caractérise par un « grand bond en avant » particulièrement sensible, si on compare dépenses et recettes prévues non pas à celles qui figurent au budget pour 1970, mais aux chiffres fournis par le compte d'Etat pour 1969.

En effet, l'an dernier, la Confédération a dépensé sept milliards et 81 millions. Pour l'an prochain, les dépenses sont estimées à huit milliards et 571 millions. La différence est donc de 1490 millions, soit tout près du milliard et demi en deux ans. Elle est appréciable aussi, comparée au budget établi pour l'exercice en cours (1970), puisqu'elle est près d'atteindre le milliard, avec 977 millions.

Du côté des recettes, nous trouvons sept milliards et 109 millions encaissés en 1969, alors qu'on attend huit milliards et 514 millions en 1971, soit 1405 millions de plus. Comparés à ceux du budget 1970, ces chiffres annoncent une augmentation de recettes de 943 millions.

On prévoit donc, pour l'an prochain, un faible excédent de dépenses, soit 57 millions, qui, par le jeu des opérations comptables passées au compte de la fortune, devrait se transformer en un boni de 311 millions, grâce à un excédent des revenus sur les charges de 368 millions. Mais, il s'agit là d'une réalité dont seuls les initiés peuvent se faire une idée quelque peu claire.

Nous ne retiendrons donc que les chiffres du budget financier, soit : dépenses, 8571 millions ; recettes, 8514 millions ; excédent des dépenses, 57 millions.

LES PRINCIPALES DÉPENSES

Trois groupes de dépenses excèdent le milliard. En tête viennent les subventions avec 2284 millions, soit 414 millions de plus qu'en 1969 et 193 millions de plus qu'au budget de 1970.

L'agriculture bénéficie de 668 millions, l'assurance-maladie et accidents de 407 millions, la culture, la recherche et l'enseignement de 344 millions, routes (sans les routes nationales) de 252 millions, les chemins de fer de 216 millions (soit 113 millions de plus qu'en 1969) et l'approvisionnement du pays en blé de 111 millions de francs. Divers autres groupes restent au-dessous de 100 millions.

Il faut préciser, à propos de l'agriculture, que 275 des 668 millions sont couverts par des recettes spéciales. Il reste donc 393 millions à prélever sur les ressources générales de la Confédération.

G. P.

(Lire la suite en avant-dernière page)

L'actualité régionale : pages 2, 3, 6, 9, 11 et 13
Les sports : pages 15 et 17
Le carnet du jour. — Les programmes radio-TV. — Les bourses : page 19
L'actualité suisse : page 21

Une motocycliste grièvement blessée à Buttes (Page Val-de-Travers)
Hockey : les équipes neuchâteloises de première ligue (Page 15)
Drame sanglant à Siebnen (SZ) : deux morts (Page 21)

NOTRE TÂCHE

L'épreuve de force se prolongeant au Québec, entre le gouvernement et le F.L.Q., nul ne s'y trouve plus désormais en sécurité. D'autres assassinats sont à craindre, si la situation ne devient pas mouvante, du fait d'une initiative, émanant de l'un ou l'autre « adversaire » en présence, et de nature à provoquer une détente.

Compte tenu de son comportement ces derniers jours, on se demandera d'ailleurs si le F.L.Q. souhaite vraiment un apaisement, tel que l'imaginent les autorités politiques, judiciaires, militaires et policières en place.

Il semble plus conforme à la réalité de redouter le contraire. Si les extrémistes tiennent réellement et solidement la barre au sein du F.L.Q., comme on a tout lieu de le supposer, il ne se contentera pas d'un sauf-conduit pour vingt-trois de ses membres actuellement détenus au Canada.

Le but qu'il vise consiste probablement à ébranler tout l'édifice social au Québec, de « choquer », au sens clinique du terme, afin d'y faire durer le sentiment général d'insécurité et d'instabilité.

Les idéologues dont s'inspirent les meneurs du F.L.Q. sont ceux-là mêmes qui ont mobilisé les pirates de l'air palestiniens. Leur objectif commun : répandre partout la peur, par le meurtre politique, afin que parmi les foules naisse le doute quant au degré de confiance qu'elles peuvent accorder à leurs systèmes actuels de gouvernement.

C'était le mois dernier le Moyen-Orient et, par ricochet, une partie de l'Europe, dont la Suisse, qui se trouvaient visés. C'est maintenant le Canada. A qui le tour, demain ? Ayons garde de nous croire en sécurité, parce que le calme règne autour de nous aujourd'hui. C'est peut-être le calme avant l'orage.

Profitons-en pour nous interroger sur les mesures que nous pourrions, que nous devrions prendre, chacun dans sa petite ou grande sphère d'influence, pour renforcer le système de libre vie, de libre circulation et de libre pensée auquel nous sommes attachés.

Demandons-nous si tout le monde, autour de nous, bénéficie des bienfaits de ce système, dans une mesure équitable. Et, si tel n'est pas le cas, intervenons courageusement pour que cela change. Notre sécurité à tous, demain, est à ce prix, car nous couperons ainsi l'herbe sous les pieds aux agitateurs en puissance.

R. A.

Sécurité totale par la
NATIONALE SUISSE ASSURANCES
Agence générale
André BARMETTLER
NEUCHÂTEL

AVIS TARDIFS

Fr. 2.20 par millimètre de hauteur

T.P.N. CENTRE DE CULTURE
Pommier 9, Neuchâtel
Ce soir et demain soir, à 20 h 30

MOI, UN NOIR

Film de Jean Rouch, présenté par Aaron Tolen, sociologue camérounais. Débat.
Manifestation organisée en collaboration avec la paroisse réformée de Neuchâtel.

Location : T.P.N. - Centre de culture, tél. 5 90 74, tous les jours, de 13 h 30 à 24 heures

Richard Coiffure
RUE DE L'HOPITAL 11
informe sa fidèle clientèle que le
SALON est FERMÉ
aujourd'hui et demain

COIFFURE BIOSTHÉTIQUE
R. KRASSNITZER
CLOS-DE-SERRIÈRES 1
J'avise mon honorable clientèle que je reprends le travail mardi 20 octobre, de 15 h à 19 h, mais le salon est ouvert aux heures habituelles.

PATINOIRE DE MONRUZ
OUVERTURE DE SAISON
Match amical :
ce soir 20 octobre, à 20 h 30
NEUCHATEL-BERNE
Hockey sur glace

Cours de pilotage Lignières

Le prochain cours de pilotage organisé par la section neuchâteloise du T.C.S. aura lieu à Lignières, le samedi 24 octobre prochain.

Prix du cours : membre T.C.S. 10 fr.
non-membre 20 fr.

Il reste encore des places disponibles.
Inscriptions à l'office : tél. 4 15 31.

COLLÉGIALE
Ce soir, à 20 h 30
JEAN-CHRISTIAN MICHEL
Location : Agence Strübin, librairie Reymond, tél. 5 44 66, et à l'entrée.

Cours de technique automobile

Comme chaque année, la section neuchâteloise du T.C.S. organise des cours de technique automobile.

Il reste encore des places disponibles pour le cours qui aura lieu au Val-de-Travers à partir du 27 octobre prochain.

Inscriptions à l'office : tél. 4 15 31.

Prix du cours : membre T.C.S. 5 fr.
non-membre 10 fr.

Naissances

Monsieur et Madame M. BERSET-BALSIGER, Jacqueline et Jean-Daniel ont la grande joie d'annoncer la naissance de

Yvan

le 19 octobre 1970

Maternité Pourtalès, Neuchâtel — Orée 50, Neuchâtel

Monsieur et Madame Jean-Daniel Kiehl ont la grande joie d'annoncer la naissance de leur fille

Anne-Françoise-Fanny

18 octobre 1970

Maternité Pourtalès — Neuchâtel Gibraltar 34

Monsieur et Madame Jean CAVADINI-BAUER et Christine ont la grande joie d'annoncer la naissance de

Jérôme - Frédéric

le 19 octobre 1970

Maternité des Cadolles, Neuchâtel — Tertre 3, Saint-Blaise

COMMUNIQUÉ

Le Lœtschental

Le Lœtschental est une vallée de toute beauté. Mercredi soir, à l'aula de l'Université, sous les auspices de l'Amicale des Valaisans de Neuchâtel et environs, Tristan Davernis saura mettre en valeur ses sites pittoresques grâce à des dias aux sujets originaux, aux couleurs magnifiques, aux prises de vue souvent exceptionnelles. Mais par la même occasion, ce conférencier-photographe relèvera plusieurs aspects moins connus du Lœtschental, concernant sa situation touristique présente et à venir. Car il ne suffit pas d'admirer un pays semblable pour le connaître. Il faut aussi prendre contact avec ses habitants.

NEUCHATEL

Etat civil de Neuchâtel

NAISSANCES. — 14 octobre. Caussin, John-Frédéric-Désiré, fils d'Elie-Georges-Albert, chauffeur à Marin, et de Lucette-Yvette, née Jeanneret ; Gilardoni, Jean-Yves, fils de Remo-Richard, fondé de pouvoir à Marin, et de Claudine-Violette, née Tran-duy-Xa. 15. Dekens, Carine-Maggy-Marthe, fille de Jacques-Albert-Raymond, ingénieur à Neuchâtel, et de Claudine-Jacqueline-Nelly-Annie, née Coenen. 16. Piscitello, Vincenzo-Claudio, fils de Giuseppe-Santi, conducteur-contrôleur à Neuchâtel, et de Pietra, née Miceli. 17. Pacco, Sandro, fils de Silvano, menuisier à Colombier, et de Maria, née Cortina.

PUBLICATIONS DE MARIAGES. — 16 octobre. Du Bois de Dunilac, Eric-Roland, architecte, et Carter, Jacqueline, les deux à Carouge ; Wüst, Raymond, conducteur de machines et Guérard, Liliane, les deux à Boudry ; Raymond, Alain-Louys, commerçant et Junod, Francine, les deux à Neuchâtel ; Bourquenez, Rémy-Léon-Paul, typographe conducteur et Rollier, Daisy-Edith, les deux à Neuchâtel ; Grangier, Arthur-Bernard, boulanger-pâtissier et Gemignani, Claudia, les deux à Neuchâtel.

MARIAGES CÉLÉBRÉS. — 15 octobre. Eigeldinger, Frédéric-Stéphane, professeur à Saint-Blaise, et Leuba, Danielle-Andrée, à Neuchâtel. 16. Froidevaux, Raymond-Joseph, employé de commerce à Colombier, et Follonier, Anne-Marie, à Neuchâtel ; Braillard, Pierre-André, employé de laboratoire à Colombier, et Krähenbühl, Anne-Marie, à Neuchâtel ; Reiser, Karl, appareilleur, et Salmhofer, Maria-Anna, les deux à Neuchâtel ; Henry, Jean-Pierre-Arthur, employé d'assurances à Peseux, et Belk, Chantal-Monique, à Neuchâtel ; Barbezat, Jean-Claude, professeur aux Bayards, et Coullery, Josette-Claire, à Neuchâtel ; Mombelli, Alberto-Carlo, peintre en bâtiment, et Robert, Anne-Lise, les deux à Neuchâtel ; Gallay, Simon, commerçant, et Brühlmann, Hélène-Elisabeth, les deux à Neuchâtel ; Müller, Jean-Georges, mécanicien à Neuchâtel, et Monot. Elisabeth-Lucie, à Colombier ; Nusbaumer, Jean-Claude, photographe, et Guillod Micheline-Noëlle, les deux à Neuchâtel ; Naguel, François, technicien en chauffage, et Gutknecht, Christine-Simone, les deux à Neuchâtel ; Richard, Daniel-René, coiffeur, et Laubscher, Marlise, les deux à Neuchâtel.

DÉCÈS. — 13 octobre. Petitpierre, née Probst, Marguerite-Isabelle, née en 1892, ménagère à Couvet, veuve Louis-Henri-André. 14. Tinguely, Raoul-Alexandre, né en 1911, ouvrier à Cressier, veuf de Nelly-Marie, née Persoz. 15. Ciorciari, Vito, né en 1948, manœuvre à Cortaillod, époux de Biagina, née Picerni. 16. Racine, Robert-Alfred, né en 1935, mécanicien à Marin, époux de Madeleine-Edith, née Blösch ; Perret-Gentil, dit Maillard, Clément-Ulysse-Albert, né en 1891, ancien glacier à Corcelles, époux de Bertha, née Stauffer ; Paris, née Regis, Martha-Anna-Herminie, née en 1892, ménagère à Neuchâtel, veuve de Gustave-Victor ; Marion, née Chabloz, Cécile-Marie, née en 1896, ménagère à Bôle, veuve de Pierre-Constant. 17. Meister, Edgard, né en 1924, technicien-mécanicien, à Zurich, célibataire.

Observations météorologiques

Observatoire de Neuchâtel 19 octobre. — Température : Moyenne : 10,9 ; min. : 6,5 ; max. : 14,8. Baromètre : Moyenne : 719,2. Vent dominant : direction : sud-ouest ; force : modéré de 16 h à 20 h ouest, modéré à assez fort. Etat du ciel : nuageux ; de 9 h à 15 h 30 clair à légèrement nuageux, ensuite couvert.

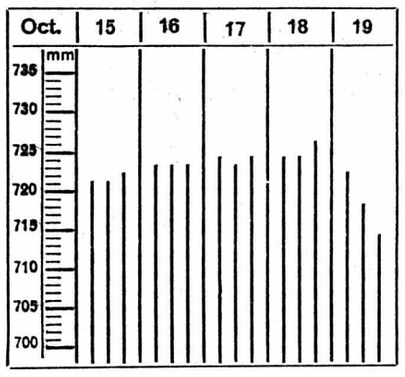

Niveau du lac 19 octobre à 6 h 30 : 429,16

Prévisions du temps. — Nord des Alpes, Valais, nord et centre des Grisons : le ciel sera très nuageux à couvert avec des précipitations intermittentes. La température sera comprise entre 5 à 10 degrés en fin de nuit et 7 à 12 l'après-midi. La limite des chutes de neige se situera vers 1100 mètres. Vents du secteur ouest à nord-ouest, modéré à fort en plaine, fort en montagne.

Evolution probable pour mercredi et jeudi. — Nord des Alpes : très nuageux à couvert, quelques précipitations régionales, surtout dans l'est du pays. Neige jusque vers 1000 mètres.

NOUVELLES SUISSES

Près de Vétroz

ADOLESCENTE TUÉE PAR UNE VOITURE

(c) Hier soir vers 17 h 50 une voiture conduite par M. François-Emmanuel Comby, 25 ans, domicilié à Chamoson roulait sur la route cantonale Ardon-Sion. Peu après le village de Magnot, une adolescente de 12 ans, Innocenta Illaro, d'origine italienne mais domiciliée à Vétroz traversa inopinément la chaussée. Grièvement blessée, l'enfant est décédée lors de son transport à l'hôpital de Sion.

En faveur des populations de montagne

Poires de table moins chères

L'Union valaisanne pour la vente des fuits et légumes, de concert avec la Régie fédérale des alcools, organise actuellement une vente à prix réduit de poires « louise-bonne » en faveur des populations de montagne.

Cette action qui porte sur la livraison de poires de table de la classe de triage 1 au prix de 13 fr. par plateau de 20 kg brut, franco gare de destination (franco domicile lorsque le lieu de destination se trouve à plus de 5 km ou à une altitude supérieure de plus de 300 m de la gare de destination) concerne plus de 400 communes suisses dont 85 communes valaisannes (20 dans le bas et 65 dans le Haut-Valais).

VIGNOBLE – VIGNOBLE

Le Landeron : inauguration de l'école enfantine la Garenne

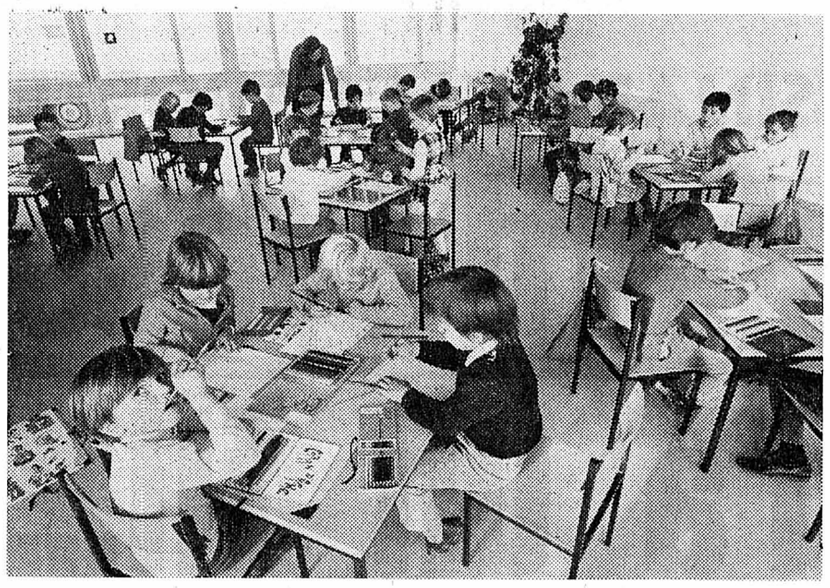

L'école enfantine la Garenne : trois ans d'efforts pour arriver à ce résultat.

(Avipress - J.-P. Baillod)

(sp) Après trois ans d'efforts soutenus l'école enfantine La Garenne a ouvert ses portes le 12 octobre à 30 enfants et elle sera inaugurée samedi dans le cadre de sa kermesse annuelle. Il est bon de rappeler que les buts que s'est assignée l'Association en ouvrant la Garenne sont de permettre un développement harmonieux de l'enfant sur les plans sensoriel, moteur et intellectuel ; de le préparer à la vie scolaire de demain en facilitant le changement de son milieu familial où il est le petit roi à un monde nouveau peuplé d'êtres identiques à lui-même, où il doit donc lutter ; d'aider enfin sa famille dans sa tâche générale d'éducation.

La construction et la gestion de la Garenne n'ont été possibles que grâce à l'élan de générosité de toute la population ainsi que des collectivités officielles et privées du Landeron et des environs.

A l'occasion de l'inauguration, une exposition de livres sera faite dans cette nouvelle classe, ceci avec la collaboration du professeur Maurice Evard.

BEVAIX

Châtelard en verve

(sp) Les footballeurs du F.-C. Châtelard sont en verve cette saison. Après sept rencontres, ils sont en tête avec treize points. Sous la direction de l'entraîneur Lucien Gattoliat, l'équipe a pris un excellent départ et peut logiquement nourrir l'espoir d'obtenir un titre qui lui permettrait de disputer la poule finale pour l'ascension en troisième ligue et devenir ainsi le premier club de la région de la Béroche à y évoluer.

ENGES

Tuberculose à l'école

Bien que le dépistage et le traitement de la tuberculose aient fait de remarquables progrès, cette maladie est loin d'avoir baissé pavillon devant la médecine moderne et fait encore des ravages. Une petite élève de 1re année vient en effet, après avoir été mise en observation pendant une semaine à l'hôpital Pourtalès, d'être conduite à Leysin pour une cure de 6 mois avec sa petite sœur âgée de 5 ans, elle aussi atteinte du même mal. Toutes deux retrouveront leur frère (6 ans) déjà en traitement depuis 4 mois. C'est dire tout le courage dont devront faire preuve leurs parents pour supporter une si longue séparation qui est la seule voie possible pour rendre la santé à leurs enfants.

Notons que, selon les médecins, les autres écoliers ne courent pas le risque d'être contaminés, mais que, pour plus de sûreté tous les élèves seront radiographiés la semaine prochaine lors de la venue annuelle du car de la ligue contre la tuberculose.

SAINT-BLAISE

Footballeurs en herbe

(sp) Une rencontre de football opposant les équipes de minimes de Saint-Blaise et d'Hauterive s'est déroulée samedi matin au terrain des Fourches. Malgré un engagement total de la part de tous ces jeunes footballeurs, le match s'est achevé par un résultat de 0 à 0. Les équipes de minimes de Saint-Blaise, Hauterive et Marin participent à un petit championnat dont le vainqueur remportera une coupe.

Nouveau moniteur

(sp) M. René Hennet a passé avec succès, à la piscine des Vernets, à Genève, les examens pour l'obtention du titre de moniteur expert de natation et de sauvetage. M. Hennet fait partie depuis de longues années de la Société de sauvetage du Bas-Lac.

MARIN

Derniers devoirs

(sp) C'est en présence d'une nombreuse assistance que se sont déroulées, lundi, les obsèques de M. Alfred Racine. Agé de 35 ans, M. Racine s'était éteint subitement dans la nuit du 15 au 16 octobre. La cérémonie se déroula au temple de Saint-Blaise et c'est au cimetière intercommunal des Epinettes que la dépouille du défunt fut mise en terre. Des représentants de l'entreprise où M. Racine travaillait, ceux du F.-C. Marin et du corps des sapeurs-pompiers de la commune étaient présents. Le pasteur Ecklin, qui officiait, sut retracer avec exactitude la vie courte mais bien remplie du défunt.

CORCELLES

L'activité des pupilles et pupillettes

De notre correspondant :

En septembre, les responsables des sous-sections de gymnastes actifs ont assisté à un concours interne qui s'est déroulé au stade de la Croix. Les concours comportaient : saut en longueur, jeux d'adresse, gymkhana, courses au sac et course aux œufs que notre journal avait patronnés. Grâce au dévouement de M. François Dothaux, chef technique, des moniteurs et monitrices André Aellen et Lucette Vuilliomenet, de M. Gilbert Jeanneret, de bons résultats ont pu être notés. Il en fut de même une quinzaine de jours plus tard lorsque garçons et fillettes s'en allèrent à la finale neuchâteloise des concours de jeunesse à la Chaux-de-Fonds.

Résultats notés. — Concours interne par catégories d'âge : ● **Cat. A :** Jean-Luc Jordi, Enrico Garzoli, Philippe Rossetti, Michel Pfenninger. ● **Cat. B :** Tony Jordi, Roberto Larzio, Michel Arm, Fred-André Minder. ● **Cat. C :** José-Eric Minder, Jacky Arm, Eric Tozzini, etc. ● **Cat. D :** André Métraux, Stéphane Jeannet, Serge Arm, Eric Vuilliomenet, etc.

Catégorie des pupillettes. — Cat. A : Sonia Arm, Denise Albisetti. ● **Cat. B :** Nadiana Ninisin, Martine Ruedin, Tina Duvoisin, Sonia Baur, etc. ● **Cat. C :** Sabine Glauser, Isabelle Dothaux, Ariane Grau, Patricia Baur, etc. ● **Cat. D :** Catherine Schenevey, Micheline Bruat.

Concours de la Chaux-de-Fonds. — Cat. E : 1er Tony Jordi (avec félicitations du responsable des concours cantonaux de jeunesse) ; 3. Jacky Arm ; 8. Michel Arm, François Jeannet. ● **Cat. C :** 8. Michel Pfenninger. ● **Cat. D :** 15. Marcel Pierrehumbert ; 18. Enrico Garzoli ; 19. Jean-Luc Jordi ; 23. Jean-Philippe Glauser ; 29. Denis Pierrehumbert.

Extrait de la Feuille officielle suisse du commerce

25 mai. F. Jeannin, à Cortaillod, décoration de la boîte de montre. Le titulaire Francis Jeannin est maintenant domicilié à Corcelles, commune de Corcelles-Cormondrèche. La maison modifie son genre d'affaires comme suit : Fabrication et vente d'articles horlogers et de bijouterie fantaisie. Nouvelle adresse à Cortaillod : avenue François-Borel 1.

26 mai. Le chef de la maison Joseph Bocanelli, à Chez-le-Bart, commune de Gorgier, est Joseph Bocanelli, à Chez-le-Bart. Commerce de boulangerie-pâtisserie et alimentaion générale.

26 mai. F. Devaux, à Bevaix, exploitation du garage et du bar à café Relais la Croix. La maison modifie son genre d'affaires comme suit : exploitation du garage « Relais la Croix ». Adresse : rue de Neuchâtel.

26 mai. Joseph Kolly, à Cernier, confiserie, tea-room. Par suite du transfert du siège de la maison à Bulle, la raison est radiée d'office du registre du commerce de Cernier.

26 mai. Edouard Dubied & Cie, à Couvet, fabrique de machines à tricoter. Georges Foeldes, à Neuchâtel, a été nommé fondé de procuration, avec signature collective à deux.

16 juin. Société immobilière les Cudeaux S.A., à Corcelles, commune de Corcelles-Cormondrèche. La secrétaire du conseil d'administration Marguerite-Cécile Guinand née Meyer, veuve d'Oscar-Lucien est remariée et est épouse de Paul Donzallaz, maintenant originaire de Villaraboud est actuellement domiciliée à Romont. Nouvelle adresse de la société : Grand-Rue 14b, à Cormondrèche.

Communauté d'horlogerie de précision, à la Chaux-de-Fonds, société coopérative. Eric Perrenoud, 2me vice-président, a démissionné, et Maurice-Edmond Jacot-Guillarmod, n'est plus directeur, leurs signatures sont radiées. Henri-Auguste Favre, jusqu'ici président, devient membre. Pierre Calame, jusqu'ici premier vice-président, est nommé président. Erwin Schnegg, à Tramelan, est nommé 1er vice-président. Francis Prétôt, à la Chaux-de-Fonds, est nommé 3me vice-président. Les membres ont toujours la signature collective à deux. Est nommé directeur, avec signature individuelle, Maurice Aeschlimann, à la Chaux-de-Fonds.

Mousses Industrielles S.A., à Neuchâtel. Selon procès-verbal authentique de son assemblée générale du 5.6.1970, la société a porté son capital social de Fr. 200,000 à 794,000 fr., par l'émission de 44 actions de 1000 fr. chacune et de 55 actions de 10,000 fr. chacune, les unes et les autres nominatives et entièrement libérées. La libération de l'augmentation du capital s'est faite à concurrence de 542,464.70 fr. par versement en espèces et pour le solde soit 51,535.30 fr. par compensation de créances contre la société. Le capital social de 794,000 fr., entièrement libéré, est divisé en 244 actions privilégiées nominatives de 1000 fr. et 55 actions ordinaires nominatives de 10,000 fr. Les statuts ont été modifiés en conséquence ainsi que sur d'autres points non soumis à publications. Irving Rifkin, de nationalité américaine, à Verona U.S.A., a été nommé administrateur avec signature collective à deux. Liliane Wagner-Leschot, à Neuchâtel, devient administratrice sans signature.

Télémo S.A., à Saint-Blaise, commerce de radios, télévisions, et appareils électroniques, etc. Selon procès-verbal authentique de son assemblée générale du 12.6.1970 la société a porté son capital social de 50,000 fr. à 100,000 fr. par l'émission de cinquante actions de 1000 fr. chacune, nominatives, entièrement libérées par compensation avec des créances à concurrence de 50,000 fr. contre la société. Les statuts ont été modifiés en conséquence. Le capital social entièrement libéré est actuellement de 100,000 fr. Le conseil d'administration est composé de : Edward Böhringer, à Bevaix, président ; Maurice Gros, maintenant domicilié à Hauterive, est vice-président et administrateur-délégué ; André Antonietti, à Saint-Aubin, secrétaire. La société sera dorénavant engagée par la signature collective à deux des administrateurs. Les pouvoirs conférés à Maurice Gros sont modifiés en ce sens.

17 juin. Fabrique John S. Chappuis Société Anonyme, à Peseux, fabrication, vente de machines et outils et exploitation de produits industriels. Suivant procès-verbal authentique de son assemblée générale du 28 mai 1970, la société a modifié ses statuts sur des points non soumis à publication. Les administrateurs Raoul de Perrot, Marcel Ecureux et Michel de Coulon, ont démissionné, leurs signatures sont radiées ; Charles-Emile Neuhaus n'est plus fondé de pouvoir ; sa signature est radiée. Le conseil d'administration est composé de : François-Michel Thorens, à Saint-Blaise, président ; Jean Mariethoz, à Couvet, vice-président ; Willy Fuchs, à Bôle, secrétaire ; Jacques-Albert Chappuis, actuellement à Serroue sur Corcelles, commune de Corcelles-Cormondrèche, maintenant administrateur ; Fernand-Paul-William Röthlisberger, maintenant administrateur. Ont été nommés fondés de pouvoir : Pierre Logos, à Saint-Blaise ; Pierre Joseph, à Chambrelien, commune de Rochefort ; Robert Kohler, à Neuchâtel ; Georges Földes, à Neuchâtel ; Georges Desaules, à Hauterive. La société sera dorénavant engagée par la signature collective à deux des administrateurs et des fondés de pouvoir, cependant un fondé de pouvoir ne peut signer qu'avec un administrateur.

18 juin. Honeste Bourdon, à la Chaux-de-Fonds, exploitation de l'Hôtel de France, café-restaurant et de l'Hôtel de la Poste et de la Gare, café-restaurant. Le titulaire n'exploite plus l'hôtel de la Poste et de la Gare, café-restaurant. Le titulaire Honeste Bourdon et son épouse Anita Ursula née Opprecht ont adopté par contrat le régime de la séparation de biens.

Radiation de la raison sociale V. Meyer, Le Petit Paladin, à la Chaux-de-Fonds, exploitation d'un café, d'office en application des dispositions de l'art 68 de l'ORC par suite de départ du titulaire.

Au Petit Paladin, Benedikt Vinzens, à la Chaux-de-Fonds. Le chef de la maison est Benedikt Vinzens, à la Chaux-de-Fonds, époux séparé de biens de Martha Miriam née Stark. Exploitation d'un café-bar. Rue de la Serre 101.

Fabrique de montres Rotary S.A., à la Chaux-de-Fonds. Jean-Pierre Metzger, vice-président du conseil d'administration, est nommé administrateur-délégué en conservant ses fonctions de vice-président. Pierre-André Schwaar, jusqu'ici directeur, devient administrateur. La société reste engagée par la signature collective à deux des administrateurs, du directeur et des fondés de pouvoir.

Fabrique d'Ebauches de Fleurier S.A., à Fleurier. Paul Born, à Fleurier, et Roland Marioni, à Fleurier, ont été nommés fondés de procuration avec signature collective à deux. André Calame et André Treybal, fondés de procuration, ont démissionné, leurs pouvoirs sont éteints.

A. Thuring & Cie, Publi-Film, à Neuchâtel, sous cette raison sociale il a été constitué, une société en commandite qui a commencé le 1er février 1970. Elle a pour seul associé indéfiniment responsable Adolphe-Augustin Thuring, à Neuchâtel, et pour associée commanditaire, son épouse Anna-Régina-Maria Thuring née Lenaerts, avec une commandite de 1000 fr. Production, commercialisation, achat, vente, location de tous films publicitaires et documentaires ainsi que toutes opérations en relation avec ce but. Locaux : Rue du Seyon 6.

Granum S.A., à Neuchâtel, fabrication, vente, installation d'appareils de chauffage, etc. Jean-Pierre Mouchet, a été nommé directeur avec signature individuelle ; il est également nommé administrateur sans signature. Sa procuration est éteinte. Henri Soguel, jusqu'ici administrateur unique devient président ; il continue d'engager la société par sa signature individuelle.

18 juin. Hasler Installations S.A. Succursale de Neuchâtel, établissements de projets et exécution d'installations électriques, etc. L'administrateur Wolfgang Marti a été nommé délégué du conseil d'administration. Il continue à signer collectivement à deux pour l'ensemble des établissements.

18 juin. Institut neuchâtelois de microbiologie, à Neuchâtel. Sous ce nom, il a été constitué, selon acte authentique du 9 juin 1970, une fondation. Elle a pour but d'effectuer les analyses microbiologiques qui lui seront confiées par les hôpitaux, les médecins, les services cantonaux s'occupant de la santé publique, ainsi que par toutes personnes ou institutions qui s'adressent à elle. Les intéressés pourront confier à la fondation l'ensemble de leurs analyses ou une partie de celles-ci. La fondation est administrée par un conseil de fondation de 13 membres et un comité de 5 membres. Elle est engagée par la signature collective à deux de : Roger Ramseyer, à la Chaux-de-Fonds, président ; Bernard Courvoisier, à la Chaux-de-Fonds, et Daniel Conne, à Neuchâtel. Adresse de la société : Hôpital de la Chaux-de-Fonds, rue Chasseral 20.

19 juin. Dispensaire du Locle, au Locle, venir en aide, pour les soins médicaux aux personnes indigentes de la circonscription communale du Locle. Selon procès-verbal authentique du 26 mai 1970 et arrêté du Conseil d'Etat de la République et canton de Neuchâtel du 12 juin 1970, l'acte de fondation a été revisé. Le but de la fondation est de venir en aide aux personnes indigentes domiciliées sur le territoire du Locle par le paiement de tout ou partie des frais résultant de soins médicaux, d'achats de médicaments, de soins dentaires, d'achats d'appareisl, prothèses, lunettes. Dorénavant l'administration du Dispensaire est confiée à un comité de 15 membres. Les statuts ont été modifiés sur d'autres points non soumis à publication. La fondation est toujours engagée par la signature collective du président ou du vice-président, apposée collectivement avec celle du caissier ou du secrétaire. Philippe Vuille, vice-président, a démissionné ; sa signature est radiée. A été nommé vice-président René-Willy Pingeon, au Locle.

19. juin. Le chef de la maison Fernand Hügli, à Bevaix, est Fernand Roger Hügli, à Bevaix, exploitation d'une pension pour personnes âgées et handicapées, à l'enseigne « Pension La Lorraine ». Chemin du Pré Rond.

19 juin. Portescap, à la chaux-de-Fonds, spécialités horlogères, société anonyme. André Ruch n'est plus sous-directeur. Ses pouvoirs sont éteints.

19 juin. Le chef de la maison W. Perret, Décadis, à la Chaux-de-Fonds, est Willy Frédéric Perret-Jeanneret, à la Chaux-de-Fonds. Argentage et décalque de disques de quantième. Rue du 1er Mars 5.

22 juin. Corta-Meubles, scierie et fabrique S.A., à Cortaillod. Le conseil d'administration est composé de : Paul Cretegny, à Saint-Blaise, vice-président. Les administrateurs Hans Sandmeier, fils, et la signature collective du fondé de procuration Edouard Hofer, avec l'un des administrateurs ou le directeur. Nouvelle adresse : Route de l'Areuse 7.

RÉGION DES LACS

GLÉRESSE

Exposition Geiger-Wœrner

(c) L'ancienne maison Hortin a ouvert ses portes à l'exposition de l'atelier de tissage Geiger-Wœrner où l'on trouve un grand nombre d'objets tissés tels que nappes, jetés de divan, rideaux, foulards, étoffes en soie naturelle et encore quelques tapisseries modernes. Une autre intéressante branche textile est représentée par les batiks. L'exposition, qui occupe l'étage de cette belle maison antique, ne se fera dorénavant que tous les deux ans.

Avis mortuaires

L'amour ne périt jamais.
I Cor. 13 : 8.

Monsieur et Madame Georges Fitzé et leur fils Michel, à Cormondrèche ;
Monsieur et Madame Robert Duckert et leurs enfants Isabelle, Christiane, Geneviève et Olivier, à Neuchâtel ;
Monsieur et Madame Henri Veyrassat, à Genève ;
Monsieur et Madame Christian Pleines et leurs enfants Marie-Claude, Vivien, Anne et Christophe, à Genève ;
Monsieur et Madame Raymond Capdeville et leurs enfants Catherine, Renaud et Sophie, à Paris ;
Monsieur et Madame Louis Veyrassat et leurs enfants Marc-Henri et Agnès-Elisabeth, à Morges ;
Monsieur et Madame Paul Veyrassat, à Thörishaus près de Berne ;
les familles Bernard, Allouard, de Bouillane de Lacoste, Burnier, Engelbach, Henriod, Jequier, parentes et alliées,
ont le chagrin d'annoncer la mort de

Madame Jaques HENRIOD
née Elisabeth VEYRASSAT

leur chère mère, grand-mère, sœur, belle-sœur, tante, grand-tante, cousine, parente et amie, endormie dans la paix de son Seigneur, après quelques jours de maladie.

2036 Cormondrèche, le 18 octobre 1970.
(Grand-Rue 6)

Le service funèbre aura lieu au crématoire de Neuchâtel, mardi 20 octobre, à 15 heures.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part

La section de Neuchâtel, de l'Association suisse pour le suffrage féminin, a le chagrin de faire part à ses membres et amis du décès de

Madame
Elisabeth HENRIOD
née VEYRASSAT

membre fidèle et dévoué de notre mouvement, dès ses débuts.

Je ne te laisserai point, je ne t'abandonnerai point. Sois ferme et prends courage. Sois sans crainte et sans peur, car l'Eternel ton Dieu est avec toi.
Josué 1 : 5-6-9.

Madame Fernand Sunier-Rollier, à Nods ;
Monsieur et Madame Charles-André Schori-Sunier et leur fils Philippe, à Neuchâtel ;
les familles Sunier, Marchand, Rollier, parentes et alliées,
ont la douleur de faire part du décès de

Monsieur Fernand SUNIER

leur cher et regretté époux, papa, grand-papa, frère, beau-frère, oncle, cousin, parent et ami, que Dieu a repris à Lui, après une longue et pénible maladie, à l'âge de 68 ans.

2518 Nods, le 17 octobre 1970.

Tu as été mon aide, ne me laisse pas, ne m'abandonne pas, ô Dieu de mon salut.
Ps. 27 : 7-9.

L'enterrement aura lieu à Nods, mardi 20 octobre, à 14 h 30.

Domicile mortuaire : hôpital des Cadolles, Neuchâtel.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part

Madame Berthe Weissmüller, à Montalchez (NE) ;
Monsieur et Madame René Weissmüller, à Neuchâtel ;
les familles parentes et alliées, à Lausanne et Zurich,
ont le chagrin de faire part du décès de

Monsieur
Willy WEISSMÜLLER

leur cher époux, frère, beau-frère, parent et ami.

Selon le désir du défunt, l'incinération a eu lieu le 19 octobre en présense des proches. Il ne sera pas envoyé de faire-part.

Montalchez et Neuchâtel, le 19 octobre 1970.

REMERCIEMENTS

Vivement touchée des nombreuses marques de sympathie reçues, la famille de

Madame Marguerite MAULEY
née Delachaux

exprime ses remerciements à toutes les personnes qui, par leur présence, leur envoi de fleurs, ou leur message ont pris part à son grand deuil et les prie de trouver ici l'expression de sa reconnaissance pour l'affection témoignée pendant son épreuve.

Bevaix, octobre 1970

Profondément touchée des témoignages de sympathie et d'affection reçus, lors du décès de

Monsieur Armand LEUBA

Madame Leuba remercie sincèrement toutes les personnes qui ont pris part à son deuil par leur présence, leurs envois de fleurs ou par leurs messages et les prie de trouver ici l'expression de sa vive gratitude.

Corcelles, octobre 1970.

Profondément touchée des nombreux témoignages de sympathie reçus à l'occasion de son grand deuil, la famille de

Monsieur Ernest WYDLER

remercie très sincèrement toutes les personnes qui, par leur présence aux obsèques, leurs messages et leurs envois de fleurs, ont pris part à sa douloureuse épreuve, et les prie de trouver ici l'expression de sa sincère gratitude.

Vaumarcus, octobre 1970.

A Neuchâtel et dans la région

Le budget pour 1971 de la ville de Neuchâtel :
UN DÉFICIT DE DEUX MILLIONS DE FRANCS

La participation financière des communes suburbaines qui « vivent sur le chef-lieu » devient indispensable

Dans un rapport au Conseil général, le Conseil communal de Neuchâtel propose à celui-ci d'adopter le budget de la Ville pour 1971 (y compris le budget des écoles communales) qui se présente comme suit :

- **Compte financier :**
  - Recettes . . . . . Fr. 76,652,157.—
  - Dépenses . . . . . » 75,012,380.—
  - soit un boni présumé (résultat d'exploitation) de Fr. 1,639,777.—
- **Compte des variations de la fortune :**
  - Charges nettes (dépenses) . . . . Fr. 3,702,100.—
  - Profits (recettes) . . . . . » 1,639,777.—
  - soit un déficit présumé de . . . . Fr. 2,062,323.—

Commentant ce budget, le Conseil communal rappelle qu'à plusieurs reprises déjà et à différentes occasions, il avait souligné combien il est malaisé d'établir, dans la réalité des faits, un budget dont pas mal de dépenses échappent à sa décision, **ainsi les salaires dont l'adaptation constante et la revision périodique grèvent ses comptes.** La dispensation de la culture et de l'éducation à la jeunesse devient chaque année plus onéreuse : l'aggravation par rapport au dernier budget est de plus d'un million de francs. **Mais c'est surtout le problème des investissements qui reste à l'avant-garde des préoccupations de la commune :** « ... Il faudrait réaliser beaucoup alors que tout coûte cher et que les collectivités publiques se trouvent si fortement sollicitées dans nombre de secteurs de l'activité humaine. On ne saurait dès lors tout bloquer pour un certain laps de temps, sous prétexte — et c'est pourtant vrai — que l'argent se fait rare et par conséquent cher. C'est pourquoi il faut s'efforcer de coordonner l'impact de nos demandes de crédits, afin qu'elles s'inscrivent dans la ligne d'une politique d'investissements rentables et opportuns. »

Le Conseil communal affirme ensuite qu'il continuera, comme il l'a fait jusqu'ici, à donner la priorité aux affaires scolaires et sociales et qu'il recherchera les solutions les plus favorables pour doter la ville des équipements nécessaires à son développement. Mais « il y a tant à faire, et dans de nombreuses directions à la fois, qu'il devient quasi impossible de tout réaliser en même temps. **Nous réaffirmons, au risque de nous répéter, que nous devons adapter notre rythme d'équipement aux possibilités que nous offre le marché des capitaux. »**

UN ÉCART QUI DIMINUE...

« ... Nous avons essayé, poursuit le Conseil communal, de serrer la réalité de près en présentant un budget pour 1971 qui boucle avec un excédent de dépenses de 2,062,323 fr. (1970: 2,380,565 francs). Cependant, le total de ces dernières atteint 80 millions environ, ce qui démontre bien le caractère inflationniste de tout budget, qu'il soit de la commune, du canton ou de la Confédération. La dévalorisation de la monnaie **est aussi l'un de ces phénomènes endémiques auxquels selon certains, notre ration devrait s'accoutumer, tout en le déplorant bien sûr.** Les recettes, quant à elles, ne suivent qu'avec un certain décalage la courbe des dépenses et elles se montent à 77,8 millions. Cependant — et comme c'est le cas pour l'exercice en cours — le compte financier accuse un excédent de recettes de 1,600,000 francs (1970 : 1,800,000 fr.). Grâce à des mesures notre compte d'exploitation présente ainsi à nouveau un solde positif que nous devrions encore pouvoir augmenter si les dépenses consenties au titre de la médecine, de la culture et de l'instruction publique étaient équitablement réparties entre les communes de notre canton.

En effet, d'après les estimations qui ont été faites et dont la commission financière 1970 a déjà largement débattu, les diminutions de charges pourraient atteindre quelque 2 millions, ce qui nous permettrait, sans nul doute, d'équilibrer nos comptes. »

Dans son rapport à l'appui du précédent budget, le Conseil communal constatait que l'écart entre la prévision des rentrées fiscales et l'encaissement réel allait en diminuant d'année en année. Pour l'exercice en cours le produit de l'impôt a été supputé à 25,3 millions alors que pour 1971, il est prévu qu'il devrait atteindre le plafond des 30 millions. L'augmentation est d'environ 4,7 millions par rapport à 1970, **quotité qui se révèle être la plus élevée depuis des décennies et ne se rapprocherait que de celle intervenue entre 1967 et 1968 se montant alors à 4 millions.** L'exécutif signale encore que les comptes 1969 présentent des rentrées fiscales de 26,2 millions, alors qu'on les avait estimées à 23 millions de francs.

POUR 100,000 HABITANTS

Après avoir passé les différents postes en revue, le Conseil communal tire les conclusions :

« ... Nous avons, à différentes reprises, dans nos rapports, évoqué le fait que Neuchâtel demeure non seulement le chef-lieu du canton, mais encore la métropole du littoral, voire d'une région plus vaste qui comprend le Val-de-Ruz et le Val-de-Travers. Cette condition politique d'une part, et cette situation géographique d'autre part, font de la ville le centre d'un complexe urbain lequel, par conséquent, **doit posséder dans nombre de domaines un équipement adapté à une population de 100,000 habitants.**

Cette affirmation n'a rien d'exagéré, puisque notre fonction consiste, entre autres, à éduquer, soigner, divertir nos concitoyens d'un territoire allant des Verrières au Landeron, et du Pâquier à Vaumarcus. Cependant, nous entendons jouer ce rôle important avec la collaboration non seulement morale, **mais également matérielle** des collectivités publiques intéressées et ceci notamment dans les sphères scolaire, culturelle et hospitalière. **Pour ce faire, la législation en vigueur devrait être modifiée, en ce sens que chacun devrait** participer aux diverses institutions sur la base du « prix coûtant », ce qui n'est pas le cas actuellement.

SUR UN PIED D'ÉGALITÉ

Toutefois, les solutions apportées au traitement et à l'évacuation des eaux usées, à la destruction des ordures et déchets, ainsi qu'à la dispensation de l'enseignement au niveau secondaire inférieur, révèlent très clairement qu'**il a été possible de créer des organismes capables de mettre chacun sur un pied d'égalité.** C'est pourquoi nous cherchons à résoudre les problèmes mentionnés plus haut en nous inspirant de l'état d'esprit équitable et rationnel qui a présidé aux réalisations intervenues dans notre région et que nous venons de signaler.

Un inventaire, même sommaire, de l'équipement de Neuchâtel, démontrerait sans doute la matérialité de nos allégations mais il serait fastidieux. ... Toutefois, nous ne saurions jamais trop insister sur les atouts que possède notre cité, par exemple au point de vue touristique. Elle se situe, tout d'abord, dans le domaine des voies de communications, sur les lignes internationales de chemin de fer Paris - Berne - Milan et Copenhague - Bâle - Genève - Port-Bou. Les liaisons routières avec les villes du pays et celles de la France voisine sont bonnes. **La navigation fluviale, qui va se développer, lui permettra d'établir d'autres communications par ce nouveau moyen.** Son histoire, ses écoles, ses institutions culturelles et la possibilité d'y pratiquer bon nombre de sports, sont autant d'arguments positifs pour vanter ses charmes et ses attraits.

UNE AUTONOMIE QUI N'EST PAS MISE EN CAUSE

Quant à sa structure économique, notre cité peut se comparer favorablement avec des localités de son importance numérique. **Le secteur secondaire** paraît bien étayé, puisqu'il **draine 43 % du total cantonal du produit de l'impôt sur les personnes morales,** bien que 50 à 60 % seulement de la main-d'œuvre locale travaillent dans l'industrie. **Le secteur tertiaire se trouve lui aussi bien consolidé,** grâce aux administrations, banques, établissements d'assurances, de transports, commerces, etc. **Quant au secteur quaternaire, il se développe rapidement** du fait de la présence, à Neuchâtel, d'un centre scientifique de l'horlogerie. Le Laboratoire suisse de recherches horlogères, le Centre électronique horloger, le Contrôle technique des montres ainsi que d'autres institutions telles, par exemple, le Centre de documentation de l'industrie horlogère et le Bureau des normes connaissent un essor réjouissant.

Voilà donc dépeinte, dans ses grandes lignes, l'image de notre ville et de son environnement qui forment un tout cohérent et dont le second pose à la première certains problèmes qui doivent être résolus à satisfaction des deux. En effet, on peut souhaiter qu'avec de la bonne volonté, un esprit de collaboration et surtout du réalisme, on arrivera à éliminer les questions qui restent actuellement ouvertes. C'est à quoi nous essayons de nous employer à chaque occasion, afin de parvenir le plus rapidement au but. **En l'occurrence, rien ne devrait se modifier sur le plan politique, l'autonomie des communes n'étant pas mise en cause, mais des adaptations de lois et de règlements ainsi que la conclusion de conventions permettraient d'atteindre ces objectifs.**

La vie sociale, à l'échelon d'un groupe de communes, présente des écueils nombreux et il faut beaucoup de temps avant de pouvoir se comprendre mutuellement. Les contacts d'abord, puis les discussions, doivent être respectivement pris et conduites avec infiniment de tact et de psychologie, afin d'amener les interlocuteurs et ensuite les cocontractants à s'exprimer d'égal à égal.

En définitive, les problèmes deviennent si généraux qu'ils nous concernent tous. Enfin, comment peut-on imaginer mener à chef certaines affaires sur le plan communal seulement alors que des groupements de nations n'hésitent pas à réaliser des intégrations économiques !

Le problème de la main-d'œuvre devient inquiétant dans les maisons cantonales pour femmes âgées

Dans le rapport de la commission de surveillance des maisons cantonales pour femmes âgées, le secrétaire de la commission, M. R. Galland, écrit notamment que l'âge moyen des pensionnaires qui était de 81 ans en 1967 et en 1968, s'est élevé à 82 ans et sept mois. Cette élévation des âges ne va pas sans alourdir encore la tâche des directrices de ces maisons dont le principal souci demeure avant tout celui du recrutement d'employées qualifiées et stables. De jeunes aides, étrangères pour la plupart, peuvent encore être trouvées mais leur bonne volonté ne supplée pas à l'absence de collaboratrices aptes à remplacer les directrices pendant leurs absences. La commission s'interroge donc sur l'avenir de ces maisons, face au problème posé par le vieillissement des pensionnaires et à la pénurie chronique de personnel. Une modificatoin de leurs structures s'avérera bientôt nécessaire.

D'autre part, et pour la première fois depuis l'ouverture de ces établissements, deux pensionnaires sont entrées l'an dernier dans leur centième année : Mme Marie-Louise Vuille, à la pension de la « Sombaille » et Mme Ludovica Rudolf, aux « Lilas » de Saint-Martin. Enfin, soucieuse d'améliorer encore le confort de ces maisons, la commission a accepté le principe d'une transformation des chambres à trois lits en chambres à deux ou à un lit. Une première étape a été mise en exécution à Saint-Martin à la fin de l'année dernière. Celles de Serrières et de la Chaux-de-Fonds devaient suivre cette année. Pour permettre de réaliser ce programme, le Conseil d'Etat a accordé un nouveau subside de 50,000 francs.

La maison « Le Clos », à Serrières, accueillait au 1er janvier dernier 24 pensionnaires, celle de Saint-Martin un effectif moyen de 22 personnes et, enfin, celle de la « Sombaille » à la Chaux-de-Fonds, 38 pensionnaires. Sur 88 pensionnaires enregistrées en 1969, on comptait 48 Neuchâteloises, 23 Bernoises, quatre Vaudoises, trois Soleuroises, alors que les cantons de Fribourg, Genève et du Tessin étaient représentées chaque fois par deux pensionniares, ceux d'Argovie et de Zurich chaque fois par une pensionnaire. On notait également une ressortissante française et une ressortissante italienne.

Quant aux tranche sd'âge, et toujours pour l'effectif total des trois maisons, les octogénaires étaient en majorité (51), suivies par les septuagénaires (21), les nonagénaires (8), les sexagénaires 6-5), les centenaires (2) et une seule quinquagénaire.

Les membres du Club jurassien font le tour de leur domaine agrandi...

De notre correspondant :

Les diverses sections du club jurassien possèdent un chalet en montagne pour permettre à leurs membres de se retrouver dans la nature et mettre en pratique les buts de la société. La section « Chaumont » de Neuchâtel, quant à elle, possède depuis 1938 la « Chaumonette » chalet sis au Lessy, sur la Montagne de Boudry.

Dimanche dernier, sous le signe de l'Année européenne de la nature, les clubistes ont planté un épicéa dans leur propriété, répondant ainsi au vœu du comité central. C'est donc par une magnifique journée automnale, que s'est déroulée une petite cérémonie lors de laquelle M. Adolphe Ischer, président central du club jurassien, a rappelé la signification de l'Année de la nature. Il appartenait ensuite au vice-président de la section, M. Edgar Allemann, de relever le deuxième but de la journée. Depuis de nombreux mois, le problème de l'agrandissement du chalet est à l'étude. Les travaux de la commission spéciale désignée pour cette étude portent leurs premiers fruits. Un bel élan de solidarité a permis d'envisager l'achat d'une parcelle de terrain de 5700 m2 environ, qui augmente sensiblement le domaine de la Chaumonette. La partie officielle s'est terminée par le tour du propriétaire, les limites venant d'être bornées.

Un Neuchâtelois a présidé l'assemblée de la F.R.E. à Lausanne

C'est un Neuchâtelois, M. P. Montandon, qui a présidé samedi à Lausanne, la 61me assemblée de la Fédération romande des employés (F.R.E.), qui groupe 20,000 membres, les délégués des sociétés fédérées ont enregistré avec satisfaction l'unanimité qui se dessine en faveur d'une amélioration sensible de la sécurité sociale par le truchement d'une AVS-AI offrant de meilleures prestations et des assurances complémentaires professionnelles obligatoires permettant de couvrir les besoins des mineurs.

Le F.R.E. se félicite du soutien apporté par les cantons romands à l'initiative pour le droit au logement. La faiblesse du rejet est un avertissement sérieux aux milieux intéressés, qui doivent promouvoir enfin une politique active en matière de construction et de protection des locataires.

Enfin des vendanges heureuses dans le vignoble neuchâtelois

Les vignes rouges ont été dépouillées de leurs grappes la semaine dernière déjà. Les premières statistiques laissent entendre qu'il s'agit, enfin, d'une récolte normale pour la quantité, bonne à très bonne pour la qualité. Ce qui promet une fine goutte que l'on dégustera plus tard sous l'étiquette 1970.

En ce qui concerne le blanc, les vendanges ont commencé à la fin de la semaine dans certaines régions, hier seulement dans d'autres. Les vendangeurs et vendangeuses sont en plein travail et, s'ils doivent souffler dans leurs mains aux premières heures de la matinée ils se laissaient, hier après-midi, dorer par les rayons du soleil. Les vignerons ont le sourire : pour le blanc aussi, la moyenne est bonne pour la quantité et, pour la qualité, tous les espoirs sont permis. Il semble que 1970 ressemblera à 1969, ce qui est de bon augure.

— Tout va bien, affirmait un vigneron. Dommage que le froid se soit mis un peu de la partie au début de ce mois d'octobre, mais nous n'avons pas de raison de nous plaindre si on compare cette récolte avec celles de ces dernières années. Il y a longtemps que nous n'avons pas pu déclarer : bonne moyenne et pour la quantité et pour la qualité !

Un dernier souhait : celui que le temps reste clément pendant cette semaine, ceci pour favoriser le travail de tous ceux et celles qui œuvrent dans les vignes.

UNE HEUREUSE INITIATIVE

Nous avons croisé dans un chemin de vigne une cohorte de jeunes enfants, trop jeunes encore pour manier le sécateur. Il s'agissait des élèves de deux classes du collège des Charmettes qui, sous la conduite de leurs maîtresses, assistaient à une merveilleuse et passionnante leçon de choses : la récolte du raisin. Ils se sont rendus ensuite dans une cave pour « suivre la récolte », la voir passer dans le fouloir puis pressée, transformée en moût.

L'initiative est des plus judicieues et tous les élèves suivaient les indications données avec un visible intérêt.

— Quand je serai plus grande, j'irai aussi vendanger !, déclara une fillette haute comme trois pommes.

— Moi, j'aimerais mieux m'occuper du pressoir... renchérit un garçon.

S'est-il découvert une vocation de vigneron ? L'avenir le dira !

DANS UN VIEUX PRESSOIR

Le passant, le curieux, le promeneur ont la possibilité de jeter un coup d'œil dans les caves où règne une grande activité. Nous avons ainsi pénétré à Auvernier dans une cave, attirés par un grincement fort sympathique : celui d'un vieux pressoir, actionné manuellement, un pressoir qui a connu plus de cinquante récoltes déjà, un pressoir comme on en voit de plus en plus rarement.

Nous étions chez un viticulteur qui a pu garder les méthodes de travail et gerles, fouloir au pied du mur des traditionnelles utilisant encore brandes vignes et, dans la cave, immense cuve en bois qui peut accueillir le produit de neuf gerles environ, alors que le pressoir en contient six.

Les cavistes démantibulaient le pressoir pour se mettre ensuite à émietter consciencieusement, à la main, un magnifique marc vert. Le tout a été remis dans le pressoir et repressé. Rien n'est perdu, la dernière goutte de moût est ainsi recueillie.

VIVE LES QUATRE HEURES !

Tandis que Monsieur met le main à la pâte un peu partout, Madame passe, portant des kilos de pain et de fromage. Les « dix heures » et les « quatre heures » sont une tradition maintenant dans tous les vignobles. Pendant la pause, les rires s'estompent : l'appétit est à l'honneur ! Les reins grincent bien un peu quand on se relève, mais tout rentre dans l'ordre dès que les vendangeurs se penchent de nouveau vers un cep chargé de belles grappes.

— Savez-vous qu'un vigneron a ramassé une grappe de raisin blanc pesant 1 kg 250 ? Ah ! Elle était belle. Il aurait fallu pouvoir la garder intacte et la suspendre à l'entrée du village !

Avant de quitter tous ceux qui participent aux vendanges 1970, on déguste le moût sortant d'un pressoir : il est délicieusemnt doux et sucré. Nul doute qu'un tel nouveau-né ne devienne un adulte qui fera parler de lui ! RWS

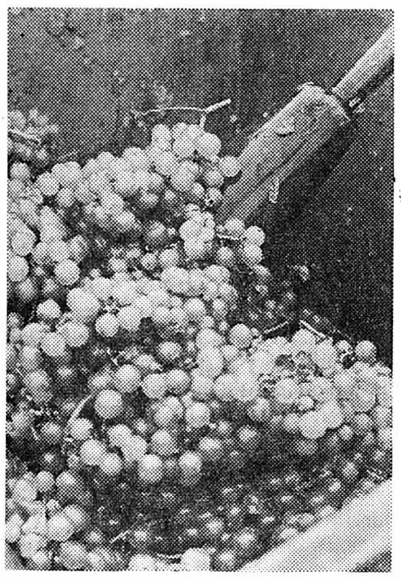

C'est de ces grappes prometteuses que naîtra le vin de cette année. (Avipress - J.-P. Baillod)

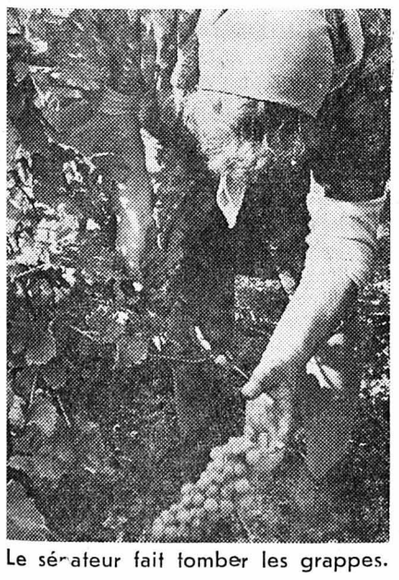

Le sécateur fait tomber les grappes.

Cornaux fête les vendanges

Si Jean-Pierre Mumenthaus, tailleur de pierre de son métier, avait vu à quoi était destiné le grand bassin qu'il avait façonné et installé près de l'église, en février 1797, l'amenant des carrières du Landeron, avec force attelages de bœufs, il aurait été « émeyé » de constater qu'il servait de socle à un chalet monté par la jeunesse du chœur d'hommes, des menuisiers, des tapissiers - ensembliers et des électriciens en plus...

Et, dans ce bassin - chalet, au cours de la veillée, d'accortes serveuses de la « Gymnasia » offraient aux passants du moût tout frais sorti du pressoir, ainsi qu'un cru de Cressier - Cornaux, bref du soleil dans les verres. Tout près, à la grande salle du collège décorée par ceux de la SFG, avait lieu le traditionnel bal des vendanges, fort couru, animé par un orchestre de « sorte », comme disent les Vaudois.

Soulignons aussi qu'à cette occasion, la fanfare « L'Avenir », de Lignières, qui a acquis un juste renom dans le district et dans le canton, était descendue en plaine pour manifester son amitié intercommunale en donnant un concert dans plusieurs quartiers du village, ce qui était une façon vraiment aimable d'avoir répondu à l'invitation du groupement des sociétés locales.

En parlant de vendanges, celles-ci arrivent à leur terme, et comme cela était prévu dès la sortie du raisin au printemps, les vignes en cordons, demi-hautes et hautes, ont donné nettement plus que celles en gobelets. Mais pour en déterminer la quantité par gerles à l'ouvrier au pied de la vigne, cela devient plutôt difficile avec l'apparition des caissettes en plastique jaune. Le roulement pittoresque des gerles sonores sur les chemins viticoles, accompagné par les grelottières des chevaux, n'est plus qu'un lointain souvenir... P. M.

La qualité du moût dans l'éprouvette du chimiste.

TOUR DE VILLE

L'Université et les problèmes de l'information

● L'UNIVERSITÉ de Neuchâtel ainsi que celles de Fribourg, Genève, Bâle et Zurich étaient représentées à Zurich pour étudier les problèmes spécifiques de leurs activités dans le domaine de l'information de l'opinion publique. Les discussions ont eu lieu au niveau des responsables du service de presse et des représentants de l'Office central universitaire suisse.

L'information interne des universités, la modification des journaux universitaires et l'amélioration des services de presse et d'information au sein des universités ont particulièrement retenu l'attention des participants.

RÉGION DES LACS

LA NEUVEVILLE

Des accordéonistes se distinguent

(c) Récemment a eu lieu à Volketswill (Zurich) le premier festival suisse de la jeunesse musicale sous le patronage de cette localité et la présidence d'honneur du conseiller d'Etat zuricois Walter Konig. Ce sont 1500 exécutants, dont l'âge limite était de 18 ans, qui se sont présentés devant le jury. Parmi les participants, se trouvaient cinq accordéonistes de la Neuveville, élèves de l'école d'accordéon de M. William Donzé, seul représentant du Jura à ce festival. Les cinq concurrents (3 individuels et 2 duos) ont obtenu le diplôme avec la mention « très bien ».

Au tribunal de police de Boudry

Toujours l'ivresse au volant

De notre correspondant ;

Le tribunal de police du district de Boudry a siégé lundi après-midi, sous la présidence de M. Blaise Galland, juge suppléant, assisté de Mme Jacqueline Freiburghaus, remplissant les fonctions de greffier.

R. B. était prévenu d'ivresse au volant et d'autres infractions à la loi sur la circulation. Le 30 mars, le prévenu circulait en automobile sur la place de la Fontaine à Peseux. Arrivé à l'intersection de cette place avec la Grand-rue, il refusa la priorité à l'automobile de M. A. qui venait de Corcelles, se dirigeant vers Neuchâtel. Malgré un brusque freinage de ce conducteur, la collision n'a pu être évitée. Il n'y a pas eu de blessé, mais les voitures ont subi des dégâts. En outre, la police a constaté que R. B. avait conduit en étant ivre, ce qui a été confirmé par les résultats des examens auxquels il avait été soumis. Le tribunal condamne R. B. à sept jours d'emprisonnement, à une amende de 80 francs et à 284 fr. de frais.

Le 30 août, V. C. circulait en automobile sur le chemin des Repaires, à Boudry, en direction du nord. Arrivé dans un virage à droite, ce conducteur n'a pas pris toutes les précautions et son véhicule est entré en collision avec l'automobile de A.C. qui arrivait en sens inverse. Le tribunal condamne V. C. à une amende de 30 fr. et à 75 fr. de frais.

A. S., contre lequel son fils a porté plainte pour menaces, est libéré faute de preuves. Les frais de la cause, fixés à 200 francs, sont mis à la charge du plaignant. Un autre jugement se termine par l'acquittement du prévenu, une affaire est renvoyée pour preuves et le jugement d'une autre affaire est remis à huitaine.

FAN

Réception centrale:
Rue Saint-Maurice 4
Neuchâtel
Téléphone (038) 5 65 01
Compte de chèques postaux 20 - 178

Nos guichets sont ouverts au public de 8 heures à midi et de 13 h 45 à 18 h 10, sauf le samedi.

Tous nos bureaux peuvent être atteints par téléphone de 7 h 30 à 12 heures et de 13 h 45 à 18 heures. En dehors de ces heures, une permanence est ouverte, du dimanche au vendredi soir de 20 h 30 à 0 h 30. La rédaction répond ensuite aux appels jusqu'à 2 heures.

Délai de réception de la publicité:

Annonces

Les annonces reçues l'avant-veille à 17 heures peuvent paraître le surlendemain. Pour le numéro du lundi, les grandes annonces doivent parvenir à notre bureau le vendredi avant 9 heures et les petites annonces, le vendredi également avant 11 heures. Pour le mardi, le lundi jusqu'à 8 h 15.

Avis de naissance et avis mortuaires

Les avis de naissance et les avis mortuaires sont reçus à notre bureau jusqu'à 18 heures; dès ce moment et jusqu'à 23 heures, ils peuvent être glissés dans la boîte aux lettres du journal située à la rue Saint-Maurice 4, dans le passage.

Réclames et avis tardifs

Les réclames doivent nous parvenir jusqu'à 15 heures. Passé ce délai et jusqu'à 23 heures, nous n'acceptons plus que des avis tardifs dont la hauteur est fixée au maximum à 50 millimètres et de 50 millimètres pour les réclames.

Tarif des abonnements

SUISSE:

1 an	6 mois	3 mois	1 mois
60.—	31.50	16.50	6.—

ÉTRANGER

1 an	6 mois	3 mois	1 mois
90.—	46.—	24.—	8.50

Espagne, Turquie, Grande-Bretagne, Yougoslavie et les pays d'outre-mer:

1 an	6 mois	3 mois	1 mois
95.—	52.—	27.—	10.—

Tarif de la publicité

ANNONCES: 40 c. le mm, min. 25 mm. — Annonces locales 30 c., min. 25 mm. — Avis tardifs et réclames urgentes, Fr. 2.20. Réclames, Fr. 1.35. Mortuaires, naissances 70 c. — Petites annonces non commerciales à tarif réduit 25 c. le mot, min. 10 mots.

Pour les annonces de provenance extra-cantonale:

Annonces Suisses S.A., « ASSA » agence de publicité, Aarau, Bâle, Bellinzone, Berne, Bienne, Fribourg, Genève, Lausanne, Locarno, Lucerne, Lugano, Neuchâtel, Saint-Gall, Schaffhouse, Sierre, Sion, Winterthour, Zurich

Délais pour les changements d'adresse (minimum 1 semaine)

la veille avant 8 h 30
Pour le lundi: le vendredi avant 8 h 30

Les changements d'adresse en Suisse sont gratuits. A l'étranger: frais de port en plus.

L'EXPRESS

Visitez

Les Bourguillards

le nouvel immeuble avec piscine, à Saint-Blaise

et devenez propriétaire d'un splendide appartement sur la base d'un plan de financement offrant les meilleures garanties de sécurité.

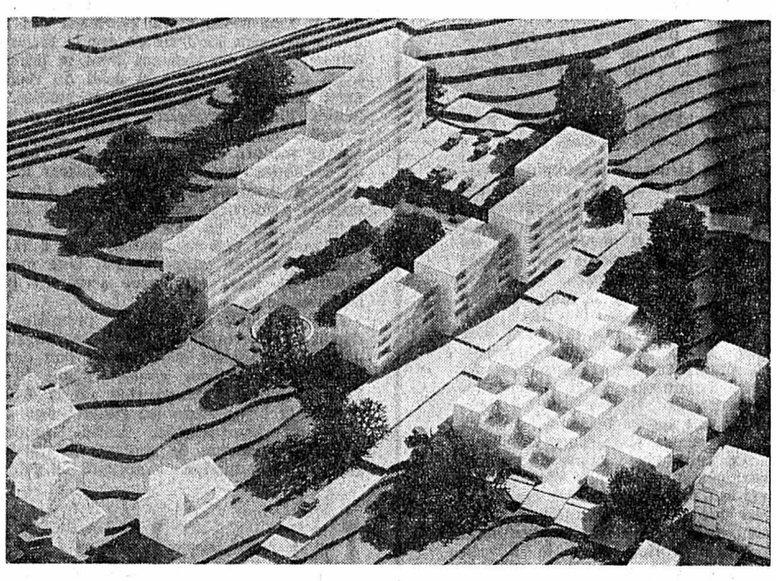

Immeuble neuf, construit expressément pour la propriété par étage, rue des Bourguillards, à Saint-Blaise, appartements tout confort de 3 et 4 pièces, comprenant salon, salle à manger, 2 ou 3 chambres, salle de bains, douche et toilettes séparées, cuisine équipée des derniers perfectionnements (frigo, congélateur, four encastré, cuisinière, machine à laver la vaisselle), garages au rez-de-chaussée, piscine chauffée en copropriété, chauffage central, service de concierge.
Situation idéale, derrière le temple de Saint-Blaise, vue sur le lac et les Alpes, à 15 minutes du centre de Neuchâtel.
Plan de financement inédit.
Hypothèques assurées.
Entrée dès mars 1971.

Un appartement-pilote, ainsi que l'appartement désiré, peuvent être visités tous les mardis et jeudis de 18 h 30 à 20 h 30, les samedis de 14 à 17 heures, les dimanches de 16 à 18 heures. Renseignements sur place et par

TOURAINE S.A. Tél. (038) 8 49 79

agence 13 * 13

Epancheurs 4
2000 **Neuchâtel**
offre à vendre

DELLEY-PORTALBAN

Maison de campagne

de 2 appartements de 2 pièces, vue sur le lac de Neuchâtel. Jardin potager, verger. Surface totale: 1300 m² environ.

A LOUER
Tout de suite ou pour date à convenir
GARAGE
chauffé, avec eau, au chemin de la Marnière, à Hauterive.
S'adresser à Charles Berset, gérant d'immeubles, Jardinières 87, la Chaux-de-Fonds, tél. (039) 2 98 22.

Fribourg
Rue St-Pierre 18
Tél. 2 81 82

A Avenches à vendre
immeuble locatif
de 25 appartements. Garages, places de parc et de jeux. Ascenseurs. Construction récente. Situation tranquille. Loyers modérés. Placement intéressant. Documentation détaillée auprès de:

Agence immobilière
GESTIMME S.A.

A LOUER
A louer, au centre de la ville,
90 m2 de locaux commerciaux
Téléphoner au 5 41 19.

L'annonce reflet vivant du marché

A louer, AU LANDERON

Appartement de 4 ½ pièces, tout confort. Service de concierge et ascenseur.
Loyer mensuel: 470 fr. charges comprises. Entrée le 24 novembre 1970 ou à convenir.

Faire offre téléphonique au No (038) 4 02 12.

MARGOT

Nous cherchons:

serviceman
mécaniciens-électriciens
chauffeurs
manœuvres
employé (e) de bureau

(à temps partiel)

Nous offrons:
— bons salaires
— avantages sociaux d'une entreprise moderne.

Faire offres à

MAZOUT MARGOT
Paquette & Cie
2014 Bôle
Tél. (038) 6 32 54-55

A toute demande de renseignements prière de joindre un timbre pour la réponse.

Administration de la
« Feuille d'avis de Neuchâtel »

DEMANDES A LOUER

Je cherche
appartement
de une ou deux pièces, avec ou sans confort. Eventuellement chambre non meublée.
Tél. (038) 5 51 79.

Couple dans la quarantaine, avec 1 fille de 18 ans, cherche
appartement de 3 1/2 pièces
tout confort, avec garage. Région à l'est de Neuchâtel, pour fin décembre. Tél. 8 74 40.

Couple sans enfants, cherche
2 ou 3 pièces
pour début 1971, ou date à convenir, à Neuchâtel ou aux environs.
Prix modéré.
Tél. 3 29 68.

Nous cherchons à louer pour 1 employé

APPARTEMENT

de 3 pièces, cuisine et bains, entre Neuchâtel et le Landeron, pour le 15 décembre 1970 ou date à convenir.

Adresser offres à P. Andrey & Cie S. A., H. R. Schmalz S. A., rue de l'Hôpital 11, 2000 Neuchâtel.

On cherche
mécaniciens sur autos
serviceman

Semaine de 5 jours, salaire selon capacités. Téléphoner au garage des Falaises S.A., Neuchâtel, téléphone 5 02 72, ou se présenter.

Hôtel du Lac Auvernier
cherche une
sommelière
(salle à manger)
Nourrie, logée, blanchie.
Tél. (038) 8 21 94.

IMMEUBLES

A vendre en ville de **Neuchâtel,** quartier résidentiel, avec accès direct au lac, une parcelle complètement équipée de 1200 m2 de

terrain à bâtir

Vue magnifique, panoramique. Situation idéale pour villa.
Tous renseignements et détails à intéressés solvables sous chiffres AS 55 015 J aux Annonces Suisses S. A., « ASSA », 2501 BIENNE.

LOTISSEMENT LE FORNEL
CORCELLES/NEUCHÂTEL
A VENDRE
5 VILLAS
de 6 et 7 pièces

Construction soignée — tout confort — garage — situation tranquille dans zone de verdure — vue sur le lac

Possibilité d'aménager un petit appartement avec entrée séparée

Hypothèques
en 1er rang: entre 220,000 fr. et 255,000 fr.
en 2me rang: à fixer selon le cas

Renseignements, plans et visite des lieux par:
FIDUCIAIRE LEUBA & SCHWARZ
Neuchâtel, 13, fbg de l'Hôpital. Tél. (038) 5 76 71.

AGENCE ROMANDE IMMOBILIÈRE
R. Jobin
Treille 5
Tél. 5 17 26

Offre à vendre
TERRAINS
tous services sur place
POUR VILLAS
Boudry 2816 m2
Chez-le-Bart 2260 m2
Bevaix 1600 m2
Val-de-Ruz 7000 m2
Chambrelien 4000 m2
POUR WEEK-END
Chaumont
Val-de-Ruz
La Chenille
Les Hauts-Geneveys
Estavayer-le-Lac
Rougemont
Zinal

Famille souhaite acheter **verger ou parc** avec ou sans bâtiment.
Faire offres détaillées sous chiffres P 14-102 V, à Publicitas, 1800 VEVEY.

ÉCRITEAUX en vente au bureau du journal

ENCHÈRES

Enchères publiques

L'Office des faillites de Neuchâtel vendra, par voie d'enchères publiques, **mercredi 21 octobre 1970, dès 14 h 30,** le mobilier et agencement dépendant de la faillite Lienhard « Laiterie du Chalet », **rue du Seyon 4,** à Neuchâtel, savoir:

1 grand congélateur Schaller, 1 frigo Frigorex avec compresseur, 1 balance Busch, 10 kg, 1 caisse enregistreuse Adwel, 1 machine à trancher Graff, 1 machine à calculer Precisa, à main, 1 machine à râper fromage Perl, divers rayonnages et étagères et autres objets dont le détail est supprimé.

La vente aura lieu au comptant conformément à la L.P.
Le magasin sera ouvert dès 14 heures.

OFFICE DES FAILLITES
NEUCHATEL

L'IMPRIMERIE CENTRALE ET DE LA FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL S.A.

engage

habiles dactylos

pour la composition de divers textes de journaux sur **machines à écrire.**
Formation dans l'entreprise.
Service: 21 heures en 5 jours.
Candidates à demi-poste, le matin ou l'après-midi.
Salaire intéressant dès le début.
Horaire à convenir.
Place stable en cas de convenance.

Téléphoner pour fixer un rendez-vous:
Tél. (038) 5 65 01 (interne 278).

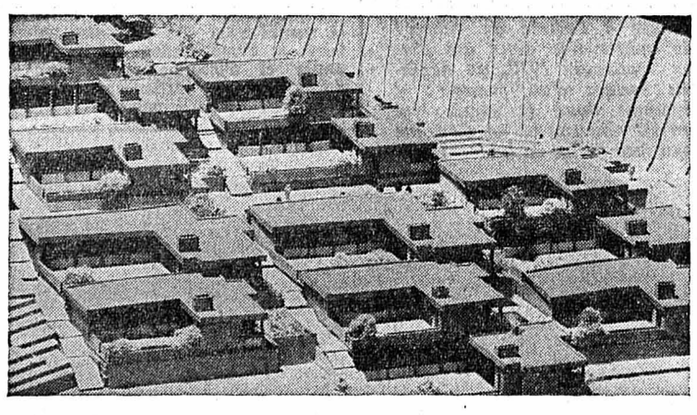

LOTISSEMENT COTAZUR CORMONDRÈCHE

VUE IMPRENABLE

Groupement concerté de 15 maisons individuelles

A vendre dans l'un des plus beaux cadres de la Côte neuchâteloise

MAGNIFIQUES VILLAS

de 6 1/2 et 7 1/2 pièces

- Situation dominante, à proximité immédiate du centre du village.
- Construction soignée avec matériaux de 1er choix.
- Livraison clés en main.
- Eclairage public.
- Financement assuré.

Toute personne intéressée peut obtenir, sans engagement, les renseignements complémentaires; consulter les plans d'exécution ou demander à visiter les lieux, chez:

Bureau d'architectes **DE BOSSET**
Rue du Seyon 10
Neuchâtel - Tél. (038) 5 42 82

ou

S. FACCHINETTI S. A.
Entreprise de génie civil et de bâtiment
Gouttes-d'Or 78
Neuchâtel - Tél. (038) 5 30 23

OFFRES D'EMPLOIS

MIGROS

cherche

pour son siège central de **Marin** (transport depuis Saint-Blaise assuré par nos soins)

au département achats non alimentaires

employée de bureau

pour des travaux variés, tels que tenue de fichiers et disposition. Des connaissances d'allemand seraient un atout.

Place stable, bonne rémunération, avantages sociaux, restaurant d'entreprise.

Adresser offres ou demander feuille d'inscription à la **Société Coopérative MIGROS NEUCHATEL,** service du personnel, case postale 228, 2002 Neuchâtel, tél. (038) 3 31 41.

RÉPUBLIQUE ET CANTON DE GENÈVE
DÉPARTEMENT DES TRAVAUX PUBLICS

Le département des travaux publics cherche pour les directions de la police des constructions, de l'aménagement, du génie civil et des bâtiments des:

dessinateurs (trices)
en génie civil ou graphistes ayant travaillé chez un architecte et montrant de l'intérêt pour l'urbanisme

ingénieurs-techniciens
en génie civil

dessinateurs (trices)
en génie civil ou béton armé

dessinateurs en génie civil
ou dessinateurs-géomètres ou agents techniques en génie civil

dessinateur en machines
ou agent technique avec formation mécanique

Nationalité suisse.

Adresser les candidatures au **Secrétariat général des travaux publics,** rue de l'Hôtel-de-Ville 6, 1211 Genève 3, ou téléphoner au (022) 27 26 87, pour prendre rendez-vous.

inno-prix-choc

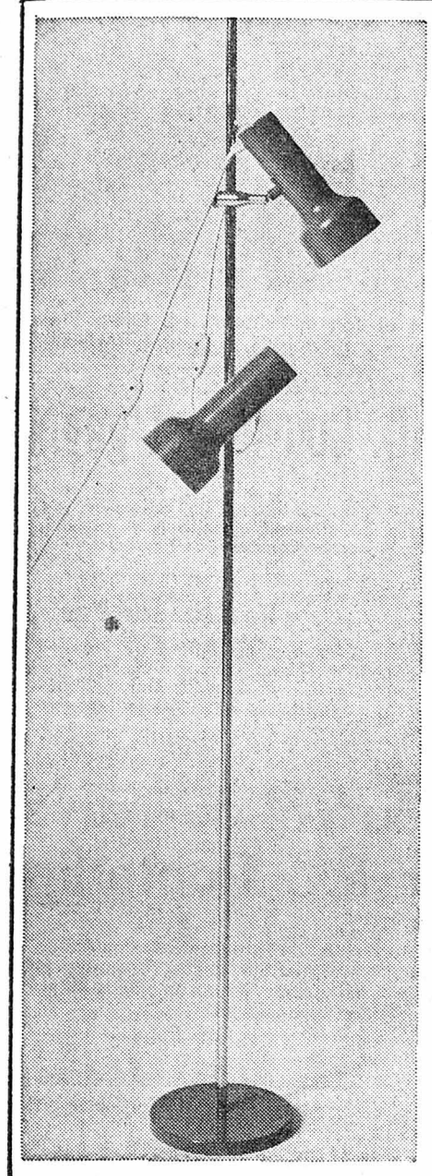

Un éclairage par spot, c'est nouveau, c'est moderne.
Le lampadaire spot, à réflecteur métal de couleur, noir, blanc ou rouge, tige chromée (+ ampoules 60 watts)

49,50

«Happy chair», le siège révolutionnaire! Recouvert de skai rouge ou noir, rempli de milliers de petites boules de styropor, il prend la forme que votre position assise ou couchée veut bien lui donner. Un siège des plus confortables

98.–

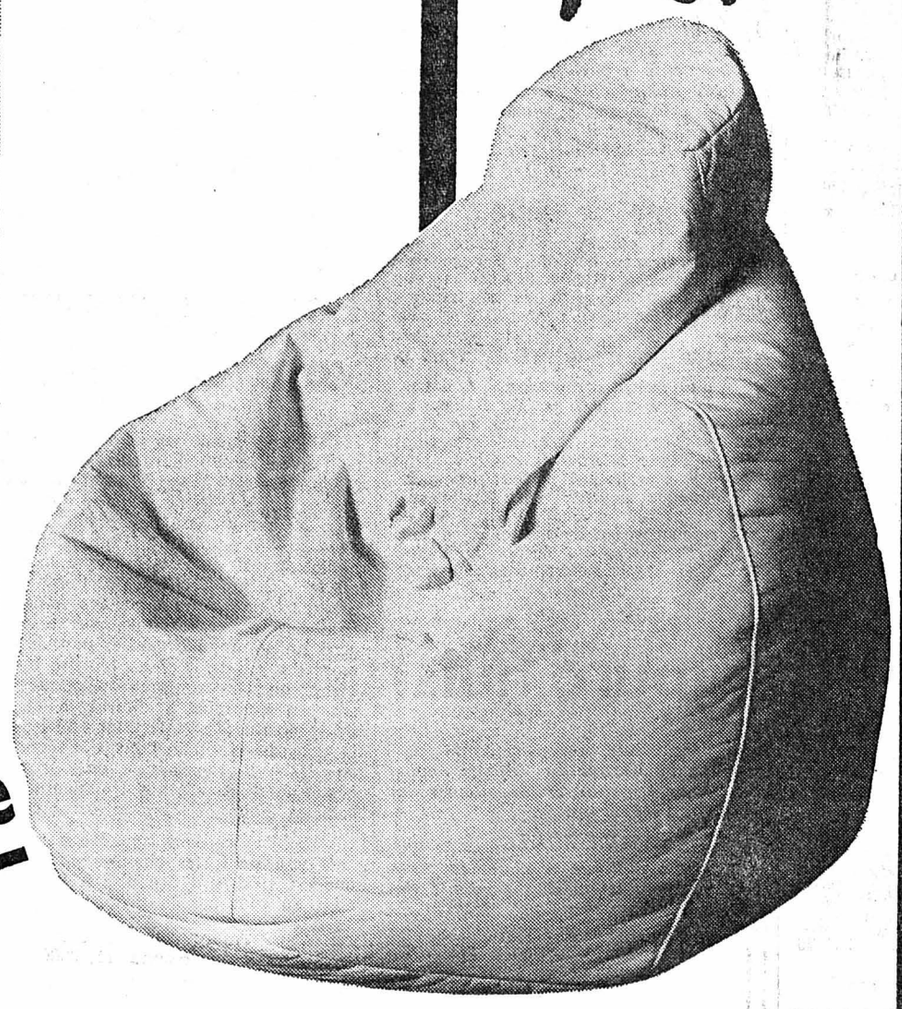

Votre avantage

PC 7

armourins neuchâtel au Printemps La Chaux-de-Fonds

WYSS
PLACE D'ARMES 6 - NEUCHÂTEL
TÉLÉPHONES 52121/52122

CHIRAZ

Un tapis créé par les nomades de la Perse du sud touchant au Golfe Persique.
Ses motifs qui vous enchantent par leur originalité spontanée et naïve, s'inspirent essentiellement des fleurs et des animaux domestiques.
Ce tapis à lui seul apporte chaleur et couleur à votre foyer.

environ 200/300 cm –
dès Fr. 950.–

Pour insérer une petite annonce au tarif réduit de 25 centimes le mot

vous avez la possibilité de passer à notre bureau de reception, 4, rue Saint-Maurice, ou d'inscrire votre annonce au dos du coupon d'un bulletin de versement postal.

Ces annonces ne sont pas acceptées par téléphone et elles doivent être payées avant la parution.

Les annonces commerciales ainsi que les annonces pour la vente de véhicules à moteur ne sont pas admises.

ALPINA
Compagnie d'assurances S. A.,

Plus de
140 millions de primes encaissées en 1969

Agence générale de Neuchâtel
20 années de pratique
Rémy Allimann
Tél. 51414

Toutes assurances

Faites aussi confiance à mes collaborateurs qui viennent à vous

Grande quinzaine TV couleur

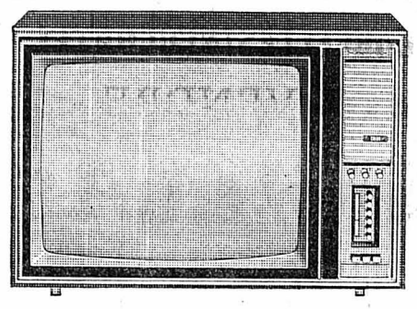

Nous sommes les spécialistes de la couleur. Afin de faire mieux connaître cette merveille de la technique moderne, nous offrons

GRATUITEMENT
un TV couleur pendant 10 jours

à votre domicile (rayon limité). — Tous les problèmes qui nous seront posés feront l'objet d'une étude consciencieuse par des spécialistes chevronnés.

Un TV COULEUR JEANNERET, c'est à coup sûr le succès!

Jeanneret & Cie
Au Confort Ménager
Seyon 26 - 28 - 30 — Neuchâtel — Tél. 5 45 24

LE PLUS GRAND CENTRE NEUCHATELOIS SPÉCIALISÉ

FRED KUNZ
TAPISSIER - DÉCORATEUR
VISITEZ A COLOMBIER
le grand centre de DOCUMENTATION TEXTILE pour
RIDEAUX et MEUBLES
TAPIS DE FOND
COLOMBIER - Rue Haute 15 - Tél. (038) 6 33 15 - Parc pour voitures

Claudine Vuille
rappelle à sa fidèle clientèle ainsi qu'au public en général que le magasin
d'HORLOGERIE - BIJOUTERIE - ORFÈVRERIE
des Portes-Rouges 46 - Neuchâtel
(Marché Migros)
est toujours bien fourni **dans tous les articles** à des prix avantageux.

Mites?
Un seul conseil
MAFU - STRIP
Se trouve en pharmacie et en droguerie.
Bayer Agrochemie AG Tel. (031) 86 16 66 3052 Zollikofen

Beau choix de cartes de visite à l'imprimerie de ce journal

De l'argent – immédiatement!
ORCA
PRÊT PERSONNEL
Téléphonez au
022 25 42 95
ou envoyez ce bon à:
Banque ORCA SA, quai de l'Ile 13, 1211 Genève 11
Nom: _____
Adresse: _____
55
ORCA, institut spécialisé de
UBS
UNION DE BANQUES SUISSES

coop DISCOUNT Portes-Rouges 20

COMFORT
revitalisant des textiles, bidon plastique géant
5 litres **9.20**
au lieu de 13.80

ALL bio-matic
bidon **14.80**
au lieu de 24.90

ALL bio-matic
paquet **1.50**
au lieu de 2.90

coop

CHRONIQUE DU VAL-DE-TRAVERS

115me ANNÉE DU COURRIER DU VAL-DE-TRAVERS

AU TRIBUNAL DE POLICE DU VAL-DE-TRAVERS

Si l'on avait racheté l'alcool, il n'y aurait pas eu d'absinthe !

De notre correspondant régional :

Composé de MM. Philippe Favarger, président, et Adrien Simon-Vermot, substitut-greffier, le tribunal de police du Val-de-Travers a siégé hier à l'hôtel de district, à Môtiers. Dans une affaire, le huis clos total a été prononcé par le juge et le verdict sera rendu prochainement.

En raison de la longueur des débats de cette première affaire, deux infractions à la loi sur la circulation routière ont dû être renvoyées alors que prévenus, plaignants et témoins étaient là.

En 1967, E. P. avait commandé 200 litres d'alcool dans l'intention de les revendre, à R. C. domicilié en Thurgovie. Ce dernier eut un accident de la circulation. Près de 100 litres de « trois-six » furent détruits, alors que la totalité avait été payée par E. P. et le solde mis sous séquestre.

Au début de cette année, le procureur général ordonna la levée du séquestre. R. C. rentra en possession de son bien. Il voulut vendre l'alcool dans une pharmacie ou à la Régie fédérale. Aux deux places, il se heurta à une fin de non-recevoir. Il se rabattit alors sur E. P. qui, pour rentrer dans ses frais, distilla de l'absinthe. La régie ayant obtenu de R. C. le nom de l'acheteur, fit une perquisition.

On trouva une bouchonneuse, des bouchons, trois bouteilles de colorants — destinées à la fabrication de pâtisserie, dira E. P. — et douze litres et demi de « fée verte ». Il n'y avait pas d'alambic. Un peu plus tard, la conscience l'ayant « travaillé », E. P. informa la police qu'il mettait « la cafetière » — dissimulée derrière une barraque lors de la visite domiciliaire — à sa disposition. Le distillateur vendit son absinthe au prix du jour, « comme si celui-ci était publié régulièrement dans la feuille officielle ! », notera le gendarme dans son rapport.

EN PRISON

L'absinthe saisie par la Régie a été entreposée à Môtiers, où elle se trouve encore entreposée dans une cellule. L'alambic, lui, a été dirigé sur l'entrepôt fédéral de Delémont.

— Vous qui êtes dans « la branche », dira le président au prévenu, pensez-vous que cette industrie illicite reprenne du vif ?

— Oh ! non, je pense qu'elle périclite...

— Au lieu de distiller, n'auriez-vous pas pu offrir l'alcool à un pharmacien ?

— Je n'y ai pas pensé...

E. P. a vendu environ 150 litres de « bleue », ce qui, tous frais déduits et risques pris, ne lui a pas laissé un bénéfice bien considérable. Dans sa défense, il s'est insurgé contre la Régie des alcools qui n'a pas voulu racheter le stock, ce qui lui aurait éviter de distiller. Il a demandé une réduction de l'amende requise par le ministère public qui semble être allé fort en l'occurrence puisqu'il proposait 2500 fr. d'amende.

Au vu des preuves et du dossier, le président, tenant compte des renseignements favorables recueillis sur l'inculpé et de sa franchise aux débats, lui a infligé 1000 francs d'amende et 180 fr. de frais. La confiscation de l'alambic a été prononcée, ainsi que le séquestre, puis la destruction de douze litres d'absinthe.

G. D.

Fleurier : les philatélistes du Vallon ont réélu leur comité

De notre correspondant :

Les membres de la Société philatélique du Val-de-Travers se sont retrouvés, samedi en fin d'après-midi, au Buffet de la gare de Fleurier, pour leur assemblée générale annuelle. Les débats ont été présidés par M. André Blaser (Couvet) qui, après avoir fait accepter le procès-verbal, rédigé et lu par M. René Vaucher, a donné lecture d'une lettre de démission, puis a indiqué que trois nouveaux philatélistes étaient venus renforcer l'effectif de la société qui est de 106 membres. Dans son rapport annuel, le président a retracé ensuite l'activité du groupement, cité l'exposition et la bourse aux timbres de décembre 1969 à Couvet et parlé de la visite de l'exposition de Pontarlier. Les rapports de MM. Marcel Schwarb, chargé des nouveautés et Willy Jeanneret, chargé des circulations, ont été, comme celui du président, acceptés à l'unanimité. Le montant de la cotisation annuelle a été fixé à 7 fr. pour les actifs et à 2 fr. pour les membres honoraires.

Le comité, réélu en bloc, se compose de MM. André Blaser (Couvet), président ; Guy Pluquet (Fleurier), vice-président ; René Vaucher, secrétaire et Eric Grimm (Couvet), caissier ; Willy Jeanneret (Fleurier), chargé aux circulations ; Marcel Schwarb (Fleurier), chargé des nouveautés ; André Germann (Couvet), assesseur. Vérificateurs des comptes, MM. Jean Thiébaud (Couvet), Jean Mugny et Jean-Claude Bugnard (Fleurier). Délégués à l'USL de Fleurier (le siège de la société se trouvant dans cette localité), MM. Marcel Schwarb et Guy Pluquet.

ACTIVITÉS 1970-1971

L'exposition et la bourse aux timbres se dérouleront les 5 et 6 décembre à Fleurier et dix assemblées ordinaires sont prévues jusqu'à mi-mai 1971, successivement à Fleurier et Couvet. Sept membres ayant suivi toutes les manifestations et assemblées de la société, ont été félicités pour leur fidélité. L'assemblée a décidé, qu'à l'avenir, la nomination d'un membre honoraire serait sujette à des conditions plus strictes : pour qu'une année compte, il faudra que le futur honoraire soit au minimum présent trois fois à des séances. Pour 20 ans d'activité, MM. André Grossen (Môtiers) et Pierre Bourquin (Travers) ont été nommés membres honoraires et ont reçu la plaquette. Pour compléter la bibliothèque de la société (18 volumes), M. André Germann a fait don d'un livre.

Les membres ont encore discuté de problèmes relatifs à diverses nouveautés et aux circulations puis ils ont entendu un exposé de M. Roger Ducommun (Genève), leur président d'honneur, qui a traité en particulier de la collection classique et des valeurs cataloguées.

F. Jt

BUTTES

Motocycliste grièvement blessée

De notre correspondant :

Hier à 16 h 10, Mlle Jacqueline Matthey, 19 ans, secrétaire à l'hôpital du Locle, domiciliée à Sainte-Croix, circulait à moto sur la route Buttes-Fleurier.

Au cours d'un dépassement, elle heurta l'arrière gauche d'une épandeuse à fumier, attelée au tracteur de M. Joseph Grangier, habitant Buttes. Le point de choc a été relevé à 30 centimètres du bord gauche de la chaussée.

La palette du tracteur levée, M. Grangier bifurquait à gauche pour se rendre sur un champ. Mlle Matthey a fait une chute. Elle souffre de fractures aux omoplates, à l'épaule gauche et d'une commotion cérébrale. Elle est en traitement à l'hôpital de Fleurier. Sa motocyclette a subi des dégâts.

Démission du garde-police

(sp) M. Claude Ecuyer, depuis cinq ans garde-police à Buttes, a donné sa démission pour le 31 décembre prochain.

Torrée du Ski-club

(sp) Les membres du ski-club de Buttes se sont retrouvés en famille dimanche entre les Petite et Grande-Robella, pour une torrée. Le beau temps était là. L'activité future de la société sera caractérisée notamment par un loto et par la reprise du chalet de la Petite-Robella, qui aura lieu le 1er novembre.

Contre la carie...

(sp) Pendant la semaine de vacances d'automne, la caravane dentaire « Service jeunesse neuchâtelois » stationnait dans la cour du collège afin de permettre aux enfants de faire soigner leurs dents.

Entraînement « pré-neige »

(sp) L'entraînement « pré-neige » a débuté à la salle de gymnastique de Buttes. Le cours de mercredi soir a réuni une vingtaine de participants, membres des clubs de Buttes et de Fleurier. Les OJ du club local ont pu également parfaire leur condition physique mercredi soir, sous la direction de Mlle Monique Volkart et de M. Jean-Jacques Ischer. Les entraînements sont ouverts à tous les skieurs du Vallon le mercredi et le vendredi, de 20 à 22 heures.

L'équipe juniors C du F.-C. Couvet et son entraîneur., M. Olivo Pressello. (Avipress - Fyj)

Les juniors C du F.-C. Couvet ont gagné...

Dans le match « au sommet » du groupe Val-de-Travers du championnat des juniors C, Couvet a battu, samedi après-midi, l'équipe des juniors C du FC Fleurier.

En effet, ce derby a été gagné par les protégés de l'entraîneur covasson Olivo Pressello par 2 à 0 (mi-temps 0-0). Couvet-juniors C conserve la tête du classement avec 5 matches et 10 points (35 buts marqués, 4 reçus) devant : 2. Fleurier : 5 matches, 6 points ; 3. Bôle : 5 et 5 ; 4. Noiraigue : 5 et 3 ; 5. Areuse : 4 et 0. Par cette victoire, les juniors C sont presque certains de finir champions de groupe, ce qui leur vaudrait, en compagnie du second du classement, de jouer, le printemps prochain, en catégorie « 1er degré » du canton de Neuchâtel.

Fyj

« Roulez sur l'or »

(c) Seul représentant du Val-de-Travers à la finale, samedi à Nyon, de « Roulez sur l'or », Jacques-Alain Clément (15 ans), de Couvet, s'est classé 16me sur 30.

Les chanteurs du Val-de-Travers vont se réunir à... Pontarlier !

Le groupement des chanteurs du Val-de-Travers qui comprend les chœurs d'hommes de la région et le chœur mixte « L'Echo de la Chaîne » de Saint-Sulpice, tiendra son assemblée des délégués le 26 octobre à Pontarlier. Cette invitation est due au fait que le chœur mixte « Sainte-Cécile » de Pontarlier a pris part, ces deux dernières années, (à Saint-Sulpice et à Noiraigue) aux concerts en commun organisés par les chanteurs du Val-de-Travers. L'ordre du jour comprend : les comptes du dernier concert en commun à Noiraigue et ceux du groupement ; la fixation du lieu et de la date du prochain concert en commun en 1971 ; la nomination du bureau des chanteurs ; l'activité et le calendrier des sociétés pour la période octobre 1970-juin 1971.

Il y a de fortes chances pour que le concert 1971 soit organisé à Pontarlier ; c'est en tout cas la proposition du bureau du groupement dont font partie MM. Arthur Junod, (Couvet), président et Arthur Baumann (Saint-Sulpice), secrétaire-caissier.

Les enseignants dans les commissions cantonales

(c) Plusieurs membres des corps enseignants primaire et préprofessionnel du Val-de-Travers font partie de comités ou de commissions cantonales. En voici la liste : comité central de la Société pédagogique neuchâteloise : M. Gérald Bouquet, vice-président, et président de la section pédagogique du Val-de-Travers ; ● Commission consultative pour l'enseignement primaire et préprofessionnel : M. Frédy Juvet, Couvet ; ● Commission cantonale de coordination scolaire : M. Gérald Bouquet, Buttes ; ● Groupe de travail « Conférences officielles d'automne » : M. Georges Muller, Couvet ; ● Commission d'étude pour la section préprofessionnelle : M. Léo Coulot, Couvet ; ● Préparation des épreuves d'examens : français : Marcel Cornuz, Travers ; M. Pierre Liebe, Couvet ; arithmétique : Mlle Henriette Troesch, Fleurier ; Mme Josée Wetzler, Fleurier. (J.)

LES VERRIERES

Déraillement près de Dijon

le train arrive deux heures plus tard

(sp) Le train direct de nuit Paris-Berne-Interlaken, qui devait passer dimanche au village-frantière des Verrières à 6 h 14, n'est arrivé que vers 8 h 40, soit avec un retard de 2 h 25.

Un déraillement de convoi, survenu près de Dijon, avait provoqué une interruption de trafic. En effet, à 1 heure, à Aisy, dans l'Yonne, à 100 km de Dijon, deux vagons de marchandises avaient déraillé, obstruant le trafic ferroviaire. La remise sur voies des vagons a nécessité plus de deux heures de travail, ce qui retarda d'autant le train direct.

Môtiers : écoles d'hier et d'aujourd'hui...

Samedi aura lieu la fête de la jeunesse, à Môtiers, et la visite des classes rénovées du collège qui compte quelque quatre-vingts élèves. Il n'est peut-être pas inutile, à cette occasion, de rappeler que le chef-lieu du Vallon fut à l'origine des premières tentatives d'établissements scolaires, grâce à l'initiative des réformateurs.

Au début, ce furent d'ailleurs les pasteurs qui furent chargés du rôle de régents, mais on s'aperçut bientôt de l'impossibilité de cumuler les fonctions ecclésiastiques et celles de maître d'école. Voilà pourquoi le diacre fut chargé d'instruire la jeunesse « fidèlement et de bonne foi ». Il percevait du froment sur le grenier du prieuré Saint-Pierre, du vin sur la cave d'Auvernier, vingt livres d'argent, et les parents devaient verser une redevance pour chaque enfant.

Pendant longtemps, l'école, dirigée par des régents-diacres, fut florissante. Les branches d'enseignement étaient nombreuses et parmi elles, le latin était même l'une des plus importantes.

DIFFICULTÉS

Cependant, des difficultés ne manquèrent pas de se produire. Certains diacres étaient plus intéressés par leurs fonctions religieuses que par l'école et bien qu'ils touchâssent la pension du régent, ils ne donnaient plus guère de leçons... Les communautés s'en émurent et firent des démarches en vue de remédier à cette situation. Installé il y a juste deux cents ans, le pasteur Louis Marquis reçut l'ordre que le diacre ne pouvait remettre l'école à personne, sans le consentement des communautés.

Le pasteur Marquis soutint le diacre et tout commença d'aller de mal en pis... Le diacre Gaudot, victime de vexations, fit tout pour se décharger du fardeau scolaire. Il plaça alors l'école sous la direction d'une femme, le régent remplaçant s'étant retiré. Cela provoqua de nouvelles plaintes, détermina de nouvelles luttes, ce qui poussa les autorités à nommer un maître d'école. Au début du XVIIIe siècle, on décida de supprimer la bûche que les enfants apportaient chaque matin et de donner un char de bois au régent.

ÉCOLE MIXTE

Dix ans avant que n'éclatât la révolution, la commission d'Etat pour l'éducation, présenta quelques observations sur les écoles de Môtiers. Ainsi, sait-on que les très jeunes enfants des deux sexes apprenaient la lecture dans les écoles privées, l'école des garçons était bien tenue, l'éducation morale marchait de pair avec l'instruction. On enseignait la géographie et l'histoire, et un instituteur expliquait occasionnellement les phénomènes de la nature.

Le côté négatif était l'introduction de l'industrie. A partir de 14 ans, les gosses entraient en apprentissage, surtout comme mécaniciens et les parents peu aisés ou pauvres n'envoyaient plus leurs rejetons que deux ou trois mois d'hiver en classe, les faisant travailler à la campagne au printemps et en été, les plaçant comme petits bergers en automne. L'école des filles n'a pas présenté, semble-t-il de telles lacunes, mais la loi scolaire de 1889 allait amener encore des modifications. Avant la construction du collège actuel, les classes étaient tenues en l'hôtel de district où maintenant l'on poursuit les mauvais payeurs et l'on rend la justice.

G.D.

CARNET DU JOUR

CINÉMA. — **Colisée** (Couvet), 20 h 15 : Les Damnés.

Fleurier, collège régional, de 19 h 30 à 22 h : Exposition Robert Fernier.

Médecin et pharmacien habituels.

Avis mortuaire

Le Cercle républicain de Couvet a le pénible devoir de faire part à ses membres du décès de

Monsieur Robert RYSER

membre honoraire.

Pour les obsèques, prière de se référer à l'avis de la famille.

Naissances

Monsieur et Madame Georges CHMIELARSKI et leur fille Agnès, ont la joie d'annoncer la naissance de

Georges

14 octobre 1970

Maternité de Fleurier — Fleurier Citadelle 6

VAUD — VAUD — VAUD

YVERDON

Faits divers

● **Hier, vers 12 h 30, rue du Four à Yverdon, une voiture obliqua brusquement à gauche pour se garer. Cette manœuvre surprit un automobiliste et une collision s'ensuivit. Dégâts, mais pas de blessé.**

● **Une auto bâloise circulant à 15 h 40 avenue Haldimand en direction d'Yvonand, n'a pas cédé la priorité à une voiture vaudoise qui venait de la rue Cordey. Dégâts aux deux véhicules.**

● **A 15 h 55, une fourgonnette roulant rue Saint-Georges à Yverdon, en direction de la rue de Chamblon, a heurté le jeune Jean-Paul Waridel, 6 ans, qui débouchait en courant de la cour de l'immeuble rue Saint-Georges 3. Transporté à l'hôpital, l'enfant souffre d'une fracture du fémur gauche.**

● **A l'intersection promenade des Pins - rue de Calamin, un automobiliste s'est déplacé à 17 h 40 sur le centre de la chaussée pour s'engager dans la rue précitée. Le conducteur d'un motocycle léger circulant en sens inverse a heurté cette voiture. Le conducteur tomba sur la chaussée et fut conduit à l'hôpital. Il souffre de contusions à une jambe.**

BONVILLARS

Enfant blessé par un tracteur

(c) Hier, à 16 h 40, un tracteur agricole, sur lequel avait pris place un enfant se trouvant normalement sur le garde-boue gauche arrière, bascula vers l'avant et l'enfant fut pris sous la roue. Il fut conduit à l'hôpital d'Yverdon, souffrant d'une fracture du fémur. Il s'agit d'Antoine Ray, 9 ans, habitant Yverdon.

GRANDSON

Alerte nonagénaire !

(c) Mme Eva Veyre-Banderet, domiciliée à Grandson, mais née à Champagne en 1880, vient de fêter son 90me anniversaire. Un trait caractéristique chez cette personne que les médecins condamnaient à ne pas vivre au-delà de sa vingtième année (!), c'est sa santé resplendissante, après une vie particulièrement remplie en tant que mère de famille et paysanne. Mme Veyre est vive d'esprit et jouit d'une très grande lucidité. Elle tricote beaucoup et se lève régulièrement à 8 heures. Elle fait chaque jour une promenade et ne manque jamais d'aller au culte le dimanche. Lors de son anniversaire, elle était entourée de dix petits-enfants et de quatre enfants. C'est à Epalinges qu'elle a fêté son 90me anniversaire au domicile d'une de ses filles.

Collision en chaîne

(c) Une collision en chaîne s'est produite entre trois véhicules circulant en direction de Concise, à la hauteur du Repuis, sur la route cantonale, à la suite de l'arrêt d'une autre machine sur l'artère principale. Dégâts.

La statue de la Vierge volée à l'église

(c) La statue de la Vierge de l'église catholique de Grandson a été dérobée dans la journée de samedi. Il s'agit d'une Vierge ancienne, mesurant 65 cm, qui porte Jésus sur le bras gauche.

VAL-DE-RUZ — VAL-DE-RUZ

DU CÔTÉ DE LA CAMPAGNE

Les paysans neuchâtelois encore attachés au cheval

De notre correspondant :

Les traditionnels concours de chevaux 1970 se sont déroulés à la fin du mois d'août dans les diverses régions du canton (Cernier, Plan-Jacot, Môtiers, la Chaux-de-Fonds, Grand-Sommartel). Le moins qu'on puisse dire de ces concours, c'est que le cheval est encore « l'enfant chéri » des paysans de montagne surtout. Les effectifs se maintiennent en général ; ils augmentent quelque peu en ce qui concerne les demi-sang.

Les étalons sont toujours appréciés. Les plus belles bêtes sont les descendants d'Orson et d'Ut majeur. La qualité se maintient, ainsi qu'en témoignent les résultats suivants : onze poulains du syndicat neuchâtelois ont obtenu 80 points, treize ont obtenu 79 points et cinq poulains 78 points. Pour le syndicat « Jura neuchâtelois », onze poulains ont gagné 80 points, treize (79) et cinq (78 points).

Le nombre des saillies se situe de la façon suivante : au Crêt-du-Locle, Urus a sailli 26 juments, Hadji 16 et « Il danse » (demi-sang) 58. A la station de Boudevilliers (Médaille 85 et 79) ; Ecole d'agriculture, Cernier (Fanny 85 et 80) ; Otto et Hugues 19. A Môtiers, Urbain a sailli 20 juments.

RÉSULTATS CONCERNANT LE VAL-DE-RUZ

Voici les principaux résultats concernant le Val-de-Ruz.

● **Syndicat neuchâtelois demi-sang.** a) Juments avec poulain : Roger Favre, Fontainemelon (Zita 76 points, et son poulain 79 points) ; Jean-Louis Maridor, la Jonchère (Bagatelle 85 et -) ; Jean-Maurice Chollet, Bussy (Mitsi 85 et 80) ; Roger Favre, Fontainemelon (Mirta 84 et 80) ; Marcel Jacot, Coffrane (Gazelle 84 et 79) ; Jean Ruchti, Engollon (Riscide 82 et 80). b) Jument sans poulain : Paul-André Matthey, Chézard (Würm 85) ; Charles Maeder, Boudevilliers (Flicka 85) ; Marcel Jacot, Coffrane (Pakita 83) ; Jean-Maurice Chollet, Bussy (Ilda 83) ; Georges Maridor, Malvilliers (Kalinka 82) ; Charles Maeder, Boudevilliers (Sheila 82) ; Paul-André Matthey, Chézard (Caroline 82). c) Pouliches et hongres, nés en 1969 : Gaston von Gunten, Dombresson (Dolly 81). d) Pouliches et hongres, nés en 1969 : Marcel Jacot, Coffrane (Tempête 81) ; Jean-Pierre Manini, Savagnier (Wilwar 80 et Sultan, 80) ; Jean-Maurice Chollet, Bussy (Miroska 78).

Juments, avec poulain : Alfred Monnier, Coffrane (Piova 86 et son poulain 79) ; Jean-Pierre Bischoff, Coffrane (Afta 86 et 80) ; Hans Lässer, la Joux-du-Plâne (Polka 86 et 80) ; Henri Devely, Cernier (Pervenche 85 et 78) ; Denis Guyot, Boudevilliers, (Médaille 85 et 79) ; Ecole d'agriculture, Cernier (Fanny 85 et 80) ; Otta Wälti, Valangin (Herta 85 et 80) ; Alfred Monnier, Coffrane (Manon 84 et 78) ; Fritz Kocher, Boudevilliers (Fanny 83 et 79) ; Blaise Cuche, le Pâquier (Sylva 82 et 78) ; Pierre-André Lorimier, Vilars (Priska 82 et 80) ; Claude Magnon, Coffrane (Kalza 82 et 80). b) Juments sans poulain : Ernest Gross, Landeyeux (Etoile 86) ; Ecole d'agriculture, Cernier (Dina 86) ; Samuel König, les Hauts-Geneveys (Zusi 85) ; Gilbert Oppliger, les Vieux-Prés (Flicka 84) ; Jean-Pierre Matthey, Savagnier (Floquette 83). c) Pouliches, nées en 1968 : Pierre Muhlematter, Boudevilliers (Tonga 83) ; Alain Badel, Villiers (Bichette 81 et Flicka 80). d) pouliches, nées en 1969 : Jean-Pierre Bischoff, Coffrane (Voulette 81) ; Hans Lässer, la Joux-du-Plâne (Bajaro 81) ; Paul Bishoff, Coffrane (Cora 80).

Dans la catégorie « Jura neuchâtelois », seules deux pouliches, nées en 1969, ont été présentées par les agriculteurs du Val-de-Ruz. Il s'agit de Charles Maeder, Boudevilliers (Udine 80) et Marcel Jacot, Coffrance (Tempête 81).

J. de la H.

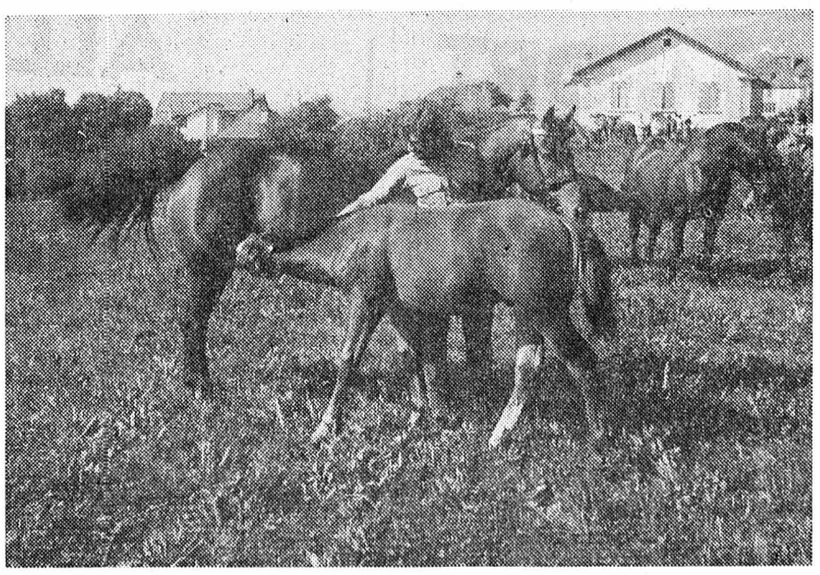

La relève de la race chevaline est assurée. (Avipress - ASD)

AVIS DIVERS

Collège régional - Fleurier

Exposition Robert Fernier

le samedi et le dimanche
de 15 à 18 heures
et tous les soirs de 19 h 30 à 22 heures
jusqu'au 25 octobre.
Entrée libre

Pour insérer une petite annonce au tarif réduit de 25 centimes le mot

vous avez la possibilité de passer à notre bureau de réception, 4, rue Saint-Maurice, ou d'inscrire votre annonce au dos du coupon d'un bulletin de versement postal.
Ces annonces ne sont pas acceptées par téléphone et elles doivent être payées avant la parution.
Les annonces commerciales ainsi que les annonces pour la vente de véhicules à moteur ne sont pas admises dans la catégorie des petites annonces

L'annonce reflet vivant du marché

A VENDRE
2 cuisinières
combinées bois - électricité, bas prix.
Schmutz
FLEURIER
✆ 9 19 44

PETITES ANNONCES

au tarif réduit de 25 c. le mot (minimum dix mots)

à l'exclusion de toute annonce commerciale non occasionnelle ou ayant une certaine importance.

A vendre

POUR CAUSE DE DÉPART : buffet de service ; table à rallonge ; armoire 3 portes ; petite armoire 2 portes + table de cuisine et tabourets ; commode. Adresser offres écrites à OE 2592 au bureau du journal.

FRIGO 100 fr. Tél. 4 67 85.

ÉQUIPEMENT DE HOCKEY d'occasion + patins No 42, 140 fr. Tél. 5 51 52, heures des repas.

1 APPAREIL A PHOTOCOPIER KODAK-VERIFAX, à bain, grandeur des photocopies 30 x 22 cm, prix très avantageux. Tél. (038) 3 19 77 (interne 041).

2 BERCEAUX ; 3 coins, tête mobile. Téléphone 8 47 66.

PATINS DE HOCKEY No 36, état de neuf ; souliers de ski à boucles No 39 ; train Légo et voiture. Tél. 8 41 14.

1 CUISINIÈRE ÉLECTRIQUE, 3 plaques, 1 frigo Therma, bas prix. Tél. 5 83 29, aux heures des repas.

6 MÈTRES PISTE miniature pour auto plastic à piles y compris accessoires marque Heisse Räder GT Super Rennset Von Mattel. Prix intéressant. Tél. 5 14 40, heures des repas.

2 PNEUS NEIGE Opel 1900, 2 pneus neige Austin 850. Tél. 5 62 57.

TÉLÉVISION, magnifique, grande, année 1965. Prix 1500 fr., cédé à 750 francs. Alexis Jaccard, 43, Fbg du Lac, 2000 Neuchâtel.

MANTEAU FOURRURE MOUTON DORÉ Taille 38, coupe moderne, 200 fr. Téléphone 4 37 26 de 12 h 30 à 13 h 30.

COLLECTION DE GRAVURES ; peintures ; livres anciens (Huguenin) ; rouets ; étains ; tables rondes ; armes. Locca, Louis-Favre 28.

Offres d'emplois

PERSONNE est cherchée pour 4 heures de ménage, le mercredi matin. Quartier Evole. Tél. 5 71 14.

FEMME DE MÉNAGE, 2 fois par semaine. Mme André ROBERT, Champ-Bougin 38. Tél. 5 58 08.

FEMME DE MÉNAGE pour 2 heures chaque matin, sauf dimanche. Mme Charles ROBERT, Champ-Bougin 34. Tél. 5 31 08.

FEMME DE MÉNAGE 2 fois 3 heures par semaine. Tél. 4 01 60, heures des repas.

FEMME DE MÉNAGE est cherchée pour l'entretien des chambres de l'abbaye de Fontaine-André (la Coudre). Tél. 5 95 12, entre 17 et 19 heures.

DAME d'un certain âge cherche étudiante ayant permis de conduire, pour compagnie et sorties 1 ou 2 après-midi par semaine. Adresser offres écrites à FV 2583 au bureau du journal.

Perdus - Trouvés

DIMANCHE, PERDU COLLIER, boules ivoire, région : Tête-de-Ran, les Poudrières. Humbert, W.-Rothlisberger 3, 2006 Neuchâtel. Tél. 5 18 84.

Demandes à louer

CHAMBRE NON MEUBLÉE, indépendante, est demandée comme bureau (long bail). Tél. 6 37 08.

Demandes d'emplois

GYMNASIENNE CHERCHE travail pour le mercredi après-midi. Tél. 7 58 83.

JE TRAVAILLERAIS comme employée de maison ou aide de cuisine, dans institution. Adresser offres écrites à BV 2618 au bureau du journal.

DAME DE 55 ANS tiendrait ménage de préférence de monsieur seul. Adresser offres écrites à CW 2619 au bureau du journal.

POSAGES DE CADRANS sont cherchés à domicile, travail soigné. Adresser offres écrites à EY 2621 au bureau du journal.

DAME, BILINGUE, allemand - français, ayant de bonnes connaissances de dactylographie, cherche travail dans bureau, à la demi-journée. Adresser offres écrites à 1710-497 au bureau du journal.

MONSIEUR CHERCHE EMPLOI. Tenue d'archives, de stocks, ou comme réceptionnaire, téléphone, travaux de dactylographie, français - italien. Bonne présentation, référence. Case 187, Neuchâtel-Gare ou 3 35 68.

A louer

TOUT DE SUITE A VALANGIN, 1 appartement de 2 chambres, cuisine, complètement rénové. Chauffage au mazout. Conviendrait à dame propre et sérieuse, ou à couple retraité. Tél. 6 91 28, dès 19 heures.

BOUDRY, chambre meublée indépendante, chauffage central. Libre : 1er novembre. Tél. 6 47 39.

CHAMBRE INDÉPENDANTE, part à la salle de bains. Tél. 8 58 57.

JOLIE CHAMBRE à jeune homme propre et sérieux. Tél. 5 18 53.

CHAMBRE INDÉPENDANTE, MEUBLÉE, en ville, à employé. Tél. 5 27 80, dès 8 heures.

CHAMBRE, CONFORT, libre le 1er novembre. Tél. 8 27 66.

MAGNIFIQUE CHAMBRE indépendante, avec douche, à Bevaix. Tél. 6 66 36.

CHAMBRE POUR LE 31 octobre, à jeune fille. Tél. 8 63 52.

Demandes à acheter

GRAVURES ANCIENNES ET MODERNES (vues de Suisse, gravures de peintres XVe et début XXe siècle). Ecrire : Arts anciens, case postale 324, Neuchâtel. Tél. 4 65 45.

PIANO, cadre métallique en parfait état. Tél. 8 70 28, à midi et dès 18 heures.

JULES VERNE de la collection Hetzel, ainsi que livres anciens, éditions originales, bibliothèques entières. Ecrire : Arts anciens, case postale 324, 2001 Neuchâtel. Téléphone 4 65 45.

Divers

PENSION POUR PERSONNES âgées, tout confort. On prépare régime. Vie de famille. Tél. (038) 6 61 76.

VACANCES, repos, convalescences, soins, par infirmière. Tél. 7 66 56.

VAL-DE-RUZ, famille reçoit couples et personnes du 3me âge. Bons soins assurés. Adresser offres écrites à PF 2593 au bureau du journal.

ENFIN Bonnes nouvelles

La FIAT 128

ainsi que
presque tous les modèles, sont désormais livrables immédiatement

au

GARAGE M. FACCHINETTI

Portes-Rouges 1 - 3 — NEUCHATEL — Tél. 4 21 33

Notre tuyau pour nos prêts personnels

Le nouveau crédit ultra-rapide Renco présente des avantages décisifs. C'est pourquoi vous devez accorder toute votre attention à nos derniers «tuyaux».

Tuyau no 4

N'examinez pas seulement le coût des intérêts, mais aussi la largeur de vue de votre partenaire pour le cas où il vous arriverait de ne pas pouvoir tenir vos engagements ponctuellement. Tout retard peut sans cela vous coûter beaucoup d'argent et beaucoup d'ennuis.

Et rappelez-vous: il existe déjà des crédits Renco avec un intérêt de 5¼% seulement sur le capital initial, c'est-à-dire 9¾% par an. Toute personne se trouvant dans une situation financière ordonnée peut obtenir chez nous un prêt de fr. 1000.– à fr. 25000.–.

Crédit Renco

1211 Genève, 16, pl. Longemalle
Téléphone 022 24 63 53

8021 Zürich, Strehlgasse 33
Téléphone 051 23 03 34

Bulletin de commande
Veuillez m'envoyer sans retard, et sans engagement, vos formules de demande de crédit.

Nom

Prénom

Rue

NP Domicile T/ 391

North Pole une fraîcheur naturelle.

North Pole, pour ceux qui savent vivre

Oui, pour ceux qui savent vivre, il faut cette saveur de grand air, ce goût pur, clair, naturel... il faut North Pole.

Différente des autres cigarettes ? Oui. Faites-en l'expérience. Chaque fois que vous aspirez à une vie intense, à l'air pur et aux grands espaces, allumez une North Pole. Dès la première bouffée, North Pole vous restitue ces moments exceptionnels de vraie vie que vous appréciez tant.

North Pole, c'est toute la différence : la fraîcheur devient un goût, le goût North Pole.

North Pole une fraîcheur naturelle.

North Pole, pour ceux qui savent vivre

Oui, pour ceux qui savent vivre, il faut cette saveur de grand air, ce goût pur, clair, naturel... il faut North Pole.

Différente des autres cigarettes ? Oui. Faites-en l'expérience. Chaque fois que vous aspirez à une vie intense, à l'air pur et aux grands espaces, allumez une North Pole. Dès la première bouffée, North Pole vous restitue ces moments exceptionnels de vraie vie que vous appréciez tant.

North Pole, c'est toute la différence : la fraîcheur devient un goût, le goût North Pole.

Grande salle de la Rotonde - Neuchâtel

Jeudi 22 octobre — Vendredi 23 octobre

Heures d'ouverture

Jeudi et vendredi 19 à 22 h
Samedi et dimanche 14 à 22 h

Décoration florale par la Maison B. BURRI, Seyon 30, Neuchâtel

Samedi 24 octobre — Dimanche 25 octobre

3e COMPTOIR D'AUTOMNE

Trousseaux - Porcelaine - Verrerie
Argenterie - Rideaux - Tapis
M. Huguenin
Avenue du 1er-Mars 14, Neuchâtel
(magasin au rez-de-chaussée)

Vins fins - Liqueurs
Articles pour cadeaux
Au Cep-d'Or Willy Gaschen S.A.
NEUCHATEL Moulins 11

BOLEX — MAMIYA — HANIMEX
Photo-Ciné Gloor Derniers modèles en photo-ciné
rue Saint-Maurice 10 NEUCHATEL

ENTRÉE LIBRE

Centre de couture Bernina Nouveaux modèles Bernina
L. Carrard
Epancheurs 9 Neuchâtel

Radio - Télévision
couleur + noir-blanc - Hi-Fi
G. Hostettler
Rue Saint-Maurice 6 NEUCHATEL

Comptoir ménager
Cretegny & Cie
Fbg du Lac 43 NEUCHATEL
et ses filiales : MODERNA S.A.,
fabriques d'ensembles de cuisine
AVENCHES — LE LANDERON

ENTRÉE LIBRE

Encyclopædia Universalis
Savoir et Connaître S.A.
Place Pury 1 NEUCHATEL

La maison de la belle fourrure
G. Schrepfer
Epancheurs 5 et 9 NEUCHATEL

Le Pendulier de la Bourgade
Roger Puthod
Matthias-Hipp 1 NEUCHATEL

1945 - 1970 (25e anniversaire de l'armistice) Exposition inédite d'armes et d'insignes de l'époque hitlérienne

Regardez-la bien !
Quelle ligne...

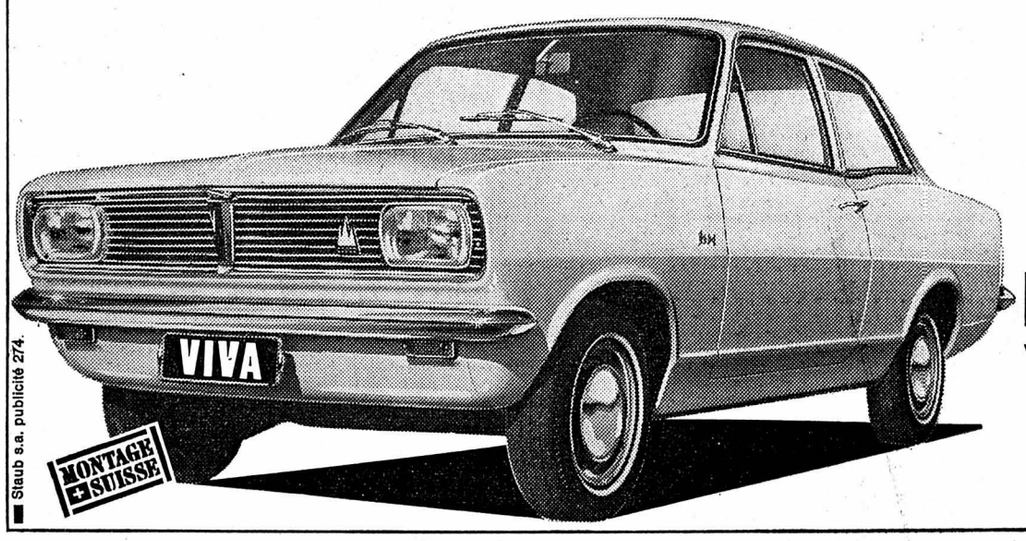

Cette allure jeune, racée qu'ont seules les vraies élégantes, ce caractère sportif des championnes de la route, c'est la VIVA. Et quel tempérament. Un moteur fougueux, une tenue de route étonnante. Avec en plus une sécurité exemplaire: habitacle de sécurité, colonne de direction télescopique, freins assistés à double circuit. Venez donc l'admirer et l'essayer, elle vous attend.

11 modèles de 57, 70, 84 et 114 CV (SAE) - 2 ou 4 portes - 4 vitesses synchronisées, sur demande, transmission automatique - 5,9 CV fiscaux (10,05 CV pour la GT)

Dès Fr. 6800.-

avec la plus-value du Montage Suisse

GM Vauxhall, une marque de confiance General Motors

Vauxhall Viva

Venez faire une course d'essai sans engagement

VAH/62/70/S

Staub s.a. publicité 274.

Vente et Service VAUXHALL en Suisse romande : Ardon Neuwerth & Lattion (027) 8 17 84, **Chippis** L. Tschopp (027) 5 12 99, **Courtételle** Garage et Carrosserie du Moulin S. A., (066) 2 43 51, **Eysins** G. Jaquier (022) 61 17 03, **Fribourg** Garage du Stadtberg (037) 2 41 29, **Genève** Autos-Import S. A. (022) 42 58 02, **Lausanne** Garage de Saint-Martin S. A. (021) 22 54 54, **Neuchâtel** M. Facchinetti (038) 4 21 33, **Payerne** P. Ducry (037) 61 20 42, **Saint-Cierges** A. Freymond (021) 95 61 19, **Saint-Imier** Garage du Chasseral (039) 4 16 75, **Yverdon** P. et J.-P. Humberset Fils (024) 2 35 35, **et nos agents locaux à : Agarn** (027) 6 66 21, **Glis-Brigue** (028) 3 12 81, **Bulle** route de Riaz (029) 2 84 63, rue de Vevey (029) 2 73 28, **Carouge** (021) 93 15 15, **Genève** 161, route de Meyrin (022) 41 13 10, 78, avenue de la Roseraie (022) 46 27 19, 21 - 23, rue Pré-Jérôme (022) 25 23 13, 3 bis, avenue de Chamonix (022) 36 89 73, **Lausanne** (021) 25 72 75, **la Tour-de-Peilz** (021) 51 83 62.

Réparations de machines à laver
21 ANS D'EXPÉRIENCE
Confiez vos réparations ainsi que les services de graissage et d'entretien général de machines à laver de toutes marques à la maison spécialisée
TANNER-NEUCHÂTEL
Portes-Rouges 149 - Tél. 5 51 31
Notre service de dépannage rapide est à votre disposition.

aux p'tits soins chez votre opticien
Rabus
RABUS NEUCHATEL TÉL. 5 11 38

NOTRE FEUILLETON

Il est minuit Cendrillon

par

DENISE NOËL

4

La porte de la salle de bains s'ouvrit sur un univers étincelant aux couleurs d'aurore.

Caroline embrassa l'ensemble d'un regard intéressé puis fit une brusque volte-face.

— Mais les murs ne sont pas en marbre ? s'étonna-t-elle à l'intention des deux domestiques qui attendaient, pleins d'appréhension.

L'un des valets s'approcha.

— Non, mademoiselle. Le revêtement et les appareils sont en... hum...

Il chercha le terme anglais, ne le trouva pas et ajouta en français :

— Ils sont en grès émaillé.

— Grès émaillé, répéta Caroline. Oh ! très original. C'est typiquement français, probablement ?

— Oui, mademoiselle, approuva l'homme à tout hasard et dans l'espoir de satisfaire cette cliente difficile.

— Parfait ! s'exclama Caroline, épanouie. J'adore tout ce que fabrique votre merveilleux pays. Même les baignoires. Chez nous, elles sont aussi vastes que des piscines. Aucune intimité. Ici, elles sont charmantes. Des miniatures avec un petit air suranné qui me plaît. Je prends cette suite... Ah ! un reproche : le tapis de la salle de bains est en nylon, or je ne peux supporter que la haute laine sous mes pieds nus. Vous veillerez à ce que ce détail soit rectifié avant ce soir, n'est-ce pas ?

Après vingt années d'hôtellerie, le valet avait perdu la faculté de s'étonner ; aussi acquiesça-t-il avec empressement à la bizarre exigence de cette étrangère.

— Autre chose, dit Caroline. Nos bagages sont à la gare. Veuillez les faire prendre, je vous prie. Voici nos bulletins de consigne.

La stupeur privait Christiane de ses réflexes et la rendait aussi muette qu'une statue.

Les deux serviteurs s'inclinèrent pour prendre congé. Avant de disparaître, celui qui avait promené Christiane à travers l'établissement se retourna. Ignorant « la secrétaire », il s'adressa avec onction à Caroline :

— Mademoiselle voudra-t-elle avoir l'obligeance de remettre le plus tôt possible, les passeports à la réception ?

— C'est entendu. Vous pouvez disposer.

Lorsque les deux jeunes filles se retrouvèrent seules, Christiane, les jambes coupées, se laissa tomber dans un fauteuil.

— Explique-moi ce... ce qu'il t'a pris, bégaya-t-elle. Toi qui te moques si souvent de mon imagination, cette fois, la tienne me rend des points. Nous voilà dans de beaux draps, maintenant que tu as poussé la plaisanterie jusqu'à confier à ce valet nos bulletins de consigne.

— Ce n'est pas une plaisanterie, dit Caroline qui riait.

— Alors, tu as perdu la tête. Ne ris pas comme ça, je sens que je deviens folle. Je t'en prie, Caro.

— ... role.

— Quoi ?

— Carole. Ne m'appelle plus Caro. Depuis quelques minutes, je suis devenue miss Carole Steven-Rowe. La richissime Américaine que tu avais inventée tout à l'heure, pour les besoins de ton scénario, elle existe en chair et en os. Regarde-la bien en face. C'est moi.

CHAPITRE II

Un interminable silence suivit la déclaration de Caroline.

— Tu te paies ma tête ? demanda enfin Christiane lorsqu'elle eut recouvré ses esprits.

— Pas le moins du monde. Je suis même on ne peut plus sérieuse.

Alors, c'est le Hollandais qui se paie la tienne, car je suppose que cet individu est à l'origine de ta métamorphose. Caroline Sévereau décroche le récepteur, écoute la communication d'un farceur et c'est une certaine Carole Steven-Rowe qui repose l'appareil. Plus fort que l'enchanteur Merlin, ton octogénaire.

— Ce n'était pas M. Wijk qui m'appelait.

— Qui, alors ?

— Sophie.

Christiane fronça les sourcils.

— J'ai toujours pensé que rien de bon ne nous viendrait de cette fille-là.

Ignorant la pointe, Caroline expliqua :

— Elle me demande de rendre service à une de ses amies, Carole Steven-Rowe, une Américaine qui a besoin de faire croire à son despote de grand-père qu'elle séjourne pendant un mois, à Cannes, au « Métropole ».

— Et c'est toi qui la remplacerais ici ?

— Oui.

— Complètement idiot. Et dangereux, par-dessus le marché.

— Pourquoi ?

— Oh ! écoute, je t'aurais crue assez intelligente pour deviner toi-même la réponse. Tu la connais, cette Américaine ?

— Non. Elle assistait, paraît-il, au bal, la nuit dernière, chez Sophie. Mais il y avait tellement d'invités que je ne l'ai pas remarquée ou, si je l'ai croisée, je ne m'en souviens plus.

— Et tu t'imagines que tu peux endosser l'identité d'une fille que tu n'as jamais vue et dont tu ignores les habitudes, le caractère et les goûts ?

— Oui. Tout à l'heure, Sophie m'a fourni suffisamment de détails pour que je me fasse une opinion sur elle. Nous nous ressemblons comme deux jumelles, paraît-il. Mêmes traits et même silhouette. Grâce à quelques particularités que j'ai apprises, je puis facilement ajuster mon attitude à la sienne et comme j'ai l'habitude de parler anglais du matin au soir...

— Mais son accent, sa façon de s'exprimer, ces détails sont révélateurs. Or, tu ignores jusqu'au son de sa voix.

— Je dois recevoir dans les prochaines quarante-huit heures de quoi combler cette lacune.

— Tu auras bonne mine si le grand-père de cette Américaine débarque ici.

— Rien à craindre. Le bonhomme est impotent et ne quitte pas sa propriété des environs de New-York. Tous les deux jours, il doit téléphoner à sa petite-fille pour s'assurer qu'elle séjourne bien là où il veut qu'elle soit.

— Et pendant ce temps, que fera la belle Carole ?

Une lueur malicieuse égaya les prunelles d'azur de Caroline.

— Elle filera le parfait amour avec son soupirant, un jeune peintre britannique que son grand-père ne veut pas qu'elle fréquente parce que, d'après lui, cet artiste n'a ni talent ni avenir. L'opinion de Carole est différente, cela va de soi.

— Rien ne l'empêchait de demander à son amoureux de la rejoindre à Cannes.

— Elle a l'impression que son grand-père fait surveiller le garçon. Alors, pour déjouer cette filature, ce dernier a annoncé à tous les échos son intention de passer quatre semaines sur l'océan, à bord de son voilier, un brick sur lequel deux personnes peuvent s'offrir une agréable croisière. *(A suivre)*

ÉDITIONS TALLANDIER

LA CHAUX-DE-FONDS - LA CHAUX-DE-FONDS

Les derniers feux de Mode et Habitation

Après avoir, pendant dix jours, mobilisé l'attention de toute la population chaux-de-fonnière et des environs ; après un chiffre record de plus de 50,000 visiteurs, Modhac (Mode et habitation), le grand comptoir régional a fermé ses portes dimanche soir.

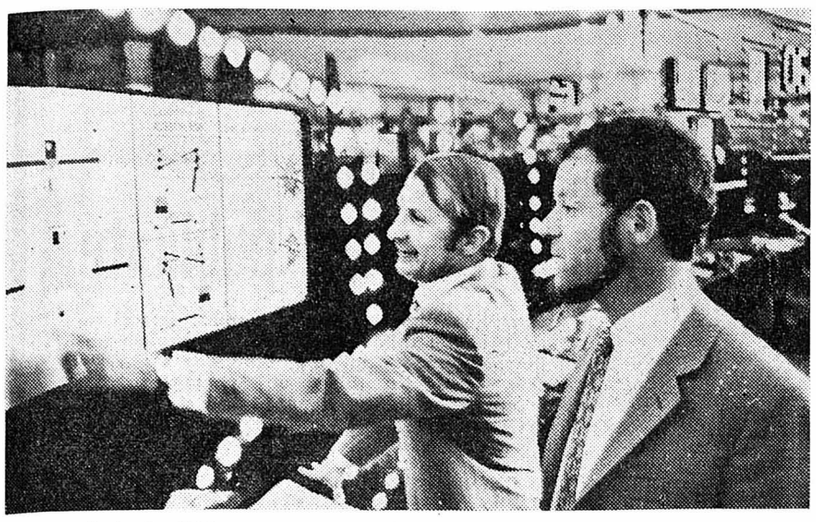

Le stand de la F.H. : au premier plan, M. Jeanneret, directeur de l'école d'horlogerie, à gauche, M. W. Bouverat, professeur au Technicum.

Mais pour mettre en beauté un terme à ces manifestations du commerce, la journée avait été notamment réservée au tirage au sort des différents concours.

Au stand « Formation professionnelle horlogère », une réalisation de la Chambre suisse de l'horlogerie en collaboration avec des associations horlogères intéressées, se déroulait chaque jour un concours « Connaissance des garde-temps modernes ». Voici la liste des jeunes gagnants venant des écoles secondaires et préprofessionnelles : Martine Schneider, Patricia Matthey, Raymonde Parrel, Jacqueline Galley, Monique Duplain, Olga Pesenti, Martine Hunkeler, Martine Scheurer, Ginette Stauffer. Pour les garçons : Patrick Yerly, Eric Schmutz, Antoine Blum, Yves Gruring, Abib el Haouari, André Wicky, Denys Schallenberger, Stéphane Morel, Marco Monacelli.

AU TOUR DES EXPOSANTS

Le jury chargé de décerner les prix aux exposants a proclamé les résultats suivants :

Stands collectifs. — Chambre suisse de l'horlogerie : mention ; S.O.S. Nature : mention.

Stands de vente de services. — Services industriels : mention ; ADIA Intérim : mention ; Union de Banques Suisses : mention.

Stands marques. — Burrus : mention ; Benzina : mention.

Stands détaillants. — Excelsior, vêtements: prix, plat d'étain (présentation) ; Grossenbacher, quincaillerie : prix, plat d'étain (vente); Droz & Cie, vins : mention ; VAC, René Junod S.A. : mention ; Perroco, parfumerie : mention ; Au Printemps S.A., mention ; Nusslé, quincaillerie : mention ; Ded, meubles ; Weber, maroquinerie ; Henry Carlo, fraiseuses, tondeuses ; Leitenberg, meubles ; Graber, meubles ; Brugger, radio ; Hertig, vins ; Typoffset.

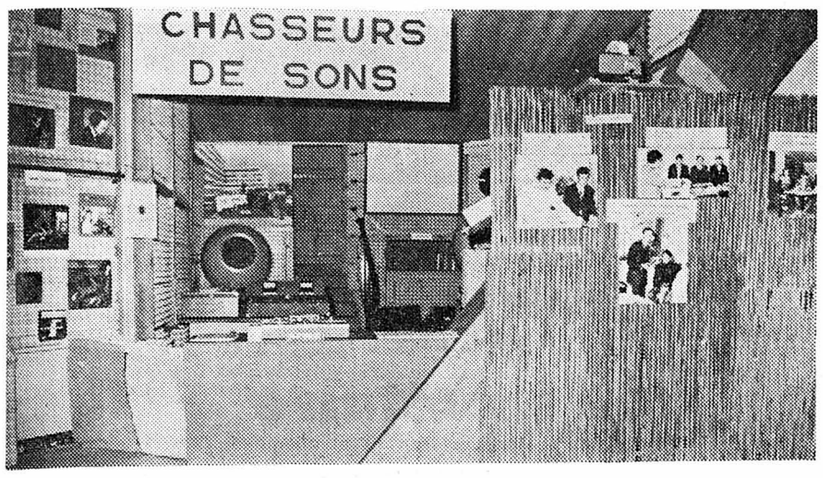

Un stand qui retint l'attention et fit dresser... l'oreille. (Avipress - Girardin)

Etat civil de la Chaux-de-Fonds du lundi 19 octobre 1970

NAISSANCES : de Jesus Patrick, fils de Carlos-Emidio, dessinateur et de Jeannine - Alphonsine - Germaine, née Chierici. Knecht Maryline-Danielle, fille de Daniel-Eric, boucher et de Josiane-Odette, née Tièche. Prati Hervé, fils de Claude, dessinateur et de Myrielle-Andrée, née Robert-Nicoud.

PROMESSES DE MARIAGE : Monnier Charles-André, boîtier et Heggendorn Heidi. Baudat Pierre-André-Alfred, ouvrier TP et Barraud Mauricette-Annette.

MARIAGE CIVIL : Froidevaux Narcisse-Ignace-Georges, agriculteur et Graux Francine-Olympe-Romaine.

DÉCÈS : Gruet, née Droz, Lucie, ménagère, née le 3 avril 1899, épouse de Fritz-Edouard, dom. Numa Droz 25. Benguerel-dit-Perroud Fernand-Emile, nettoyeur, né le 24 décembre 1892, époux de Yvette-Dorothée, née Ruckterstuhl, dom. Pont 18.

NAISSANCE : Pecorelli, Daniele, fils de Medoro, maçon et de Eugenia, née Burani.

DÉCÈS : Bourquin, Yvan-Edouard, né le 6 février 1902, horloger, époux de Flavina-Marie née Sieber (les Brenets). Burgener née Fivaz, Cécile-Amélie, née le 23 avril 1893, veuve de Jean-Lucien, ménagère. Redin née Marsura, Maria-Dirce, née le 23 janvier 1925 épouse de Redin, Giuseppe, ouvrière d'usine.

PROMESSE DE MARIAGE. — Andics, Janos, mécanicien et Bertone, Margherita-Maddalena.

MARIAGES : Kneuss, Damien-Joseph, magasinier et Brülhart, Antoinette-Marthe. Brodard, Roland-Pierre, tourneur et Lüthi, Thérèse. Vermot-Petit-Outhenin, Edouard-Henri, pâtissier et Hosatte, Annie-Lucienne. Fedi, Martin-Stefan, boitier-acheveur et Saurer, Erika. Andrey, Frédy, chauffeur et Kull, Sonja. Bobillier, Pierre-Alain, mécanicien de précision et Robert-Tissot, Marlyse-Pierrette. Montandon, Paul-André, horloger et Triponney, Chantal-Léone-Marie-Louise. Pofilet, Gilles-Marie-Marc, horloger et Gibellini, Angela-Lucia. Galimberti, Massimiliano, aide de cuisine et Morandi, Iris.

Scooter contre auto

Un scooter piloté par M. G. P., domicilié en ville, circulait hier vers 6 h 40 sur la piste centrale de l'artère nord de l'avenue Léopold-Robert en direction du Locle. Peu avant la rue des Entilles, un trolleybus quitta son lieu de stationnement. Une voiture-école, pilotée par M. C. B., de la Chaux-de-Fonds, freina, mais le scootériste ne put s'arrêter à temps derrière l'auto. Dégâts.

Au « Club 44 »

L'informatique et les sociétés occidentales

Une passionnante conférence a eu lieu hier soir sous les auspices du « Club 44 ». Daniel Garric, chroniqueur scientifique du « Figaro » et rédacteur en chef de la revue « L'informatique » s'est longuement penché sur l'informatique et les sociétés occidentales. Il parlait dans le cadre de la campagne d'information de l'Association suisse des informaticiens. Nous en donnerons compte dans un prochain numéro.

MM. Cattin et Hagger, président et vice-président de la Société d'ornithologie. (Avipress - Roux

AUJOURD'HUI
DANS LES MONTAGNES

● A LA CHAUX-DE-FONDS

CINÉMAS. — **Corso :** 20 h 30, Les choses de la vie.
Eden : 20 h 30, L'Aveu (prolongations).
Plaza : 20 h 30 : Cran d'arrêt.
Ritz: 20 h 30, On achève bien les chevaux.
Scala : 20 h 30, Solo.

EXPOSITIONS. — Galerie Antica : Gérald Comtesse.
Musée des beaux-arts : Exposition de la société des amis des arts.
Galerie ADC : Exposition des maquettes du futur musée international de l'horlogerie (14-21 heures).
Galerie du Manoir : Maria Kandreviotis.

TOURISME. — Bureau officiel de renseignements, Léopold-Robert 84, tél. (039) 3 36 10. Ouverture : 8 h 30 - 12 h, 14 h - 18 h 30.

PERMANENCES MÉDICALE ET DENTAIRE. — En cas d'absence du médecin de famille, tél. 2 10 17.

PHARMACIE D'OFFICE. — Henry, Léopold-Robert 68, jusqu'à 21 heures, ensuite tél. 11.

● AU LOCLE

EXPOSITION. — **Musée des beaux-arts :** Albert Fahrny, peintre.

TOURISME. — Bureau officiel de renseignements, Henry-Grandjean 5, tél. (039) 5 22 43. Ouverture 8 h - 12 h 30 ; 14 h - 17 h 30.

PHARMACIE D'OFFICE. — Mariotti, Grand-Rue 38. Dès 21 h, tél. 17.

PERMANENCES MÉDICALE ET DENTAIRE. — En cas d'absence du médecin traitant : tél. 17 ou le service d'urgence à l'hôpital, tél. 5 11 56.

LA SAGNE

Rentrée des classes

(c) Lundi matin, les élèves des classes du Crêt et des Roulets ont repris le chemin de l'école après trois semaines de vacances.

Des chants et des oiseaux

Durant ce week-end, un café de la ville a été le théâtre de l'exposition-concours annuelle d'oiseaux mise sur pied par la société d'ornithologie locale « La Volière ».

Cette société, fondée il y a 40 ans, compte une soixantaine de membres, sous la présidence de MM. C. Cattin et H. Hagger, vice-président. Elle a pour buts essentiels la protection des oiseaux en général, l'élevage et l'embellissement d'espèces exotiques en particulier.

C'est ainsi que l'on pouvait admirer cette année quelque 200 oiseaux issus de 15 élevages chaux-de-fonniers allant du canari. Bernois et Bordier, aux perruches, perruches anglaises, grandes perruches, perroquets, tourterelles et autres métis résultant de croisements entre canaris et oiseaux indigènes tels que chardonnerets et bouvreuils. Cette exposition a permis de sélectionner les différents individus susceptibles de participer aux expositions romande à Lucens, nationale à Thoune et enfin, suprême honneur, à l'exposition mondiale de Bâle, au début de l'an prochain. Sous l'œil expert d'un juge, M. L. König, de Genève, qui devait taxer ces oiesaux tant sur leur tenue, leurs formes que leurs coloris, les résultats suivants ont été obtenus : (les notes attribuées répondent à des normes admises sur le plan international).

Canaris couleur Classe A : M. Belligoti, 356 points ; M. Winkler, 348. **Paire Classe A :** M. Belligoti, 176 p. ; M. Guinard, 175. **Isolé Classe A :** M. Belligoti, 90. **Canaris forme Classe A :** M. Tartari, 350 p. **Paire Classe A :** M. Tartari, 173 p. **Isolé Classe A :** M. Rota (Bernois), 88. **Métis Classe C paire :** M. Berthoud, 179. **Perruches Classe A :** M. Schmidt, 345. **Perruches Classe C :** M. Hagger, 169. **Exotiques Classe A :** M. d'Aquino, 352. **Exotiques Classe C :** Mme d'Aquino, 351.

Dans le cadre de la protection de la nature, les organisateurs avaient attiré l'attention du public par un stand qui illustrait d'une façon très suggestive, la piètre image d'un coin de nature souillé par la négligence de l'homme.

R.

Rallye de la Société de cavalerie : De la trottinette... à la voiture !

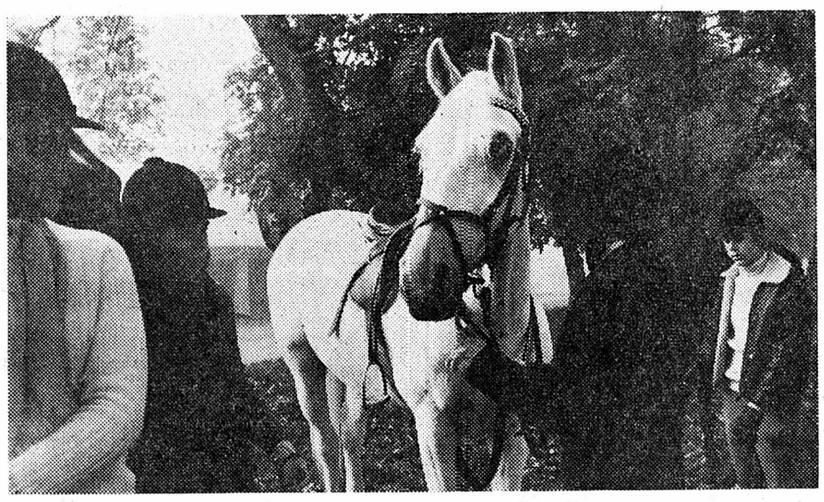

Les concurrents au départ du rallye. (Avipress - Roux)

De notre correspondant :

C'est sous un épais brouillard, dimanche à 8 heures que les participants au traditionnel rallye de la Société de cavalerie prenaient un départ assez imprévu, puisque la première partie de l'épreuve consistait en une course de trottinette.

Les groupes étaient ensuite partagés : la première demi-équipe prenaient le volant alors que la seconde tenait les rennes, chacun pour un parcours semé d'épreuves originales et plutôt comiques.

Tous les concurrents se sont retrouvés ensuite à Sommartel pour le repos de midi. Excellente organisation due à l'attention de MM. André Gremion et André Graber. De la bonne humeur et du grand air, tel est le bilan de ce sympathique rallye à pied, à cheval et en voiture.

R.

FRANCE VOISINE

Grande fête hippique à Villers-le-Lac

(c) C'est maintenant une tradition, à l'arrière-automne : les cavaliers de la région, Suisses et Francs-Comtois, se retrouvent lors d'une fête hippique sur les hauteurs de Villers-le-Lac. Traditionnellement aussi le soleil est au rendez-vous. Cette année, pas moins de soixante chevaux prirent le départ dans les diverses catégories : 80 cm pour les débutants, puis 1 m et 1 m 10, où les places d'honneur sont difficiles à obtenir, et, enfin, une épreuve de puissance toujours appréciée.

Aux derniers rayons du soleil, on se promit bien de revenir l'an prochain.

Voici les principaux résultats :

Parcours débutants : 1. « Bruno », Claudy Sandoz, le Locle ; 2. « Gracieuse », Mlle Romain, Maîche ; 3. « Ophelia », Gaston Renaud, Pontarlier ; 4. « Galopin », Raymonde Tripet, le Locle.

Parcours R 1 : 1. « Fanfare », Francis Girard, le Locle ; 2. « Guger », Jean-Louis Aubry ; 3. « Faberius », M. Chriatte.

Parcours R 2 : 1. « Volnay », Michel Marchon, le Locle ; 2. « Olliatos », Charles-Henri Matthey, le Locle ; 3. « Valbonne », M. Raymond Benoit, Maîche.

Puissance : 1. « Olliatos », Charles-Henri Matthey, le Locle ; 2. « Chantilly », Eric Calame ; 3. « The white Lady », M. Francis Girard, le Locle.

Prix du meilleur cavalier : « The white Lady », M. Francis Girard, le Locle.

VAL-DE-RUZ — VAL-DE-RUZ

VALANGIN

Culte-entretien

(c) Le foyer paroissial de Valangin a eu dimanche soir son premier culte-entretien. Présidé par l'agent cantonal des missions, il était basé essentiellement sur un discours de Matthieu et sur des considérations concernant le tiers monde. La discussion s'est poursuivie, après le culte, chez M. Weber et chacun a eu l'occasion de s'exprimer. Pour conclure, le pasteur Anker a rappelé à tous que l'Eglise est universelle et que si nous devons aider les pays pauvres, nous avons aussi à apprendre d'eux. Il est vrai également que nos pays dits « civilisés » sont parfois loin d'apporter au tiers monde l'exemple qui conviendrait...

Vaccination

(c) Les élèves de 1re, 4me, 6me et 7me années ont subi hier les tests tuberculiniques. Suivant les réactions cutanées, il est important que les parents acceptent le vaccin qui suivra, payé d'ailleurs par l'Etat. L'infirmière procéda pour tous au contrôle de la vue et de l'ouïe.

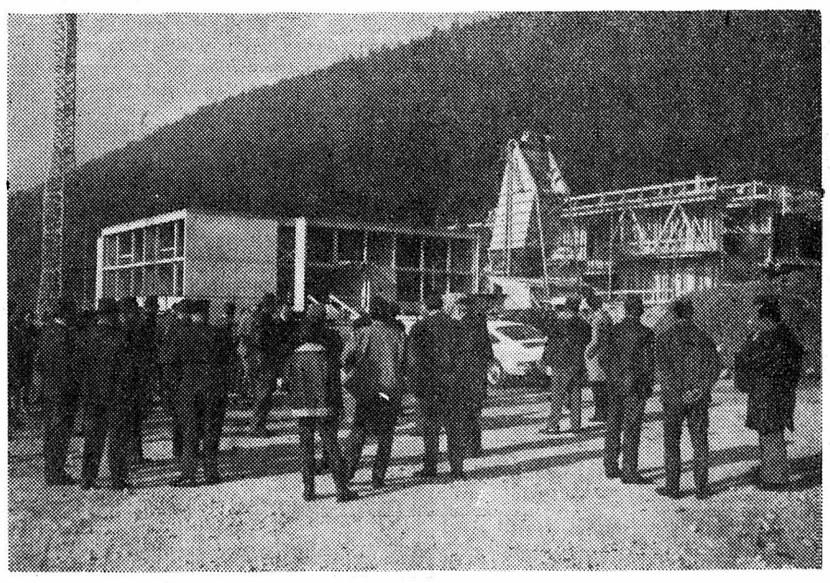

Les autorités communales du Val-de-Ruz sur le chantier du collège multilatéral

D'un de nos correspondants :

Les autorités communales du Val-de-Ruz intéressées au centre scolaire multilatéral, c'est-à-dire celles de Cernier, Chézard-Saint-Martin, Dombresson, Villiers, le Pâquier, Fontaines, Fontainemelon, les Hauts-Geneveys et Boudevilliers, ont visité samedi matin pour la première fois le chantier du « Bas-du-Mont », à Cernier. Le plus vaste chantier que le Val-de-Ruz ait jamais connu a été ouvert en avril dernier. Pendant plusieurs semaines, des pelles mécaniques ont ouvert le terrain, tandis que terres et graviers étaient évacués vers la gravière du Torrent, entre SAint-Martin et Dombresson.

Le 18 avril, l'emplacement du futur collège ressemblait déjà à une ruche bourdonnante. Les ouvriers s'affairaient afin de rattraper le temps perdu par suite des mauvaises conditions atmosphériques du dépavillon, celui des classes préprofessionnelles, était « monté ». Deux mois plus tard, le deuxième, celui des classes spéciales, de l'aula et de la chaufferie était bien avancé. Le pavillon des classes modernes, scientifiques, classiques et terminales (y compris le réfectoire) est actuellement en construction.

Le beau temps de ces dernières semaines, la diligence de tous ont permis d'accélérer les travaux avant les grands froids.

Samedi, donc, les représentants des autorités des villages intéressés, les autorités scolaires, sous la conduite du président du comité directeur, M. Bernard Pellaton, président de commune de Cernier, et d'un des deux architectes, ont été impressionnés par l'avance des travaux et l'équilibre et la grandeur des bâtiments.

L'emplacement du collège de la Fontenelle, accroché à la lisière de la forêt, laisse rêveur le poète qui ne cesse d'admirer au loin les crêtes de Chasseral et plus près, devant lui, la montagne de Chaumont.

Au rythme où se déroulent les travaux et malgré les mauvais mois qui sont à la porte, tout sera prêt l'automne prochain. Pendant l'hiver, l'intérieur du bâtiment des classes préprofessionnelles pourra être terminé. Les fenêtres seront posées prochainement ainsi qu'une partie du chauffage. Et si, par hasard, l'hiver ne commençait vraiment que le 21 décembre, le retard enregistré au printemps serait comblé. La halle de gymnastique qui abritera au sous-sol le bassin de natation sera mise en chantier l'année prochaine. Ce n'est pas une petite affaire. Une seule question se pose à son sujet : suffira-t-elle ?

A. S.

Lire en page Val-de-Travers : Du côté de la campagne.

CHÉZARD

Cinquante ans de mariage

(c) Dimanche, pendant le culte, une petite cérémonie a marqué les 50 ans de mariage de M. et Mme Alexandre Barfuss. Les jubilaires étaient entourés de nombreux parents et amis. Après le culte, une réception eut lieu à la maison de paroisse.

CARNET DU JOUR

PHARMACIES DE SERVICE. — Marti, Cernier ; Piergiovanni, Fontaines.

PERMANENCES MÉDICALE ET DENTAIRE. — Votre médecin habituel.

LE LOCLE — LE LOCLE

Les 40 ans de la chorale du Verger

De notre correspondant :

En 1930, une poignée d'hommes constituaient la chorale du Verger ; sept chanteurs du quartier se retrouvaient pour cultiver et l'amitié et le chant. En 1970, trente-cinq choristes vont célébrer le quarantième anniversaire de la fondation de ce chœur d'hommes qui participa notamment aux fêtes de Saint-Gall en 1954, de Couvet en 1957, de Genève en 1960, Neuchâtel en 1963, Lucerne en 1967 et la Chaux-de-Fonds en 1969. Emile Bessire, l'actuel directeur, entra dans la société en 1947. Depuis 1949, il dirige la cohorte qui, en 1951, à la fête cantonale du Locle remporta en deuxième division un laurier frange or avec « Le Bon syndic » de Carlo Hemmerling. Ce musicien vaudois fut le directeur du Conservatoire de Lausanne et mena l'Union chorale de Lausanne à de brillantes destinées. Il fut l'ami d'Emile Bessire qui travailla sous sa direction.

Sur un texte de Geo-H. Blanc, Hemmerling a écrit une œuvre populaire « Le Chant des noces » conçue pour quatre formations : chœur de femmes, chœur d'hommes, chœur mixte et voix d'enfants, cette grande œuvre sera prochainement chantée au Locle et aux Brenets. Elle constitue ce que l'on peut appeler un oratorio profane (avec quatre solistes et un orchestre). La chorale du Verger vise haut et ne craint donc pas de présenter une œuvre d'envergure. Parmi les différents morceaux, évoquons un ou deux titres : « Fiançailles, Noces d'argent, Les Moissons, Sérénade au fiancé, etc. Signalons que l'œuvre se termine sur un choral religieux « Si le Seigneur ne bénit la demeure, vous ne sauriez que bâtir vainement ».

C'est pour cette raison que le quarantième anniversaire sera célébré dignement au temple du Locle et à l'église des Brenets. Une cinquantaine d'enfants, 45 voix de femmes participeront, en plus des voix masculines, à cette exécution qui constituera un événement. Pour une fois, la musique suisse n'est pas délaissée. Avec « Le Chant des noces » de Carlo Hemmerling, elle participera à la fête. Nous pouvons d'ores et déjà prévoir que le public du Jura neuchâtelois notamment appréciera le côté populaire et l'aspect sérieux du texte de Blanc. Nous trouvons dans cette fresque l'expression de sentiments nobles et simples.

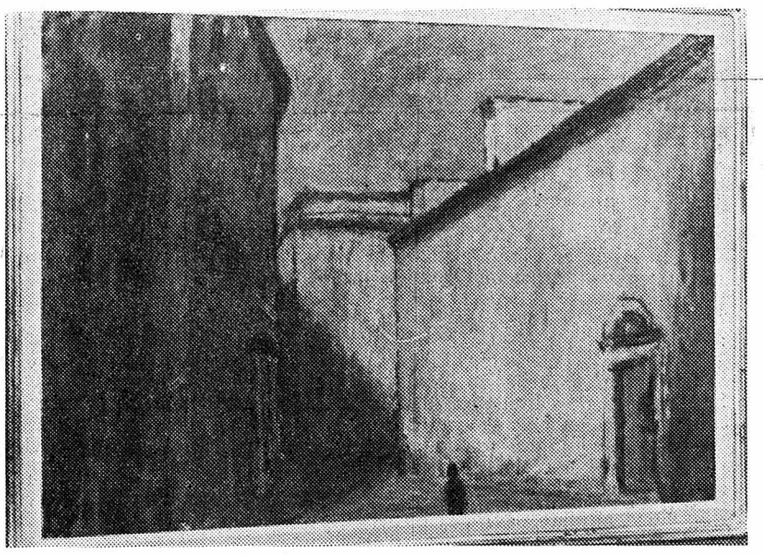

Une huile de Gérald Comtesse. (Avipress - Roux)

A LA GALERIE ANTICA

ÉTONNEMENT POUR UN STYLE

Ce qui ne touche guère Gérald Comtesse, ce sont les coups de vent de la mode et les problèmes qui, de revues ésotériques et biennales contestées, alimentent les conversations des jeunes peintres en colère — et en mal de peinture ou de publicité.

Comtesse semble se mouvoir dans un autre âge, il parle de Chardin, de Poussin, des maîtres italiens. Non pas qu'il ignore les modernes ou ses contemporains, il ne paraît pas se sentir touché. Pas d'abstraction, donc, chez lui, mais une manière figurative assez classique avec des paysages, des natures mortes, des bouquets et, en signe distinctif, partout une lumière et des couleurs retenues, comme si le peintre craignait les contrastes brusques et les éclats. Inutile d'accoler un autre qualificatif à cette peinture et cette manière de peindre volontairement en marge des courants qui se distingue encore par un inhabituel souci de présentation.

On pourrait trouver ainsi aux toiles quelque chose de précieux, vieillot ou vaniteux, si Comtesse n'avait pour but que la reviviscence d'un style d'un autre temps, par esprit de contradiction. On pourrait même, si cela était, parler de manque d'imagination. Mais ce n'est pas le cas, loin de là, quoique tout ne soit pas de qualité égale. Il y a des inachèvements, des faiblesses qui, en quelque sorte, ne font que mieux ressortir ce qu'il y a de très personnel et d'unique par ailleurs.

On peut préférer les natures mortes aux paysages, pour leur plus grande subtilité de tons et le travail plus lent de la couleur mais c'est simple affaire de préférence car partout, sous-jacente, se découvre une poésie tranquille et riche.

Ce qui étonne le plus, en fait, c'est le peintre lui-même car on ne s'attend guère à trouver, à côté des toiles, un artiste de vingt-six ans. Le conditionnement des âges et des modes joue si bien que l'on s'irrite presque de découvrir une exception à une règle que l'on sait pourtant arbitraire. L'ordre établi se trouve faussé — tant mieux — et il faut reconnaître à Comtesse le courage de s'être écarté d'un chemin qui est souvent celui de l'opportunisme. Ne serait-ce que pour cela et pour le cadre qu'offre la galerie, la visite de l'exposition se justifie. Il n'est pas courant, en plus, de rencontrer des artistes « qui ne font pas comme les autres » simplement parce que cela leur plaît — vraiment.

G. S.

L'annonce
reflet vivant du marché
l'annonce dans la
Feuille d'avis de Neuchâtel

FAN - L'EXPRESS
Bureau des Montagnes
M. Philippe Nydegger, journaliste R.P.
Avenue Léopold-Robert 75
2300 LA CHAUX-DE-FONDS
Tél. (039) 2 47 54
Case postale 473
Télex : 3 52 82
Pour les districts de la Chaux-de-Fonds et du Locle, toutes informations, invitations, etc., peuvent être communiquées à cette adresse.

OFFRES D'EMPLOIS

COIFFEUR ou COIFFEUSE
est demandé pour tenir salon de coiffure, à Corcelles dès le 1er novembre. Bon salaire, travail agréable, possibilités de loger. Téléphoner au (039) 4 36 36.

Maison de peinture
cherche
OUVRIERS
Entrée immédiate.
Pugin et Rieser, Bourgogne 88.
Tél. 8 45 05.

Le bonheur chez soi commence avec des Meubles Meyer

On demande
sommelière
connaissant les deux services.
Hôtel de l'Etoile Colombier.
Tél. 6 33 62.

FTR
FABRIQUES DE TABAC REUNIES SA NEUCHATEL

ENGAGENT :

MÉCANICIENS
— empaquetage et fabrication
— à former comme chef de groupe
— travail en équipe

SERRURIERS
— atelier mécanique
— travail varié
— horaire normal
— situation stable

VEILLEUR DE NUIT
— nationalité suisse
— poste indépendant et demandant de la discrétion
— horaire irrégulier de jour et de nuit
— âge : 30 - 40 ans

OUVRIERS
— équipe de nettoyage
— travail en 3 équipes
— esprit de collaboration
— bonne rémunération

Ambiance de travail jeune et dynamique

OFFRES ET RENSEIGNEMENTS:
SERVICE DU PERSONNEL
TEL. 038/57801 2003 NEUCHATEL

Nous cherchons à engager

une directrice de crèche

au bénéfice d'une formation d'éducatrice, de jardinière d'enfants ou d'éducatrice maternelle.

Ce poste conviendrait également à une personne de 30 à 45 ans, ne possédant pas la formation ci-dessus, mais intéressée aux problèmes de l'éducation des enfants. Elle devrait faire preuve d'un certain sens de l'organisation, être capable d'assumer la responsabilité qu'implique la garde journalière d'environ quatre-vingts enfants et diriger le personnel qui s'en occupe.

La candidate devra, si possible, être de langue française et avoir de bonnes connaissances d'allemand.

Prière de soumettre offres sous chiffres AS 3362 J aux Annonces Suisses S. A., 2501 Bienne. Discrétion garantie.

LA FEDERALE

Compagnie Anonyme d'Assurances Zurich

En prévision de la réorganisation de notre agence générale de Neuchâtel, nous cherchons :

un chef de bureau

connaissant si possible la branche assurances et en particulier les branches choses. Formation approfondie auprès de la Direction.
Cette situation conviendrait également à jeune homme ayant fait un apprentissage de commerce et ayant quelques années de pratique.
Entrée en fonctions : le plus tôt possible ;

une secrétaire

habile sténodactylo. Entrée en fonctions : début 1971 ;

un(e) apprenti(e)

ayant suivi l'école secondaire et désirant faire un apprentissage de bureau dans une branche offrant de nombreuses possibilités. Entrée en fonctions : printemps 1971.

Nous offrons : activité intéressante, traitement selon aptitudes, travail au sein d'une équipe jeune et dynamique.

Nous demandons : esprit d'initiative, sens des responsabilités, bonne présentation.

Les personnes intéressées sont priées de faire leurs offres à
LA FÉDÉRALE, Compagnie Anonyme d'Assurances, Flössergasse 3, 8039 Zurich, ou de se renseigner par téléphone au No (051) 36 01 01, interne 669.

EBAUCHES S. A.
BUREAUX CENTRAUX - ZENTRALBÜRO
2540 GRENCHEN
TEL. 065 8 63 41

Nous offrons à une personnalité vivement intéressée aux problèmes économiques et financiers une

SITUATION DE CHEF

dans notre département de comptabilité financière.

Nous résumons les différents aspects de l'activité de notre futur collaborateur :
— conduite de tout le département de notre comptabilité financière
— organisation et planification du travail en relation avec le traitement des données
— établissement de divers décomptes
— problèmes fiscaux
— préparation et élaboration des bilans et des comptes de pertes et profits.

Ce poste en vue, conviendrait particulièrement bien à un

économiste ou spécialiste en gestion comptable

avec qui nous entrerions volontiers en relation pour lui donner tous les renseignements complémentaires.

Nous demandons aux personnes intéressées de prendre contact avec notre direction, soit par écrit, soit par téléphone (interne 265).

Maison affiliée à EBAUCHES SA Neuchâtel
Entreprise d'horlogerie de format international

Annonces Suisses S.A. «ASSA»

Succursale de Neuchâtel

ASSA

engage, pour compléter son équipe de propagande, un

courtier en publicité

Une formation complète, par nos soins, est offerte à notre nouveau collaborateur qui trouvera un travail indépendant et captivant, dans une ambiance agréable. Nous demandons une personne dynamique et de confiance connaissant, si possible, les arts graphiques.

Adresser offres détaillées à la Direction d'Annonces Suisses S. A., « ASSA », 2001 Neuchâtel.

OMEGA

Nous cherchons à engager, pour nos services commerciaux :

une secrétaire
langue française ;

une secrétaire
langues français et allemand ;

une secrétaire
langues allemand et anglais.

Ces trois postes comprennent des travaux de bureau en général, ainsi que de la correspondance et des contacts avec nos agents de vente.

Nous prions les personnes intéressées de faire leurs offres à OMEGA, département du personnel commercial et administratif, 2500 BIENNE.
Tél. (032) 4 35 11, interne 2502.

LA SOCIÉTÉ SUISSE DES EMPLOYÉS DE COMMERCE

cherche pour son secrétariat romand, à Neuchâtel, un

rédacteur-traducteur

qui sera chargé de la rédaction française de son hebdomadaire professionnel, et des traductions d'allemand en français, ainsi qu'un

employé de commerce qualifié

à titre de collaborateur direct du secrétaire romand, pour diverses tâches administratives et autres.
Excellentes conditions de travail ; semaine de 5 jours ; caisse de retraite avantageuse. Entrée en fonctions dès que possible.

Adresser offres de service pour les deux postes à repourvoir au Chef du personnel, de la Société suisse des employés de commerce, case postale, 8023 Zurich.

Entreprise horlogère de la région cherche, pour entrée immédiate ou à convenir,

un(e) surveillant(e) réceptionniste

pour quelques heures le soir et le samedi matin, dans son hall de réception.

Ce poste conviendrait tout particulièrement à *RETRAITÉ(E)* ou *ÉTUDIANT(E)*. Les intéressés (ées) sont invités (ées) à faire leurs offres ou à demander un questionnaire sous chiffres P 900308 N, à Publicitas S.A., 2001 Neuchâtel.

DUBIED

cherche,
pour son bureau d'échantillonnage
une dame ou demoiselle
de 25 à 35 ans, active et soigneuse, qui se verra confier toutes les opérations de la préparation de nos échantillons de tricots et leur gérance.
Mise au courant et formation par nos soins.
Les personnes intéressées ont priées de téléphoner ou de se présenter au service du personnel, pour tous renseignements concernant cette fonction.
Edouard DUBIED & CIE S. A.,
rue du Musée 1, **2001 NEUCHATEL.**
Tél. (038) 5 75 22.

BUREAUX DE NEUCHATEL

FOYER DES ÉTUDIANTS

Fbg de l'Hôpital 41 **NEUCHATEL**

Nous engageons

fille ou garçon d'office et de maison

Congé le samedi après-midi et le dimanche.

Prestations sociales intéressantes.

Adresser offres à M. R. Strautmann, restaurateur, Treille 4, 2000 Neuchâtel, tél. (038) 4 00 44.

1 mécanicien-auto
ou
1 manœuvre
désirant se perfectionner sur la mécanique.
Entrée immédiate.
1 apprenti
mécanicien-auto, pour le printemps 1971.

Faire offres ou se présenter au Garage de la Balance, André LUGON, Pommier 13, 2000 Neuchâtel. Tél. (038) 5 29 89.

Fabrique d'horlogerie engage pour son département **réglages**
ouvrières
habiles pour comptage de spiraux.
Horaire plein temps en atelier.
VILLARD Watch
2035 Corcelles
Tél. (038) 8 41 48

Nous cherchons
vendeuse
ou débutante pour le magasin.
Boulangerie Krois, rue des Moulins 17 2000 Neuchâtel.
Tél. (038) 5 16 27

Magasin Schirinzi cherche
VENDEUSE
Tél. 6 33 71.

Fabrique d'horlogerie cherche pour son département **retouche**
OUVRIÈRE
pour le contrôle sur appareil GREINER.
VILLARD Watch
2035 Corcelles
Tél. (038) 8 41 48

Coiffeur (se)
est cherchée
Jeunesse-Coiffure
Neuchâtel.
Tél. 5 31 33.

HAUSER

cherche pour entrée immédiate ou à convenir

mécaniciens-monteurs

pour le montage et la mise en train de nos machines spéciales.

Place stable et intéressante dans une atmosphère agréable.

Les intéressés sont priés de se présenter, de téléphoner ou d'écrire à
HENRI HAUSER S.A., rue de l'Eau 42, 2500 Bienne, Tél. (032) 4 49 22.

Henri Hauser SA Bienne
Rue de l'Eau 42 Tél. 032 44922

BOBST

Fabrique de machines pour l'impression et le façonnage du papier et du carton cherche des

dessinateurs (trices)

pour l'exécution de schémas électriques ou électroniques.
Entrée immédiate ou à convenir.

Faire offres détaillées, avec curriculum vitae et copies de certificats, à **J. BOBST & FILS S. A.,** case postale, **1001 Lausanne.** Tél. (021) 25 01 01.

Nous cherchons
emboîteur
pour travail soigné en atelier ou à domicile.
VILLARD Watch
2035 Corcelles
Tél. (038) 8 41 48

On cherche, en remplacement pour 1 mois,
PERSONNE
sachant raccommoder le linge.
Hôpital Pourtalès.
Tél. 5 39 81, interne 566

Restaurant cherche
serveuse
(ou DÉBUTANTE).
Travail facilité par deux horaires, ainsi qu'une jeune
FILLE
pour aider à la cuisine et au buffet.
Tél. (038) 8 12 12.

La Cité
engage pour les fêtes de fin d'année
personnel auxiliaire
Téléphoner au 5 44 22

FRIBOURG - FRIBOURG

A L'ORDRE DU JOUR : LA PRÉVOYANCE-VIEILLESSE

De notre correspondant :
Quelque 130 délégués de la fondation « Pro Senectute » étaient réunis sous la présidence de M. Tschudi. Le comité cantonal fribourgeois, présidé par M. Henri Kaech, député, avait préparé une organisation sans défaut. M. Tschudi rappela la tâche fondamentale de la fondation, qui est d'aider individuellement les personnes âgées dont la proportion ne cesse de croître. C'est ainsi que la fondation pousse depuis quelque temps, au-delà des problèmes financiers, la promotion de « centres d'information et d'assistance », avec l'aide de travailleurs sociaux professionnels et de collaborateurs bénévoles. Trente-quatre centres existent dans 19 cantons, y compris Fribourg. La fondation n'est pourtant pas une œuvre de charité, mais une institution neutre de service.

Le matin, dans la salle du Grand conseil, les délégués avaient entendu des exposés de MM. Guepfert et Kaiser, de l'office fédéral des assurances sociales. Le discours de clôture fut prononcé par M. G. Despland, ancien conseiller aux Etats, qui voit un « symptôme alarmant » dans le fait que la jeunesse, voulant profiter immédiatement de ses ressources financières, tend à négliger la prévoyance personnelle.

M. Tschudi : « Conseiller et aider efficacement les personnes âgées »

« Dans l'aide à la vieillesse aussi, le sous-développement doit disparaître », a déclaré hier après-midi M. Hans-Peter Tschudi, président de la Confédération et président de la Fondation suisse pour la vieillesse.

DÉCISIONS IMPORTANTES

Après avoir salué les autorités et les délégués présents, notamment M. Pierre Dreyer, conseiller d'Etat fribourgeois, M. Tschudi a rappelé que les Chambres fédérales ont pris, au cours de leur dernière session, des décisions fort importantes pour la fondation, notamment l'augmentation de 10 % des rentes de vieillesse et l'amélioration des prestations complémentaires, mesures que la fondation a accueillies avec satisfaction. » Le parlement fédéral devra s'occuper dans un avenir très proche des principes de la prévoyance-vieillesse, a poursuivi le président de la Confédération.

AIDER LES PERSONNES AGÉES

« Les décisions qu'il sera appelé à prendre, sur le plan législatif, auront une portée bien plus grande que les revisions de l'AVS de ces dernières années. Maintenant, a ajouté M. Tschudi, d'après les trois initiatives populaires relatives au développement de l'assurance vieillesse, il faut dépasser la simple garantie du minimum vital : les rentes doivent, selon l'initiative interpartis, garantir « un revenu adapté au niveau de vie antérieur » et, selon l'initiative du parti socialiste suisse et de l'union syndicale suisse, correspondre au moins à 60 % du revenu déterminant. »

Après avoir précisé que les experts se proposaient de rendre la prévoyance professionnelle obligatoire pour tous les salariés et d'améliorer à nouveau, et de façon substantielle, l'AVS, le chef du département fédéral de l'intérieur a examiné les tâches futures de la fondation pour la vieillesse dont la plus importante est de conseiller et d'aider individuellement les personnes âgées.

M. Tschudi a enfin insisté sur les efforts intenses qui devront être déployés, par les cantons et les communes, jusqu'à ce que soit couvert le besoin de logements et de homes pour personnes âgées. « Une collaboration de la Confédération s'impose à cet effet », a-t-il ajouté.

M. H.-P. Tschudi, président de la Confédération, à l'assemblée « Pour la vieillesse ».
(Avipress - Gremaud)

RIAZ

Un motocycliste grièvement blessé passe la nuit sans être secouru

(c) Dans la nuit de dimanche à lundi, à une heure inconnue, M. Jean-Pierre Girard, 25 ans, domicilié à Riaz, circulait à motocycle de Sorens en direction du Gérignoz. Dans la descente, à l'intersection des routes situées en amont du poste de gendarmerie de Sorens, il perdit la maîtrise de sa moto, heurta et enjamba la glissière de sécurité. Tandis que l'engin terminait sa course au bas du talus, M. Girard était projeté contre le mur de l'immeuble de M. Joseph Romanens. C'est ce dernier qui le trouva, gisant sans connaissance, à 6 h 15, hier. Le malheureux fut transporté à l'hôpital de Riaz, où l'on diagnostiqua une fracture du crâne et une autre de la cheville. Hier soir, le jeune homme n'avait toujours pas repris connaissance.

PONT-EN-OGOZ

Voiture contre camion

(c) Hier, vers 9 heures, une collision s'est produite au lieu dit « les Genièvres », à Pont-en-Ogoz (Gruyère), entre une voiture conduite par une habitante de Fribourg, âgée de 31 ans et un camion. L'automobiliste a dû être transportée à l'hôpital des Bourgeois. Dégâts : 4000 francs.

FRIBOURG

Nouveau directeur à l'« Union instrumentale »

(c) Pour succéder à M. René Pillonel, démissionnaire, après dix ans d'activité, une assemblée extraordinaire de l'« Union instrumentale » de Fribourg a désigné son nouveau directeur en la personne de M. Hans-Peter Arpagaus, 25 ans, qui était déjà membre de la société. De formation universitaire, M. Arpagaus est sergent-trompette. C'est aussi un jazzman réputé.

Le sculpteur E. Angeloz brossera le décor d'« Egmont »

(c) Pour le Schauspielhaus de Zurich, le metteur en scène Harry Buckwitz, directeur du Théâtre de Francfort, a conçu une nouvelle présentation de l'œuvre de Gœthe, « Egmont ». Alors qu'il recherchait l'artiste susceptible d'imaginer un décor conforme à ses vues (une atmosphère sévère), Buckwitz remarqua l'œuvre du sculpteur fribourgeois Emile Angeloz, lors de la dernière exposition de sculpture suisse en plein air, à Bienne. Ainsi, Emile Angeloz, qui réside au château de Corbières (Gruyère) s'est-il vu commander une maquette du décor.

« Imagiers populaires » : plus de 10,000 visiteurs

L'exposition des « imagiers populaires », qui a récemment fermé ses portes au Musée d'art et d'histoire de Fribourg, a reçu 10,668 visiteurs, soit la moyenne de 132 personnes par jour.

« BARTOK ET LA SUISSE »

Jeudi soir, le musée verra s'ouvrir une exposition, « Bartok et la Suisse », placée sous le patronage de la commission nationale suisse pour l'Unesco et le Conseil suisse de la musique. Le professeur Sandor Veress, de Berne, prendra la parole, tandis que le pianiste Etienne Darbellay jouera deux œuvres de Bartok.

LES AUTRES ET DALI...

Le Musée de Fribourg présentera encore, dès jeudi, une exposition qui groupe ses dernières acquisitions d'œuvres graphiques (dessins, gravures, livres illustrés, ainsi que 25 lithographies composées par Salvador Dali pour illustrer « Carmen » de Bizet. Ces lithographies ont été prêtées par un collectionneur fribourgeois, M. Pascal Castella.

CHEIRY

Champignon phénomène

(c) Un jeune mycologue staviacois, M. Charles Filiberti, a découvert dans les bois de Cheiry un tricholome peu commun. En effet, ce champignon connu également sous le nom de pied bleu, comprenait deux étages bien distincts. Les cryptogames font décidément parler d'eux ces temps en pays broyard : on se souvient des fameux coprins qui, voici quelques jours, firent éclater une épaisse couche de bitume dans le parc d'un institut d'Estavayer.

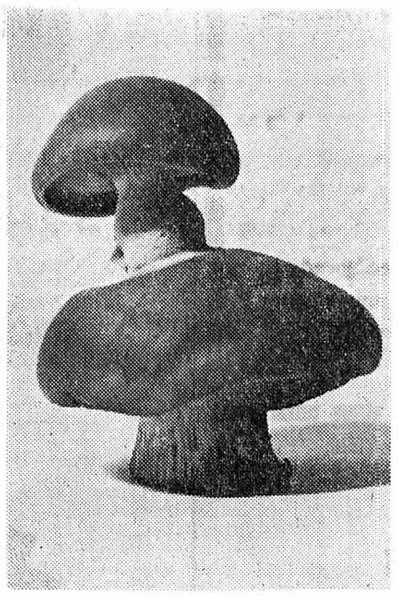

Une découverte exceptionnelle.
(Avipress - Périsset)

Les enfants ont chanté à la gloire du vignoble.
(Avipress - Périsset)

Fête des vendanges de Cheyres

Chants et danses ont contré le brouillard

De notre correspondant :
Le village de Cheyres a connu dimanche après-midi des moments de grande allégresse à l'occasion de la traditionnelle Fête des vendanges. Malgré le brouillard glacial qui recouvrait la riviera fribourgeoise, plusieurs centaines de personnes étaient venues applaudir les productions des enfants des écoles et du chœur mixte paroissial « La Pastourelle » dirigé par M. Gérard Pillonel. Ce fut ensuite l'arrivée solennelle du char des vendanges et la dernière pressurée dans le vieux pressoir remis en service pour la circonstance. La fête s'acheva par la dégustation de moût et de vin à la tonnelle de la Société de développement, organisatrice de cette journée en collaboration avec l'Association des vignerons broyards.

Relevons que la vendange cheyroise 1970 a été excellente puisque ce furent quelque 55,000 litres de moût que l'on encava. Et les vignerons broyards affirment que la cuvée 70 figurera en honorable position dans la liste des meilleurs millésimes de ce cru fribourgeois.

JURA - JURA - JURA

Cheval sur le toit d'une voiture : un conducteur du Noirmont est grièvement blessé

(c) Hier à 19 h 30, au lieu-dit « Sur-le-Gez », près du Noirmont, une voiture conduite par un habitant de cette dernière localité, M. Jean-Marie Humair, âgé de 34 ans, s'est jetée contre un cheval qui s'était échappé de son enclos. L'animal est tombé sur le toit qui a été écrasé, après quoi la voiture s'est jetée contre un sapin qui s'est cassé. Il a fallu scier la carrosserie de l'auto pour en tirer le conducteur qui était grièvement blessé. M. Humair a été transporté à l'hôpital de la Chaux-de-Fonds. Le cheval qui valait 4000 fr. a été abattu. Quant à la voiture, d'une valeur de 10,000 fr., elle est hors d'usage.

MOUTIER

Cambriolages Une bande organisée ?

(c) Hier soir, trois cambriolages par effraction ont été perpétrés à Moutier : à la librairie Van Bogaert, à la droguerie Walther et à la cordonnerie Michel. Une tentative de cambriolage a été signalée à la pharmacie Riat, à Delémont. On suppose qu'il s'agit d'une bande organisée.

Pour l'instant, on ne connaît pas les montants des cambriolages. Toutes personnes pouvant fournir des renseignements sur des observations d'allées et venues de personnes suspectes, sont priées de téléphoner à la police cantonale à Moutier, tél. (032) 93 12 48.

La Heutte : une nouveauté au village

De notre correspondant :
Il y a environ deux ans, le bâtiment abritant un des rares magasins de la Heutte était la proie des flammes. Depuis cette date, on ne cessa de discuter à propos de la reconstruction de cet immeuble. Or, prochainement va commencer la démolition de l'ancien immeuble et à sa place sera érigée une nouvelle construction qui comprendra notamment un grand libre service et un bar à café, une nouveauté pour ce village du Bas-Vallon.

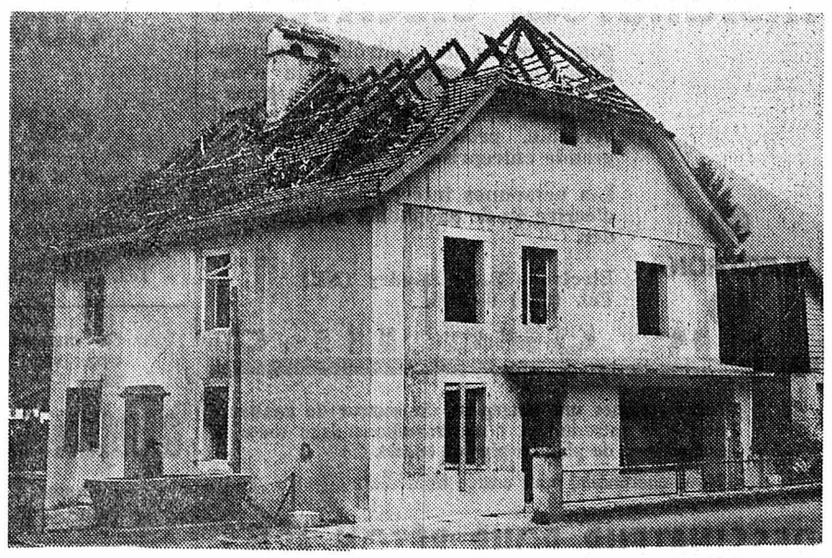

Le vieil immeuble qui sera démoli.
(Avipress - Guggisberg)

RECONVILIER

Cyclomotoriste blessé

(c) Lundi, vers 6 h 30, entre Malleray et Pontenet, un cyclomotoriste qui voulait bifurquer sur la gauche, au moment où une automobile voulait le dépasser, fut happé par cette dernière. Le cyclomotoriste, M. Jean-Pierre Comte, 25 ans, domicilié à Reconvilier, blessé, a été hospitalisé à Moutier. Dégâts : 1500 francs.

Campagne contre la poliomyélite

Quelques gouttes de vaccin versées sur un morceau de sucre, une absorption orale agréable sans suites pénibles ou dangereuses, suffisent à immuniser totalement l'être humain contre une des maladies les plus terribles : la paralysie infantile. La paralysie infantile, qui répond également au nom médical de poliomyélite est une maladie extrêmement contagieuse du système nerveux central dont le virus s'attaque aussi bien aux adultes qu'aux enfants, détruisant irrémédiablement les cellules des nerfs commandant les muscles. Une vaccination des 85 pour cent de la population au minimum est seule susceptible de provoquer la disparition de ce virus qui n'épargne pratiquement aucun pays. Or, le nombre des habitants de notre pays vaccinés contre la poliomyélite demeure encore insuffisant, devaient déclarer les Drs Frey et Kipfer, respectivement médecin cantonal et médecin des écoles au cours de la conférence de presse tenue à Berne pour annoncer la prochaine campagne de vaccination contre la paralysie infantile.

Dès le 2 novembre, les Feuilles d'avis officielles et les quotidiens publieront des précisions sur cette campagne de vaccination organisée conjointement par les médecins bernois et les autorités locales compétentes.

SAINT-IMIER

La paroisse catholique romaine va construire

(c) La paroisse catholique romaine de Saint-Imier au cours d'une assemblée extraordinaire, a décidé le principe de la construction d'une nouvelle maison « Saint-Georges », au service et dans l'intérêt même de la paroisse. Elle a nommé une commission qui examinera maintenant dans le détail le projet qui a obtenu le premier prix lors du récent concours, avec les soumissions.

Une fois en possession de ces renseignements, la commission fera ses propositions à une nouvelle assemblée. C'est celle-ci qui votera en dernier ressort. Le plan de financement prévu a également été développé.

Forum sportif

(c) Cinq sportifs neuchâtelois ont animé un forum sportif organisé sous les auspices du HC Saint-Imier. Il s'agissait de MM. Olivieri, Tacchella, Quinche, Droz et Martini. L'auditoire, malheureusement, peu nombreux, a été très intéressé.

VAUD - VAUD - VAUD

PAYERNE

Candidature socialiste à la préfecture

(c) L'annonce d'une candidature socialiste pour le poste de préfet du district, a provoqué un très grand intérêt dans la population de Payerne et du district, la candidature radicale étant loin de rallier l'adhésion de tous les milieux.

Originaire de Sassel, le candidat socialiste, M. André Cosendey, a suivi les classes de l'école primaire supérieure de Villarzel, avant d'aller à l'école d'administration de Saint-Gall, puis d'entrer au service des CFF. Agé de quarante-huit ans, il a été membre du Conseil communal de Payerne durant seize ans, et a fait partie de la Municipalité pendant quatre ans.

Dans des cercles très étendus de la population, on souhaite que le parti radical présente une candidature pour le poste de préfet qui ne soit pas contestée, ou en tout cas le moins possible.

ORON-LE-CHATEL

Ejecté de son tracteur, il succombe à l'hôpital

(c) Hier, vers 10 h 10, sur un passage privé allant du bois Erberey à la cour de l'immeuble de M. Léon Dorthe, à Oron-le-Châtel, le jeune Eric Matti, 16 ans, demeurant à Bussigny-sur-Oron, conduisait un tracteur, en direction du bois, lorsque, obliquant trop brusquement à droite, il déséquilibra sa machine, qui fit un tour complet, entraînant le conducteur.

Ejecté, le jeune Matti tomba violemment et fut grièvement blessé à la tête. Après avoir reçu des soins d'un médecin de la région, le jeune homme, inanimé, fut transporté à l'hôpital cantonal dans un état désespéré.

Il devait succomber dans l'après-midi.

Budget de l'Etat : réjouissant

(c) Apparemment, tout va pour le mieux dans le meilleur des cantons, en matière financière, si l'on en juge par le budget de l'Etat de Vaud pour l'an prochain, tel qu'il a été présenté à la presse par M. André Gavillet, chef du département des finances.

En effet, le budget d'exploitation offre un total de recettes de 756,793,605 fr. et un total de dépenses de 756,622,576 fr., ce qui laisse un excédent de 171,029 fr. aux recettes.

Par rapport à 1970, l'amélioration est ainsi de 7,602,000 fr. résultant d'une augmentation des recettes de 113,679,000 fr.; les dépenses, pour leur part, ayant augmenté de 108,077,000 fr. Aux recettes, les impôts représentent 428 millions contre 349 millions en 1970.

Les dépenses comprennent des amortissements pour 38 millions. Le budget de l'Etat a triplé en 10 ans...

Le budget des investissements, toujours pour 1971, prévoit 97,525,000 fr. aux dépenses, contre 91,359,000 fr. en 1970.

Les principaux investissements sont : 33 millions pour les routes et les autoroutes, 21 millions pour les hôpitaux, 10 millions pour l'Université à Dorigny et autant pour l'épuration des eaux usées.

M. Gavillet a confirmé le lancement prochain, par l'Etat, d'un emprunt de 30 millions de francs à 6 ¼ %.

LAUSANNE

Les cambriolages du week-end

(c) Cinq appartements de l'avenue de Rumine, de la rue du Midi et de l'avenue du Tribunal-Fédéral, à Lausanne, ont été cambriolés durant le dernier week-end. Le butin total est assez maigre : 1000 francs.

Le père et ses deux fils devant les juges

(c) Bernard G., 35 ans, son frère Marius, 38 ans, et leur père Robert, 61 ans, comparaissaient hier matin devant le tribunal correctionnel de Lausanne, en compagnie — bien involontaire — d'un quatrième accusé : Louis F., 54 ans. Les délits reprochés soit aux uns soit aux autres étaient l'ivresse au volant, le faux dans les certificats, l'instigation à commettre un faux dans les certificats et à faux témoignage, la détention frauduleuse d'une constatation fausse. Le jugement sera rendu aujourd'hui.

Lire d'autres informations vaudoises dans la page du Val-de-Travers.

Des marrons qui annoncent l'hiver...
(Avipress - Pache)

PAYERNE

Le temps des marrons !

Avec l'automne, voici revenu le temps des marrons chauds qui embaument les rues, arrêtant les passants surpris par les premiers frimas. A Payerne, M. Alexandre Rigoni vend les siens sur le trottoir de la Grand-Rue, depuis bientôt trente ans. C'est ainsi qu'il occupe ses loisirs le samedi et le dimanche. Mais M. Rigoni n'est pas que rôtisseur de châtaignes. Habituellement, son travail consiste à être maçon-tailleur de pierre à l'église abbatiale. Toutefois, en fin de semaine, son sang tessinois reprend le dessus et le pousse à accomplir un geste ancestral : rôtir des marrons et les vendre aux passants.

BIENNE - BIENNE - BIENNE

Disparition d'un enfant de 11 ans

(c) Lundi matin, Manfred Richter, 11 ans, domicilié route de Madretsch, qui devait se rendre à l'école de la rue Dufour, ne se présenta pas en classe, pour des motifs non encore connus. Hier soir, il n'était pas encore rentré au domicile de ses parents.

Voici le signalement de l'enfant : taille 1 m 50, élancé, cheveux châtain clair, yeux bleus, visage arrondi ; porte un anorak de ski bleu foncé, pantalons gris foncé, souliers bas noirs. L'enfant est en possession d'une serviette brune. Toutes les personnes pouvant donner des renseignements sont priées de téléphoner à la police cantonale à Bienne, tél. (032) 2 16 21.

Des champions de ski à Bienne

(c) Vendredi, s'ouvrira à Bienne une semaine franco-suisse des sports d'hiver. A cette occasion, les visiteurs rencontreront Marielle Goitschel, Vreni Dvaebnit, Jean-Daniel Daetwyler, Adrien Duvillard, Dumeng Giovanoli, Kurt Huggler, Guy Périllat et Bernard Russi.

Pour les œuvres sociales

(c) La Société de secours mutuels « La Fratellanza » de Bienne vient de faire parvenir à la direction des œuvres sociales une somme de 650 fr., quote-part de la vente des tableaux lors de son exposition de peinture.

Faits divers

● Hier, vers 13 heures, deux automobiles sont entrées en collision sur la place de parc de la Gurzelen.

● A 16 heures, rue Centrale, une motocyclette et une automobile se sont heurtées. Dans les deux cas, dégâts.

NIDAU

Homicide par imprudence

Deux chauffeurs de camion condamnés

(c) Le tribunal de district de Nidau a rendu récemment son jugement, dans le procès intenté contre deux chauffeurs de camions qui, le 19 février 1969, avaient tué M. Adrien Messerli, âgé de 36 ans, père de trois enfants, occupé aux ramassages des ordures ménagères à Daucher.

Le tribunal, considérant que le camion des ordures ménagères de Bienne était mal parqué, en raison d'un amas de neige (ce qui gênait la visibilité au conducteur du camion qui roulait dans le même sens et qui ne put apercevoir un véhicule en sens inverse), a condamné les deux chauffeurs de camions à 80 et 100 fr. d'amende.

IMPRIMERIE CENTRALE et de la FEUILLE D'AVIS DE NEUCHATEL S.A.
rue Saint-Maurice 4 - Neuchâtel
Direction générale : *Marc Wolfrath*
Rédacteur en chef : *Jean Hostettler*

OFFRES D'EMPLOIS

aufina

ouvrant prochainement une succursale à Neuchâtel cherche

JEUNE SECRÉTAIRE

de langue maternelle française ; quelques notions d'allemand souhaitables.

Travail intéressant et varié.
Ambiance agréable et dynamique.
Semaine de cinq jours.

Si vous êtes de nationalité suisse ou étrangère avec permis C, écrivez à **Aufina S. A., rue Caroline 2, Lausanne,** en joignant un curricumu vitae, ou téléphonez au **No 23 76 25.**

ELECTRONA

Nous cherchons, pour date à convenir :

emballeur-chauffeur

avec permis D.

Horaire d'usine, semaine de 5 jours, caisse de retraite,

et, pour le département redresseurs

mécanicien-électricien

ou

installateur-électricien

pour travaux de contrôle et réparations. Activité variée au sein d'une petite équipe jeune. Nous offrons : situation stable, ambiance de travail agréable, prestations sociales d'une grande entreprise.

Les personnes intéressées sont priées d'écrire ou de téléphoner à M. Tschander.

ELECTRONA

Electrona S. A., Boudry (NE)
Tél. (038) 6 42 46.

Nous sommes une entreprise du secteur de construction bien introduit et nous travaillons dans toute la Suisse avec de plus en plus de succès.

Nous cherchons, pour entrée immédiate

DESSINATEUR POUR BÉTON ARMÉ,

CHEF DE CHANTIER OU TECHNICIEN

en qualité de

REPRÉSENTANT

de langue maternelle française, ayant de bonnes connaissances d'allemand, pour la Suisse romande et les visites des bureaux d'ingénieurs et des architectes (nous ne vendons pas d'adjuvants chimiques).

Des postulats désirant un salaire excellent, mais qui sont aussi prêts à s'engager dûment, sont priés d'envoyer leurs offres, avec curriculum vitae, photo et des copies de certificats à :

S.A. Pour Béton Imperméable, Landhausweg 6,
3007 Berne.

METAUX PRECIEUX SA
2000 NEUCHATEL 9

cherche, pour son bureau des méthodes,

un agent de méthodes

Nous demandons :
— quelques années d'expérience dans le domaine des méthodes (chronométrage, étude des postes)
— un esprit ouvert aux solutions nouvelles et originales.

Nous offrons :
— des possibilités d'évolution dans une entreprise en expansion
— une grande autonomie de travail pour atteindre les objectifs fixés
— traitement en fonction des exigences et capacités
— excellentes institutions sociales.

Prière de faire offres écrites, avec curriculum vitae et copies de certificats, au service du personnel, qui fournira tous renseignements complémentaires. Tél. (038) 5 72 31, interne 58. Discrétion assurée.

Atelier de pierres fines,
Maison CORINDA, à Saint-Aubin,
cherche

ouvriers

et

ouvrières

Bons salaires.
Tél. (038) 6 78 77.

CADRAL S.A.
HAUTERIVE-NEUCHÂTEL
FABRIQUE DE CADRANS
engage tout de suite ou pour date à convenir

OUVRIÈRES ET OUVRIERS

suisses et étrangers.
Travaux faciles.
La mise au courant se fait par nos soins.
Tél. (038) 3 33 22.

On engagerait, pour le début de décembre,
un

GARÇON DE CUISINE

S'adresser à l'hôtel du Vaisseau,
Petit-Cortaillod. Tél. 6 40 92.

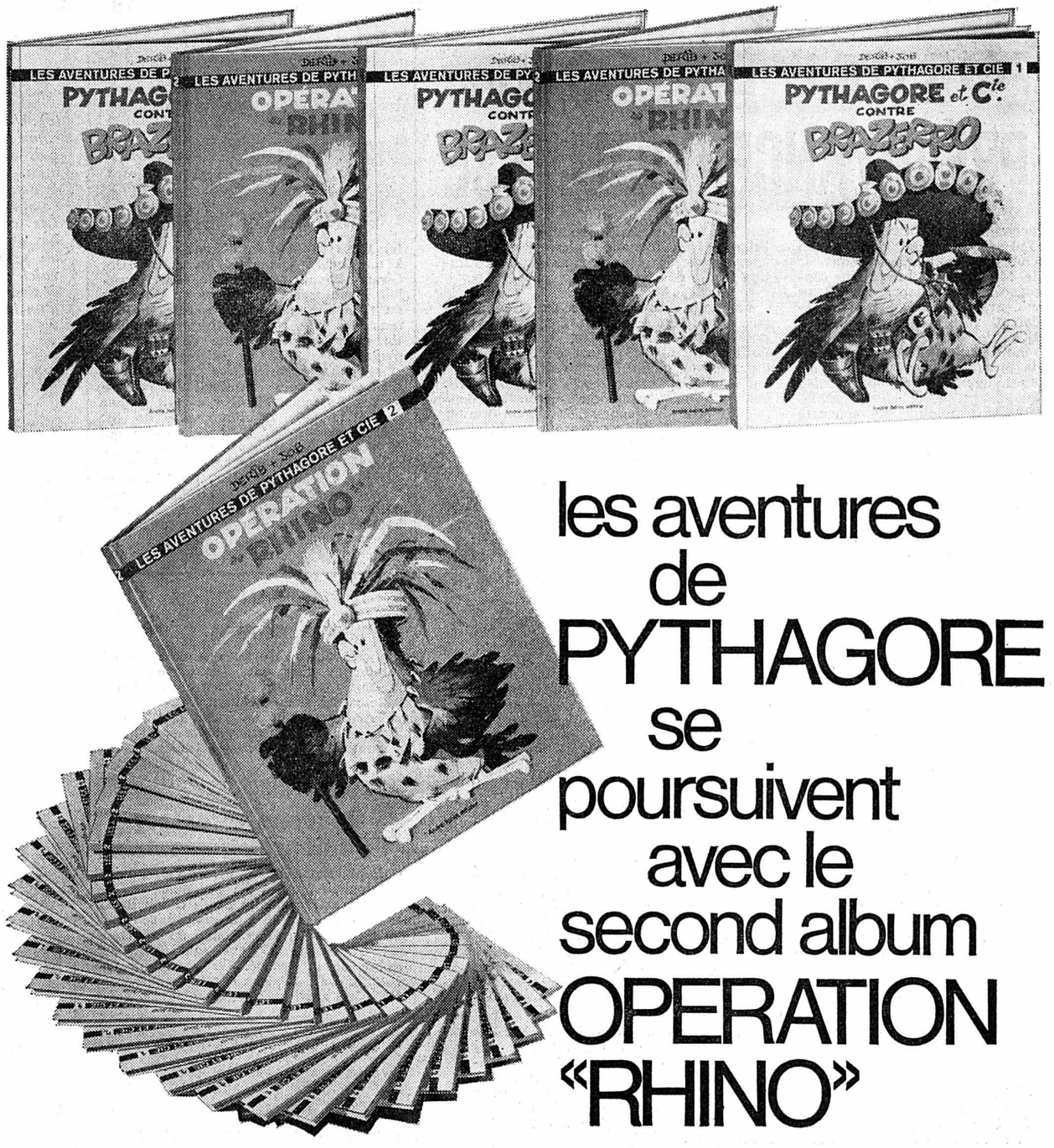

les aventures de PYTHAGORE se poursuivent avec le second album OPERATION «RHINO»

Si vous ne possédez pas le premier album "PYTHAGORE et Cie contre Brazerro" vous pouvez encore vous le procurer dans les magasins MIGROS !

une exclusivité MIGROS

l'album en couleurs de 48 pages **6.–**

MIGROS Prix nets Prix clairs Prix Migros

LESCHOT S. A.
Fabrique de cadrans
Mail 59
2002 NEUCHATEL
Tél. (038) 5 84 44

Nous cherchons, pour entrée immédiate ou pour date à convenir :

un mécanicien

ou

un aide-mécanicien

avec bonne formation ;

un décalqueur
une décalqueuse

éventuellement à la demi-journée, ainsi que

des ouvrières

pour nos départements du montage et du facetage.

Salaire et horaire à discuter.

Prendre rendez-vous par téléphone au 5 84 44, ou se présenter à nos bureaux.

On cherche, pour entrée immédiate ou date à convenir, une

secrétaire

sténodactylo, connaissance de la comptabilité, contact avec la clientèle, ambiance de travail agréable. Adresser offres écrites à GA 2623 au bureau du journal.

Nous cherchons, pour entrée à convenir, une

secrétaire

ayant quelques années de pratique. Travail intéressant et varié. Semaine de cinq jours.

Faire offres sous chiffres AT 2617 au bureau du journal.

FRISCO

Pour notre dépôt FRISCO de Neuchâtel, nous cherchons un

magasinier

capable de travailler de manière indépendante et d'assumer certaines responsabilités, sur lequel nous pouvons compter en toutes circonstances.

De notre côté, nous offrons un salaire adapté aux temps actuels et des prestations sociales avantageuses. Avez-vous la conviction d'être l'employé que nous cherchons ? Si oui, nous attendons votre appel téléphonique au (038) 4 79 89.

Dépôt FRISCO, rue des Tunnels 2, 2000 Neuchâtel.

COOP NEUCHATEL engage pour

sa direction des Ventes Portes-Rouges 55, une

employée de bureau

Horaire partiellement libre
Prestations sociales d'une grande entreprise.

Adresser offres à l'Office du personnel. — Portes-Rouges 55, Neuchâtel.
Tél. 5 37 21.

---

lemrich + cie

cadrans soignés

cherche, pour leur département de fabrication à Cortaillod (NE) :

mécanicien de précision

pour la construction et l'entretien d'outillages

aide-mécanicien

pour l'entretien et le réglage d'un parc de machines. Prière de faire offres ou de se présenter après préavis téléphonique :

Derrière - Moulin 8, 2016 Cortaillod, tél. (038) 6 41 50.

MIGROS

cherche

pour ses **entrepôts de Marin** (transport depuis Saint-Blaise par nos soins)

magasiniers

aux départements textiles et alimentation générale ;

jeune homme

pour travaux au département laiterie ;

nettoyeuse

pour l'entretien des bureaux, de 8 h à 11 h, samedi y compris.

Places stables, bonne rémunération ; horaire de travail régulier, avantages sociaux d'une entreprise moderne.

Adresser offres ou demander feuille d'inscription à la Société Coopérative MIGROS NEUCHATEL, département du personnel, tél. 3 31 41.

BIENNE - BIENNE - BIENNE - BIENNE - BIENNE - BIENNE

Un progrès dans le canton de Berne

L'exécution des peines et mesures

Le bulletin d'information « Actualités bernoises » consacre une interview de M. Robert Bauder, conseiller d'Etat, directeur de la police cantonale, sur l'exécution des peines et mesures dans notre canton.

L'exécution des peines et la détention préventive sont des thèmes souvent abordés dans les discussions. Chacun sait qu'il existe dans notre canton des établissements pénitentiaires bien aménagés, tel celui de Hindelbank. Mais, d'autre part, les doléances ne manquent pas non plus, notamment en ce qui concerne les prisons de la ville de Berne (Amthaus). Pourquoi ces différences ? Est-il prévu d'aménager ou de rénover certains établissements ?

C'est un fait que les bâtiments utilisés pour l'exécution des peines et mesures sont loin de présenter tous le même visage. Il y a un contraste, évident entre les établissements de Hindelbank et les prisons de Berne. Ces différences, qui proviennent du retard accumulé avant mon entrée en fonction, n'ont pas encore pu être entièrement corrigées. Plusieurs projets attendent encore leur réalisation. Les travaux prévus pour les années 1970 à 1974 représentent un montant total de 22 millions.

Quels sont les établissements qui peuvent être considérés comme terminés ?

On peut citer Thorberg, dont l'assainissement et la modernisation ont coûté 8,4 millions de francs. Il y a aussi Hindelbank. Sur la base d'une conception tout à fait nouvelle, et moyennant une dépense de 10 millions de francs, cet établissement destiné aux femmes a été transformé et adapté aux besoins de ses pensionnaires ; il héberge notamment une « section maternelle », où les détenues peuvent s'occuper elles-mêmes de leurs nouveau-nés. Les réalisations de Hindelbank ont attiré l'attention loin hors de nos frontières ; une revue de l'ONU spécialisée dans les problèmes pénitentiaires y a consacré un reportage détaillé. Au Foyer pour adolescents de Prêles, une nouvelle salle de gymnastique et de nouveaux ateliers d'apprentissage ont été aménagés dans le cadre d'une première étape de modernisation. Le coût en a été de 3,5 millions de francs. La rénovation du foyer « Lory » à Münsingen est également terminée. 2 millions de francs ont été nécessaires à cet effet. A part cela, l'Etat a procédé à l'assainissement de 12 prisons de district ; à Aarberg et à Delémont les travaux sont en cours.

Pourquoi les prisons du district de Berne n'ont-elles pas encore été rénovées ?

Les prisons du district de Berne constituent un cas particulier assez malheureux. On avait d'abord envisagé un transfert des locaux administratifs et des prisons qu'abrite l'« Amthaus » de Berne dans le quartier d'Ausserholligen. Puis on a songé à une solution sur l'emplacement de l'ancien hôpital vétérinaire. Mais ces projets durent être abandonnés. Les études actuellement en cours tendent à l'édification d'un nouveau bâtiment pour l'administration et les prisons de district à l'endroit du vieil « Amthaus », voué à la démolition. Les services du Commandement de la police seraient alors transférés au Nordring et l'école de gendarmerie à Ittigen. L'exécution de ces travaux est prévue pour la période de 1970 à 1974.

A combien se montent les sommes investies ces dernières années dans la rénovation des établissements d'exécution des peines et mesures ?

Pour la construction des nouveaux bâtiments servant aux mesures pénitentiaires et pour la rénovation d'anciens immeubles, le canton de Berne a dépensé ces dernières années 23 millions de francs environ ; en comptant les subventions fédérales, les sommes investies se montent à 31 millions de francs. Aucun canton confédéré n'a fait un pareil effort pour le développement de ses établissements pénitentiaires ; c'est donc à tort que l'on reproche au canton de Berne d'être à la remorque dans ce domaine.

Quelles sont les prochaines constructions prévues ?

Le programme de construction et le plan financier pour les années 1970-1974 prévoient les travaux suivants : modernisation du Foyer d'éducation de Prêles, transformation des établissements de Saint-Jean, nouveaux bâtiments (notamment logements d'employés) à Witzwil, divers locaux (protection civile et autres) à Thorberg, nouveau bâtiment d'économat à Hindelbank. Tout cela coûtera de 10 à 12 millions de francs. A cela s'ajouteront la construction de nouvelles prisons à Berne, pour 10 millions de francs, et la réfection de quelques prisons de district.

Mis à part les améliorations de locaux dont nous venons de parler, d'autres réformes, touchant au régime d'exécution des peines et mesures, ont-elles été réalisées ou sont-elles envisagées ?

Evidemment. En même temps que se poursuivaient les efforts tendant à doter nos établissements pénitentiaires de locaux appropriés, on a réalisé ou mis à l'étude diverses réformes du système de l'exécution des peines et mesures. Nous songeons notamment aux dispositions prises pour séparer les condamnés primaires des récidivistes, au transfert des personnes faisant l'objet d'une mesure judiciaire de rééducation au travail (art. 43 CPS) dans l'établissement concordataire de Liestal, à la revision des prescriptions disciplinaires, aux allégements consentis en matière de correspondance, de visites et de congés, à l'introduction de discussions de groupe à but thérapeutique, à l'augmentation du pécule, au perfectionnement professionnel du personnel, etc. Il ne faut pas oublier non plus la nouvelle conception prévue dans le Code pénal suisse et dans la loi sur l'internement administratif (LMEP), on aménagera, au cours des prochaines années, toute une série de sections spéciales : une section pour le relèvement des buveurs conçue selon les principes les plus modernes en la matière, un foyer de thérapie pour les pensionnaires souffrant d'anomalies psychiques, une maison de travail et de rééducation au travail, une section d'internement sous le régime de la semi-liberté, une section d'arrêts ainsi qu'un foyer de transition, destiné à héberger les hommes occupés à l'extérieur. Les transformations projetées tant en ce qui concerne le réaménagement des bâtiments que la refonte du système, tiennent compte de la nécessité de développer les moyens de traitement thérapeutiques et ont pour but d'augmenter sensiblement l'efficacité des efforts de résocialisation. Le foyer de transition permettra, d'introduire le système de la semi-liberté : les pensionnaires n'y passeront que les temps de loisir et la nuit ; pendant la journée, ils travailleront dans des entreprises privées des environs. Pour les femmes, ce système est appliqué avec succès depuis douze ans au foyer de Steinhof à Berthoud.

Les détenus reçoivent-ils une indemnité pour leur travail ?

Conformément aux dispositions légales, les détenus reçoivent une part du produit de leur travail (pécule). A cela s'ajoutent des primes de rendement pour le travail en tâche et le produit des occupations de loisirs. La conférence concordataire a fixé provisoirement à un minimum de 2 francs par jour le montant du pécule ; une nouvelle augmentation est envisagée. En tout, le « gain » d'un détenu varie entre deux et huit francs par journée de travail.

Est-on devenu plus libéral, ces dernières années, en matière de congés ?

Oui, Récemment, la conférence concordataire, qui est l'organe qui étudie, sur le plan suisse, la modernisation des méthodes de relèvement des détenus, a sensiblement libéralisé le régime des congés. Elle estime que les contacts directs avec l'extérieur, particulièrement avec la famille, peuvent avoir un effet salutaire sur les détenus. On accorde actuellement des congés de un à deux jours pour des visites aux proches, pour autant que des liens étroits existent, par exemple entre un détenu et son conjoint, sa fiancée, etc. Cette nouvelle pratique devrait apporter un certain soulagement aux détenus, notamment dans le domaine sexuel.

Quelles expériences a-t-on faites avec ce nouveau régime des congés ?

La nouvelle réglementation n'est en vigueur que depuis quelques mois. Mais on peut déjà dire que les bénéficiaires n'ont trompé qu'en de rares cas la confiance mise en eux. Quant aux effets de la libéralisation intervenue, il est encore trop tôt pour tirer des conclusions.

Le personnel des établissements adopte-t-il une attitude posivite face à ces réformes ?

Le personnel s'intéresse aux réformes du régime d'exécution des peines et mesures, comme il apprécie également les cours organisés en vue de son perfectionnement professionnel. Pourtant il reste difficile de trouver, pour les établissements pénitentiaires, des collaborateurs appropriés ; il ne faut pas oublier que c'est un métier qui demande des sacrifices personnels (horaire de travail et de présence plus long que dans d'autres activités) et que ceux qui se dévouent sont souvent exposés à des critiques publiques injustifiées.

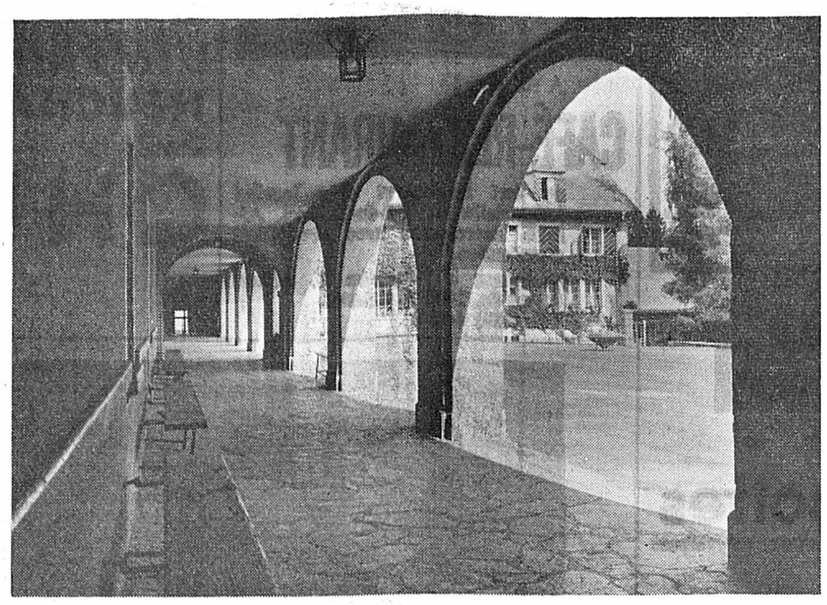

Le foyer de Prêles. (Avipress Guggisberg)

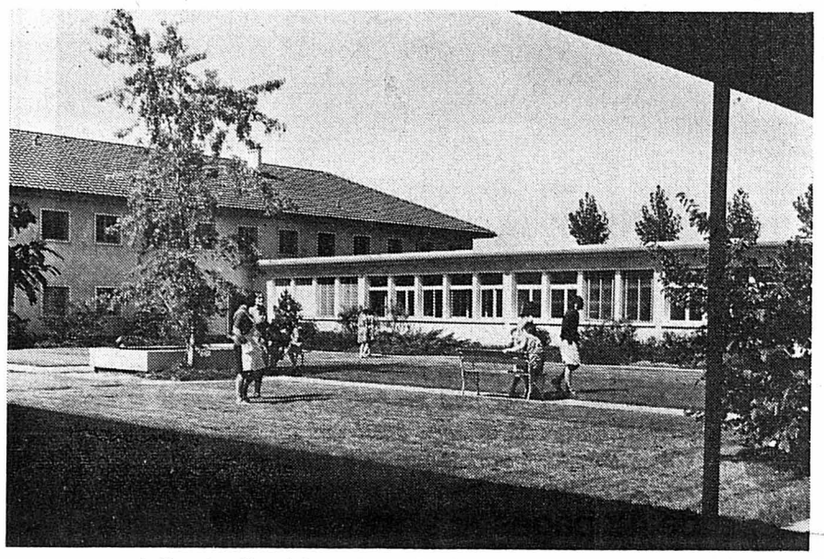

Hindelbank, l'établissement le plus moderne de Suisse.

DU LAC DE BIENNE A LA CAMARGUE

LES ROSEAUX DE MARC HELBLING

Au grand pavillon provisoirement installé sur la Suze, à la place Centrale, Marc Helbling, — ancien habitué de la Galerie Socrate nous présente une trentaine de tableaux, de grandes toiles pour la plupart.

Helbling est un jeune peintre biennois, particulièrement doué pour le dessin. Il construit avec une rigueur étonnante en s'appupant surtout sur des traits ascendants, prolongés avec élan — comme une sorte de fusée.

Naguère encore il peignait des installations portuaires, des mâts et des embarcations notamment — les lignes des mâts étant toujours l'élément de sa prédilection et le moyen choisi pour atteindre la rigueur de ses compositions.

Hier c'étaient des mâts, aujourd'hui des joncs qui se trouvent au centre de ses toiles.

Helbling reste donc à ses constantes principales en élargissant les motifs.

Dans sa production récente, ce sont, donc, les roseaux qui prédominent et constituent l'armature de la composition. On les trouve dans ses vues du lac de Bienne, et celles de la Camargue également. Les unes pourraient se confondre avec les autres dans bien des cas.

Joncs et roseaux sont peints avec élégance dans la presque totalité de ses toiles récentes ; ils semblent jaillir et apportent un dynamisme à des constructions qui étaient hier passablement statiques et rigides.

La persévérance de Helbling est exemplaire ainsi que son habilité à faire du nouveau sans changer ni les éléments ni la structure.

La palette de Helbling s'enrichit. Il change ses teintes opaques et grisâtres en tonalités beaucoup plus chaudes. (Influence de son séjour en Camargue ?). Dans quelques-uns de ses tableaux d'aujourd'hui (16 et 18 du catalogue, en particulier), il s'aventure avec succès dans la gamme de couleurs chaudes qu'il écartait souvent auparavant et s'en sert à présent adroitement.

A noter que malgré ses nouvelles impulsions, la peinture de Helbling, reste intime. En dépit des sujets qui le hantent, il n'en demeure pas moins humble. Modération et retenue ne sont jamais absentes dans sa manière de s'exprimer, trahissant une grande sensibilité. Lorsqu'il essaie de toucher aux tons chauds et clairs, il ne s'y abandonne jamais. La discrétion est toujours de mise.

ARS

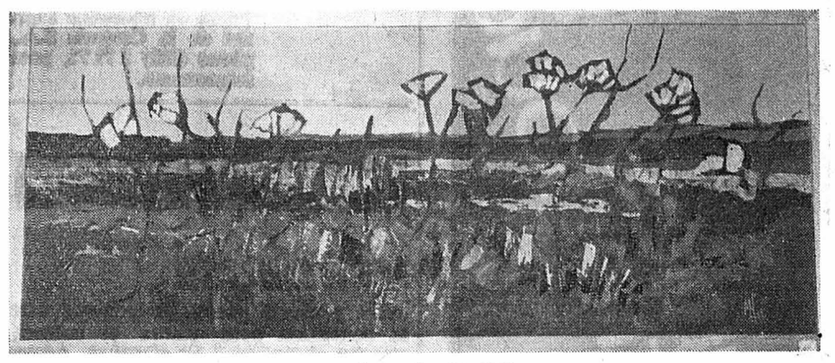

« Marais » de Helbling. (Avipress Guggisberg)

CARNET DU JOUR

Apollo (tél. 2 31 23), à 15 h 15 et 20 h 15 : Keine angst Liebling ich pass schon auf. jusqu'au 22 octobre.

Capitole (tél. 2 25 47), à 20 h 15 : Samedi et dimanche à 15 h 15 : Dernier domicile connu, jusqu'au 22 octobre.

Elite (tél. 3 65 97), à 15 h et 20 h 15 : L'Eclisse, jusqu'au 25 octobre.

Lido (tél. 3 66 55), à 15 h et 20 h 15 : Mash.

Métro (tél. 2 28 87), à 20 h, mercredi samedi, dimanche à 15 h : Arizona Colt - Le Bourreau écarlate, jusqu'au 20 octobre.

Palace (tél. 2 32 22), à 15 h et 20 h 15 : Ton mari, cet inconnu.

Rex (tél. 2 26 25), à 20 h 15 : Flesh.

Roxy (tél. 2 11 77), à 15 h, 17 h, 19 h et 21 h : La Technique de l'amour physique, jusqu'au 25 octobre.

Scala (tél. 2 29 45), à 14 h 45 et 20 h 15 : samedi et dimanche à 14 h 30 et 20 h 15, Goodbye Mr. Chips.

Studio (tél. 2 17 37), à 15 h 15 et 20 h 15 : Ehepaar sucht Gleichgesinntes.

EXPOSITIONS

Galerie Fluri : Salvador Dali, jusqu'au 8 novembre.

Galerie d'art Lyss : Willy Fluckiger, jusqu'au 15 novembre.

Jora-Orvin : Exposition Paul Robert, jusqu'à fin octobre.

Galerie Lydie Ray, Palais des congrès : 16 peintres de notre temps, jusqu'au 24 octobre.

Pavillon Place Centrale : Markus Helbling jusqu'à fin octobre.

Médecin de service : Tél. 6 55 66 (police renseigne).

Dentiste : Dimanche tél. 7 28 85 et 11:

PHARMACIE : de nuit et du dimanche : Pharmacie de l'Aigle, rue Centrale 25, tél. 2 26 76.

Service permanent du jeudi : Pharmacie de la Gare, av. de la Gare 36, tél. 2 52 57. pharmacie Centrale, Dr J. Jolissaint, rue de l'Union 16, tél. 2 41 13. Pharmacie Stern, T. Demény, rue des Maréchaux 9, tél. 2 40 05.

OFFRES D'EMPLOIS ★ OFFRES D'EMPLOIS ★ OFFRES D'EMPLOIS

La clinique psychiatrique de Préfargier
2074 Marin (NE)

cherche, pour date à convenir, une

secrétaire médicale

bonne dactylographe.

Ambiance de travail agréable, semaine de 5 jours, chambre personnelle et entretien complet à disposition : caisse de retraite.

Prière de présenter offres complètes et photo, ou de téléphoner à l'administrateur. **Tél. (038) 3 19 77 (interne No 41).**

Fabrique d'instruments électroniques-mécaniques et d'appareils électriques cherche

adjoint commercial
du chef de vente

de formation commerciale et jouissant d'une bonne compréhension technique.

Ce collaborateur aura à gérer les dossiers des commandes, à soumettre les offres courantes et à s'occuper de l'administration générale du Département de vente.

Les intéressés sont priés de faire leurs offres sous chiffres DX 2620 au bureau du journal.

Annonces Suisses S.A. «ASSA»
Succursale de Neuchâtel

engage, pour compléter son équipe de propagande,

un courtier en publicité

Une formation complète, par nos soins, est offerte à notre nouveau collaborateur qui trouvera un travail indépendant et captivant dans une ambiance agréable. Nous demandons une personne dynamique et de confiance connaissant, si possible, les arts graphiques,

ainsi qu'une

employée de bureau

pour travaux variés. Semaine de 5 jours.

Adresser offres détaillées à la Direction d'Annonces Suisses S. A., « ASSA », 2001 Neuchâtel.

Grand magasin

armourins
neuchâtel

cherche,
pour novembre et décembre,

AUXILIAIRES
DE RENFORT

pour la vente et l'emballage.

Horaire à temps complet ou partiel, selon possibilités.

Se présenter au chef du personnel ou téléphoner au (038) 5 64 64.

PAPETERIES DE SERRIÈRES S. A.

Nous engageons, immédiatement ou pour date à convenir, des

mécaniciens et serruriers qualifiés

pour les réparations et l'entretien des machines.

Les personnes intéressées voudront bien écrire ou se présenter à la Direction des Papeteries de Serrières S.A., 2003 Neuchâtel-Serrières Tél. (038) 5 75 75.

BULLETIN D'ABONNEMENT

Je m'abonne dès ce jour à

★ LA FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL
★ *L'EXPRESS*

* **jusqu'à fin décembre 1970 pour Fr. 12.50**

(* souligner ce qui convient)

Ne pas payer d'avance, nous vous enverrons une carte de versement

Nom :

Prénom :

No et rue :

Localité : No postal :

Signature :

Veuillez retourner ce bulletin comme imprimé, sous enveloppe non collée, affranchie de 10 centimes, à la FEUILLE D'AVIS DE NEUCHATEL ou à L'EXPRESS
Service des abonnements 2001 NEUCHATEL

Gains accessoires

Notre caisse maladie, offrant des prestations d'avant-garde, désire compléter son équipe d'acquisiteurs non professionnels. Nous vous offrons des conditions intéressantes vous permettant des gains élevés. Prenez contact avec nous en écrivant sous chiffres P 900310N, à Publicitas S.A., 2001 Neuchâtel.

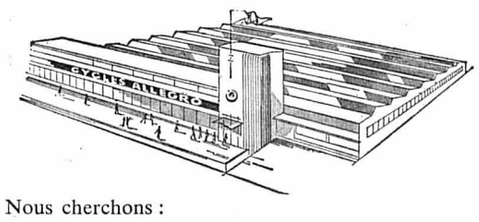

Nous cherchons :

CHAUFFEUR permis « D »

Cette place conviendrait à bon chauffeur, de confiance, désirant se créer une place stable.

PERSONNEL FÉMININ

pour notre département « montage de roues »
Avantages sociaux d'une entreprise moderne, semaine de 5 jours, caisse de retraite.

Faire offres ou se présenter aux **ETABLISSEMENTS ALLEGRO,** Arnold Grandjean S.A., Marin
Tél. 3 29 77.

MIGROS

cherche

pour son **atelier de décoration de MARIN** (transport depuis Saint-Blaise assuré par nos soins)

décorateur

pour la préparation d'affiches et de matériel de décoration pour **ses succursales.** Place stable, bonne rémunération, restaurant d'entreprise, avantages sociaux d'une entreprise moderne.

Adresser offres ou demander feuille d'inscription à la **Société Coopérative MIGROS NEUCHATEL,** service du personnel, case postale 228, 2002 Neuchâtel, tél. (038) 3 31 41.

Offres d'emplois

Nous sortons à domicile
virolages-centrages
à ouvrières habiles sur petites pièces.
VILLARD Watch
2035 Corcelles
Tél. (038) 8 41 48

VOTRE PROCHAIN WEEK-END :
PRAGUE
à partir de Fr. **266.-**
(vol, hôtel avec demi-pension, tour de ville).
Renseignez-vous auprès de votre agence de voyages habituelle ou chez

ČSA
lignes aériennes tchécoslovaques
Aéroport
1215 Genève 15
Tél. (022) 98 33 65

ČEDOK
agence touristique tchécoslovaque
Limmatquai 78
8025 Zurich
Tél. (051) 34 92 45

La Centrale S.A.

engage, pour date à convenir,

tourneur de boîtes

désireux de remplir une fonction polyvalente au sein de l'équipe de

CRÉATION

et d'assumer certains travaux de rectifiage final.

Il s'agit d'un poste convenant à tourneur expérimenté, habitué à travailler seul.

Prière de s'adresser auprès du chef du personnel de la Centrale S.A., 2500 Bienne 4, téléphone (032) 2 71 71, pour de plus amples renseignements.

COMMERCES
OFFRES ET DEMANDES

A remettre
CAFÉ-RESTAURANT
de fort rendement dans localité industrielle du Val-de-Travers. Affaire intéressante avec possibilités d'expansion.
S'adresser à fiduciaire F. Anker, Seyon 8a, 2000 Neuchâtel.
Tél. (038) 4 44 34.

DEMANDES A ACHETER

L'IMPRIMERIE CENTRALE NEUCHATEL
achète
CHIFFONS
toile et coton, dimensions minimales : 30 cm × 30 cm, propres, blancs et couleurs

APPRENTISSAGES

Nous cherchons pour le printemps 1971, un
APPRENTI ÉLECTRICIEN
Formation école secondaire obligatoire. Se présenter ou écrire à
Jeanneret & Cie
Au Confort Ménager
Seyon 26-28-30 — Neuchâtel — Tél. 5 45 24

meubles perrenoud
voyez nos vitrines et expositions

DEMANDES D'EMPLOIS

VENDEUSE
ayant plusieurs années de pratique dans la confection pour dames et enfants, cherche changement de situation. Adresser offres écrites à KZ 2577 au bureau du journal.

Désirant un changement de situation,
couple de vendeurs
cherche place, à Neuchâtel ou dans les environs, en qualité de vendeur et vendeuse ou de gérance dans commerce. Adresser offres écrites à FZ 2622 au bureau du journal.

Sommelière
connaissant les 2 services, cherche place à Neuchâtel.
Adresser offres écrites à H B 2624, au bureau du journal.

Programmeuse
Lang. COBOL
2 ans de pratique, sur IBM-360, diplôme de l'école de commerce, cherche changement de situation.
Faire offres sous chiffres AS 5459 J, aux Annonces Suisses S.A., « ASSA », 2501 Bienne.

URGENT
JEUNE FILLE
ayant formation commerciale,
2 ans de pratique, parlant couramment anglais et allemand, ferait remplacement.
Entrée immédiate.
Adresser offres écrites à 2210-498 au bureau du journal.

RÉGLEUSE
cherche travail à domicile ; virolage-centrage ou centrage.
Tél. (021) 33 21 85.

Patrouille de Mirages III RS

Pour chaque jeune fille comme pour chaque jeune homme, choisir une profession est souvent difficile. Nous ignorons quelles sont vos aptitudes, mais nous pouvons vous faire une suggestion. Comme tous les jeunes d'aujourd'hui, vous êtes attiré par des métiers dynamiques et ouverts au progrès. L'industrie horlogère suisse a besoin de forces neuves, car elle est quotidiennement confrontée avec les problèmes du futur. Dans de nombreux secteurs, elle est en mesure de vous offrir des possibilités intéressantes en vous permettant d'apprendre, puis d'exercer, un métier captivant. Demandez, au moyen du coupon ci-dessous, la brochure illustrée que nous avons éditée. Il y a des chances qu'elle puisse vous aider à trouver votre voie ...

L'AVENIR, C'EST TON METIER!

BON: *Veuillez m'envoyer gratuitement votre brochure (L'avenir, c'est ton métier)* **FAN 5**

Nom *Prénom*
Rue *No postal et localité*
Age *Ecole*
Ebauches SA, Direction Générale, 2001 Neuchâtel

un disque apprécié porte l'étiquette hug musique
hug
Neuchâtel

TRANSFORMATION ET RETOUCHE
de vestons - pantalons - manteaux - robes - costumes.
RÉPARATION
de poches et fermetures éclair à pantalons
SUR MESURE
costumes - manteaux et robes
R. POFFET
Tailleur
Ecluse 10, Neuchâtel
Tél. 5 90 17, 1er étage

L'annonce reflet vivant du marché dans votre journal

VÉHICULES A MOTEUR ET ACCESSOIRES

A vendre
MORRIS MINI 1000
1968, expertisée.
tél. 8 72 50.

Pour cause de double emploi, occasion exceptionnelle,
Break Simca 1100 GLS
5 portes, gris métallisé.
Traction avant.
Modèle 1970.
7800 km. A l'état de neuf.
Facilités de paiement.
Pas de reprise.
Tél. bureau : 5 15 60
ou, dès 19 h, 6 36 20.

A vendre
VW 1200
1962,
expertisée,
bas prix.
Tél. 8 72 50.

A VENDRE
Triumph Herald
Cabriolet
Superbe occasion
Très soignée
Expertisée
Prix : Fr. 4700.—
Grandes facilités de paiement
Garage R. Waser
34 - 38, Seyon
Neuchâtel

A vendre
SIMCA 1000 coupé B
1966, expertisée.
Tél. 8 72 50.

Baux à loyer
en vente au bureau du journal

Prof. médicales
Dr BRANDT
médecin-dentiste
place Pury 4
a repris ses consultations

A vendre
VAUXHALL Cresta
Modèle 1967, blanche, 52,000 km. Prix intéressant.
Garage du Val-de-Ruz
Tél. (038) 6 91 90.

A vendre
FIAT 124
Modèle 1969, bleue. Etat impeccable
Garage du Val-de-Ruz.
Tél. (038) 6 91 90.

OCCASIONS
FIAT 850
Spécial 30,000 km.
Facilités de paiement avec crédit G.M.A.C.
GARAGE DU ROC
HAUTERIVE - NE DISTR. GENERAL MOTORS TÉL. 311 44

A vendre au plus offrant
FORD 1934
pour collection. Conduite intérieure commerciale, 125,000 km. Bon état de marche. 10 CV.
W. Vuillaume, Lignières nord - est.
Tél. (038) 7 95 43.

NOUS SOMMES LA
VÉLOS MOTOS
Pour l'entretien de vos vélos, vélomoteurs, motos. Vente - Achat - Réparations.
G. CORDEY
Ecluse 47 - 49 Tél. 5 34 27

HILDENBRAND
FERBLANTERIE SANITAIRE
Saint-Nicolas 10
Tél. 5 66 86

FORTIS
SEUL AGENT OFFICIEL SPÉCIALISÉ
WILLY STEINER & FILS
HORLOGERIE - BIJOUTERIE
SEYON 5A (Immeuble Boucherie MARGOT).

ROOSLI
Plâtrerie-peinture
Papiers peints
Décoration
Tél. 6 16 50

AUTO-ELECTRO-SERVICE des Fahys
Spécialiste de la partie électrique
J. Jacot-Guillarmod
Tél. 4 07 07

Extrait de la Feuille officielle suisse du commerce

14 mai. Charles Dubois, à Neuchâtel, atelier de terminage de mouvements d'horlogerie. Nouvelle adresse : fbg du Lac 9.

14 mai. Erwin Gans-Ruedin, à Neuchâtel, tapis d'Orient. Magasins de ventes à Montreux, Grand-Rue 60, et à Zurich, Augustinergasse 16.

14 mai. Radiation de la raison sociale Roland Nussbaum, à Chez-le-Bart, commune de Gorgier, exploitation d'un commerce de boulangerie, pâtisserie et alimentation générale, par suite de remise de commerce.

15 mai. Radiation de la raison sociale Emile Beuret, à la Chaux-de-Fonds, atelier de terminage de mouvements d'horlogerie, par suite de cessation d'activité.

15 mai. Maurice Arnd, à Neuchâtel, constructions métalliques. La raison est radiée, l'actif et le passif sont repris par l'Etablissement Arnd.

15 mai. Etablissement Arnd, à Neuchâtel. Le chef de la maison est Jean-Pierre Arnd, à Neuchâtel. La maison reprend l'actif et le passif de la raison individuelle « Maurice Arnd », à Neuchâtel, radiée. Serrurerie, constructions métalliques, profils Arfis. Rue des Sablons 34 et 36.

15 mai. Marbreries E. Rusconi, Société Anonyme, à Neuchâtel, exécution de travaux d'art et de commerce de monuments funéraires ou autres, etc. Par suite de démission, l'administrateur Louis Schorpp ne fait plus partie du conseil d'administration; sa signature est radiée. Pierre-Alain Augier, à Neuchâtel, a été nommé secrétaire du conseil avec signature collective à deux.

27 mai. Caisse de retraite du personnel de Borel S.A., à Peseux. Edouard Borel, président du conseil de fondation, est maintenant domicilié à Pully (VD). Adresse de la fondation : rue de la Gare 4.

27 mai. Sogeco S.A., succursale des Verrières, réalisations de tous travaux relatifs à la construction immobilière, société anonyme avec siège principal à Lausanne. Cette raison sociale est radiée par suite de la suppression de la succursale.

27 mai. Le chef de la maison « Reos », F. Stieger, ing.-dipl., à Neuchâtel, est Félix-Adelrich Stieger, à Auvernier. Constructions électroniques, réparations radios-TV, installations d'antennes, bureau et atelier : rue des Bercles 5.

28 mai. Laiterie des Prises de Gorgier, à Gorgier, société coopérative. Paul Bignens, aux Prises de Gorgier, est président du comité. Georges Porret, de Fresens, aux Prises-de-Gorgier, secrétaire-caissier. Walther-Michel et Hugo Camponovo sont démissionnaires, leurs signatures sont radiées. La société est toujours engagée par la signature collective à deux des président et secrétaire-caissier.

28 mai. Radiation de la raison sociale Nello Mariotti, à Neuchâtel, fabrication de chapeaux, par suite de cessation de commerce.

28 mai. Fourche S.A., à Neuchâtel, achat, vente, gérance d'inmeubles, etc. John Matthys, à Neuchâtel, a été nommé administrateur avec signature collective à deux.

28 mai. Entreprise d'électricité René Junod et fils, à Neuchâtel, société en nom collectif. La société est dissoute depuis le 1er février 1970 par suite du décès de l'associé René-Henri Junod. Elle ne subsiste plus que pour sa liquidation qui sera opérée par l'associé Jean-Jacques Junod qui engagera désormais la société par sa signature individuelle. Ses pouvoirs sont modifiés en ce sens. La signature collective à deux de Gilbert-René Junod est radiée.

28 mai. Société coopérative d'alimentation biologique, à Neuchâtel. Sous cette raison sociale, il a été constitué, une société coopérative ayant pour but de se procurer ou de produire elle-même et mettre à la disposition de ses nembres, aux meilleures conditions, des produits alimentaires de qualité biologiques, soit des produits sains, non dénaturés, cultivés, sans utilisation de produits antiparasitaires et sans utilisation d'engrais chimiques. Pour atteindre son but elle a le droit d'exploiter tous moyens de production alimentaire et d'acquérir des immeubles. Les statuts portent la date du 27 mai 1970. Les parts sociales sont de 10 fr. Les associés sont exonérés de toute responsabilité quant aux engagements pris par la société. L'assemblée générale est convoquée par une publication dans l'organe de publication de la société qui est la Feuille officielle suisse du commerce. La société est administrée par un conseil d'administration de 5 à 11 membres. Jaques Meylan, président, à Boudry ; Nora Portenier née Chervet, vice-présidente, à Neuchâtel ; Gilbert Daenzer, secrétaire, à Neuchâtel. La société est engagée par la signature collective à deux du président, du vice-président et du secrétaire. Locaux : Place-d'Armes 6. Etude Jaques Meylan.

29 mai. Gabus frères, usine Safir S.A., au Locle, fabrication et commerce de boîtes de montres, etc. Par suite de nouvelle désignation de rue et de numéro, l'adresse des bureaux est actuellement : Combe-Sandoz 1.

9 juin. Solinox S.A., à la Chaux-de-Fonds, exploitation d'un atelier d'horlogerie et de mécanique de précision. Suivant procès-verbal authentique de son assemblée générale du 25 mai 1970, la société a décidé de porter son capital social de 100,000 francs à 400,000 fr. par l'émission de 300 actions de 1000 fr. chacune, nominatives, entièrement libérées par compensation avec une créance de 300,000 fr. contre la société. Les statuts ont été modifiés en conséquence. Le capital social, entièrement libéré, est actuellement de 400,000 fr., divisé en 400 actions de 100 fr. chacune, nominatives. Maurice Petignat, président, et son épouse, Arlette, administratrice, sont actuellement domiciliés à les Frêtes, commune des Brenets.

15 juin. Société fiduciaire Muller et Co. à la Chaux-de-Fonds, société en commandite. L'associé indéfiniment responsable Bernard-Henri Muller et son épouse Jacqueline-Louise Muller née Maire sont réparés de biens. L'associée commanditaire Jacqueline-Louise Muller s'est retirée de la société dès le 1er mai 1970, sa commandite de 1000 fr. est éteinte. Le montant de la commandite de l'associé Jacques-André Vuilleumier est réduit de 4000 fr. à 1000 francs.

15 juin. Fromagerie de la Clef d'Or, à la Clef d'Or, commune de la Chaux-du-Milieu, société coopérative. Maurice Benoît, vice-président du comité est démissionnaire ; sa signature est radiée. Willy Haldimann, à la Forge, commune de la Chaux-du-Milieu, a été nommé vice-président. La société est engagée par la signature à deux du président, du vice-président et du secrétaire-caissier.

15 juin. Société Immobilière Evole 51 S.A., le capital social de 50,000 fr. est actuellement libéré jusqu'à concurrence de 30,000 fr. Par suite de démission, Georges Montandon n'est plus administrateur, sa signature est radiée. François Montandon, à Neuchâtel a été nommé administrateur unique avec signature individuelle.

15 juin. Société Immobilière du Bois de l'Hôpital, à Neuchâtel, etc., société anonyme.

Société Immobilière de la rue Bachelin, à Neuchâtel, société anonyme ; Société Immobilière de la rue de la Côte, à Neuchâtel, société anonyme. Par suite de décès, Armand Montandon n'est plus administrateur. Sa signature est radiée. Jean-François Merlotti, à Neuchâtel, a été nommé administrateur et secrétaire du conseil avec signature collective à deux.

15 juin. Fonds de secours en faveur du personnel de Comina Nobile S.A., à Saint-Aubin. Le conseil est actuellement composé comme suit : Constantin Comina, est président ; Jules Biétry, vice-président ; Hermann Thalmann, secrétaire-caissier ; Gilbert Bulliard, à Saint-Aubin, membre ; Louis Delay, à Provence, membre ; Gianni Benedetti, à Neuchâtel, membre suppléant ; Fermo Nobile, à Saint-Aubin, membre suppléant. Victor Caenaro, Henri Astori, Edmond Favre et Henri Cavin sont démissionnaires ; leurs signatures sont radiées. La fondation est toujours engagée par la signature collective à deux des membres du conseil de fondation. Adresse : rue de la Gare 18, dans les bureaux de la maison fondatrice.

15 juin. Pierre Rieben, actuaire S.A., à Peseux. Raymond Ducommun, à Peseux, a été nommé administrateur. Il engage la société par sa signature collective à deux avec un autre administrateur ou un fondé de procuration. Ses pouvoirs sont modifiés en ce sens. Il demeure inscrit en qualité de sous-directeur.

16 juin. Radiation de la raison sociale Robert Martin, à Colombier, exploitation d'un commerce d'épicerie, primeurs, par suite de remise de commerce.

16 juin. Garage des Trois Rois, S.A. succursale du Locle, au Locle. Les bureaux sont transférés : rue de France 51.

17 juin. Le chef de la maison Bernard Pillonel, à Cortaillod est Bernard-Lucien Pillonel, à Cortaillod. Installation, réparation et entretien de chauffages à mazout en tous genres ; achat et vente d'eaux minérales, bière et cidre. Rue des Draizes 15.

17 juin. Le chef de la maison Frédy Treuthardt, à Bevaix, est Frédy Roland Treuthardt, à Bevaix. Exploitation du buffet de la Gare.

hockey sur glace

Pleins feux sur les équipes neuchâteloises de première ligue

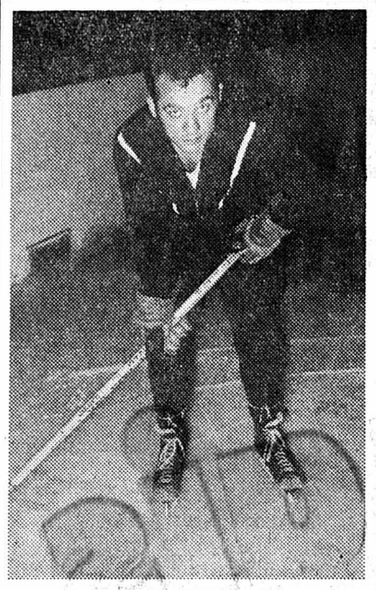

MICHEL LEUSENBERGER. — Il conduira la destinée de Fleurier
(Avipress Fyj)

CONTINGENT

Le Locle

Gardiens : P.-Y. Eisenring, A. Robert.
Défenseurs : Bonjour, Huggler, Girard II, Salvisberg.
Attaquants : Gygli, Dubois, Boiteux ; Turler, Schöpfer, Gentil ; Girard I, J.-P. Pellaton, Rossel ; Rossel, Bula, Pfister.
Entraîneur : Huggler.

Noiraigue

Gardiens : Raymond Hirs (1946) ; Claude Monard (1949) ; Jean-Louis Schwab (1946).
Arrières : Jean-Pierre Audétat (1937) ; André Erard (1941) ; Claude Hotz (1946) ; François Jaquet (1948) ; Eric Montandon (1947) ; Roger Rätz (1941).
Attaquants : Michel Bollini (1951) ; Alain Hotz (1944) ; Marcel Jacot (1947) ; Maurice JeanMairet (1952) ; Jean-François Leuba (1945) ; Ulysse Montandon (1943) ; Marcel Perrinjaquet (1947) ; Bernard Righetti (1945) ; Mario Righetti (1947) ; Georges Schwab (1950) ; André Weissbrodt (1937).
Entraîneur : Roland Leuba (ancien).

Fleurier

Gardiens : B. Stalder (1950) ; Cl. Juvet (1953) ; J.-Cl. Berthoud (1944).
Arrières : M. Staudenmann (1946) ; Cl. Reymond (1945) ; A. Stettler (1939) ; Ph. Michaud (1952).
Attaquants : G. Weissbrodt (1943) ; M. Leuenberger (1942) ; J.-P. Huguenin (1941) ; L. Fornoni (1946) ; Cl. Biéri (1948) ; P. Frossard (1954) ; Ph. Gagnebin (1953) ; P. Kobler (1954) ; J.-Cl. Emery (1953).
Entraîneur : M. Leuenberger (nouveau).

Le Locle devant une tâche nouvelle

Cette semaine le championnat de première ligue prenda un nouveau départ. L'équipe locloise s'est préparée avec constance pour cette compétition ; elle s'annonce pleine d'imprévus.

En effet les protégés de David Huggler — il a été confirmé dans ses fonctions d'entraîneur — se mesureront avec des adversaires, pour la plupart inconnus. Il y aura de sévères batailles sur la Patinoire du Communal. La venue des équipes de suisse alémanique ne manquera pas d'apporter quelques éléments nouveaux, par rapport aux saisons précédentes. Dirigeants, entraîneurs et joueurs sont conscients que la tâche qui les attend d'ici peu sera difficile.

L'entraînement a été poussé spécialement en fonction des nouveaux adversaires. Il a été suivi régulièrement, et à la veille de la dernière phase, c'est-à-dire les matches de préparation le contingent loclois, fort de 17 joueurs est prêt.

L'équipe n'a que peu changé. Aucun départ important n'a été enregistré. En revanche, on note avec plaisir le retour de J.P. Pellaton de La Chaux-de-Fonds; il est accompagné par son camarade de club Rossel. Sur le papier l'équipe locloise semble en mesure de jouer un rôle intéressant, malgré la concurrence qui s'annonce redoutable. Les Loclois se trouveront en face d'adversaires pratiquant un jeu beaucoup plus viril et plus dur que les équipes habituelles. Ils en ont d'ailleurs fait l'expérience lors de finales d'ascension la saison dernière.

Le moral est au beau fixe au sein de la formation. le président Renk reste optimiste, malgré queues soucis financiers, et l'entraîneur est confiant. Aux joueurs de prouver que leur préparation a porté ses fruits.

Rappelons que l'équipe locloise se mesure avec les équipes suivantes : Signau, Moutier, Berthoud, Tramelan, Rot-Blau de Berne, Langenthal, Wiki et Steffisbourg. Grindelwald, qui faisait partie de ce groupe n'a pas été en mesure de garantir le déroulement normal des matches suivant le calendrier établi. Les Oberlandais ont purement et simplement été éliminés. De ce fait aucun des neuf clubs restant de ce groupe ne risque la relégation cette saison. On le regrettera car cette situation ne maquera pas de provoquer quelques remous.

P. M.

NÉO-PROMU. — Le HC Noiraigue au seuil de sa nouvelle saison...
(Avipress Fyj)

Noiraigue : rester modeste après une promotion

Pour le Hockey-club Noiraigue, la grande aventure continue ! Fondée en 1958, la jeune société a végété quelques années avant de monter d'un cran. Puis ce fut la saison 1969-1970 qui vit l'équipe accéder à la première ligue après des finales mémorables. Pour un village de 600 habitants, c'est le résultat d'une politique sportive intelligente. L'ossature de l'équipe est formée de joueurs de Noiraigue, ceux-là même qui, il y a quelque 12 ans, ont gagné le championnat interscolaire du Val-de-Travers sous le nom de « La Clusette ». Cet enthousiasme s'est maintenu chez les Hotz, Righetti, Hirs, Jacot, Montandon et autres Rätz. Des renforts de l'extérieur ont complété la formation si bien qu'aujourd'hui l'entraîneur Roland Leuba peut compter sur un contingent de 20 joueurs dont la moyenne d'âge se situe autour de 24 ans.

APPRÉHENSION

Au début de cette nouvelle aventure, quels sont les sentiments qui animent joueurs, entraîneur et dirigeants ? Il est difficile de répondre à cette question ; la joie d'aller se mesurer à des équipes plus fortes que d'habitude mais aussi une appréhension bien légitime. Entraîneur depuis cinq ans, Roland Leuba — il fut un fidèle et brillant joueur du CP Fleurier — est d'avis que cette promotion marque un changement radical pour son équipe ; le saut est d'importance et il faudra faire face à des conditions que ses joueurs ne connaissent pas. Mais l'entraîneur de Noiraigue est confiant en ce début de saison ; son ambition, comme celle des dirigeants, est de se maintenir dans cette nouvelle catégorie de jeu. Les premiers matches auront une importance particulière. Comme on peut bien le penser, les hockeyeurs néraouis se sont sérieusement entraînés.

Des soucis pour l'entraîneur Leuba : entre le 6 et le 10 novembre prochain, 11 joueurs entreront au service militaire pour trois semaines. Il est à espérer que les autorités militaires seront compréhensives.

PROBLÈMES FINANCIERS

De leur côté, les dirigeants néraouis font confiance à l'équipe pour ce qui est de son rôle sportif. Mais le problème financier engendre des réflexions et des préoccupations au comité : le budget de cette première saison en première ligue suppose des dépenses d'environ 27,000 fr. Aussi, joueurs et dirigeants comptent sur la présence d'un nombreux public, les entrées étant les seules recettes importantes sur lesquuelles on puisse compter. Le fait de jouer sur la patinoire artificielle de Fleurier ne devrait retenir personne au pied de la Clusette et engager les fervents du hockey au Vallon à venir soutenir une formation sympathique et méritante.

Fyj

Fleurier : l'introduction des jeunes

Première du groupe ouest au cours de la saison 1968-69, quatrième au classement en mars 1970, le Club des patineurs de Fleurier n'a pas d'ambition (s) démesurée(s) ! Son président, Daniel Grandjean déclare : **« Faire aussi bien que la saison dernière sans pour autant négliger la possibilité de faire mieux ». Notre public est exigeant et nous allons tout tenter pour le satisfaire. Joueurs, entraîneur et dirigeants sont conscients que la nouvelle saison sera difficile et qu'il faudra lutter à chaque instant pour améliorer notre capital-points. Plusieurs équipes du groupe se sont renforcées, d'autres sont des inconnues et les déplacements au Valais, surtout, ne seront pas des parties de plaisir ! »**

La période des transferts n'a pas amené beaucoup de changements au sein de la formation fleurisane.

L'entraîneur Ernest Hostettler, dont le passage à Fleurier n'aura été que d'une année, a été remplacé par Michel Leuenberger (28 ans) ancien joueur de La Chaux-de-Fonds et dont c'est la troisième saison au CP Fleurier. Le nouvel entraîneur pourra compter sur la classe et l'expérience des anciens : Gilbert Weissbrodt, J.-P. Huguenin (qui ne sera pas disponible malheureusement une bonne partie du 1er tour en raison d'un bras cassé), A. Stettler, Cl. Reymond et M. Staudenmann, sur la présence de trois bons gardiens : B. Stalder, J.-Cl. Berthoud et du junior Cl. Juvet, et sur la fougue et la vivacité des juniors-élite formés au club.

Ce contingent de 16 joueurs (y compris l'entraîneur) a une moyenne d'âge de 21 ans et demi. C'est une force... en même temps qu'un risque si l'on tient compte du peu d'expérience (bien compréhensible) des cinq juniors incorporés à l'équipe et dont l'âge varie entre 16 et 18 ans. Mais l'avenir n'est-il pas à ceux qui se sont donné la peine d'assurer la relève au sein d'une équipe ?

Fyj

gymnastique

Epreuves de qualification pour l'équipe féminine

A l'issue d'un camp d'entraînement, les gymnastes féminines suisses ont disputé, à Ebnat-Kappel, leur deuxième épreuve de qualification en vue du match Suisse-Autriche. La Lucernoise Kaethi Fritschi s'est une nouvelle fois montré la meilleure. Elle a été sélectionnée aveo Jacqueline Sievert, Liselotte Marti et Patricia Bazzi. Les deux autres places seront attribuées après un test qui sera passé par Heidi Genhard, actuellement blessée. Voici les résultats :

1. Kaethi Fritschi (Emmenbrucke) 35,50 ; 2. Jacqueline Sievert (Adliswil) 34,00 ; 3. Liselotte Marti (Lucerne) 33,80 ; 4. Patricia Bazzi (Locarno) 33,00 ; 5. Annemarie Steiger (Weiningen) 32,10; 6. Christine Steger (Kriens) 31,55.

En recevant amicalement Berne à Monruz Neuchâtel Sports à l'heure du choix

De son déplacement à Fribourg, Neuchâtel pouvait ramener un point au minimum. Il n'en fut rien, même s'il fut à deux doigts de l'égalisation. Sur la glace des Augustins, l'équipe neuchâteloise a démontré ses valeurs sûres : Nagel (gardien), Divernois (défense), la ligne de Langnau (Hans et Gerhard Wittwer, Lehmann), Uttinger, Chevalley (dans son rôle d'avant-centre), Burkhard (un jeune qui promet). C'est dire qu'elle n'est pas dénuée d'atouts. Au contraire. Contre les hommes de Peter Schmidt, il lui a manqué une rigoureuse discipline en défense, une plus grande constance dans l'effort. Après un catastrophique deuxième tiers-temps, elle a compris qu'en « forcheckant » elle pouvait bousculer cet adversaire. Pour l'avoir compris trop tard, elle a passé à côté d'un légitime partage des points.

L'HEURE DU CHOIX

Ce soir l'occasion est offerte à Ubersax de polir son équipe. En recevant Berne, le pensionnaire de Monruz s'attachera à soigner la manière, à trouver l'équilibre de ses forces plutôt qu'à vouloir, à tout prix, s'octroyer une victoire. Dans cette optique, Ubersax ne modifiera en rien son bloc défensif — et même s'il le désirait, il ne posséderait pas des éléments nécessaires — tout comme la ligne de Langnau. En revanche, si Chevalley, Uttinger (les avants-centre), Burkhard sont partants certains, il reste trois places à repourvoir au sein des deux lignes d'attaque restantes. Or, Rolf Schmied (bon à Fribourg), Mombelli, Weidmann, Henrioud et Rioux (il vaut certainement mieux que sa prestation de vendredi passé) entrent en ligne de compte. Avant de rencontrer Villars-Champéry (samedi), l'heure est donc au choix. Ce match amical contre Berne est un excellent tremplin pour se propulser au rang de titulaire !

P.-H. B.

tir

Premiers titres mondiaux à Phoenix

Les 40mes championnats du monde ont débuté, à Phoenix (Arizona), par le tir au pistolet à 10 mètres, épreuve qui figurait pour la première fois au programme de l'Union internationale de tir. Les meilleurs spécialistes mondiaux ont surtout considéré cette épreuve comme un entraînement.

RÉSULTATS

MESSIEURS : **1. Kotnrl Marosvari (Hon) 383 p. ; 2. Stolipine (URSS) 382 ; 3. Vollmar (All-E) 382. Par équipes : 1. URSS 1514 ; 2. Finlande 1514 ; 3. Allemagne de l'Ouest 1500.**

DAMES : 1. Sallie Carroll (E-U) 372-95 ; **2. N. Rasskazova (URSS) 372 - 93 ; 3. Stoljarova (URSS) 372 - 90. Par équipes : 1. URSS 1110 ; 2. Allemagne de l'Ouest 1089 ; 3. Etats-Unis 1081.**

boxe

CLAY ET QUARRY : UN JOUR DE REPOS

Cassius Clay et Jerry Quarry, après avoir respectivement effectué sept et cinq rounds de gants dimanche, se sont accordés une journée de repos afin de pouvoir, d'un commun accord, déterminer les règles de leur propre combat en quinze rounds de lundi prochain.

L'Etat de Georgie ne possédant pas de commission de boxe, c'est en ce cas la municipalité où a lieu le combat qui en fait office. Les responsables du combat, nommés par le conseil municipal d'Atlanta, ont donc décidé de réunir les deux boxeurs et leur entourage « pour que tout soit clair et net ».

basketball

Un passionnant championnat suisse de ligue nationale

Ligue A : le néo-promu Vevey en compagnie des «grands»

Ligue B : mention bien pour Neuchâtel Sports (groupe 1)

La troisième journée du championnat suisse de ligue A permet enfin de présenter un classement qui situe dès le départ les positions des formations en présence.

Les rencontres de samedi dernier ont confirmé les prétentions justifiées des champions de Suisse Stade Français et des Fribourgeois d'Olpmpic. Ces derniers n'ont pas eu la tâche bien compliquée face à Birsfelden qui éprouve passablement de difficultés à trouver la bonne forme cette année. la présence de deux bons joueurs allemands dans leurs rangs n'a pas compensé les départs de Kund et de Kiener. Tant s'en faut. Le résultat final impressionnant prouve que les Fribourgeois se sont portés résolument à l'attaque et qu'ils ont connu une réussite particulière.

VEVEY AVEC LES « GRANDS »

Au commandement actuel se trouvent également les Veveysans sans défaite. Après les Stadistes, samedi soir, qui connurent des moments difficiles, les Vaudois sont parvenus à bousculer Fédérale qui n'a pas su profiter de son déplacement en terre romande. Ainsi le néo-promu se fait immédiatement respecter et la place qu'il occupe ce jour est le fruit d'une préparation sérieuse suivie par une équipe disciplinée.

La confrontation entre Urania et Nyon était attendue plus équilibrée qu'elle ne le fut en réalité. Il faut voir dans cette victoire genevoise une réussite insolente des Ugéistes, réussite qui leur avait fait défaut une semaine auparavant face à Stade Français. Les prolongations ont été nécessaires entre Lausanne Sports et Jonction pour trouver un vainqueur. Les Lausannois ont manqué l'occasion d'enregistrer leur première victoire depuis qu'ils évoluent en ligue A mais le jeu présenté par ces deux formations demeure de valeur très moyenne. Il faudra se montrer plus percutant si les Vaudois veulent éviter les désagréments que réserve une place en fin de classement.

LIGUE B : NEUCHATEL MENTION BIEN

La victoire de Neuchâtel Sports, vendredi passé au Panespo face à Sportive Française, a été acquise par une formation complètement transformée par la présence de l'entraîneur Zakar. La principale qualité dont firent preuve les jeunes Neuchâtelois fut la discipline qui, alliée à une condition physique bien au point, leur permit de battre de peu la formation lausannoise déjà bien classée après ses deux premières victoires. La défense qu'ils opposèrent aux Vaudois fut respectée parfaitement selon les consignes de Zakar, ce qui neutralisa presque totalement Serge Rolaz, habituellement le meilleur réalisateur. En attaque, les offensives furent orchestrées par Cestonaro, le meilleur Neuchâtelois, se révélant un meneur d'hommes habile qui manquait à cette formation. Vendredi prochain, Panespo accueillera la formation de Rosay de Lausanne et il sera intéressant de revoir à l'œuvre une formation de Neuchâtel Sports qui peut nous réserver de belles satisfactions cette saison.

TESSINOIS EN TÊTE

Dans ce groupe I, c'est Molino Nuovo qui mène au classement actuel mais avec une rencontre de plus. Toutefois, Martigny demeure sans défaite alors que C.A. Genève et Sportive Française restent dangereux. Les prochaines rencontres de ce groupe doneront plus de clarté à cette situation.

Dans le groupe I, les Chaux-de-Fonniers enregistrent une nouvelle défaite et perdent le contact avec les favoris dont ils étaient censés faire partie. Cette situation profite à Pregassona, Etoile Servette et Uni Bâle qui ont remporté toutes leurs rencontres alors que Cossonay suit de près et que les Fribourgeois marquuent le pas.

M. R.

automobilisme

LA CARRIÈRE ÉTONNANTE D'UN GRAND PILOTE SUISSE

Gian Claudio (Clay) Regazzoni : du football à la formule 1

Le 6 septembre dernier, sur l'autodrome de Monza, Clay Regazzoni remportait le Grand prix d'Italie à l'issue d'une course d'une extraordinaire intensité. Regazzoni s'offrait ainsi le plus beau cadeau d'anniversaire auquel un pilote puisse rêver puisque la veille seulement, ce Tessinois célébrait ses 31 ans.

C'est à Lugano, un jour de septembre 1939, que celui qui allait devenir un des meilleurs pilotes du monde est né. Son père est syndic de la petite commune de Porza. Il possède également une carrosserie, du côté de Mendrisio. Tout jeune, Gian Claudio — Clay pour les amis — est donc mis en contact avec des automobiles. Ce n'est pourtant pas avant 20 ans que son amour de la compétition se concrétisera. Comme tout bon Confédéré sain de corps et d'esprit, Clay fait son service militaire. A Coire, dans l'infanterie. Le soir, dans la chambrée, avec les autres recrues, les discussions portent sur le sport automobile. « C'était l'époque des Fangio, des Stirling Moss, aime-t-il se souvenir. Moi, j'avais une très grande admiration pour Moss ».

Pourtant, ce n'est encore qu'en spectateur qu'il s'intéresse à la compétition. Son sport favori demeure le football. Il joue à l'aile gauche, dans l'équipe de Noranco, en quatrième ligue. A l'occasion, il s'adonne également au tennis et à la natation. Mais le virus de l'automobile va faire des ravages, en dépit de l'opposition paternelle.

En 1963, il achète une petite Austin Sprite 1000 avec laquelle il suit le cours de pilotage organisé par l'ACS à Monthéry. Son « maître de classe » n'est autre que le Bâlois Hans Khnis qui deviendra champion suisse de la catégorie sport, quelques années plus tard. Au volant de cette petite voiture britannique, il remporte quelques places d'honneur. L'année suivante, il change de véhicule. 1964 est le début des Mini Cooper. Il fait l'acquisition d'une telle voiture et participe à de nombreuses épreuves. « Mais, dit-il, je faisais du sport automobile en pur amateur. je me rendais au travail avec ma « Mini » à laquelle je ne vouais pas de préparation particuli're, si bien qu'à la fin de l'année, elle avait quelque 50,000 km au compteur ! »

Cette année-là, son meilleur résultat fut la deuxième place de sa classe au slalom de Payerne.

Déjà, Clay Regazzoni a compris qu'en Suisse les possibilités sont par trop restreintes. Suivant les conseils de son ami Silvio Moser, il fait l'acquisition d'une monoplace, une de Tomaso formule 3. On est en 1965. Pour obtenir la licence internationale, Clay suit à nouveau un cours de pilotage à Monthléry. Cette fois, son instructeur est le regretté Tommy Spychiger, quui, quelques mois plus tard, trouvera la mort sur le circuit de Monza. C'est le « Martinelli et Sonvico Racing Team » qui va s'occuper des engagements de Clay.

malheureusement, la de Tomaso n'est pas compétitive. Ni le châssis ni le moteur ne donnent satisfaction. Il va donc changer son bolide contre une Brabham. A l'occasion, il pilotera encore une Honda — ces voitures japonaises font leur première apparition en Suisse. Au volant d'un tel véhicule de 600 cmc, il termine 2me aux 4 h de Monza et remporte le slalom d'Agno. L'année 1966 approche. Elle marque un tournant décisif ; sa carrière internationale commence vraiment. En compagnie de Moser, il va participer à la « Temporada », en Argentine. « Presque tous les autres pilotes étaient des professionnels; il m'était difficile de lutter contre eux, mais l'expérience était instructive », dit aujourd'hui Clay à ce propos.

VOICI LA « TECNO »

Il participe également à de nombreuses épreuves en Europe. A Rome, et au Nurburgring, notamment, il obtint des résultats encourageants. En août de cette même année — « Un dimanche où, par hasard il n'y avait pas de course, aimé-t-il à plaisanter » — Clay épouse Maria-Pia née Ranzi, une charmante Tessinoise qui est prête à partager son amour avec celui du sport mécanique ! Aujourd'hui, deux enfants sont nés de cette union, Alessia (3 ans) et Gian Maria (2 ans).

En 1967, à Bologne, deux frères, Gianfranco et Luciano Pederzani, qui, depuis plusieurs années, construisent de petits karts, décident de réaliser des monoplaces de formule 3. Leur entreprise, c'est la Tecno. Les deux hommes connaissent Clay Regazzoni. Contact est pris avec lui. Il accepte une proposition de collaboration. Clay partage son temps entre le Tessin et Bologne. M. Regazzoni père ne voit pas du tout cela d'un bon œil. Cela a été une passe pénible », admetRegazzoni, qui fort heureusement, n'a jamais douté de lui. « Et pourtant, dit-il, pour moi, le sport automobile n'était encore qu'une passon. J'aimais l'atmosphère sportive, la camaraderie. Mais je n'avais nullement l'intention de devenir pilote professionnel. Je n'aurais même pas osé y songer ».

Les victoires et les places d'honneur se succèdent. Un concours de circonstances malencontreux veut qu'à Caserte, Clay soit impliqué dans un carambolage gigantesque au cours duquel plusieurs pilotes perdent la vie. De là à accuser Clay de piloter dangereusement, il n'y a qu'un pas qu'une certaine presse franchit très vite. Trop vite. Il ne faut, en effet, pas perdre de vue que les Tecno sont des bolides beaucoup plus courts que les Brabham ou autres Lotus. Leur conduite exige un style évidemment différent, ce qui provoque des dérapages spectaculaires. Mais glissade n'est pas synonyme de danger. Beaucoup l'oublient. Première grande consécration ; grâce à sa deuxième place en formule 3 à Hockenheim, et à la huitième de Moser, la Suisse remporte le trophée d'Europe de la spécialité.

En 1968, il passe enfin professionnel à part entière, chez Tecno. Il pilote aussi bien en formule 2 qu'en formule 3, glânant de très nombreux succès. Un nouvel accident va nuire à sa réputation. A Zandvoort, il entre en collision avec Chris Lambert, à l'entrée d'une courbe, dans la zone de freinage. Lambert est tué sur le coup. On accuse Regazzoni d'avoir pris des risques. « Ce n'est pas vrai », estime-t-il. Dans un accident, tout se passe trop vite. Mais, déjà, certains le surnomment « kamikaze ». N'empêche que le « commendatore » Ferrari a remarqué Regazzoni. A la fin de l'année, il lui propose un accord — pas un contrat — pour piloter ses bolides de F.2. Le Tessinois accepte. Mais, très vite, il se rend compte que les monoplaces à l'emblème du petit cheval cabré ne sont pas compétitifs et qu'ils n'ont que peu de chance de le devenir, tant il est vrai que Ferrari concentre toute son attention sur les formules 1 et les prototypes. Il retourne donc chez Tecno où il est bien ccueilli.

Christian Wenker
(à suivre)

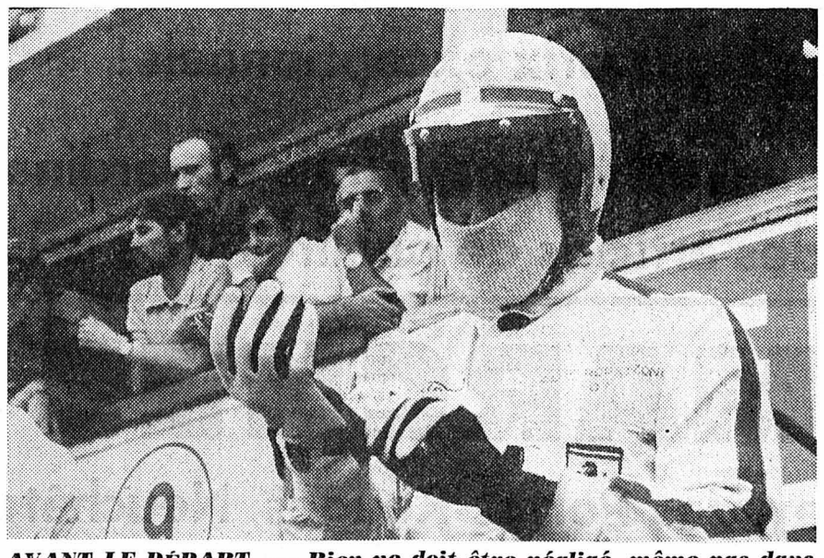

AVANT LE DÉPART. — Rien ne doit être négligé, même pas dans la tenue vestimentaire. La méticulosité est aussi nécessaire au succès
(Avipress - Wenker)

cyclisme

« Mondiaux » de 1971 PISTE A VARÈSE

Le comité directeur de la Fédération italienne a désigné la ville de Varèse pour organiser les championnats du monde sur piste 1971. Ainsi, toutes les dates de ces championnats, qui se dérouleront sous l'égide du SRB, sont connues. Le programme définitif : 25-31 août : épreuves de la piste à Varèse. 2-5 septembre : épreuves de la route à Mendrisio. 23 - 25 septembre : championnats du monde en salle à Baden.

● **L'ancien routier italien Alfredo Leono est mort lundi à Massa Carrara, à l'âge de 52 ans. Né à Tadino, près de Perouse, le 13 janvier 1917, Alfredo Leono avait été un excellent routier sprinter, remportant de nombreux succès grâce surtout à sa pointe de vitesse terminale. Il fut champion du monde amateur en 1937, à l'âge de 20 ans.**

SPORTS dernière

HOCKEY SUR GLACE

● **Match retour du premier tour de la coupe d'Europe : KSF Copenhague - Ujpest Dosza Budapest 1-5 (0-1, 0-4, 1-0). Ujpest Dosza est qualifié avec le résultat total de 12-4.**

Ligue A

Lausanne Sports - Jonction 74-76 (prolongation) ; Urania - Nyon 98-75 ; Stade Français - Fédérale 80-62 ; Fribourg Olympic - Birsfelden 108-81 ; Vevey - Fédérale 75-68.

	J.	G.	P.	Pts
1. Stade Français	3	3	0	6
Olympic Fribourg	3	3	0	6
Vevey	3	3	0	6
4. Fédérale Lugano	4	2	2	6
5. Jonction	3	2	1	5
6. Urania	3	1	2	4
7. Pully	2	1	1	3
8. Nyon	3	0	3	3
9. Lausanne Sports	3	0	3	3
10. Birsfelden	3	0	3	3

Ligue B

Groupe I : Neuchâtel Sports - Sportive Française 68-66 ; C.A. Genève - Lausanne Basket 87-59 ; Molino - Nuovo - Zurich 54-52.

	J.	G.	P.	Pts
1. Molino Nuovo	4	3	1	7
2. Sportive Française	3	2	1	5
3. Martigny	2	2	0	4
4. Neuchâtel Sports	2	1	1	3
5. C.A. Genève	2	1	1	3
6. Champel	2	1	1	3
7. Rosay	2	0	2	2
8. Lausanne Basket	2	0	2	2
9. Zurich	1	0	1	1
10. Rapid Fribourg	équipe retirée			

Groupe II : Etoile - Servette - Olympic Chaux-de-Fonds 69-55 ; Pregassona - Lemania Morges 67-56 ; Uni Bâle - Stade Rapid 84-49 ; Bienne - Cossonay 42-79.

Prêts express

de Fr. 500.– à Fr. 10000.–

- Pas de caution: Votre signature suffit
- Discrétion totale

Adressez-vous uniquement à la première banque pour prêts personnels.

Banque Procrédit

2001 Neuchâtel, av. Rousseau 5
tél. 038/5 44 04
ouvert 08.00 - 12.15 et 13.45 - 18.00
fermé le samedi

Nous vous recevons discrètement en local privé

NOUVEAU Service express

Nom

Rue

Endroit

Tapis MIRA
mur à mur
moins de travail
peu de frais!

1177-71

MIRA avec semelle en caoutchouc gaufré, ne glisse pas, amortit les bruits, doux sous les pas, isolant. Entretien facile, un coup d'aspirateur suffit! 20 qualités dans de nouvelles et 240 splendides teintes directement du rouleau déjà dès **13.50** m²

Prière d'apporter les dimensions, ou demandez le service de mesurage. Livraison gratuite / rabais à l'emporter

- Solde de coupons toutes dimensions, jusqu'à 90% meilleur marché! Pour couloir, WC, bain, cuisine, entrée, balcon, cave, voiture, tapis de jass, paillasson, descentes de lits, dès Fr. 4.–
- Carreaux de tapis à coller soi-même dès 1.– pièce. Cartons de 2 et 3 m². Un hobby!

Service Tapis
Pfister
ameublements sa
Fabrique-exposition à SUHR / Aarau
Mercredi: ouvert jusqu'à 21 heures
Succ. à GE, Laus., Delémont, Bienne, NE, BE, BS, ZH, SG, LU, Wint., Mels-Sargans

---

DÉMÉNAGEMENTS
petits transports
Transports de pianos
Garde - meubles
M. MAFFLI Tél. 8 22 22 Peseux
ou 8 13 63

Mme M.-Th. Pitteloud
Rue de l'Hôtel-de-Ville 6 - Saint-Honoré 2
Neuchâtel - tél. 038 5 58 93

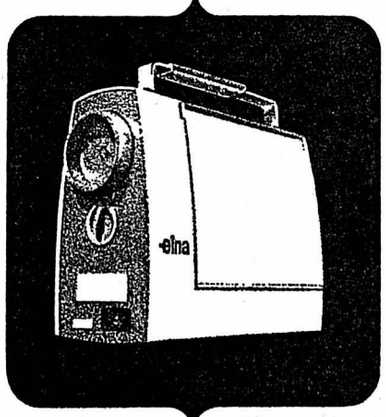

---

nouvelle vague en couture...

La couture-loisir est résolue par la première machine à coudre compacte au monde, l'Elna Lotus. On n'a pas à la servir; on s'assied, on rabat ses volets et on coud.

Plus de 20 possibilités de points utilitaires et décoratifs, couture stretch, pas de coffret d'accessoires séparé nécessaire, etc.

Une machine à coudre d'un prix avantageux pour les jeunes et les personnes restées jeunes de cœur. 3 modèles Lotus dès Fr. 450.-. Elna vous offre le choix d'une gamme de 12 modèles.

elna

LECO®

Choco·Drink

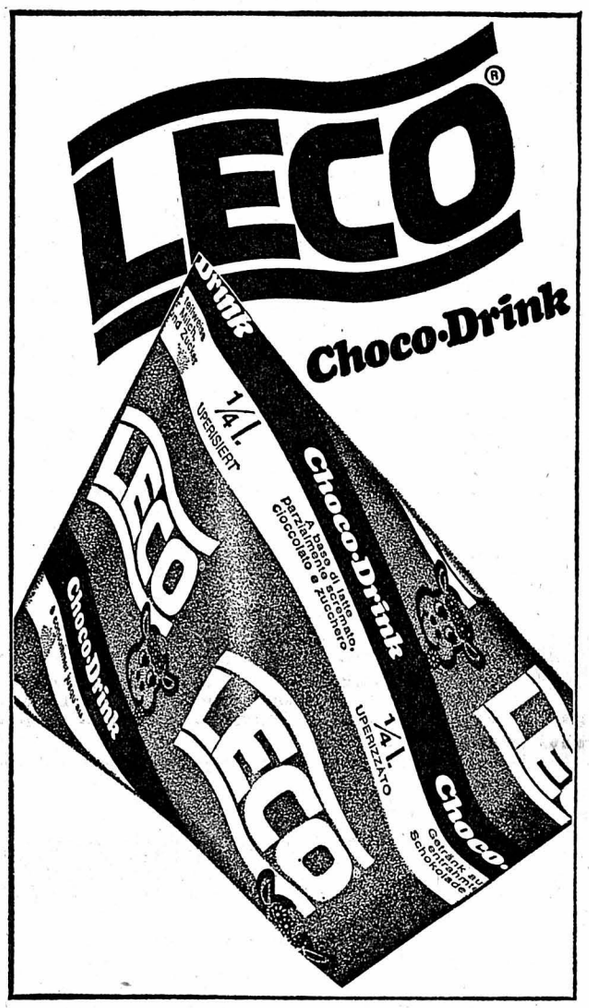

Nous avons le plaisir d'annoncer à la clientèle

d'ALFA ROMEO

que tous les modèles sont désormais livrables immédiatement. Pour faire une bonne affaire, adressez-vous à :

ALFRED SCHWEIZER
concessionnaire Alfa Romeo, 2000 Neuchâtel
Gouttes-d'Or 17 ✆ (038) 5 80 04

COUPE HARDY

Nombreux personnel

Service impeccable

FRANÇOIS coiffeur de Paris
Neuchâtel
2, rue Saint-Maurice, tél. 5 18 73

A vendre
CANAPÉ LOUIS-PHILIPPE
et Fauteuil ;
1 canapé Biedermeier, rouets ;
table à ouvrage ;
commode-bureau ;
commode ;
2 chaises anciennes ;
1 bahut peint.
Tél. (038) 7 75 72.

---

nouveau Multi-Bio

AJAX
lessive complète

prix d'essais

ine neue Welt von Weiss
eau monde de blancheur

paquet normal ~~2.95~~ **1.95**

boîte économique ~~20.85~~ **16.85**

Inox 705/HDD/70

Prêt comptant

GARANTIE DE NOUVEAU RÉDUCTION D'INTÉRÊTS

- ★ de Fr. 500.– à Fr. 25000.–, si vous avez une situation financière saine
- ★ remboursable jusqu'à 60 mois
- ★ accordé dans les 48 heures
- ★ basé uniquement sur la confiance, contre votre seule signature
- ★ garantie d'une discrétion absolue

Contre l'envoi du bon ci-joint, vous bénéficierez d'une réduction de 20% sur le coût total des intérêts autorisés.
Notre «service-express», téléphone 071 23 39 22, vous donne chaque soir de 19 à 21 h. tous les renseignements désirés sur nos prêts comptant.

Nom

Rue

Domicile

Banque Rohner+Cie.S.A.
9001 St-Gall, Neugasse 26, ✆ 071 23 39 22
8021 Zurich, Strehlgasse 33, ✆ 051 23 03 30

Du jeudi 15 au samedi 24 octobre

GRANDE VENTE SPÉCIALE

arbres, arbustes d'ornement, conifères
provenant des pépinières du pays, et rosiers...
...à des prix exceptionnels!

engrais, tourbe, outils de jardinage
des articles de qualité à des prix MIGROS

MARCHÉS MIGROS

av. des Portes-Rouges, Neuchâtel – Peseux

football

Le match Suisse-Italie n'avait pas interrompu le championnat de ligue B

Une belle journée pour certains clubs romands

Comme elle n'était pas concernée par les festivités de l'A.S.F. et par la rencontre de Berne, la ligue nationale B n'a pas joui d'un dimanche de repos qui lui aurait permis de se remettre de ses premières émotions de la coupe. Mais il vaut mieux jouer maintenant, alors que le temps est encore splendide, plutôt qu'au mois de décembre, quand les terrains sont gelés.

Coup d'éclat

Une très belle journée, surtout pour certains clubs romands : Neuchâtel Xamax, Vevey et Etoile Carouge.

Une semaine après avoir été éliminé de la coupe par une équipe de première ligue, Chênois, Vevey est parvenu à battre Bruhl, qui est en tête du classement depuis le début de la compétition.

C'est la deuxième défaite de Bruhl et, grâce à ce coup d'éclat, Vevey prend place dans le groupe des favoris sans qu'il ait pourtant l'intention de pousser sa progression plus avant.

SPORT-TOTO
Etes-vous parmi les gagnants ?

Liste des gagnants du Sport-Toto No 40, des 17-18 octobre 1970 :
3 gagnants avec 13 points = 32,637 fr. 90 ;
118 gagnants avec 12 points = 829 fr. 80 ;
1,792 gagnants avec 11 points = 54 fr. 65 ;
14,653 gagnants avec 10 points = 6 fr. 70.

Autre vaincu de la coupe (Berthoud), Neuchâtel Xamax a gagné le match qui l'opposait à son voisin de classement, Young Fellows. Il a ainsi franchi un pas difficile, qui améliore sa situation. C'était le moment, Ce sera toujours le moment tant qu'il n'y aura pas de constance dans la performance. Neuchâtel Xamax ne se laisse pas totalement aller : il faut lui reconnaître le mérite de savoir se ressaisir à intervalles réguliers.

Etoile Carouge n'a pas gagné, mais en ramenant un point de Saint-Gall, il a peut-être accompli une performance supérieure a celle de Vevey et de Neuchâtel Xamax. Car Saint-Gall est en forme : il l'a prouvé en battant Aarau par 4-2 en Argovie, au cours d'un match d'une haute qualité. En coupe, il a infligé une lourde défaite (8-0) a Waedenswil.

Défaite mémorable

Les autres clubs romands n'ont pas eu la même réussite. Monthey est descendu de plusieurs rangs en perdant à Chiasso ; Martigny a été battu sur son propre terrain par Aarau, et Urania a subi une défaite mémorable à Wettingen (6-0). Un résultat.

Surprenant si l'on considère que, récemment, Wettingen avait perdu à Genève contre Etoile Carouge (5-3) et qu'Urania avait battu Neuchâtel Xamax par 3-1.

Martigny compte déjà trois défaites consécutives. Sa dernière victoire remonte au 20 septembre : 1-0 contre Wettingen. Depuis, il a été battu par Saint-Gall (3-0), Mendrisiostar (1-0) et Aarau (1-0). Ça commence a devenir intuiétant.

L'élément majeur de cette neuvième journée reste, cependant la défaite de Bruhl, qui n'a désormais, plus qu'un point d'avance sur Saint-Gall et Granges. Dimanche il accueille Neuchâtel Xamax ; il va vraisemblablement lui faire payer les pots cassés par Vevey.

Guy CURDY

DEUX CONTRE UN. — Seul contre Brunnenmeier (à gauche) et Claude, Scherrer, le capitaine de Young Fellows, devra, à l'instar de son équipe, capituler face aux Neuchâtelois.
(Avipress - Baillod)

FOOTBALL À L'ÉTRANGER

L'entraîneur des Russes limogé

La sélection nationale d'URSS a un nouvel entraîneur en chef, Valentin Nikolaev, nommé en remplacement de Gavril Katchaline, vivement critiqué dnas la presse soviétique après les défaites des footballeurs soviétiques lors du dernier championnat du monde de Mexico, où l'URSS se classa cinquième. Démis de ses fonctions, M. Katchaline devient conseiller auprès de la fédération de football soviétique. C'est au demeurant la troisième fois qu'une telle sanction le frappe. Il avait été en effet déjà limogé en 1952 après Helsinki, et en 1958 après les championnats du monde en Suède.

TROIS CHAMPIONNATS

C'est sous sa direction que la sélection soviétique avait remporté le titre olympique à Melbourne en 1956, et la coupe d'Europe à Paris. Il avait dirigé la sélection nationale aux championnats du monde à Gœteborg en 1958, au Chili en 1962 et à Mexico en 1970. Le manque de punch et une tactique trop défensive avaient été très vivement critiqués dans la presse soviétique après les contre-performances de Mexico. En l'espace de deux ans, la sélection nationale d'URSS aura donc connu trois entraîneurs en chef : Michel Pakouchine, remplacé le 24.9.68 par Gavril Katchaline, et maintenant Valentin Nikolaev.

Valentin Nikolaev est un ancien international de l'équipe de l'armée soviétique de Moscou, dont il assure l'entraînement. Les joueurs de cette équipe formaient d'ailleurs l'ossature de la sélection soviétique qui fut opposée pour la première fois sous la direction de Nikolaev, à une équipe de Téhéran, qu'elle battit de justesse par 1-0

La surprise n'était pas au rendez-vous en première ligue

groupe central

Breite Bâle aux avant-postes

Cinq matches seulement ont eu lieu dans le groupe central car la rencontre Le Locle - Soleure a été renvoyée pour permettre à l'équipe de Jaeger d'affronter Laufon pour la coupe de Suisse. Les Loclois — bien que connaissant leur adversaire puisqu'il s'agissait d'un match-retour — durent avoir recours à la prolongation pour faire « toucher les épaules » à la valeureuse formation de deuxième ligue, qui joua crânement sa chance. Les Neuchâtelois, qui terminèrent la rencontre à dix à la suite de l'expulsion de Dubois, auront donc l'honneur d'accueillir Bienne lors du prochain tour.

BONNE AFFAIRE

Tout le Jura était réuni à Porrentruy pour assister au derby qui opposait Ajoulots et Delémontains. Les deux mille spectateurs accurus au stade du Tirage quittèrent l'enceinte quelque peu déçus. Delémont ne fit pas honneur à sa réputation et l'on s'explique mieux, désormais, son échec en championnat à Zofingue et son élimination de la course au trophée Aurèle Sandoz. Mais finalement, ce partage n'est pas une mauvaise affaire car il permet à Porrentruy de s'éloigner quelque peu de la zone dangereuse alors que Delémont conserve le contact avec le groupe de tête. En effet, théoriquement, les hommes d'Hoppler sont a égalité avec Breite, lequel, en battant nettement Zofingue, s'est hissé en tête du classement. Il faut dire que les Bâlois ont également profité du repos de Turgi pour s'octroyer cette place tant convoitée.

Pour sa part, Moutier se déplaçait à Emmenbrucke. On attendait une bonne prestation des visiteurs, qui avaient contraint Granges aux prolongations, le dimanche précédent. Ont-ils payé cet effort ? Toujours est-il qu'ils furent loin de conviancre et l'on commence sérieusement à craindre le pire pour les Prévôtois.

UN SEUL BUT

La seule satisfaction pour les gars de Fasola est de partager leur fardeau avec Baden, lequel doit se demander ce qui lui arrive. Une fois encore, les Argoviens ont dû plier l'échine, cette fois devant Nordstern, qui, pour la troisième fois consécutive, s'octroie deux points en marquant un seul but. Qui aurait supposé que les Stelliens bâlois occuperaient aujourd'hui le troisième rang eux qui avaient encaissé cinq buts lors de leur première rencontre de championnat ? Il est des matches au cours desquels les points comptent double. Breitenbach, qui accueillait Concordia, en a été parfaitement conscient ; il a su tirer profit de l'avantage du terrain pour s'éloigner quelque peu des basses couches du classement, laissant pour l'instant à son adversaire le soin de réfléchir aux soucis de la relégation.

Y. I.

Récapitulons

GROUPE OCCIDENTAL

Résultats. — Berne - Berthoud 1-2 ; Chênois - Rarogne renvoyé ; Langenthal-Thoune 0-2 ; Meyrin - Minerva 2-2 ; Salquenen - Durrenast 3-1 ; Yverdon - Audax 0-0.

Classement : 1. Berthoud 6 - 10 ; 2. Nyon 6 - 9 ; 3. Chênois 5 - 7 ; 4. Langenthal et Minerva 7 - 7 ; 6. Berne 5 - 6 ; 7. Yverdon 6 - 6 ; 8. Durrenast 7 - 6 ; 9. Salquenen 6 - 5 ; 10. Thoune 4 - 3 ; 11. Rarogne et Audax 5 -3 ; 13. Meyrin 5 - 2.

Dimanche prochain. — Audax - Meyrin, Berthoud - Salquenen, Minerva - Berne, Nyon - Chênois, Rarogne - Langenthal, Thoune - Yverdon.

GROUPE CENTRAL

Résultats. — Baden - Nordstern 0-1 ; Breite Bâle - Zofingue 3-0 ; Breitenbach - Concordia 2-1 ; Emmenbrucke-Moutier 2-1 ; Porrentruy-Delémont 0-0.

Classement : 1. Breite 6 - 9 ; 2. Turgi 5 - 8 ; 3. Emmenbrucke et Nordstern 6 - 8 ; 5. Delémont 5 - 7 ; 6. Soleure 6 - 7 ; Breitenbach 5 - 6 ; 8. Porrentruy 6 - 5 ; 9. Le Locle 4 - 4 ; 10. Zofingue 5 - 4 ; 11. Concordia 4 -2 ; 12. Baden et Moutier 6 - 1.

Dimanche prochain. — Concordia - Emmenbrucke, Delémont - Breite, Moutier - Baden, Nordstern - Le Locle, Turgi - Porrentruy, Zofingue - Breitenbach.

Une place au soleil pour les « sans grade »

IIe LIGUE NEUCHÂTELOISE

La Sagne rejointe par Fontainemelon

Fontainemelon a passé sans dommage un obstacle difficile. Il était clair que Corcelles allait chèrement vendre sa peau sur son terrain du Grand Locle. Les coéquipiers de Schweizer n'ont pas été favorisés par la chance et Fontainemelon ayant marqué au début de la rencontre, dut se défendre jusqu'au bout pour préserver ce mince avantage.

Pendant ce temps, La Sagne a réagi après sa cuisante défaite du dimanche précédent. Pourtant, Saint-Imier n'est pas le premier venu ; malgré l'absence de son entraîneur Morand, il a développé de fort jolis mouvements. Un but chanceux permit aux Erguéliens d'ouvrir la marque. Puis, sous la régie de l'excellent Perret, les Sagnards refirent le terrain perdu et affichèrent, en deuxième mi-temps, une domination qui aurait dû leur permettre de s'imposer. Mais, Hirschi le gardien de Saint-Imier réussit des arrêts de classe et s'interposa face aux essais des attaquants locaux. Fleurier a eu de la chance face à Colombier qui aurait mérité l'égalisation. Mais les joueurs du Val-de-Travers assez quelconques jusque dans les dernières minutes, retrouvèrent soudain leurs moyens et réalisèrent le but de la victoire. Ce fut une rencontre jouée assez durement.

LA VOLONTÉ DE BOUDRY

La révolution de palais a été payante à Boudry. Le changement d'entraîneur a eu pour résultat, une plus grande volonté des joueurs qui ont lutté pendant les quatre-vingt-dix minutes et battu Le Parc, qui, jusqu'ici, n'avait pas fait beaucoup de cadeau à ses visiteurs. Ainsi, l'espoir renaît au bord de l'Areuse et le match de dimanche, face à Neuchâtel Xamax II, sera décisif pour la suite de la compétition. Couvet n'a pas trop souffert face à un Neuchâtel Xamax II rajeuni. Si la qualité du jeu de ce dernier fut satisfaisante, la réalisation laissa à désirer et Couvet profita de deux ruptures pour atteindre le repos avec une marge de 2-0. Après le thé, Xamax II attaqua, mais une action de contre-pied permit aux Covassons d'inscrire le troisième but qui coupa les jambes des recevants.

E. R.

CLASSEMENT

	Matches J.	G.	N.	P.	Buts p.	c.	Pts
1. Fontainemelon	8	5	2	1	20	9	12
2. La Sagne	9	5	2	2	21	18	12
3. Couvet	6	5	1	—	17	1	11
4. Fleurier	8	5	1	2	19	12	11
5. Saint-Imier	8	4	2	2	21	15	10
6. Le Parc	8	2	3	3	14	16	7
7. Colombier	8	3	1	4	11	17	7
8. Corcelles	8	2	2	4	13	16	6
9. Superga	8	2	1	5	15	22	5
10. Neuchâtel Xamax II	9	2	—	7	14	28	4
11. Boudry	8	1	1	6	11	22	3

groupe occidental

Berthoud reprend le commandement de la subdivision

Berthoud et Thoune sont les grands bénéficiaires de la dernière journée. Le premier, ayant battu Berne, reprend la tête du classement qu'il avait momentanément cédée à Nyon. Son succès a d'autant plus d'importance qu'il a été obtenu face à un adversaire qui n'avait pas perdu plus de points que lui. Il est vrai que Berne est en retard dans son programme. Mais, n'empêche que, jusqu'à dimanche passé, il n'avait pas mal réussi dans ses entreprises. Malgré sa défaite, Berne reste dans la course, guère éloigné du tandem romand (Nyon - Chênois) au repos pendant le récent week-end.

ESCALADE

Et Thoune ? Sa victoire à Langenthal est significative. Gagner sur le terrain de ce dernier n'est pas à la portée de n'importe qui. C'est déjà un signe de volonté. D'autre part, Thoune a prouvé qu'il avait retrouvé un équilibre compromis par un début de championnat des plus laborieux. Il a confirmé son redressement constaté lors de sa qualification en coupe de Suisse, face à Urania. Ce succès de Thoune — le premier de la saison en championnat — est certainement le début d'une escalade. En effet, nous aurions été étonné de voir les vieux club oberlandais rester aussi longtemps exsangue.

Langenthal a perdu son septième point. Les distances s'élargissent entre lui et les premiers. A lui de veiller pour ne pas rentrer trop tôt dans le rang. Durrenast continue à décevoir. Il n'est pas l'épouvantail que l'on brandissait en début de saison. Après son voyage négatif à Salquenen, il ne peut que se préparer à éviter les assauts des derniers.

RENCONTRES CHOCS

Minerva semble se contenter d'un rôle assez effacé, semé par-ci par-là d'exploits. Son partage des points à Meyrin le prouve. On ne saurait être plus moyen que lui : 7 matches, 7 points. Yverdon paraît suivre la même voie que Minerva, surtout après l'abandon d'un point à Audax. Naturellement que ce dernier ne peut que se féliciter du gain obtenu au sud du lac, surtout si l'on sait que les Vaudois ont manqué un penalty à quelques minutes de la fin.

Audax devra cravacher ferme, à l'avenir, car les autres mal lotis ont également augmenté leur actif. Pour l'instant, c'est la bouteille à encre, au bas du classement. Peut-être que la journée de dimanche prochain éclaircira la situation. N'assisteronsnous pas à la rencontre Audax - Meyrin ? Si victime il y a, elle risque bien de rester sur le carreau un certain temps. Relevons, également, un match intéressant, parmi les gens huppés : Nyon - Chênoix. Elle risque de profiter à Berthoud qui ne sera pas menacé par la visite de Salquenen. Yverdon espère-t-il contrer le redressement de Thoune ? S'il réussit, ce sera un exploit.Minerva - Berne et Rarogne - Langenthal compléteront le programme.

R. PE.

IIIe LIGUE NEUCHÂTELOISE

Bonne opération pour Audax II

Encore une quinzaine et le premier tour sera bouclé. Il sera agréable d'en arriver là, car le cours de répétition du régiment neuchâtelois va handicaper le déroulement des premiers matches du second tour fixés dès le 8 novembre.

MARIN EN SANTÉ

Dans le groupe I, le match du jour a permis à Hauterive d'écarter un rival dangereux : Serrières a dû s'incliner devant la bonne forme des Altaripiens. Bôle, au repos, a conservé la tête et risque bien d'enlever le titre de champion d'autonne, s'il n'est pas surpris par Le Locle II et Marin, ses deux prochains adversaires. Etoile a aligné un nouveau match nul. C'est tout à l'honneur de Corcelles II, qui fournit une saison fort honorable. Ça l'est moins pour les Stelliens, qui perdent de plus en plus le contact. Audax II a réussi une excellente opération dans les Franches-Montagnes, où Les Bois n'arrivent pas à obtenir un succès après lequel ils courent depuis le début de la saison. Marin a confirmé sa bonne santé actuelle en s'imposant au Locle où la deuxième garniture du lieu n'avait, jusqu'ici, pas encore capitulé. Le Landeron est revenu victorieux de son déplacement à Saint-Imier, ce qui signifie une bonne reprise pour lui. A signaler qu'aucun club n'est sorti- victorieux, dans ce groupe.

NEUCHATEL XAMAX III SURPREND

Dans le groupe II, Floria a creusé encore l'écart ne se laissant pas surprendre au Locle contre Ticino. Les Chaux-de-Fonniers, pour leur part, ont gagné de façon indiscutable et ils portent leur avance à quatre points sur un Comète qui devient toujours plus essoufflé, semble-t-il. En effet, les Subiéreux ont été tenus en échec sur leur terrain par le modeste Areuse, qui n'avait pas beaucoup d'ambitions et qui a été heureux de récolter un point sans encaisser le moindre but. Sonvilier s'est déchaîné et a infligé une sérieuse défaite à Auvernier, qu'on croyait mieux armé pour résister aux représentants du Vallon de Saint-Imier. Neuchâtel Xamax III a confirmé la tradition : il gagne presque toujours à Saint-Blaise. Cette année, le résultat est net et constitue une petite surprise, vu la valeur respective des deux adversaires. Superga II a récolté son premier point, bien qu'il n'ait pas marqué de but. Mais Espagnol n'ayant pas été plus percutant, ce « résultat à lunette » permet à chacun d'obtenir un point bienvenu.

WE

CLASSEMENTS

GROUPE I

	Matches J.	G.	N.	P.	Buts p.	c.	Pts
1. Bôle	8	7	—	1	33	9	14
2. Hauterive	8	5	2	1	17	7	12
3. Marin	8	5	1	2	17	10	11
4. Serrières	9	5	1	3	26	21	11
5. Etoile	9	3	4	2	13	9	10
6. Le Locle II	8	3	3	2	19	11	9
7. Corcelles II	8	2	3	3	21	23	7
8. Le Landeron	8	2	2	4	16	21	6
9. Audax II	8	2	1	5	12	29	5
10. Saint-Imier II	8	1	2	5	13	24	4
11. Les Bois	8	—	1	7	7	30	1

GROUPE II

	Matches J.	G.	N.	P.	Buts p.	c.	Pts
1. Floria	9	8	1	—	36	14	17
2. Comète	9	5	3	1	22	12	13
3. Cortaillod	8	5	—	3	23	14	10
4. Sonvilier	8	5	—	3	19	17	10
5. Saint-Blaise	8	2	3	3	25	25	7
6. Espagnol	8	2	3	3	13	14	7
7. Ticino	8	3	1	4	21	22	7
8. L'Areuse	8	3	1	4	10	16	7
9. Auvernier	8	2	2	4	11	19	6
10. Neuch. Xamax III	8	2	1	5	20	24	5
11. Superga II	8	—	1	7	2	25	1

Pour mémoire

IIe ligue

Résultats : La Sagne - Saint-Imier 1-1 ; Corcelles - Fontainemelon 0-1 ; Neuchâtel Xamax III - Couvet 0-4 ; Fleurier - Colombier 2-1 ; Le Parc - Boudry 1-2. **Programme de dimanche :** Colombier - La Sagne ; Couvet - Fontainemelon ; Corcelles - Superga ; Neuchâtel Xamax II - Boudry ; Saint-Imier-Le Parc.

IIIe ligue

Résultats : Groupe I : Serrières - Hauterive 1-3 ; Les Bois - Audax II 1-2 ; Le Locle II - Marin 1-2 ; Saint-Imier II-Le Landeron 1-2 ; Etoile - Corcelles II 1-1. Groupe II : Superga II - Espagnol 0-0 ; Comète - L'Areuse 6-4 ; Sonvilier - Auvernier 5-1 ; Saint-Blaise - Neuchâtel Xamax III 0-5 ; Ticino - Floria 1-3. **Dimanche prochain,** il y aura encore dix matches, selon l'ordre suivant : Groupe I : Bôle - Le Locle II ; Marin - Saint-Imier II ; Le Landeron - Audax II ; Corcelles II - Serrières ; Les Bois - Hauterive. Groupe II : Saint-Blaise - L'Areuse ; Cortaillod - Superga II ; Espagnol - Sonvilier ; Auvernier - Comète ; Ticino - Neuchâtel Xamax III.

judo

Nette victoire de l'équipe suisse

A Fribourg, l'équipe suisse de judo a battu celle de Tchécoslovaquie par 9-1. Les juniors suisses se sont inclinés contre les mêmes adversaires par 4-6. Primitivement les juniors suisses devaient se mesurer aux juniors tchécoslovaques, mais ceux-ci n'ont pas reçu l'autorisation de se rendre en Suisse. Les juniors helvétiques ont donc affronté finalement l'équipe nationale elle-même. Voici les résultats :

Suisse-Tchécoslovaquie 9-1. Légers : Peter Wiler (S) bat Schimscha (Tch) aux pts. **Welters :** Zinsli (S) bat Reznidscaek (Tch) aux pts. **Moyens : Trippi (S) et Klus (Tch) match nul. Mi-lourds :** Kyburz (S) bat Novak (Tch) aux pts. **Lourds :** Gubler (S) bat Galia (Tch) aux points.

Suisse juniors - Tchécoslovaquie 4-6. Légers : Meili (S) bat Schimscha (Tch) aux pts. **Welters :** Reznidscaek (Tch) bat Zinsli (S) aux pts. **Moyens :** Klus (Tch) bat Ulmer (S) aux pts. **Mi-lourds:** Novak (Tch) bat Trautmann (S) aux pts. **Lourds :** Falk êS) bat Galia (Tch) par forfait.

hockey sur terre

Neuchâtel renoue avec la victoire

Neuchâtel n'a pas manqué l'occasion de glaner deux nouveaux points face à Black Boys, dimanche, à Cortaillod. Imposant leur jeu tout au long de la partie, les Neuchâtelois obtinrent la victoire par un but de Steiner, en excellente forme. Le résultat aurait pu être plus important si l'équipe locale avait montré davantage de concentration en fin de match.

Le prochain week-end sera particulièrement chargé pour les Neuchâtelois qui rencontreront Lausanne 2A, samedi à Lausanne, et, dimanche, Strasbourg, en match amical, sur le terrain du Channet.

L'équipe : Wicki ; M. Crivelli ; P.-A. Lauber, Piot, Glauser (Duvoisin) ; Favre, D. Lauber ; Messerli, Steiner, Sandoz, C. Crivelli. Entraîneur : P.-A. Lauber.

karting

Zurich champion suisse par équipes

A Wohlen, le Kart-club Zurich a remporté le championnat suisse par équipes. 16 formations ont participé à ce championnat, dont voici le classement final :

1. Kart-club Zurich (Hagenbuch, Laeuppi, Muralt, Goedel) 61 p. ; 2. Kart-club Bâle 80 p. ; 3. Schwarzenbourg 83 p. ; 4. Oerlikon II 103 p. ; 5. Oerlikon I 107 points.

motocyclisme

Peu de Romands figurent aux premières places

Les classements finals du championnat suisse 1970

La commission sportive nationale de la Fédération motocycliste suisse, sous la présidence de M. Brenni, a tenu, à Brigue sa séance ordinaire. Outre diverses décisions techniques, la commission sportive a homologué les résultats du championnat suisse 1970. **Classements :**

Course sur route

50 ccm : 1. René Haeptli (Lausanne), Derbi, 69 p. ; 2. Bertholet (Ollon), Kreidler, 66 p. ; 3. Bonardi (Viganello), Minarelli, 32 p. ; 4. Naegele (Cugy), Derby, 40 points ; 5. Canonica (Lamone), Guazzoni, 38 points. **125 ccm :** 1. Hans Greub (Lotzwil), Maico, 75 p. ; 2. Budry (Lausanne), Yamaha, 56 p. ; 3. Geissler (Schafhouse), Maico, 50 ; 4. Canonica (Lamone), Malco, 48 ; 5. Hasler (Rohrbach), Bultaco, 45. **250 ccm :** 1. Bachmann (Wetzikon), Yamaha, 72 p. (vainqueur aux places) ; 2. Rungg 6Papiermuhle), Lingme-Aermacchi, 72 p. ; 3. Bongard (Châtel-Saint-Denis), Yamaha, 54 points ; 4. Brungger (Oettwil am See), Bultaco, 43 p. ; 5. Giger (Othmarsingen), Bultaco, 37 points. **350 ccm :** 1. Calonder (Evionnaz), Aermacchi, 69 p. ; 2. Krenbuhler (Glattbrugg), Kawasaki, 65 p. ; 3. Michaud (Troistorrents), Honda, 64 p. ; 4. Gilles (Genève), Bultaco, 44 p. ; 5. Lutz (Kloten), BLM, 36 points. **500 ccm :** 1. Walter Rungg (Papiermuhle), Lingme-Aermacchi, 72 p. ; 2. Brungger (Oettwil am See), Bultaco, 50 p. ; 3. Anderau (Cordast), Kawaski, 48 p. ; 4. Weiss (Edlibach), Kawasaki, 37 p. ; 5. Giger (Othmarsingen), Triumph, 30 points. **550 ccm :** 1. Florian Burki (Meyrin), Egli-Vincent, 75 p. ; 2. Peier (Dietikon), Egli-Vincent, 69 p. ; 3. Thoma (Zurich), Egli-Vincent, 46 p. ; 4. Fluckiger (Eras), Eras-Cooper, 46 p. ; 5. Meyer (Ins), Norton), 45 points. **Side-cars :** 1. Hermann Schmid - André Mayenzet (Grand-Lancy Genève), BMW - SRS, 72 p. ; 2. Trachsel - Kemmer (Heinberg), BLM - Suzuki, 66 p. ; 3. Herrn - Beyeler (Ipsach), BMW - HRS, 48 p. ; 4. Unterrassner - Bessire (Bienne), BMW, 40 p. ; 5. Castella - Castella (Lausanne), BMW -cat, 39 P.

MOTOCROSS

250 ccm nat. : 1. Peter Laederach (Helgisried), CZ, 69 p. ; 2. Merkli (Spreitenbach), Bultaco, 55 p. ; 3. Stiefeter (Effretikon), Husqvarna, 54 p. ; 4. Jacquemai (Roggenburg), Montesa, 52 p. ; 5. Suter (Graenichen), Husqvarna, 46 points. **500 ccm nat. :** 1. Max Moeckli (Schlatt), Husqvarna, 105 p. ; 2. Balsiger (Gelterfingen), Husqvarna, 76 p. ; 3. Chaubert (Essertines), Husqvarna, 74 p. ; 4. Maret (Fontenelles), Husqvarna, 69 p. ; 5. Ruedi (Cousset), Greeves, 67 pponts. **250 ccm inter :** 1. Josef Loetscher (Roggenburg), Montesa, 40 p. ; 2. Loup (Montmagny), CZ, 32 p. ; 3. Graf (Graenichen), Husqvarna, 29 p. ; 4. Stocker (Altwis), Greeves, 27 p. ; 5. Willemin (Ederswiler), Maico, 26 points. **500 ccm inter. :** 1. Walter Kalberer (Bichelsee), Husqvarna, 54 p. ; 2. Fischer (Gelterkinden), Husqvarna, 47 p. ; 3. Bussy (Crissier), CZ, 37 p. ; 4. Wermeille (La Chaux-de-Fonds), X, 34 points ; 5. Rossy (Saint-Croix), X, 34 points. **Side-cars inter. :** 1. Fritz Gerber-Ulrich Vogelsang (Muri), Norton, 42 p. ; 2. Klauser-Hardegger (Wil), Wasp-PKS, 39 points ; 3. Ender-X (Muri), BLM, 35 p. ; 4. Gassner-X (Urnaesch), BLM, 24 p. ; 5. Morf-Battista (Wittenbach), X, 21 points.

TRIAL

National : 1. Claude Juillerat (Delémont), Bultaco, 60 p. ; 2. Butzer (Steffisbourg), Montesa, 48 p. ; 3. Hausamann (Ostermundigen), Bultaco, 45 p. ; 4. Del Torchio (Adliswil), Montesa, 36 p. ; 5. Boéchat (Delémont), Bultaco, 36 points. **International :** 1. Rudolph Wyss (Steffisbourg), Montesa, 60 p. ; 2. Linder (Steffisbourg), Ossa, 51 p. ; 3. Saegesser (Kloten), Bultaco, 42 p. ; 4. Menzi (Kloten), Ossa, 34 p. ; 5. Wittener (Delémont), Montesa, 30 points.

La remise des prix aux champions suisses est prévue lors de l'Assemblée annuelle de la Fédération motocycliste suisse, le 22 novembre, à Mendrisio.

tennis de table

Le championnat de l'A.N.J. commence ce mois

Avec le retour du mois d'octobre, le championnat de l'Association neuchâteloise et jurasienne de tennis de table (A.N.J.T.T.) a recommencé, précédé qu'il fut par le tournoi du Grand-Sommartel organisé par le C.T.T. Le Locle et qui a remporté un franc succès. Chez les messieurs, R. Preschli (Le Locle) s'est classé premier devant son camarade de club, Brandt. Chez les dames, M. Kurzen (Cernier), s'est imposée devant Mlle Dreyer (Bôle). Chez les cadets, Oudart (Omega) a battu Melle Cavalleri (Club sport, commune de Neuchâtei).

Par suite de la mise en vigueur du nouveau règlement sportif de la F.S.T.T., 4 équipes, soit Bienne - Bôle - Côte Peseux et Le Locle vont participer au championnat interrégional. De ce fait, il y a eu bien du changement dans les ligues inférieures où des clubs ont été promus. Il y aura des problèmes pour se mantenir dans sa ligue ?

La première ligue comprend 8 équipes, la deuxième ligue 8, la troisième ligue 14, réparties en 2 groupes, la quatrième ligue 8, réparties en 2 groupes et la ligue féminine 6 équipes.

Quant aux séries vétérans, juniors et cadets, elles sont réduites du fait de l'application du règlement qui prévoit des équipes de 3 joueurs.

La coupe se déroulera selon le nouveau règlement ; une vingtaine d'équipes de notre association participeront à cette compétition. Les principales manifestations de notre association seront :

MANIFESTATIONS

Le tournoi national qui aura lieu le 22 novembre à Neuchâtel, au collège de la Promenade et le championnat individuel A.N.J.T.T. qui aura lieu à Bienne le 6 décembre. Le C.T.T. Métaux Précieux mettra tout en œuvre pour son tournoi de doubles, à Corcelles. En outre, sont prévus les championnats individuels neuchâtelois (à Bôle) et du Jura (dans une localité encore à désigner).

R. C.

C'est décidé!
Nous choisissons notre mobilier chez Meubles Meyer.

Grande exposition sur 6 étages - 30 vitrines

meubles meyer neuchâtel fbg de l'hôpital tél. 038 / 5 75 05

Un choix de meubles unique en Suisse romande

NAVILLE HOLDING S.A.
Fribourg

L'Assemblée générale ordinaire des actionnaires de NAVILLE HOLDING S.A. s'est tenue le 19 octobre 1970 à Fribourg.

Elle a constaté que l'exercice clos le 30 juin 1970 se solde par les résultats suivants :

Le chiffre d'affaires des sociétés consolidées du groupe, dont l'exercice se termine en fin d'année, s'est élevé en 1969 à Fr. 118,9 millions, soit 16,5 millions ou 16,1 % de plus que l'année précédente. Le bénéfice avant amortissements de la holding, dont l'exercice se termine au 30 juin, s'est élevé à Fr. 8,344,000.—, soit Fr. 761,000.— ou 10,03 % de plus que l'année précédente. Quant aux amortissements, ils passent de FR. 1,497,000.— à Fr. 1,672,000.— en 1969-1970. Le bénéfice net consolidé s'élève à Fr. 6,672,000.— en 1969-1970 (Fr. 6,086,000.— en 1968-1969). L'accroissement du bénéfice est donc de 9,63 %.

Pour cet exercice, le Conseil d'administration a estimé opportun de proposer à l'Assemblée générale d'attribuer aux réserves une somme plus importante que précédemment.

L'Assemblée a accepté cette proposition et a décidé de maintenir le dividende à Fr. 42.— par action.

Dans son rapport de gestion, le Conseil d'administration annonce que la Direction générale du groupe prépare un programme d'expansion à l'étranger.

Salon «FAIR LADY»

— Epilation définitive par diathermo-coagulation sur visage et jambes.
— Produits de qualité pour la disparition des taches pigmentaires avec soins préparatoires.
— Traitements efficaces contre l'acné, teint brouillé et fatigué.
— Soins du visage individuels.

HAUTERIVE (NE), Rouges-Terres 24
(Immeuble Garage du Roc) **Tél. (038) 3 11 18**
Arrêt des bus — Parking

ASSOCIATION MTM SUISSE

MTM

Journée d'information 1970
Palais des Congrès - BIENNE

jeudi 29 octobre 1970 - 9 h, 15 h, 17 h
(traduction simultanée : allemand-français)

PROGRAMME

— Prédétermination pratique de la durée d'un travail
— Eventail de succès MTM
cinq entreprises suisses présentent les résultats du MTM dans la réduction des coûts
  — Hasler S.A., Berne
  — Sulzer Frères S.A., Zuchwil
  — Standart Téléphone & Radio S.A., Zurich
  — Brown, Boveri & Cie S.A., Oerlikon
  — Zellweger S.A., Uster
— Problèmes de la prédétermination de la durée d'un travail dans la fabrication individuelle
— Initiation au MTM-3 et au MTM-V
— La valeur du MTM dans le cadre d'une étude moderne du travail

(Même manifestation en allemand le 28 octobre 1970, au Casino Zurichhorn, Zurich)

Le BUT de la journée d'information 1970 est d'expliquer aux participants la signification du MTM, de leur montrer ses succès dans l'industrie suisse et les possibilités encore existantes dans le domaine de la fabrication individuelle ou en petites séries.

Programmes et inscriptions auprès du secrétariat de l'Association MTM Suisse, 15, rue des Deux-Marchés, 1800 Vevey — Tél. (021) 51 54 81 — 8 - 12 heures.

Tous vos billets d'avion chez natural

2, rue St. Honoré Tél. 4 28 28
au 1er étage uniquement
et AUX ARMOURINS, tél. 4 68 36

Une carte de visite

soignée est l'affaire de l'Imprimerie Centrale, à Neuchâtel. Le bureau du journal vous présentera un choix complet et varié.

DS snacks OR restaurants

Si vous êtes conscient de vos responsabilités vous ne roulez pas en voiture après avoir consommé de l'alcool. C'est d'une prudence élémentaire.

DS snacks OR restaurants

Les restaurants DSR vous offrent mille possibilités d'étancher votre soif, en respectant cette règle d'élémentaire prudence : Mangez copieusement mais buvez sainement.

DS snacks OR restaurants

Boissons saines DSR
Café, thé, jus de fruits chaleureux, eaux minérales pétillantes vous attendent aux DSR, avec votre menu copieux à 3 fr 80 seulement.

DS snacks OR restaurants

DSR dans toute la Suisse romande

A Neuchâtel :
Restaurant Neuchâtelois, fbg du Lac 17, tél. 5 15 74.

A Colombier :
Restaurant DSR, rue de la Gare 1, tél. 6 33 55.

A la Chaux-de-Fonds : Restaurant DSR, rue des Chemin-de-Fer 7, tél. 2 14 12.

Au Locle :
Restaurant « Tour Mireval », rue de la Côte 22a, téléphone 5 46 23.

DS snacks OR restaurants

10'000 dessins publicitaires à choix au CLICHÉS-SERVICE G. Salomon, Lausanne 9, Pré-du-Marché Tél. 021/22 27 68

le club

Bar à café-glacier
21, fbg du Lac
Chaque matin un délicieux café avec vos journaux préférés.

Totalement nouvelle et généreusement conçue: la Ford Taunus.
A partir de Fr. 8790.-

Généreuse parce qu'elle vous offre, au prix le plus étudié, une foule d'avantages inédits.

Vous le remarquez à son intérieur: beaucoup plus de place dans tous les sens. Et pourtant la nouvelle Ford Taunus est plus courte que la Ford 15M.

Vous le voyez à sa ligne élégante, basse et élancée, à son long capot et son arrière court rappelant la Capri.

Vous le sentez en roulant. Sous le capot, tourne un moteur à arbre à cames en tête d'une conception nouvelle, elle aussi. Il est léger, mais puissant.

Vous le constatez à la nouvelle suspension: des ressorts hélicoïdaux à l'avant et à l'arrière. Quatre

jambes longitudinales guidant l'essieu arrière. D'où une meilleure tenue de route et davantage de confort sur les chaussées rugueuses.

La direction à crémaillère permet de conduire avec plus de précision. Une voie large: une tenue de route fantastique, des virages enlevés en beauté.

Généreux, les équipements facultatifs! Ils vous permettent de personnaliser votre nouvelle Ford Taunus selon vos désirs en choisissant par exemple entre les versions spéciales GT à hautes performances et l'équipement de luxe GXL.

Généreuse aussi, la gamme des modèles! Limousines à 2 et 4 portes, magnifique et tout nouveau Stationwagon, nouveau coupé fastback, vraiment sensationnel.

Prenez le volant de la nouvelle Ford Taunus et vous saurez combien elle est généreuse. Nous avons trouvé le moyen de vous offrir davantage sans demander plus.

Ford Taunus. La Généreuse

Ford

FORD RESTE LE PIONNIER

Neuchâtel : Garage des Trois Rois S. A., J.-P. et M. Nussbaumer, 11, Pierre-à-Mazel, tél. (038) 5 83 01 - **La Chaux-de-Fonds :** Garage des Trois Rois S. A., J.-P. et M. Nussbaumer, 8, boulevard des Eplatures, tél. (039) 2 35 05 ; magasin de vente : 92, avenue Léopold-Robert / 102, rue de la Serre - **Le Locle :** Garage des Trois Rois S. A., J.-P. et M. Nussbaumer, 51, rue de France, tél. (039) 5 24 31

Magnifique choix de
BOUTONS
CENTRE DE COUTURE BERNINA
L. CARRARD
Epancheurs 9 — Neuchâtel

Baraquements

Bureaux - cantines - magasins - dortoirs - pavillons de vacances - construction soignée et entièrement démontable. Livraison rapide.

Prix modérés.

W. Bürki, constructeur
1801 les Monts-de-Corsier
Tél. (021) 51 48 81.

Photos express
Pas d'automate, pour passeports, permis auto, abonnement.
6 photos 4 fr., livrables quelques minutes après la pose.
Photo - Droguerie de la Gare
A Messerli
Sablons 57
Tél. 5 19 69 P

Je fais
petits transports
du lundi au vendredi tous les après-midi :
de 13 h 30 à 17 h 30.
Tél. 4 53 72.

Portez vos
FAUSSES DENTS
avec plus de confort

... Voici un moyen agréable pour remédier aux ennuis des prothèses dentaires qui glissent. Votre appareil, du haut ou du bas, saupoudré de **DENTOFIX,** la poudre adhésive spéciale sera plus adhérent et plus stable. N'altère pas la saveur de vos aliments et ne donne pas de sensation de gomme, de colle ou de pâte. La poudre **DENTOFIX** élimine aussi «l'odeur du dentier» qui peut être la cause d'une mauvaise haleine. En discret flacon plastique neutre dans les pharmacies et drogueries. **Fr. 2.85.**

A partir de Fr. 50.— par mois
il vous est possible de louer, avec réserve d'achat, un petit piano neuf, moderne, qui trouvera tout naturellement sa place dans votre appartement.

Grand choix d'instruments de toutes marques.

hug
Musique Neuchâtel

Toujours une température agréable

Employez le nouveau radiateur électrique DIMPLEX à circulation d'huile, muni d'un thermostat.

Il s'enclenche et se déclenche automatiquement et ne nécessite point d'installation spéciale. Idéal comme complément de chauffage. Economique, se place n'importe où.

A partir de Fr. 189.- déjà. Démonstrations et renseignements par

Quincaillerie de la Côte Peseux

FIANCÉS, AMATEURS DE MEUBLES DE STYLE

GOBET
Meubles de style S.A.
1630 BULLE
Rue du Vieux-Pont 1
✆ (029) 2 90 25

Dans un cadre idéal, visitez notre exposition comprenant plus de 200 modèles de tous styles.
Grâce à notre propre fabrication, à nos frais généraux réduits à l'extrême (pas de représentants coûteux, une seule exposition à Bulle) chacun peut aujourd'hui réaliser son rêve :

Se meubler en style à des prix abordables
Salon Louis XV cabriolet : 1 canapé et 2 fauteuils, avec tissu **Fr. 1650.—**
Salon Louis XV bergère : 1 canapé et 2 bergères, coussins plumes, l'ensemble avec tissu **Fr. 3000.—**
Salon anglais grand confort : 1 canapé et 2 fauteuils, coussins sièges et dos mobiles, plumes, recouvert de velours dralon **Fr. 3500.—**
Salle à manger Louis XIII complète **Fr. 3250.—**
Salle à manger Louis XV complète **Fr. 4740.—**
Chambre à coucher Louis XV, comprenant une grande armoire à 4 portes, 1 lit de 200 cm, double corbeille, 2 chevets assortis, l'ensemble avec tissu. **Fr. 5390.—**

Tous nos modèles sont exécutés en noyer, richement sculptés et rembourrés selon les exigences de l'art.

AVANT TOUT ACHAT, VISITEZ GOBET MEUBLES DE STYLE

Exposition ouverte tous les jours, de 9 à 12 h et de 14 à 17 h 30, dimanche excepté ou demandez-nous aujourd'hui encore une documentation gratuite et sans engagement.

ATTENTION : notre exposition se trouve dans une villa sans vitrines.

BON pour une documentation gratuite et sans engagement.

Nom : _____
Prénom : _____
Localité : _____
Rue : _____
Je m'intéresse à : _____

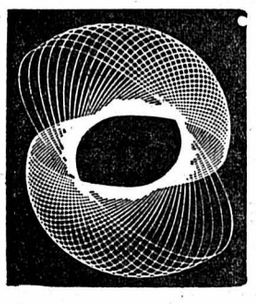

Contrôle des verres
grâce aux deux services spéciaux créés par CLAIRVUE

Bassin 8 Tél. (038) 4 07 22
Portes-Rouges 149 Tél. (038) 5 79 09

CLAIRVUE

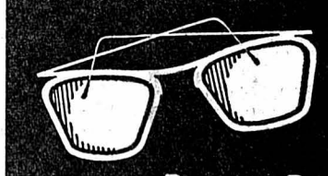

NEUCHATEL
Portes-Rouges 163 + Bassin 8

Fermé le lundi toute la journée

MOTS CROISES

Problème No 231

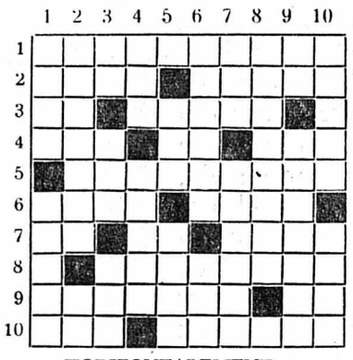

HORIZONTALEMENT

1. L'art de monsieur Josse. 2. Séculier. — Ils rassurent les créanciers. 3. Troupier américain. — Ville forte et épiscopale d'Espagne. 4. Epoux de Fatima. — Lettre doublée. — L'adversaire malheureux du général Grant. 5. On les retranche du premier jet d'un récit. 6. Qui bénéfice d'une protection spéciale du ciel. — L'unique objet du ressentiment de Camille. 7. Conjonction. — Initiales d'un héros de Mark Twain. — Mère d'Apollon. 8. Les meilleurs. 9. Etablissement industriel. — Palatales. 10. Dépôt de fond. — Entreprise.

VERTICALEMENT

1. Prénom féminin. — Récipient à large goulot. 2. Tourner en ridicule. — Adverbe. 3. Exprime le dégoût. — Atome électrisé. — Couleur de robe. 4. Bouclier. — Salpêtre. 5. Désert de pierrailles. — Tue une bête noire aux abois. 6. Sujet à de violentes colères. — Partie blanche d'une couronne. 7. Première moitié. — Dialecte grec. 8. Ranimée. 9. Pronom. — Ville d'Eubée. 10. Points de suspension. — Dernier roi d'Israël.

Solution du No 230

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1	S	U	C	C	E	S	S	E	U	R
2	U	R	I	■	H	E	U	R	T	E
3	E	B	L	E	■	S	E	M	I	■
4	■	A	S	P	E	■	S	I	L	O
5	E	N	■	E	O	N	■	T	E	R
6	T	I	R	E	L	I	R	E	■	I
7	O	S	E	■	E	C	O	S	S	E
8	I	T	E	M	■	E	U	■	O	N
9	L	E	L	I	O	■	M	O	U	T
10	E	■	S	E	R	V	I	C	E	S

HOROSCOPE

La matinée sera agressive et dirigée par des caprices insolites. La soirée ramènera le calme et l'harmonie au foyer.
Naissances : Les enfants de ce jour seront difficiles à diriger ; ils seront très autoritaires.

BÉLIER (21/3 - 19/4)
Santé : Protégez votre nez et votre gorge. **Amour :** Ecoutez les suggestions de votre entourage. **Affaires :** Ne signez pas hâtivement les documents.

TAUREAU (20/4 - 20/5)
Santé : Attention aux premières fraîcheurs. **Amour :** Ne soyez pas si instable. **Affaires :** Vos décisions porteront vite leurs fruits.

GÉMEAUX (21/5 - 21/6)
Santé : Digestions difficiles. **Amour :** Soyez très prudent dans vos propos. **Affaires :** Ne perdez pas votre temps en discussions.

CANCER (22/6 - 22/7)
Santé : Vos gencives sont très fragiles. **Amour :** Dites à l'être aimé les mots qu'il attend. **Affaires :** Etablissez un emploi du temps très strict.

LION (23/7 - 23/8)
Santé : Prenez le matin à jeun un jus de fruits frais. **Amour :** Soyez discret sur vos succès sentimentaux. **Affaires :** Vos efforts seront plus fructueux.

VIERGE (24/8 - 23/9)
Santé : Bonne, cependant, ménagez-vous. **Amour :** Consolidez vos liens d'amitié. **Affaires:** Efforcez-vous de stabiliser votre emploi.

BALANCE (24/9 - 23/10)
Santé : De multiples accidents vous guettent. **Amour :** Soyez compréhensif envers les enfants. **Affaires :** Améliorez vos méthodes de travail.

SCORPION (24/10 - 22/11)
Santé : Recherchez la cause de vos migraines. **Amour :** Risque de tension en famille. **Affaires :** Un échec ne doit pas vous abattre ainsi.

SAGITTAIRE (23/11 - 21/12)
Santé : Vous mangez beaucoup trop rapidement. **Amour :** Evitez les discussions. **Affaires :** Ne lâchez pas la proie pour l'ombre.

CAPRICORNE (22/12 - 19/1)
Santé : Menez une vie plus saine. **Amour :** Ne vous repliez pas sur vous-même. **Affaires :** Changez vos méthodes de travail.

VERSEAU (20/1 - 18/2)
Santé : Vous constaterez une nette amélioration. **Amour :** Bouleversement dans votre vie privée. **Affaires :** Sachez vous montrer perspicace.

POISSONS (19/2 - 20/3)
Santé : Attention au surmenage. **Amour :** L'être aimé est sincère, soyez plus confiant. **Affaires :** Ne vous laissez pas abattre par les événements.

CARNET DU JOUR

NEUCHATEL

Collégiale : 20 h 30, Quatuor avec orgue par Jean-Christian Michel.
TPN, centre de culture : 20 h 30, Moi un Noir, film.
EXPOSITIONS. — **Musée cantonal d'archéologie** (hôtel DuPeyrou) : Exposition.
Musée d'ethnographie : Art océanien.
Galerie des Amis des arts : Exposition. G. de Micheli.
Théâtre de poche : Exposition de photos Poster.
Galerie de la Tour de Diesse : Exposition de dessins de Marcel North.
Hall du collège du Mail : Pour la santé de notre peuple.
CINÉMAS. — **Apollo :** 15 h et 20 h 30, Airport. 16 ans.
Palace : 20 h 30, Dernier domicile connu. 16 ans.
Arcades : 20 h, Ben-Hur. 12 ans.
Rex : 20 h 30, Liberté sexuelle. 18 ans.
Studio : 20 h 30, Accident. 18 ans.
Bio : 18 h 40 et 20 h 45, Le Boucher. 16 ans.

DANSE ET ATTRACTIONS
L'ABC de 21 h à 2 h.
L'Escale de 21 h à 2 h.
La Rotonde de 21 h à 2 h.
DANCING
Le Corsaire de 20 h à 2 h.
Spot bar jusqu'à 24 h.
Pharmacie d'office (jusqu'à 23 h) : H. Nagel, avenue du 1er-Mars.

AUVERNIER

Galerie Numaga : Sigismond Kolos-Vary, peintures (jusqu'au 4 novembre).
Caveau des Abbesses : Bar-dancing.

COLOMBIER

Cinéma Lux : relâche.

LE LANDERON

Cinéma du Château : relâche.

PESEUX

Cinéma de la Côte : 20 h 30, Mayerling.
Galerie 2016 : Jean Hirtzel, peintures, du mercredi au dimanche de 17 à 22 h (jusqu'au 1er novembre).

De tout pour faire un monde

Le savoir transfusé par injection !

Une substance chimique prélevée dans le cerveau d'un animal auquel on a appris préalablement à avoir peur de l'obscurité peut-elle servir à transmettre cette peur à un autre animal ? A cette question, le docteur Georges Ungar d'une université de Houston, au Texas, apporte une réponse affirmative. Le docteur Ungar est persuadé qu'il a réussi à isoler la substance qui « transporte les idées » et que cette découverte pourrait recevoir de nombreuses applications même chez les êtres humains.

La saccharine à demi-absoute ?

La saccharine vient de faire l'objet de toute une série d'expérimentations afin de déterminer si ce produit est dangereux ou non pour les hommes. Cette révélation a été faite par Charles-C. Edwards, un responsable de l'Administration fédérale américaine. Jusqu'à présent, il n'a pas été possible de prouver que la saccharine pouvait provoquer le cancer. Associée au cholestérol, la saccharine s'est pourtant révélée cancérigène dans certains cas, lorsqu'on l'a mélangée aux aliments d'animaux de laboratoire.

Effets étranges du L-Dopa

Les effets secondaires du médicament L-Dopa utilisé pour traiter les malades atteints de la maladie de Parkinson commencent à être mieux connus. C'est ainsi que des chercheurs médicaux de l'Institut national sur la santé mentale de Bethesda aux Etats-Unis, viennent de faire part de cas de dépression ou au contraire d'euphorie chez des malades auxquels on avait administré du L-Dopa. Leur communication fait suite à l'annonce de cas semblables où des suicides ont pu être attribués à l'usage de ce médicament. C'est pourquoi les chercheurs de Bethesda recommandent que son utilisation ne soit envisagée qu'avec prudence.

HENRY

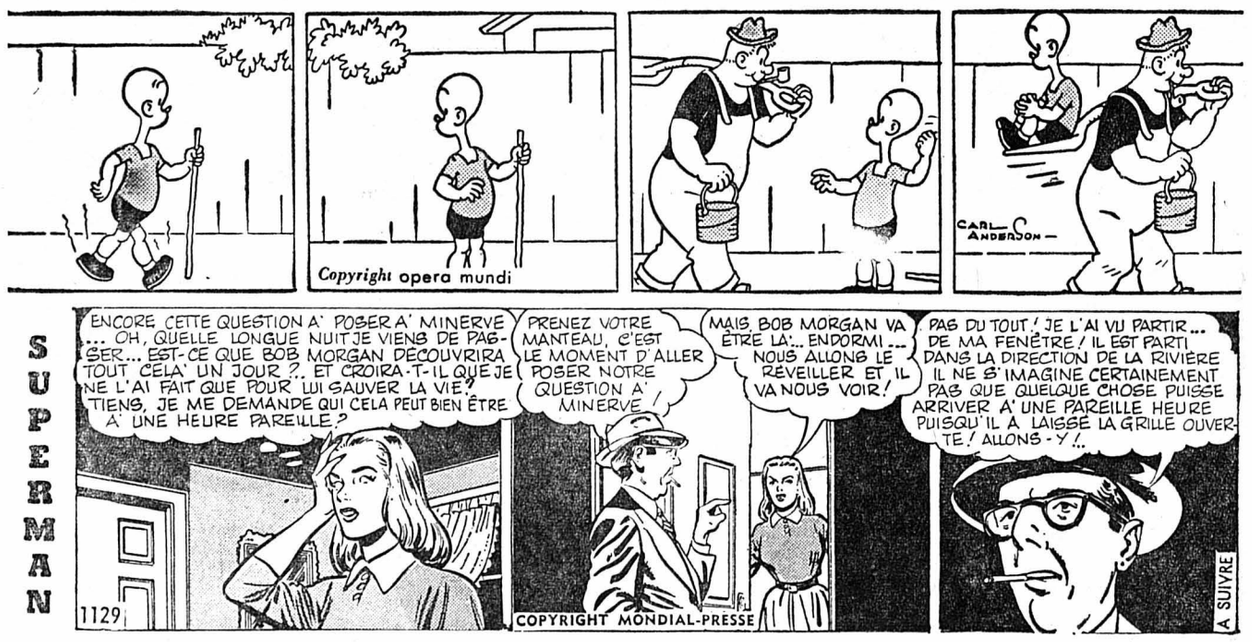

Pour résister à l'incendie des murs faits comme l'intérieur d'un vaisseau spatial

Depuis « Apollo 12 », même les pages et la couverture du livre de bord de la cabine spatiale sont ininflammables. La dernière touche à la protection des astronautes et du matériel a été ainsi apportée. Mais déjà, à l'intérieur du vaisseau spatial, rien, ou presque rien ne peut brûler véritablement, malgré l'atmosphère d'oxygène pur de la cabine. La NASA a tiré profit de la terrible leçon du mois de janvier 1967, où trois hommes périrent dans l'incendie d'un vaisseau « Apollo » au cours d'une répétition. Trop d'impasses avaient été faites. Et Frank Borman lui-même l'avait alors admis : « Pour rien au monde je n'aurais voulu partir dans un engin pareil... ».

Le même Frank Borman s'est pourtant envolé en décembre 1968 pour le premier périple autour de la Lune. Il avait fallu moins de deux ans aux techniciens de la NASA pour tout revoir. Pour analyser le problème, trouver une solution et appliquer celle-ci. C'est-à-dire en fait pour analyser des dizaines et des dizaines de problèmes et mettre en application des dizaines et des dizaines de solutions.

LE DOCTEUR « TOUT DE SUITE »

A Houston, au « Manned Spacecraft Center », j'ai rencontré celui qui a, plus que tout autre, contribué à trouver ces solutions. Ses subordonnés l'ont surnommé « le Russe fou », ou encore, en déformant ironiquement son nom : « Radnofsky » en Right-now-ski, le docteur « tout de suite », ce qui décrit bien son comportement. Le docteur Radnofsky est chef de la « Suppotring development branch » qui s'occupe de la réalisation de tous les équipements des astronautes américains. En voyant un tel homme à l'œuvre, on comprend pourquoi et comment le pari lunaire a pu être tenu. Il fallait faire vite et bien. L'équipe du docteur « tout de suite » a fait très vite et très bien.

Aujourd'hui, pourtant, nul ne se repose sur ses lauriers. Dans les ateliers de Houston, on prépare déjà les chaussons de peau et les habits des occupants des futures stations orbitales. Des hommes, devenus couturiers ou cordonniers de l'espace, taillent, cousent, collent, agrafent. Et cette fois, tous les tissus, tous les matériaux seront protégés contre les risques d'incendie. Notamment grâce à un élastomère, le fluorel, qui vient d'être mis au point et dont la gamme d'applications apparaît véritablement infinie. Les experts de la NASA ont calculé qu'avec ce nouveau matériau les risques d'incendie étaient dix fois moindres qu'avec ceux qui étaient précédemment employés. Personne n'ose plus affirmer que ces risques sont nuls, mais beaucoup le pensent.

DES COUSSINS FLEURIS

Beaucoup pensent aussi aux applications possibles du fluorel, notamment hors du programme spatial proprement dit. Ce produit est maintenant fabriqué par une société privée, et rien n'empêche cette dernière de chercher d'autres débouchés. Ainsi que le fait remarquer le docteur Radnofsky, beaucoup de matériaux, à l'intérieur des cabines d'avions, ne présentent peut-être pas le degré de sécurité que l'on pourrait attendre. Or le fluorel peut être utilisé sous forme de mousse ou de pâte malléable. On peut s'en servir comme enduit. Il peut être moulé ou déposé en fine pellicule à l'aide d'un vaporisateur. De quoi satisfaire les techniciens chargés des aménagements intérieurs des grands avions de transport. Déjà, en dehors de la cabine « Apollo », le fluorel a été employé dans les locaux qui servent pour la quarantaine des astronautes à leur retour de la Lune.

En plus de sa grande résistance au feu, le fluorel présente la qualité de ne pas dégager de gaz toxiques, même lorsqu'il est chauffé très fortement. Les dangers d'asphyxie sont ainsi réduits au strict minimum. Ce qui semble désigner le nouveau matériau pour servir dans la construction moderne. On sait en effet, que, lors d'incendies dans les grands immeubles, une grande proportion des accidents mortels, est due à l'asphyxie, les gaz dégagés par la combution intoxiquant les habitants qui restent prisonniers dans leur appartement.

Les composés révolutionnaires mis au point à Houston pourraient se révéler utiles dans la vie de tous les jours. Le docteur Radnofsky a tenu à me faire une démonstration. Un fauteuil recouvert de fluorel résiste à n'importe quel traitement, même à celui qui peut lui être appliqué avec une lampe à souder. Le résultat est assez impressionnant : la pellicule protectrice se détache facilement et l'on constate que le cuir, dessous, n'a absolument pas souffert. De quoi surprendre au moins vos amis...

Germain CHAMBOST

BIBLIOGRAPHIE

Tony Burnand
DICTIONNAIRE DE LA CHASSE
(Larousse)

Le développement considérable de la chasse rendait indispensable la publication d'un ouvrage simple, clair, facile à consulter, initiant les nouveaux adeptes, servant de référence à tous les pratiquants. Le « Dictionnaire de la chasse » rassemble, par ordre alphabétique, avec de nombreuses illustrations, tout le vocabulaire spécifique, scientifique. Il s'adresse à tous les porteurs de fusils.

Irving le Roy
VÉNUS AU SANG DE TIGRESSE
(Fleuve Noir)

Roman d'aventure où l'ambition démesurée, la folie, le crime et le truquage mènent une sarabande insolite. Ni Irving Le Roy ni la princesse Martha ne comprennent pas pourquoi Katy Lipman est morte empoisonnée chez eux. Une série de photos conduira-t-elle à la vérité ?

BULLETIN BOURSIER

Bourse de Neuchâtel

ACTIONS	16 oct.	19 oct.
Banque Nationale	530.— d	530.— d
Crédit Fonc. Neuchât.	735.— d	735.— d
La Neuchâteloise as.g.	1550.— d	1550.— d
Appareillage Gardy	165.— d	160.— d
Câbl. élect. Cortaillod	4400.— d	4400.— d
Câbl. et tréf. Cossonay	2350.— o	2350.— o
Chaux et cim. Suis. r.	850.— d	580.— d
Ed. Dubied & Cie S.A.	1600.— d	1600.— d
Ciment Portland	2925.— d	2925.— d
Interfood S.A. « A »	1160.— d	1190.— o
Interfood S.A. « B »	6000.— o	5975.— d
Tramways Neuchâtel	300.— d	300.— d
Navigation Ntel priv.	65.— d	65.— d
Girard-Perregaux	900.—	880.— d

OBLIGATIONS			
Etat Neuch. 2½	1932	94.— d	94.— d
Etat Neuch. 4¾	1965	89.50 o	89.50 o
Etat Neuch. 3½	1946	98.50 d	98.50 d
Com. Neuch. 5	1967	89.— d	89.— d
Com. Neuch. 3	1951	96.— d	96.— d
Chx-de-Fds 5	1966	89.— d	89.— d
Le Locle 5	1966	87.— d	87.— d
Châtelot 5¼	1968	90.— d	90.— d
Elec. Neuch. 3	1951	98.50 d	98.50 d
Tram. Neuch. 3½	1946	95.— d	95.— d
Paillard S.A. 3½	1960	93.50 d	93.50 d
Tabacs N.-S. 4	1962	91.— d	91.— d
Raff. Cress. 5¾	1966	95.— d	95.— d

Cours des billets de banque étrangers
du 19 octobre 1970

	Achat	Vente
France	76.50	79.50
Italie	—.6650	—.69
Allemagne	117.50	120.50
Espagne	6.05	6.30
Etats-Unis	4.29	4.34
Angleterre	10.20	10.50
Belgique	8.50	8.80
Hollande	118.50	121.50
Autriche	16.60	16.90

Marché libre de l'or

Pièces suisses	46.—	50.—
Pièces françaises	42.—	46.—
Pièces angl. anc.	39.—	43.—
Pièces angl. Elisabeth	37.50	41.50
Pièces américaines	235.—	260.—
Lingots	5190.—	5270.—

Communiqués à titre indicatif par la Banque Cantonale Neuchâteloise

ZURICH

OBLIGATIONS	16 oct.	19 oct.
3 % Fédéral 1949	92.25	92.— d
2¾ % Féd. 1954, mars	96.25 d	96.25 d
3 % Féd. 1955, juin	89.65 d	89.75
4 ¼ % Fédéral 1965	89.75 d	91.75 d
4 ½ % Fédéral 1966	91.75 d	89.75 d
5 % Fédéral 1967	93.50 d	93.50

ACTIONS		
Swissair nom.	587.—	580.—
Union Bques Suisses	3805.—	3800.—
Société Bque Suisse	2955.—	2940.—
Crédit Suisse	3010.—	2990.—
Bque Pop. Suisse	1910.—	1900.—
Bally	975.—	965.—
Electro Watt	2160.—	2150.—
Motor Colombus	1480.—	1475.—
Italo-Suisse	237.—	237.—
Réassurances Zurich	2010.—	2005.—
Winterthour Accid.	990.—	980.—
Zurich Assurances	4950.—	4900.— d
Alu. Suisse nom.	1460.—	1470.—
Brown Boveri	1570.—	1575.—
Saurer	1660.— d	1660.— d
Fischer	1415.—	1400.— d
Landis & Gyr	1630.—	1630.—
Lonza	2205.—	2200.—
Nestlé porteur	3135.—	3105.—
Nestlé nom.	1975.—	1950.—
Sulzer	3700.— d	3725.—
Oursina	1515.—	1525.—
Alcan-Aluminium	93.—	92 ¾
American Tel & Tel	190.—	190.—
Canadian Pacific	268.—	266.—
Du Pont de Nemours	508.—	504.—
Eastman Kodak	296.—	293 ½
Ford Motor	222.—	219.—
General Electric	364.—	358.—
General Motors	313.—	313.—
IBM	1274.—	1258.—
International Nickel	193.—	193 ½
Kennecott	178.—	179.—
Litton	108 ½	104 ½
Marcor	116.—	117.—
Std Oil New-Jersey	298 ½	300.—
Union Carbide	156.—	155 ½
U. States Steel	133 ½	131 ½
Machines Bull	65 ½	63.—
Italo-Argentina Cia	28 ¼	28 ½
Philips	76.—	74 ½
Royal Dutch Cy	184.—	181 ½
Sodec	133.—	133 ½
A. E. G.	208.— d	208.—
Farbenfabr. Bayer AG	159 ½	159.—
Farbw. Hoechst AG	188.—	190 ½
Mannesmann	165 ½	167.—
Siemens	221.—	222 ½

BALE

ACTIONS		
Ciba, porteur	10675.—	10850.—
Ciba, nom.	8175.—	8150.—
Geigy, porteur	7075.—	6950.—
Geigy, nom.	5035.—	5025.—
Sandoz	4160.—	4125.—
Hoff.-La Roche (bj)	167000.—	168000.—

LAUSANNE

ACTIONS		
B. C. Vaudoise	960.—	965.—
Crédit Fonc. Vaudois	890.—	890.— d
Innovation S.A.	222.—	220.—
Rom. d'électricité	340.— d	345.— d
Ateliers constr. Vevey	600.— d	650.— d
La Suisse-Vie	2850.—	2900.—

Cours communiqués, sans engagement, par la **Banque Cantonale Neuchâteloise**

BOURSE DE NEW-YORK

NEW-YORK. — Dans un marché calme, les cours ont de nouveau enregistré lundi une baisse importante. Selon les courtiers, celle-ci est due à la continuation de la grève à la General Motors, ainsi qu'au nombre croissant de résultats en baisse annoncés par les sociétés, pour le troisième trimestre de l'année.

Indice Dow Jones :

industrielles	756,50	(— 6,85)
transports	150,99	(— 3,07)
services publics	106,15	(— 0,45)

critique DIMENSIONS

Une revue de la science est un projet bien ambitieux, semble-t-il, en cinquante minutes d'émission. Il nous paraît que la formule choisie par les réalisateurs de « Dimensions » n'est pas la meilleure, en tout cas en ce qui concerne la première partie. En effet, les dialogues entre Georges Kleinmann et ses interlocuteurs : Bernard Mach et Alain Schaerlig, bien qu'entrecoupés de quelques très courtes séquences filmées, apportent des renseignements que tout quotidien bien informé transmet déjà à ses lecteurs. Cinq sujets traités, pour ne pas dire à peine effleurés, c'est beaucoup en l'espace de quelques minutes.

En revanche, la seconde partie où il n'est question que d'un seul thème, est beaucoup plus valable. Nous avons parcouru, sur les pas du journaliste Jean-François Nicod et du réalisateur Frank Pichard, les salles de « L'Institut central de restauration ». Dans cet institut, à la fois école de restauration, centre de recherches et institut de restauration proprement dit, les hommes de science cherchent à sauver les chefs-d'œuvre mis en péril par la dégradation propre à toute matière, mais aussi et surtout par le développement de notre civilisation. Les gaz d'échappement de voitures, les trépidations des moteurs, le détournement de certains cours d'eau, et bien d'autres facteurs encore, concourent à la lente mais sûre dégradation des fresques, édifices, tableaux ou sculptures.

« Les médecins de Raphaël », avec tout l'arsenal moderne de la science, tentent et parfois réussissent à faire des miracles, à sauver, à ressusciter des chefs-d'œuvre.

L'art et la science luttent de concert. Voilà bien de quoi susciter des enthousiasmes, et peut-être des vocations.

Cette seconde partie, parfaitement télévisuelle, rachète largement le début de l'émission. Elle remplit la tâche propre à la TV : informer par les yeux.

G.-A. M.

A LA TV AUJOURD'HUI

SUISSE ROMANDE

18.00 Téléjournal
18.05 Slim John
18.25 Il faut savoir
18.30 Libres propos
18.55 (C) Les Poucetofs
19.00 (C) Mon Fils
19.35 (C) Bonsoir
20.00 Téléjournal
20.25 (C) Carrefour
20.40 (C) Alias le Baron
21.30 Regards
22.20 C'était hier
22.35 Téléjournal

SUISSE ALÉMANIQUE

9.15 Télévision scolaire
10.15 Mach mit - blib fit !
18.15 Télévision éducative
18.44 (C) Fin de journée
18.50 Téléjournal
19.00 L'antenne
19.25 (C) Donaug' schichten
20.00 Téléjournal
20.20 Vert - jaune - rouge
21.00 Sport 70
21.45 Téléjournal
21.55 (C) Cliff en Ecosse

FRANCE I

9.42 Télévision scolaire
12.30 Midi-magazine
13.00 Télé-midi
13.30 Cours de la Bourse
13.35 Télé-village
14.05 Télévision scolaire
14.45 R.T.S. Promotion
16.30 Télévision scolaire
18.30 Dernière heure
18.35 Vivre au présent
18.55 Pour les petits...
19.00 Actualités régionales
19.25 Lumière violente
19.40 Qui et Quoi ?
19.45 Information première
20.30 Nanou
21.00 Emissions d'informations
22.30 Jean Perrin
23.15 Télé-nuit

FRANCE II

14.00 R.T.S. Promotion
14.30 (C) Aujourd'hui, Madame
15.10 (C) Les Enquêteurs associés
19.00 Actualités régionales
19.20 (C) Colorix
19.30 (C) 24 heures sur la II
20.35 (C) Les animaux du monde
21.05 (C) La Nuit se lève
22.05 (C) L'événement des 24 heures
22.10 (C) Musique
22.25 (C) On en parle
22.45 (C) 24 heures dernière

SVIZZERA ITALIANA

18.10 Per i piccoli
19.05 Telegiornale
19.20 L'inglese alla TV
19.50 Pagine aperte
20.20 Telegiornale
20.40 Baciami stupido
22.40 Questo e altro
23.40 Telegiornale

ALLEMAGNE I

16.35, téléjournal. 16.40, pour les enfants. 17.25, dessin animé satirique. 17.30, rénovation de vieilles demeures. 17.55, téléjournal. 18 h, programmes régionaux. 20 h, téléjournal, météo. 20.15, Que fait-il. 21 h, situation sans issue. 22.25, téléjournal, météo. 22.35, le tabou de l'obscenité est-il levé dans la société moderne. 23.20, téléjournal.

ALLEMAGNE II

17.30, informations, météo. 17.35 Comment ne pas épouser un milliardaire. 18.05, plaque tournante. 18.40, divertissement montagnard. 19.10, Jeannie l'enchanteresse. 19.45, informations, météo. 20.15, miroir sports. 21 h, Chapeau melon et bottes de cuir. 21.50, universités bantou en Afrique du Sud. 22.20, informations, météo. 22.30, les émissions récréatives à la TV.

CONSULTEZ CHAQUE JOUR **FAN MAGAZINE** ou **L'EXPRESS MAGAZINE**, suppléments hebdomadaires de la FAN et de l'EXPRESS. Guides indispensables du téléspectateur, FAN MAGAZINE et l'EXPRESS MAGAZINE vous renseignent sur les émissions à ne pas manquer et vous apportent les commentaires et illustrations nécessaires à une utilisation rationnelle des programmes de télévision.

RADIO

Sottens et télédiffusion

6 h, bonjour à tous, informations. 6.32, de villes en villages. 6.59, horloge parlante. 7 h, le journal du matin, miroir-première. 8 h, informations et revue de presse. 8.10, bonjour à tous. 9 h, informations. 9.05, bande à part. 10 h, informations. 10.05, cent mille notes de musique. 11 h, informations. 11.05, mardi-balade. 12 h, le journal de midi, informations. 12.05, aujourd'hui.., on cause, on cause et si vous étiez. 12.29, signal horaire. 12.30, miroir-midi. 12.45, le carnet de route. 13 h, variété-magazine et mardi les gars. 14 h, informations. 14.05, réalités. 15 h, informations. 15.05, concert chez soi.

16 h, informations. 16.05, le rendez-vous de 16 heures, Ange Pitou, d'Alexandre Dumas. 17 h, informations. 17.05, tous les jeunes. 17.05, bonjour les enfants. 18 h, le journal du soir, informations. 18.05, la terre est ronde. 18.30, le micro dans la vie. 18.55, roulez sur l'or. 19 h, le miroir du monde. 19.30, magazine 1970. 20 h, les procès au théâtre : L'Affaire Roseberg (1951). 20.30, Les Rosenberg ne doivent pas mourir, pièce d'Alain Decaux. 22.30, informations. 22.35, Les Rosenberg ne doivent pas mourir : débat. 23.25, miroir-dernière. 23.30, hymne national.

Second programme

10 h, œuvres de Pergolèse. 10.15, radioscolaire. 10.45, œuvres de Pergolèse. 11 h, l'Université radiophonique internationale. 11.30, initiation musicale. 12 h, midi-musique. 14 h, Musik am Nachmittag. 17 h, musica di fine pomeriggio. 18 h, tous les jeunes. 18.55, bonsoir les enfants. 19 h, émission d'ensemble. 20 h, informations, cette semaine en pays vaudois. 20.14, on cause, on cause. 20.15, play time. 20.30, hier et aujourd'hui. 21.30, Moïse et Aaron, opéra de A. Schönberg. 22 h, anthologie du jazz. 22.30, les beaux-arts. 23 h, hymne national.

Beromunster et télédiffusion

6.15, 7 h, 8 h, 10 h, 11 h, 12.30, 15 h, 16 h, 23.25, informations. 6.10, réveil en musique. 7.10, auto-radio. 8.30, Symphonie No 8, Schubert. 9 h, le pays et les gens. 10.05, Six Ricercari, G.-P. da Palestrina. 10.20, radioscolaire. 10.50, Symphonie forestière, Uccellini. 11.05, Cendrillon, suite de ballet, Prokofiev. 11.30, divertissement suisse. 12 h, magazine agricole. 12.40, rendez-vous de midi. 14 h, magazine féminin. 1.430, caprice genevois. 15.05, L'Araignée noire, opéra, Sutermeister.

16.05, lecture. 16.30, musique et divertissement pour les personnes âgées. 17.30, pour les jeunes. 18 h, informations, catualités. 18.15, radio-jeunesse. 18.55, bonne nuit les petits. 19 h, sports, communiqués.
19.15, informations, actualités. 20 h, hit-parade. 20.30, discrétion assurée. 21.45, the London Sound Seventy. 22.15, informations, commentaires 22.25, free jazz. 23.30, Pop 70.

SALLE DES CONFÉRENCES, NEUCHATEL
Jeudi 22 octobre 1970, à 20 h 30 précises

RÉCITAL DE PIANO
RUTH SCHMID-GAGNEBIN

Oeuvres de :
Beethoven, Chopin, Liszt, Paganini, Liszt-Paganini, Debussy

Prix des places : Fr. 6.—, 8.—, 10.— (étudiants, apprentis et écoliers moitié prix)

Location chez HUG & Cie, musique. Tél. 5 72 12

CERCLE NATIONAL

Place Pury

Grande quinzaine de chasse

dans une nouvelle salle à manger entièrement rénovée

CHEVREUIL - LIÈVRE - CERF - RENNE - MARCASSIN FAISAN - PERDREAUX, etc.

Toujours notre fameuse entrecôte Joseph

Tous les midis nos assiettes du jour à mini-prix. Vin de choix.

Fermé le lundi

Se recommande : Famille Joseph Zeliani, tél. 5 10 78.

L'épargne à la SBS

BVS-31f

Une raison de plus d'épargner!

4 1/2 %

Le livret d'épargne-placement SBS

(Pour tous ceux qui veulent vraiment se constituer un capital!...)
Disponible dans toutes nos succursales. Retraits sans préavis jusqu'à 3000 francs l'an, et dépôts également par poste. Pas de versement initial minimum.

SOCIÉTÉ DE BANQUE SUISSE
Schweizerischer Bankverein
1872

HOLIDAY ON ICE
1970 - LAUSANNE

Mercredi 4 nov. (matinée) dép. 12 h 15
Vendredi 6 nov. (soirée) dép. 18 h
Samedi 7 nov. (soirée) dép. 17 h 30
Dimanche 8 nov. (matinée) dép. 12 h 15

Billets d'entrée à Fr. 17.— et Fr. 18.— + prix du voyage : Fr. 13.— par pers.

Renseignements et inscriptions :
Cars CHRISTINAT
Fontainemelon Tél. (038) 7 22 86

Chalet de Grange-Neuve

Nous avisons notre clientèle que la fermeture est fixée au

19 octobre

Remercie : **Famille D. Bändi.**

L'annonce reflet vivant du marché

NÉCESSITÉ D'AUGMENTER NOTRE AIDE AU TIERS MONDE

Conférence-débat

par le professeur JEAN-LOUIS JUVET

jeudi 22 octobre, à 20 h 15, à l'auditoire du collège des Terreaux

Comité neuchâtelois pour le tiers monde

FUTAILLE ET POÉSIE

Que de poésie dans une randonnée à travers les vignobles français! On va de cave en cave; on déguste tantôt de celui-ci, tantôt de celui-là, élargissant son horizon par des «lectures coulantes». Les disciples de Bacchus rapportent de ces expéditions plus d'un charmant détail. Par exemple: un marchand, dans le Beaujolais, vend son vin par «pièce» de 215 litres, tandis que pour son collègue des vignobles du « Moulin -à- Vent», la «pièce» mesure 214 litres. Le bordeaux se vend en «barriques» de 225 litres. Mais si un marchand bordelais écrit «tonneau» sur sa facture – ce qu'il fait avec plaisir –, ce tonneau représente 4 barriques, soit 900 litres. En Bourgogne, la «pièce» mesure 228 litres. En Champagne, 205 litres.

A la célèbre vente des Hospices de Beaune, on n'offre que des «queues». Ce sont 2 «pièces» de 228 litres. Un amateur de vin, dans le Hérault, entend-il des vignerons parler de «demi-muid» et de «tierce- rolle», il en déduira difficilement qu'il s'agit de fûts de 685 litres et 230 litres. Et, de la science du contenant à celle du contenu, le chemin est encore long. C'est la science du maître de chai qui décide, par exemple, à quel moment précis le vin doit être mis en bouteilles. Combien pensent à cette immense part de risque et d'inconnu, lorsqu'ils achètent une bouteille toute prête et cachetée chez un Maître Conseil en Vins de France? En voilà un qui s'y connaît en vins français.

Demandez le magnifique prospectus «Vins de France» avec les modèles de verre pour les différents vins. Envoyez une carte postale avec la mention «Vins de France».
Comité National des Vins de France
37, Sulgeneckstrasse, 3000 Berne

Neuchâtel: Au Cep d'Or, Willy Gaschen SA, Moulins 11; Albert Schlatter & Co., Maladière 30. Auvernier: A. Bodenmann SA, Vins. La Chaux-de-Fonds: Droz & Cie, Vins fins; Hertig Vins. Môtiers: Perrenoud SA.

En comptant sur l'hiver, vous faites un bon calcul*:

*Faites le compte de ce que la nouvelle voiture vous fera économiser cet hiver: — Tous les matins, elle démarrera au quart de tour. — Jamais aucune pièce, par trop sollicitée, ne vous laissera en plan. — Vous n'aurez pas à craindre les effets de la rouille.

Sans tarder, remplacez votre voiture par une nouvelle Austin 1300.

En hiver, plus que jamais, vous avez besoin d'une voiture sûre, construite pour rouler aussi en hiver. C'est le cas de l'Austin 1300. Grâce à sa formule traction avant – moteur transversal – suspension Hydrolastic.

Routes enneigées ou verglacées, cols ou autoroutes, partout le groupe propulseur tire infailliblement l'Austin 1300 des difficultés hivernales. Pourquoi votre plaisir de conduire devrait-il être terni pendant la mauvaise saison?

Prenez donc le temps d'aller choisir, pour vous et pour les vôtres, l'Austin qu'il vous faut. Dans la classe moyenne, il y a une Austin avantageuse pour tous les besoins. Autant de championnes de l'hiver: de l'Austin 1100 si économique à la 1300 GT fougueuse en diable. Et bien entendu, il y a la version à boîte automatique à 4 rapports (pouvant aussi être passés à la main). Chaque agent Austin vous fera une offre de reprise intéressante. Tous les modèles, à part la GT, sont livrables dans les plus brefs délais.

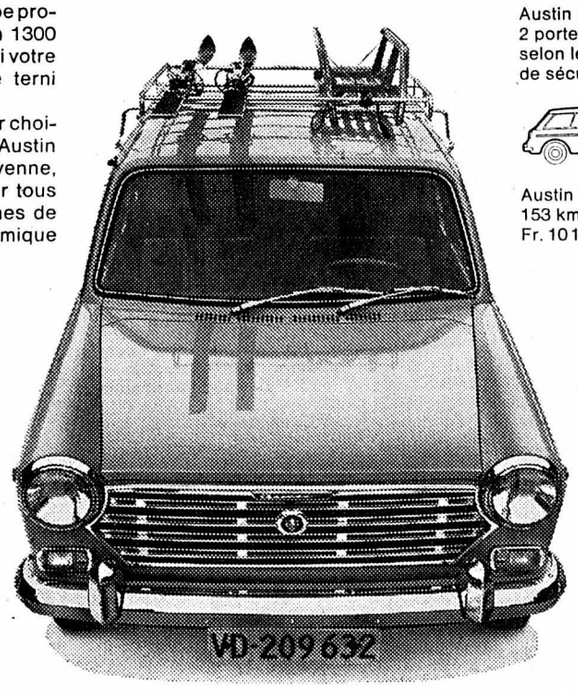

Austin 1100, 6/50 CV 125 km/h, 2 portes, Fr. 7575. –

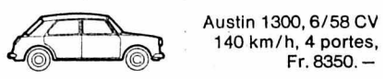

Austin 1300, 6/58 CV 140 km/h, 4 portes, Fr. 8350. –

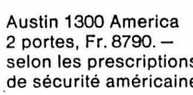

Austin 1300 America 2 portes, Fr. 8790. – selon les prescriptions de sécurité américaines

Austin 1300 Combi, 3 portes Fr. 9400. –

Austin 1300 GT, 6/71 CV 153 km/h, 4 portes, Fr. 10125. –

AH 20

la championne de l'hiver **AUSTIN 1300**

IMPORTATEUR: BRITISH LEYLAND SWITZERLAND BADENERSTRASSE 600 8048 ZURICH TELEPHONE 051/54 56 00

Dès maintenant chez Frey

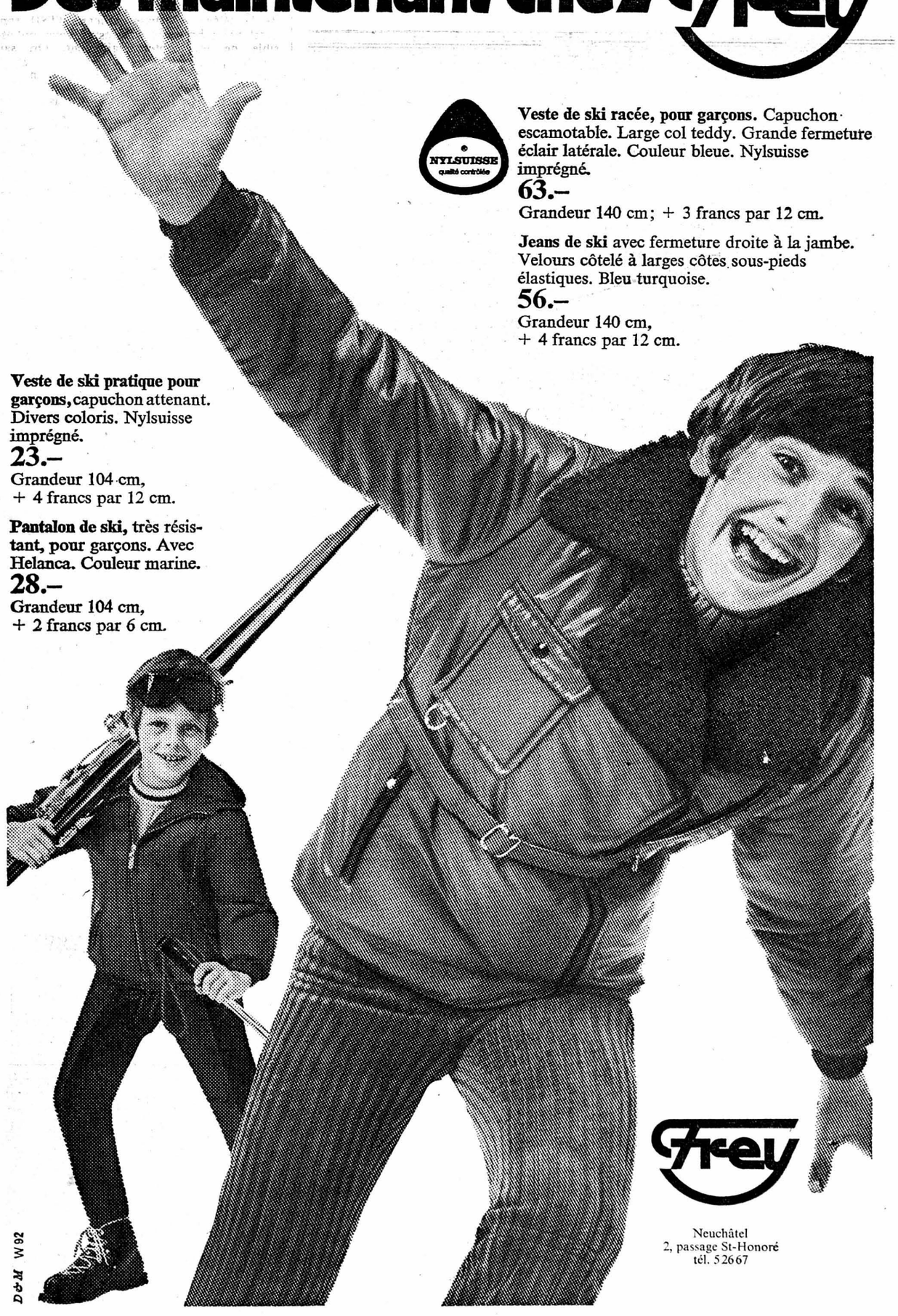

Veste de ski racée, pour garçons. Capuchon escamotable. Large col teddy. Grande fermeture éclair latérale. Couleur bleue. Nylsuisse imprégné.
63.–
Grandeur 140 cm; + 3 francs par 12 cm.

Jeans de ski avec fermeture droite à la jambe. Velours côtelé à larges côtes sous-pieds élastiques. Bleu turquoise.
56.–
Grandeur 140 cm,
+ 4 francs par 12 cm.

Veste de ski pratique pour garçons, capuchon attenant. Divers coloris. Nylsuisse imprégné.
23.–
Grandeur 104 cm,
+ 4 francs par 12 cm.

Pantalon de ski, très résistant, pour garçons. Avec Helanca. Couleur marine.
28.–
Grandeur 104 cm,
+ 2 francs par 6 cm.

Frey

Neuchâtel
2, passage St-Honoré
tél. 5 26 67

D+M W 92

Actualité suisse et romande

SUITE

Le budget de la Confédération

Pour les « immeubles » et le « mobilier », on a prévu 11,302 millions. On comprendra mieux l'importance de cette somme quand on saura que sous « mobilier », figurent 777 millions pour le matériel de guerre et 47 millions pour le matériel de protection civile.

Quant aux œuvres sociales de la Confédération, elles exigeront selon les estimations du Conseil fédéral, 1046 millions, soit 227 millions de plus qu'en 1969. Il s'agit là uniquement des dépenses pour l'AVS, pour l'assurance-invalidité, pour les subsides aux prestations complémentaires accordées par les cantons, enfin pour l'assurance militaire.

VERS LE MILLIARD ANNUEL POUR LES ROUTES NATIONALES

Parmi les autres dépenses importantes, quoique encore inférieures au milliard, il faut mentionner d'abord les 956 millions prévus pour les routes nationales, soit 192 millions de plus qu'en 1969 et 220 millions de plus que pour l'année en cours.

De la sorte, l'avance faite par la caisse fédérale au compte routier — c'est-à-dire la dépense qui n'est pas couverte par les droits d'entrée sur l'essence et les taxes supplémentaires — passera de 2,3 milliards à 2,6 milliards à fin 1971. Dans ces conditions, le Conseil fédéral laisse entendre qu'il faudra, ou bien soumettre à un nouvel examen le programme de construction à long terme — entendez ralentir les travaux — ou bien trouver de nouvelles ressources.

En attendant, d'ici à la fin de l'année, quelque 660 kilomètres de routes nationales seront ouvertes à la circulation, soit 35 pour cent du réseau prévu au programme de 1967. Il en aura coûté alors plus de 6,5 milliards, donc 5,5 à la charge de la Confédération qui, dans le même temps, a disposé de recettes spécifiques couvrant 58 % seulement de cette dépense.

Pour la rétribution du personnel, le budget prévoit 872 millions, soit 85 millions de plus que cette année, pour un effectif de quelque 32,000 agents (bien entendu sans les CFF ni les PTT), supérieur à un millier environ à celui de l'année en cours.

On prévoit que les écoles polytechniques fédérales auront besoin de 330 collaborateurs de plus, les différents services du département militaire attendant 380 agents supplémentaires et les autres services administratifs, y compris le parlement, 250 de plus.

Le Conseil fédéral estime qu'il a ainsi réussi à endiguer quelque peu les besoins en personnel. Mais, il faut compter encore avec de nouveaux accroissements dans les années à venir, en raison des tâches sans cesse plus lourdes dont doit se charger la Confédération.

LA DÉFENSE NATIONALE

Les dépenses militaires, on l'a vu, sont réparties entre diverses catégories. Si on les rassemble pour savoir ce que coûte la défense nationale (y compris les frais d'administration), on arrive à un total de 2088 millions.

Pour la première fois donc, la limite des deux milliards est dépassée. Il faut noter toutefois que, dans cette somme, la défense et la protection civiles représentent 175 millions, de sorte que les dépenses de caractère purement militaire restent encore au-dessous des deux milliards. Il y a là un accroissement de 120 millions par rapport au budget de 1970, dont 56 millions pour le personnel. Le renchérissement explique, pour une bonne part, l'augmentation des crédits.

LES RECETTES

Pour les recettes, c'est plus simple. Sur les 8,5 milliards attendus, 7,7 milliards proviennent des impôts, des droits de douanes et d'autres taxes.

Les impôts anticipés, taxe d'exemption du service militaire, doivent fournir tout près de deux milliards, soit une centaine de millions de plus que cette année et 481 millions de plus qu'en 1969, des droits de timbre, on attend 350 millions et des impôts de consommation 2,6 milliards, dont 1830 millions de l'ICHA (270 millions de plus qu'en 1970 et 347 millions de plus qu'en 1969), 740 millions de l'impôt sur le tabac et 32 millions de l'impôt sur la bière.

On a estimé à 2,5 milliards le produit des droits de douane, dont 750 millions pour les seuls carburants (droits de base), auxquels il faut ajouter 490 millions fournis par les droits supplémentaires.

Enfin, le produit des autres taxes (suppléments de prix, etc) est estimé à 250 millions.

Le très fort rendement de l'impôt sur le tabac, soit 740 millions contre 320 millions en 1969, s'explique certes par une consommation accrue de cigarettes, mais surtout par la mise en vigueur de la nouvelle loi qui supprime presque entièrement les droits de douane, mais pour les remplacer par une taxe interne, conformément à la convention de l'AELE. Rappelons aussi que le produit de cet impôt va entièrement à l'AVS.

Voilà, dans ses très grandes lignes, le budget pour 1971. En quel sens la réalité le modifiera-t-elle ? Nous le saurons dans un an et demi.

G. P.

De la difficulté d'une planification financière

De notre correspondant de Berne :

On ne saurait plus, aujourd'hui, gouverner à la petite semaine. Il faut prévoir, dresser des plans, fût-ce à brève échéance, sans prétendre, certes, jouer au devin ni vouloir projeter vers l'avenir des vues qui, l'heure de vérité ayant sonné, colleront exactement à la réalité.

Le département fédéral des finances et des douanes vient d'en faire l'expérience. L'an dernier, en présentant son budget pour 1970, il avait estimé qu'en 1971, les dépenses de la Confédération seraient d'un demi-milliard plus lourdes. Certains le taxaient déjà de pessimiste.

Or, que constatons-nous aujourd'hui, l'augmentation prévue alors n'est pas de 500 millions, mais de 990 millions.

C'est qu'entre-temps, il a fallu se rendre à l'évidence : l'évolution économique, la surexpansion obligent les pouvoirs publics à satisfaire des besoins accrus. Ainsi, on comptait se tenir sagement aux 700 millions annuels pour les routes nationales. Mais l'augmentation rapide du nombre des véhicules à moteurs — signe évident de « prospérité » — commande de ne point ralentir les travaux ni de différer la mise en chantier de certains projets. Ajoutez à cela le renchérissement et voici, pour la première fois, une somme de 950 millions inscrite au budget pour les routes nationales.

DE FIL EN AIGUILLE

La conjoncture économique actuelle appelle aussi une politique sociale plus active en faveur de ceux que l'âge ou les infirmités empêchent d'avoir leur part aux fruits de « l'expansion » ou qui, et c'est plus choquant encore, n'en connaissent que les désavantages sous la forme d'un renchérissement à peine compensé par l'augmentation des rentes.

Aussi, est-ce près de 300 millions supplémentaires que la Confédération devra dépenser, l'an prochain, au titre de la prévoyance sociale.

D'autre part, la situation internationale ne permet pas que la Suisse se relâche dans la préparation de sa défense nationale. Et voici 120 millions de plus qui font franchir la limite des deux milliards. A noter toutefois que c'est là, proportionnellement, l'augmentation la plus faible, si bien que la part de l'armée à l'ensemble des charges financières de la Confédération tombe, en deux ans, de 27 à 24 %.

Si l'on ajoute que, pour la première fois, les Chemins de fer fédéraux toucheront une centaine de millions en guise d'indemnité pour les prestations fournies dans l'intérêt de l'économie générale, que la rétribution du personnel fédéral exigera 85 millions de plus pour la seule administration centrale — et là aussi, il faut voir un effet du renchérissement — on arrive très vite au milliard supplémentaire.

LES MOYENS

Une question se pose alors : la Confédération ne dispose-t-elle donc pas des moyens qui lui permettraient d'exercer une influence plus forte sur l'évolution conjoncturelle ? Le Conseil fédéral a bien proposé certaines mesures. Il a présenté un projet de loi pour renforcer les pouvoirs de la Banque nationale. Il a soulevé l'opposition ou du moins la méfiance de ceux qui voient dans toute tentative d'imposer une discipline à l'économie, la menace d'un intolérable dirigisme. Et il a fallu se contenter d'un accord entre les banques dont les effets ne sont pas très spectaculaires, à en juger par la force actuelle des tendances inflationnistes et la montée des prix.

M. Celio s'est battu pour le « dépôt à l'exportation ». Les Chambres ont tellement tergiversé que le temps est maintenant passé où cette mesure pourrait être efficace. Le Conseil fédéral et le parlement tentent maintenant une modeste réforme financière et fiscale qui se donne pour premier et modeste but de moderniser la législation actuelle, de la tirer d'un éternel provisoire.

LES ÉVÉNEMENTS

Le sort de ce projet, qui vaudrait quelque 100 millions de ressources supplémentaires à la Confédération en même temps qu'un allégement pour la plupart des contribuables soumis à l'impôt direct, est menacé au nom des principes fédéralistes.

Après cela, faut-il vraiment s'étonner que le Conseil fédéral semble débordé par les événements au lieu d'en rester le maître ?

G. P.

« La Suisse et son temps » : un livre de M. Paul Chaudet

Sous le titre « La Suisse et son temps », M. Paul Chaudet, ancien président de la Confédération, vient de publier aux éditions Robert Laffont, à Paris, un livre qui témoigne de ses expériences d'homme politique et en tire un enseignement pour l'avenir. Il ne s'agit pas de « mémoires », mais de réflexions générales sur les institutions de notre pays.

Augmentation du prix du lait : consommatrices mécontentes

BERNE (ATS). — Des membres des comités de la fédération romande des consommatrices et du forum des consommatrices de la Suisse alémanique et du Tessin ont rencontré récemment à Berne les dirigeants de l'Union suisse des producteurs de lait, pour discuter des problèmes de prix et d'écoulement des produits laitiers. Elles ne peuvent se rallier à une augmentation du prix de base du lait de deux centimes prévue pour le 1er novembre. Elles estiment que le Conseil fédéral, compétent en cette matière, devrait faire preuve de la plus grande retenue, dans la période de hausse accélérée où nous nous trouvons actuellement. C'est ce qu'annonce un communiqué publié conjointement par la Fédération romande des consommatrices et le forum des consommatrices de la Suisse alémanique et du Tessin.

FREINER LA HAUSSE DES PRIX

Les consommatrices admettent le principe d'un revenu agricole comparable à celui des autres catégories sociales, pour les exploitations viables et rentables. Mais elles estiment qu'il ne peut être garanti par des hausses incessantes de prix, d'autant plus que ceux-ci sont déjà très élevés dans notre pays. Selon le communiqué, il serait plus judicieux de favoriser, à longue échéance, l'amélioration des structures agricoles et d'accorder temporairement des subventions directes aux exploitations n'assurant pas un revenu équitable.

Les deux organisations de consommatrices rappellent qu'une hausse sensible a été admise, en mai dernier, pour les prix de bétail de boucherie, afin d'encourager les agriculteurs à produire plus de viande et moins de lait. Cette hausse, poursuit le communiqué, n'est pas encore pleinement appliquée au niveau des prix aux producteurs de bétail. En augmentant le prix du lait, on remet en cause cette parité des prix entre la viande et le lait, dont la surproduction risque d'absorber à nouveau des sommes considérables. Ces montants devraient plutôt servir à diminuer les frais de production, si on veut résoudre le problème du revenu agricole à longue échéance et dans l'intérêt de l'ensemble de la population.

VAUD

Nouveau plan en faveur des locataires

LAUSANNE (ATS). — Le conseil du Mouvement populaire suisse des familles (MPF), qui réunit les délégués des fédérations cantonales, a analysé récemment les résultats de la votation populaire du 27 septembre sur le droit au logement. Il a élaboré un nouveau plan d'action en faveur des locataires.

Dans le cadre de la consultation des cantons organisée par le Conseil fédéral sur son projet de nouvelles bases constitutionnelles pour encourager la construction de logements, les fédérations du MPF interviendront auprès de leurs autorités cantonales respectives afin qu'elles demandent l'adjonction d'un paragraphe pour la protection de tous les locataires. A défaut, le texte devrait au moins prévoir de déléguer aux cantons qui le désirent la compétence de légiférer dans ce domaine.

Le MPF réaffirme sa détermination de voir s'inscrire dans les faits le droit au logement et il prendra à cet effet les mesures qui s'imposent. Il n'exclut pas la possibilité de recourir une deuxième fois à la pression populaire par voie d'initiative, suivant l'évolution de la situation et les décisions qui se prendront.

Inauguration d'un nouveau centre médical

MÉZIÈRES (VD), (ATS). — Le premier centre médical intercommunal de Suisse romande a été inauguré lundi après-midi à Mézières, dans la campagne vaudoise. Ce centre médical régional groupe quatorze communes du Jorat, qui ont construit en deux ans un bâtiment abritant les cabinets de deux médecins (médecine générale et médecine interne), les locaux de pharmacie avec deux pharmaciens, un institut de Kinesithérapie avec un physiothérapeute, des laboratoires et une installation de radiologie.

Ce centre médical pourra recevoir entre 50 et 80 patients, par jour et les prendre en charge du diagnostic jusqu'au traitement. Il s'agit là, d'une expérience pilote en médecine de groupe, permettant une plus grande rationalisation du travail et des investissements, permettant aussi de combattre le manque croissant de médecins dans les régions rurales.

Près de 200 invités, parmi lesquels M. Pierre Schumacher, conseiller d'Etat vaudois, les délégués des quatorze communes associées et les représentants du corps médical, ont assisté à l'inauguration.

TESSIN

Petite guerre de la télévision entre la Suisse et l'Italie

CHIASSO (ATS). — Les habitants de Lombardie ne sont pas contents. Depuis quelques semaines en effet, les programmes de la télévision suisse italienne (TSI) sont à tel point brouillés qu'il est devenu impossible de les capter clairement. On sait que les programmes tessinois sont très appréciés en Lombardie et que de nombreux abonnés de la télévision avaient installé illicitement des réémetteurs spéciaux permettant la réceptoin des émissions du studio de Lugano, notamment celles en couleur.

Une enquête faite la semaine passée dans la région de Come a révélé que le but de l'action répressive italienne était purement « Fiscal » En effet, en installant des amplificateurs, les téléspectateurs fraudaient le fisc.

La cour constitutionnelle a donné tort au citoyen privé et donne raison à la société qui détient le « monopole de l'image » bien que l'article 21 de la constitutoin italienne donne le droit à tout citoyen de manifester librement son opinion par tout moyen de diffusion.

Bonnes vendanges dans le Mendrisiotto

MENDRISIO (ATS). — Dans le Mendrisiotto, les vendanges du « merlot » sont pratiquement terminées. La « Cantina sociale » de Mendrisio a récolté cette année près de 11,000 quintaux de raisin, ce qui représente une forte augmentation, si l'on considère les 7400 quintaux de l'année passée. Grâce aux conditions atmosphériques favorables, le raisin a atteint une graduation de 88 points, ce qui est un très bon résultat. La colline d'Arzo a en outre fourni 235 quintaux de raisin blanc de haute sélection.

Ouvrier tué par un bloc de rocher

ASCONA, (ATS). — Un ouvrier italien, M. Bernardo Ponzani, âgé de 46 ans, de Folzogno Di Re, marié et père de 2 enfants, a été écrasé lundi matin par un bloc de rocher qui s'était détaché d'une paroi. Au moment de l'accident, la victime travaillait sur un chantier de construction a Rondo sur Ascona (TI).

GENÈVE

Afin de contrôler le bruit des avions à Genève-Cointrin, un camion a été installé pour enregistrer sur bandes magnétiques l'intensité du bruit. Un micro placé non loin du camion enregistre les décibels et le son qui sont traduits sur des graphiques.

Voici une vue de ce contrôle à Genève-Cointrin

(Photo ASL)

Contrôle du bruit des avions à Cointrin

Fermeture hebdomadaire : discorde chez les restaurateurs genevois

De notre correspondant :

A Genève comme partout ailleurs, mais peut-être avec encore davantage d'acuité, la pénurie de main-d'œuvre se fait sentir.

Les corporations sont plus ou moins frappées. Au chapiitre de celles qui pâtissent particulièrement de cette situation il faut citer, en tout premier lieu, les cafetiers-restaurateurs et les hôteliers.

Précisément le problème a été évoqué par les intéressés lors de la séance plénière du comité cantonal, que présidait M. César Magnin.

Au cours des travaux, on a fait état d'un récent sondage portant sur les conséquences pratiques des restrictions fédérales en matière de main-d'œuvre étrangère.

Un nouvel appel, rédigé sur un ton pressant, a été lancé en direction de la Fédération suisse des cafetiers, restaurateurs et hôteliers, afin qu'elle tente d'obtenir des autorités fédérales les allégements qui sont indispensables à la corporation si l'on veut que celle-ci puisse continuer à fonctionner correctement et donc à satisfaire sa clientèle, tant locale que de passage.

De plus le Comité cantonal a décidé — à l'unanimité des membres présents à la séance plénière d'automne — d'inviter ter les cafetiers de Genève à fermer leur établissement un jour par semaine, donc de renoncer à avoir recours à des équipes de remplacement pendant les congés du personnel régulier, afin de pallier ainsi, en partie, le manque de main-d'œuvre.

Cette attitude est visiblement destinée à attirer l'attention du grand public sur les difficultés rencontrées actuellement, et les cafetiers espèrent que la population « comprendra » et fera à son tour pression sur les pouvoirs publics. Il a été précisé par ailleurs que d'autres moyens d'action seront envisagés si besoin est.

Jusqu'à présent les effets de cette prise de position ne se sont pas tellement fait sentir, d'une part parce que de nombreux établissements respectent déjà le principe de la fermeture hebdomadaire, et d'autre part parce que la consigne n'est que partiellement suivie par les autres.

25me anniversaire de l'ONU

GENÈVE (ATS). — Le 25me anniversaire de l'ONU sera également célébré à Genève : plusieurs manifestations sont en effet organisées par le comité du 25me anniversaire de l'Association de Genève pour les Nations unies.

Jeudi, se déroulera une assemblée des Nations unies sur le thème de « La planification mondiale à longs terme », suivie d'une table ronde présidée par M. Bernard Béguin, de la Télévision suisse romande. Samedi, un cortège composé de corps de musique et d'enfants portant les costumes nationaux des membres de l'ONU circulera dans les rues de Genève. Enfin, dimanche sera proclamé la Journée des Nations unies : le Palais de l'ONU sera ouvert au public, et il s'y déroulera des visites, des séances de cinéma, un concert et la distribution des prix d'un concours organisé dans les écoles genevoises sur le thème de cet anniversaire.

PREMIÈRE

★ La Fédération internationale des travailleurs sur bois et du bâtiment (FIBB) a transféré de Copenhague à Genève son secrétariat.

SUISSE ALÉMANIQUE

Sept mois de prison pour homicide lors d'un accident de la circulation

LIESTAL, (ATS). — La cour pénale du canton de Bâle-Campagne a condamné un ouvrier de 34 ans à 7 mois de prison avec sursis de deux ans, ainsi qu'à une amende de 1500 fr. pour homicide par négligence. Le procureur avait requis une peine de prison de neuf mois avec sursis, et une amende de 200 francs.

Le 4 novembre 1968, l'accusé avait provoqué à Pratteln un accident de la circulation qui avait coûté la vie à deux personnes. Lors d'un freinage sur route mouillée, sa voiture avait été déportée sur la gauche et était entrée en collision frontale avec un autre véhicule tuant son conducteur qui était âgé de 70 ans, et une Tchécoslovaque, âgée de 38 ans, qui était accompagnée de ses deux enfants. L'accusé lui-même avait été blessé, souffrant entre autres d'une tuméfaction du cerveau. En raison de cette blessure, il ne se souvient plus des circonstances de l'accident. L'enquête a établi que les pneus de la voiture conduite par l'accusé étaient en mauvais état, ce qui a provoqué le dérapage sur la route mouillée.

Drame sanglant à Siebnen : 2 morts

SIEBNEN (ATS). — Dimanche matin, un habitant de Siebnen, dans le canton de Schwytz, a découvert sa femme, qui dormait dans une autre chambre que lui, sans connaissance et grièvement blessée. Dans la même pièce se trouvait le corps d'un homme mort. La jeune femme qui avait reçu un balle dans la tête, a succombé pendant son transfert à l'hôpital.

L'enquête a révélé que le visiteur nocturne était un ressortissant allemand, âgé de 28 ans, qui, semble-t-il, a tiré sur la jeune femme à l'aide d'un revolver pour ensuite s'enlever la vie d'un coup de feu dans la tête. La police ne possède pas pour l'instant d'autres éléments, mais on pense qu'il pourrait s'agir d'un drame d'amour.

Alpiniste blessée secourue en montagne

SIEBNEN (SZ), (ATS). — Un membre du club suisse des femmes alpinistes qui faisait l'ascension du Schiberg dans le Waeggital (SZ) a fait une chute de 50 mètres dimanche après-midi. Ses camarades lui ont immédiatement prodigué les premiers secours et ont ensuite alerté la garde aérienne suisse de sauvetage. L'équipage d'un hélicoptère envoyé sur les lieux est parvenu à prendre la blessée à bord et l'a conduite à l'hôpital cantonal de Zurich.

Faut-il instituer en Suisse un « registre du cancer » ?

BERNE (ATS). — La création d'un « registre du cancer » a été proposée au cours d'une émission de la radio Suisse alémanique par une représentante de l'Institut de médecine sociale et préventive. Il a été répété au cours de cette émission qu'un Suisse sur cinq meurt du cancer et qu'un cas sur trois se guérit. Un diagnostic précoce joue un rôle important dans le traitement du cancer, mais il serait utile à cet égard de connaître la fréquence des différentes formes de ce mal et seul un enregistrement systématique de tous les cas soignés en Suisse — ainsi que cela se fait déjà dans certains pays — pourrait donner une vue d'ensemble.

Pour une collaboration culturelle plus étroite entre villes suisses

ZURICH (ATS). — Répondant à l'invitation lancée par la ville de Zurich, dans le cadre de l'Union des villes suisses, les représentants de dix cités de notre pays se sont réunis sur les bords de la Limmat afin d'étudier les possibilités d'instaurer une collaboration culturelle plus étroite. Les porte-parole des différentes villes considèrent qu'une telle collaboration présente sans conteste un intérêt national.

Le coût croissant des activités culturelles rend également nécessaire une meilleure coordination entre les villes. Les participants à cette séance ont en outre demandé que les autorités communales, cantonales et fédérales, ainsi que Pro Helvetia, soutiennent financièrement ces échanges culturels.

BILLET BÂLOIS

Vendanges bâloises : mini-concurrence pour les grands producteurs romands

De notre correspondant de Bâle :

Si elles n'ont qu'une étendue modeste, par rapport aux grandes cultures des cantons romands, les vignes de Bâle-Campagne n'en existent pas moins et donnent des vins rouges et blancs de bonne qualité. Seulement, il y en a très peu et leur écoulement est assuré sans qu'il soit besoin de leur faire une publicité tapageuse...

Les vignes de Bâle-Campagne, comme celles de beaucoup d'autres régions, ont perdu beaucoup de terrain depuis le début du siècle : de 300 hectares, leur superficie a passé à une cinquantaine. Ce mouvement de recul paraît toutefois enrayé et l'on enregistre même, depuis deux ans, une timide contre-offensive. Mais soyons modestes : Bâle-Campagne ne se classe qu'au quatorzième rang des cantons suisses, par l'étendue de ses vignobles, derrière tous les cantons romands, le Tessin, Zurich, Schaffhouse, Berne, Argovie, les Grisons, Saint-Gall et la Thurgovie.

Dans les blancs, c'est le Chasselas qui vient en tête (30 % du vignoble), suivi du Riesling-Sylvaner (10 %). Ces cépages sont cultivés surtout dans le bas du canton et dans la région de Muttenz et de Pratteln. Les meilleurs rouges, des pinots noirs pour la plupart, sont originaires de Maisprach, de Buus, de Wintersingen et d'Aesch. Ce sont de fines gouttes auxquelles on n'adressera qu'un seul reproche : qu'il n'y en ait pas davantage... On cultive enfin des cépages hybrides, du côté de Pratteln surtout, pour la fabrication du jus de raisin.

Une récolte moyenne, en Bâle-Campagne, donne quelque 2000 hectolitres de vin, ce qui montre bien que les grands producteurs romands n'ont rien à redouter de cette mini-concurrence. Il n'en est pas moins vrai que les « Baselbieter » sont justement fiers de leurs vignes et de leurs vins, dont l'existence méritait d'être rappelée, et que les viticulteurs du canton ont le sourire en songeant que les vendanges de 1970 s'annoncent sous les plus heureux auspices, tant en ce qui concerne la qualité que la quantité.

L.

La petite guerre du prix de l'essence et ses causes

BERNE, (ATS). — Le prix de l'essence varie très sensiblement de l'une à l'autre des quelque 7000 stations d'essence de notre pays : il oscille entre 55 et 70 centimes. La radio alémanique a consacré dimanche soir une enquête à cette « guerre des prix de l'essence », et constate que ces variations ont différentes causes.

Des pompistes et des représentants **des grandes sociétés pétrolières ont répondu à un sondage : les propriétaires de stations sont libres de fixer eux-mêmes le prix à la colonne, sauf s'ils sont liés à une société distributrice par contrat. Mais, même dans ce dernier cas, on constate des différences, dues à la structure de la demande sur le marché régional (entre le Tessin et le Plateau, par exemple) ou à la situation (géographique et les frais de transport régions montagneuses).**

Un représentant du TCS a déclaré qu'il fallait s'efforcer de mettre un terme à cette « guerre des prix », même si, comme l'a souligné le représentant de l'ACS, la Suisse bénéficie du prix de l'essence le plus bas en Europe.

Loterie à numéros : deux « six »

Voici la liste des gagnants du 40me tirage de la Loterie suisse à numéros :

Deux gagnants avec 6 numéros : 179,237 fr. ; 403 gagnants avec 5 numéros : 889 fr. 50 ; 10,141 gagnants avec 4 numéros : 35 fr. 35 ; 124,623 gagnants avec 3 numéros : 2 fr. 90.

IMPRIMERIE CENTRALE
et de la
FEUILLE D'AVIS DE NEUCHATEL
S.A.
rue Saint-Maurice 4 - Neuchâtel
Direction générale : *Marc Wolfrath*
Rédacteur en chef : *Jean Hostettler*

• Douleurs?
• Grippe?
• Maux de tête?

Aspro soulage vite

Nouveau!
Egalement présenté en **comprimés effervescents.** Recommandé même pour les estomacs délicats.

Mme Laporte : «Pas d'obsèques nationales pour mon mari»

MONTRÉAL (AP). — Les recherches déclenchées pour retrouver les membres du F.L.Q. ayant exécuté M. Laporte ont donné à Montréal l'aspect d'une ville en état de guerre.

Les hélicoptères de l'armée et de la police survolent l'agglomération tandis que la police montée canadienne vérifie les voitures dans les rues.

Des barrages et des points de contrôle ont été installés sur les routes et les ponts à la sortie de Montréal.

En outre, à la frontière, les mesures de sécurité ont été renforcées, notamment à proximité des Etats de New-York, du Vermont et du New-Hampshire.

La police a déclaré que, jamais dans l'histoire du Canada, de telles mesures de sécurité ont été prises. Lundi matin, le nombre des personnes arrêtées dans le cadre de la loi d'urgence s'élevait à 326.

Des contrôles sont faits également sur les routes de campagne et les patrouilles militaires ont été multipliées.

A Montréal, les autorités ont arrêté, au hasard, des voitures et ont procédé à des vérifications d'identité.

ARRESTATIONS

Par ailleurs, trois anglophones de l'Ontario qui transportaient des armes et des tracts communistes dans leur voiture ont été arrêtés près de Lucerne, dans la banlieue de Hull, en vertu de la loi des mesures de guerre.

Selon la police de Lucerne, quatre fusils chargés, un long couteau et des tracts communistes, dont les pensées de Mao Tsé-toung, ont été saisis. Les trois hommes ont été incarcérés à Hull où se trouvent également les personnes arrêtées vendredi dans l'ouest du Québec.

Canadiens français et Canadiens anglais ont défilé côte à côte hier devant la dépouille mortelle de M. Laporte, exposée au palais de justice de Montréal.

Tandis que les cloches de l'église Notre-Dame sonnaient le glas, les Montréalais en deuil faisaient la queue, par moins de zéro degré, pour rendre un dernier hommage au ministre du travail.

C'est dans l'église Notre-Dame que les obsèques auront lieu aujourd'hui à 21 heures (heure suisse).

OBSÈQUES PRIVÉES

Les funérailles de M. Laporte seront privées, a annoncé un porte-parole du premier ministre québécois, M. Bourassa.

Le porte-parole a précisé que Mme Laporte a refusé l'offre du gouvernement pour que des munérailles nationales soient faites au ministre.

« Le public ne sera pas admis. Il n'y aura ni reporter, ni télévision », a-t-il dit.

LE DEUIL

La mort de M. Laporte a été pour les Canadiens un deuil national, comme en témoigne le fait que, dès que la nouvelle a été connue, dans la nuit de samedi à dimanche, les lieux de plaisir se sont vidés presque aussitôt.

Certains touristes sont inquiets et les propriétaires des hôtels s'entendent demander s'il n'est pas dangereux de sortir dans la rue.

LE VOTE

Les communes ont adopté la motion fixant au 30 avril 1971 — sauf prolongation votée par la Chambre — le délai d'application de la loi sur les mesures de guerre et des décrets qui l'accompagnent. Cette motion, qui a été adoptée par 190 voix contre 16, avait été déposée vendredi par le premier ministre, M. Trudeau.

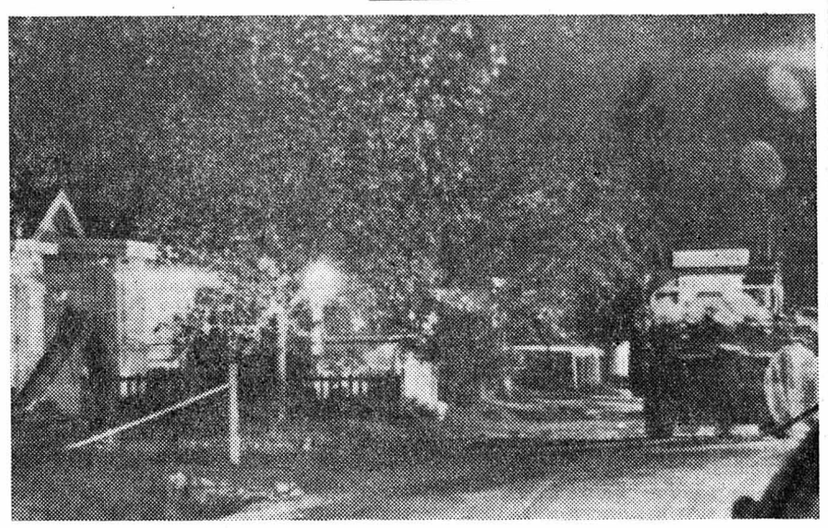

Cette maison (à gauche) qui est peut-être celle du crime. (Téléphoto AP)

MORT POUR SES CHEVEUX

LYON (AP). — Le jeune Alsacien, étudiant dans un lycée technique de Strasbourg qui s'était immolé par le feu et avait été transporté dans un état très grave au pavillon des grands brûlés de l'hôpital Edouard Herriot, à Lyon, a succombé lundi matin en dépit des soins qui lui ont été administrés.

Ce jeune garçon, qui aurait eu 11 ans au mois de décembre prochain, n'avait pas accepté l'observation que lui avait faite un de ses professeurs au sujet de la longueur excessive de ses cheveux. Il avait quitté ses vêtements sur la place Kléber à Strasbourg s'était étendu sur le sol, et, après s'être arrosé le corps d'essence, y avait mis le feu.

Bien qu'une passante ait tenté d'étouffer les flammes à l'aide de son manteau, les brûlures étaient déjà trop profondes pour que le malheureux puisse être sauvé.

Il y a une quinzaine de jours, un jeune homme s'était déjà donné la mort par le feu en Bretagne parce que ses parents et son patron l'avaient obligé à se couper les cheveux.

Canada : l'opinion française stupéfaite s'efforce de comprendre et d'expliquer

De notre correspondant de Paris :

L'opinion publique française dont les sympathies pour les Canadiens français avaient été réveillées par le « Vive le Québec libre » du général De Gaulle, a accueilli avec stupeur et consternation davantage qu'avec indignation et réprobation l'assassinat du ministre Pierre Laporte.

Nombre de commentateurs s'efforcent « de comprendre » l'acte du FLQ et, comprendre, c'est presque pardonner.

« La Nation », organe de l'UDR gaulliste, écrit notamment qu'on ne peut pas s'empêcher de constater qu'un pareil phénomène « ne se produit pas sans causes et que c'est donc à la racine du mal qu'il faut s'attaquer si l'on veut y mettre fin ».

LA RACINE

Cette racine du mal, c'est pour ce journal proche des milieux gouvernementaux « l'injustice profonde dont un certain nombre de collectivités » (Palestiniens, catholiques de l'Ulster, minorités d'Amérique latine, etc.) « sont les victimes ». « S'ils ne veulent pas que de nouveaux enlèvements aboutissent à de nouveaux massacres d'innocents, conclut « La Nation », les dirigeants des nations intéressées devraient s'interroger enfin sur la profondeur et l'étendue des abus qu'ils couvrent. Car, c'est l'injustice flagrante qui rend explicables, sinon excusables, des méthodes barbares sans doute, mais qui sont souvent l'ultime recours de désespérés que l'on a exaspérés quand on ne les a pas outragés. »

« L'Humanité » communiste estime que « l'acte du FLQ est d'autant plus condamnable qu'il sera utilisé en faveur du renforcement de l'« ordre » existant dans lequel le Québec fait figure de colonie du Canada britannique, puisque dans tous les domaines les droits des Canadiens français sont gravement méconnus ».

Avec le parti communiste du Canada, « L'Humanité » demande que soit « enfin reconnu le droit du Québec à l'autodétermination sans prêcher un séparatisme qui ferait le jeu de l'impérialisme ». Le journal écrit encore : « La réprobation ne doit pas s'étendre aux légitimes aspirations des Québecois à en finir avec les oppressions dont ils sont victimes ».

« Le Monde », en éditorial écrit : « Tout acte y compris le plus répugnant possède, non certes sa justification, mais son explication. Les rancœurs et les frustrations se sont accumulées jusqu'à devenir explosives. Les lenteurs démocratiques, la résistance des faits économiques, la confusion des idées ont inspiré des sentiments de frustration et des esprits survoltés entendent aujourd'hui servir de légitimes aspirations par des moyens qui font horreur et que chacun condamne. »

TROP TARD ?

« Mais, conclut « Le Monde », au-delà du seuil subsistent les problèmes qu'il faudra bien résoudre. Malgré les encouragements qu'ils ont pu croire trouver dans tel ou tel pays étranger, les terroristes du FLQ savent bien, eux, qu'ils ne sont pas les instruments d'un quelconque complot international et que la source de leur exaspération est au Canada même. En relançant l'économie du Québec, en rénovant ses structures, les responsables provinciaux et fédéraux ont reconnu le bien-fondé de certains griefs. Il ne suffit pas de pourchasser les assassins. Il faut attaquer le mal par la racine. Mais n'est-il pas déjà trop tard ? »

Jean DANÈS

Qui Sadat a-t-il choisi pour diriger le cabinet égyptien ?

LE CAIRE (Reuter). — Le président Anouar el Sadat a choisi comme premier ministre une personnalité nationale hautement respectée, annonce l'officieux « Al Ahram ».

Mais le nom de cette personnalité ne sera pas révélé avant aujourd'hui quand le président Sadat demandera au comité central de l'Union socialiste arabe de ratifier son choix. Cependant, selon diverses sources, il pourrait s'agir de M. Fawzi, conseiller spécial de Nasser.

Depuis la guerre des Six jours de 1967, le président Nasser assumait lui-même les fonctions de premier ministre. Mais, dès sa nomination comme chef d'Etat après la mort subite du « raïs », Sadat a fait savoir qu'il n'entendait pas porter seul le fardeau des tâches que cumulait son prédécesseur.

D'après « Al Ahram », le président Sadat qui désire réorganiser l'attribution des responsabilités au sein du gouvernement égyptien tient à ce que celui-ci ait à sa tête un premier ministre exerçant pleinement ses fonctions comme le prévoit la constitution.

90 JOURS

Le président égyptien a déclaré que son pays est prêt à accepter une prolongation du cessez-le-feu de 90 jours si des négociations sérieuses s'amorcent en vue de mettre fin au conflit du Proche-Orient.

Dans un discours prononcé devant les commandants et les officiers des forces armées et diffusé par la radio, il a ajouté cependant que l'Egypte n'acceptera qu'une seule prolongation du cessez-le-feu qui vient à expiration le 6 novembre.

« La condition que nous posons à la prolongation du cessez-le-feu est que les contacts et les pourparlers commencent sérieusement » a dit le président.

Il a ajouté qu'Israël s'efforcera d'obtenir que le cessez-le-feu soit prolongé automatiquement tous les 90 jours.

« Mais nous n'accepterons pas plus d'une prolongation », a-t-il dit.

L'armement soviétique dont se servent les fedayins. (Téléphoto AP)

Conflit dans le baas syrien : les marxistes sont limogés

BEYROUTH (AP). — Le général Salah Djedid, chef du parti baas au pouvoir, a fui la Syrie lundi et s'est réfugié dans un pays arabe voisin à la suite d'une lutte pour le pouvoir avec le ministre de la défense, le général Hafez el Assad, apprend-on de source diplomatique arabe à Beyrouth. Selon un journal libanais, il se trouverait dans le nord du Liban.

Cette information fait suite à un coup d'Etat du général Assad qui a contraint Noureddine Atassi à démissionner de ses postes de président de la République et de président du conseil.

Dans les milieux diplomatiques arabes, on déclare que le général Assad a imposé un pouvoir militaire, paralysant le gouvernement du baas.

Il a ordonné la fermeture du Q.G. à Damas de l'organisation de fedayins « Saika », soutenue par le baas et a demandé au comité central du mouvement de résistance palestinienne de suspendre la participation de cette organisation, ajoute-t-on.

Les fedayins de la « Saika » qui rentrent de Jordanie sont désarmés à la frontière et envoyés dans le nord de la Syrie où ils sont placés en détention, apprend-on de source digne de foi à Damas.

Trois dirigeants du commandement syrien du baas ont été placés en résidence surveillée. Ce sont l'ancien président du conseil Youssef Zayen, l'ancien ministre des affaires étrangères Ibrahim Makhos et l'ancien ministre de l'intérieur Achaoui.

L'aile marxiste du baas, dirigée par Djedid, exerçait un ferme contrôle sur l'organisation Saika. Les officiers pro-Djedid épurés de l'armée syrienne durant une lutte similaire pour le pouvoir en 1969 militaient dans ce groupe de commandos.

Bien que le conflit de 1969 ait eu pour conséquence d'accroître l'influence du général Assad, les marxistes avaient toujours la majorité parmi les 16 membres du commandement du parti.

Le coup d'état du général Assad, qui n'a pas été officiellement annoncé, aurait eu pour origine l'intervention syrienne en Jordanie. Le général Assad s'y serait opposé et aurait refusé de lui fournir une protection aérienne. Il aurait accusé les marxistes d'avoir exposé l'armée syrienne à « un danger mortel ».

Le général Assad, comme le général Djedid, appartient à la secte minoritaire des alaouites que la constitution exclut de la présidence.

En «l'honneur» de Geismar

PARIS (AP). — En prévision de la comparution d'Alain Geismar devant le tribunal correctionnel, plusieurs commandos gauchistes sont passés à l'action à Paris depuis dimanche.

L'affaire la plus grave a été enregistrée lundi matin vers 2 h 30 sur un parc où étaient stationnées deux cent cinquante voitures Citroën près du pont du Garigliano.

Des jeunes gens déposèrent dans dix-sept voitures des cocktails Molotov composés de bouteilles en plastique contenant de l'essence, et dont le bouchon était bloqué par du chatterton ; en guise de mèche : une boîte d'allumettes et une cigarette fixées au goulot.

L'arrivée d'un gardien qui faisait une ronde les mit en fuite mais quelques minutes plus tard, les bombes explosaient détruisant dix-sept DS.

Un peu plus tard, un jeune homme âgé d'une trentaine d'années, était interpellé boulevard de l'Hôpital (13me). Il était porteur de stencils où l'on pouvait lire des menaces contre M. Bercot, PDG de la Société Citroën et qui précisaient : « On va incendier des voitures cette nuit ».

D'autre part, peu après 19 heures, un incendi es'est déclaré dans les bâtiments administratifs de la compagnie Esso-Standard, route des Pétroles, à Villeneuve-le-Roi. Le sinistre, dont on ignore s'il est d'origine criminelle, a pu être circonscrit après une heure d'efforts.

UN FAIT PAR JOUR

Nouvelle Egypte

Lorsque nous avons présenté la fiche d'identité du nouveau président égyptien, il nous souvient d'avoir écrit : « Avec El Sadat, ce ne serait pas Nasser, ce serait pire. » Nous y allons.

Insensiblement, par touches encore légères, le nouveau venu place, peu à peu, son pays sous le signe d'un nouveau style : plus dur, plus réellement anti-israélien, plus vraiment prosoviétique qu'auparavant.

Pourquoi Heykal paie-t-il ses révélations sur l'état d'esprit d'un Nasser agonisant ? Parce qu'il fut imprudent, certes. En Egypte, par le temps qu'il fait, il est beaucoup de choses qu'il vaut mieux taire. Mais Heykal paie, surtout, le fait d'être partisan d'un certain rapprochement avec Washington.

Pourquoi Mohieddine va-t-il, sans doute, aller de disgrâce en disgrâce ? Parce qu'il est soutenu par une certaine droite, parce que, sous le couvert d'une politique dite « d'efficacité », il estime souhaitable de normaliser les relations de son pays avec Washington.

Nous voici entrés dans l'ère d'une nouvelle Egypte, d'une Egypte qui va, sur les plans politique, stratégique et social, franchir les limites que Nasser, jusque-là, avait refusé de dépasser. Ceux qui ont dit et écrit que Nasser était, dans une certaine mesure, l'homme du juste milieu n'avaient sans doute pas tort, dans la mesure où le prestige du « raïs » auprès des masses arabes, et même ailleurs, lui permettait d'avoir une certaine politique personnelle, imposant silence à ses partisans les plus aventureux, et obligeant ses interlocuteurs, même privilégiés, à une certaine réserve et aussi (je pense aux Soviétiques) à une certaine attente.

Cette attente est finie. L'élection d'El Sadat vient d'y mettre un terme. Pourquoi ? Parce que Sadat est l'homme de l'Union socialiste arabe, parce que le parti unique est le premier groupe de pression de la RAU et que ce sont des pro-soviétiques ou à tout le moins des militants beaucoup plus à gauche que Nasser qui en tirent les ficelles, Sadat, c'est certain, est l'homme de l'appareil. Mais ce paysan est aussi de notoriété publique un anti-occidental, beaucoup plus que Nasser, qui ne le devint que par sottise ou par accident. Anti-occidental, Sadat, lui, l'a toujours été et c'est à ce titre qu'au moment de la chute de Farouk, il entra dans le Conseil de la révolution.

Rien ne peut se concevoir ou se faire en Egypte, sans l'Union socialiste arabe, le parti unique du pays. Or, Sadat, non seulement était membre du comité exécutif de l'Union, mais mieux encore, il était président de sa commission politique. C'est Sadat qui fit décider que l'Union serait d'abord un « parti révolutionnaire ». Pour Sadat et ses amis que nous verrons sans doute apparaître avant peu à la tête de l'Etat — je pense à Chafei et à Sabry — il ne suffit pas de contrôler le pays. Il faut que le parti soit l'Etat, et à tous les niveaux, de la politique à l'idéologie. Un cousin germain du P.C. soviétique... Comment y arriver ? Il faut briser la bourgeoisie.

C'est pour entreprendre cette nouvelle étape qui celle-là conduirait vers une véritable révolution égyptienne, que Sadat peu à peu doublera ses mises, car les nouveaux maîtres de l'Egypte ont deux autres objectifs sur le plan intérieur. Il faut que le parti soit seul au sommet de la pyramide. Cela signifie qu'il faut se rendre maître ou neutraliser les deux autres groupes de pression : l'armée et l'Islam. On notera que la majorité des membres du conseil exécutif de l'Union socialiste arabe sont des laïcs, beaucoup plus laïcs que ne l'était Nasser, davantage que ne le fut Sadat pendant une longue période de sa vie. Deux batailles à engager, deux combats à ne pas perdre.

Il n'est pas certain, contrairement à ce qu'a prétendu Heykal, que Nasser mourant ait envisagé de rappeler Mohieddine. Certains signes donnent à croire, au contraire, que, dans les derniers mois de sa vie, c'est vers le clan militaire que son choix serait plutôt allé. Il y a un an, on le sait aujourd'hui, le dauphin de Nasser n'était pas Sadat, mais le général Ryad, mort prématurément. Et l'on pense à Sadek et aussi à Faouzi.

Mais voici que, déjà, certains chefs religieux sont mis au pas...

L. GRANGER

AUTOUR DU MONDE

EUROPE

A Londres, la grève des éboueurs s'étend

LONDRES (AP). — La grève des éboueurs, des égoutiers et des employés des stations d'épuration, déclenchée il y a trois semaines, s'est étendue au nord-ouest et au sud-est de la Grande-Bretagne. Cinq mille nouveaux employés municipaux se sont joints au mouvement, ce qui porte le nombre des grévistes à 65,000.

Ils réclament une augmentation de salaire de 55 shillings par semaine, soit environ 20 % de ce qu'ils gagnent actuellement. Ils ont rejeté, au cours du week-end, une offre de 15 %.

URSS - Turquie : le ton monte

ANKARA (AFP). — M. Podgorny, chef de l'Etat soviétique, demande dans un message personnel adressé à M. Sunay, président de la République turque, que les deux Lituaniens qui ont détourné un avion soviétique soient livrés sans délai à la justice de leur pays pour répondre de leur acte de « banditisme aérien » et du meurtre d'une hôtesse de l'air, apprend-on de bonne source à Ankara.

Le message a été remis par M. Groubliakov, ambassadeur d'URSS en Turquie.

Des messages semblables ont également été adressés par d'autres dirigeants soviétiques. Ainsi, M. Kossyguine, président du conseil, aurait écrit à M. Demirel, premier ministre turc.

GATT : négociations entre pays du tiers monde

GENÈVE (ATS). — Trente-quatre pays en voie de développement ont engagé, à Genève, une série de négociations dans le but de permettre un accroissement des échanges commerciaux entre pays du tiers monde.

Ces négociations se déroulent sous les auspices de l'accord général sur les tarifs douaniers et le commerce (GATT). Préparées depuis 3 ans environ au sein du comité du GATT sur les négociations commerciales des pays en voie de développement, ces négociations devraient durer deux mois environ.

Au cours d'une première séance plénière, le président du comité, M. Olivier Long, directeur général du GATT, a, d'une part, souligné la nécessité, pour les pays du tiers monde, d'aller de l'avant en matière de concessions commerciales mutuelles, et, a d'autre part, présenté un exposé technique sur la procédure des négociations.

Gouvernement régional élu en Calabre

ROME (AFP). — Le premier gouvernement régional de Calabre a été élu hier après-midi par l'assemblée régionale réunie à Catanzaro. L'exécution de la nouvelle région administraitve, présidé par M. Antonio Guarasci, démocrate-chrétien, est constitué par une coalition de centre-gauche (DC, socialistes, sociaux-démocrates). L'assemblée régionale est composée de quarante conseillers élus le 7 juin dernier. L'élection du gouvernement régional est le premier acte politique accompli par la nouvelle région calabraise, éprouvée jusqu'à présent par les révoltes sanglantes de Reggio. La désignation de la capitale calabraise sera effectuée par le parlement italien.

Bruxelles : haro sur le front des francophones

BRUXELLES (AFP). — Les sociaux-chrétiens, les socialistes et les libéraux, qui forment ensemble les trois partis traditionnels en Belgique, se sont mis d'accord pour barrer la route de l'hôtel de ville de Bruxelles au « Front des francophones » vainqueur des élections communales de dimanche dernier. En effet, les trois partis totalisent 28 sièges des 41 sièges au Conseil communal (les sociaux-démocrates 12 ; les socialistes 5 et les libéraux 11). Le Front des francophones (12 sièges) et le seul représentant de la Volksunie sont ainsi rejetés dans l'opposition. Le bourgmestre libéral de Bruxelles, M. Cooremans, est assuré de conserver sa charge.

Paul VI et ses théologiens

PARIS (AP). — « Paul VI a été invité, la semaine dernière, par ses propres théologiens à renoncer à ses titres de vicaire du Christ et de chef de l'Eglise », annonce l'« Express » dans ses notes politiques.

Cette invitation, affirme l'hebdomadaire, est contenue dans le rapport secret de la commission théologique pontificale constituée en avril 1969 composée d'experts de dix-neuf pays. La commission a prié le pape d'établir un code de la collégialité qui fixerait les cas où il s'engagerait à consulter l'épiscopat. Ces règles pourraient prendre place dans le nouveau code de droit canon en cours de rédaction.

Pied de nez à Colomb

HAMBLE (Angleterre) (AP). — Un ancien sergent-parachutiste tente ce que personne n'avait osé jusqu'à présent : le tour du monde à la voile par l'ouest.

M. Chay Blith, âgé de 30 ans, est parti dimanche de Hamble pour le cap Horn. Après avoir contourné l'Amérique du Sud, il fera route sur le cap de Bonne-Espérance par le Pacifique. Il se heurtera de la sorte aux vents dominants et aux courants. Le parcours, sur une carte, est de quelque 54,000 km, mais Chay Blith compte qu'il couvrira au moins 72,000 km, et qu'il lui faudra un an avant d'être de retour.

Pour réussir cet exploit, il utilise un « ketch » de 20 mètres, baptisé « British Steel » en hommage à la société nationale des aciéries britanniques qui finance ce tour du monde. Le navigateur a emporté des centaines de boîtes de repas déshydratés, du gin, du whisky et des menus spéciaux qu'il consommera à Noël et à Pâques.

Bouche cousue pour Radio-Europe libre !

PRAGUE (AP). — La radio tchécoslovaque a déclaré que « Radio-Europe libre » pourrait être forcée de quitter Munich, d'où elle émet en direction de l'Europe de l'Est depuis plus de deux décennies.

« Le gouvernement ouest-allemand lui-même a donné à entendre que le poste émetteur Europe libre à Munich devra aller ailleurs afin de ne pas gêner les prochains Jeux olympiques », a-t-elle dit sa préciser quand le gouvernement de Bonn a fait une telle déclaration.

Fin d'une grève en Irlande

DUBLIN (AP). — Après six mois de grève les employés des banques d'Irlande qui avaient débrayé en avril pour appuyer des revendications de salaires ont voté, lundi, la reprise du travail pour mercredi. Mais la reprise des activités bancaires n'ira pas sans difficultés et il faudra compter quatre semaines avant que tout rentre dans l'ordre.

ASIE

Saigon: les espions sont parmi eux

NEW-YORK (AP). — Le « New-York Times » a annoncé que la CIA a informé le président Nixon que plus de 30,000 espions communistes se sont infiltrés dans les rouages de l'administration sud-vietnamienne et qu'il est virtuellement impossible de détruire ce réseau.

La Maison-Blanche aurait confirmé l'existence du rapport du CIA, mais l'aurait qualifié de « trop pessimiste ».

AFRIQUE

Le Tchad et ses rebelles...

FORT-LAMY (Tchad) (AP). — Dans un discours prononcé à Fort-Lamy, le président tchadien M. Tombalbaye, a déclaré que dans le centre et le centre-est du pays « nous avons affaire à des bandits dont nous attendons le ralliement ».

Mais dans le nord ce sont des rebelles qui sont entraînés et armés par l'étranger, organisant des attaques en règle contre les militaires.

Le gouvernement tchadien a présenté le problème au gouvernement français.

AMÉRIQUE

Entre Formose et Washington

NEW-YORK (AP). — Selon le magazine « Newsweek », le département de la défense a demandé à la Chine nationaliste de mettre fin à ses raids sur la Chine continentale sous peine de voir supprimer l'aide militaire américaine, estimée pour cette année à plus de 200 millions de dollars.

Le magazine fait état d'une tension entre Washington et Taipeh en raison, d'une part, du projet de retrait de presque la totalité des 12,000 soldats américains stationnés à Formose, d'autre part des craintes de Taipeh de voir s'établir des relations plus étroites entre Washington et Pékin. Ces craintes se sont aggravées depuis la récente reconnaissance de la Chine communiste par le Canada.

Double ration : une pour chaque tête !

Deux biberons à la fois, c'est ce dont a besoin un paysan du nord de l'Allemagne pour nourrir ce petit veau né dans son écurie. En effet, l'animal est venu au monde, la semaine dernière, avec deux têtes... Gageons qu'avec deux biberons par repas, le jeune veau, très affaibli, sera vite d'aplomb

(Téléphoto AP)

Quinzaine bordelaise

Goûtez, dégustez, savourez, pendant notre quinzaine bordelaise, notre

Pavillon blanc du Château Margaux

un vin blanc sec, qui accompagne merveilleusement les huîtres et que vous pourrez déguster par décilitre.

Une occasion à ne pas manquer.

Buffet de la Gare Neuchâtel

Téléphone 038 5 48 53